



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR  
L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Convention concernant la protection du patrimoine  
mondial culturel et naturel

# LES MOSQUÉES DE STYLE SOUDANAIS DU NORD IVOIRIEN

Proposition d'inscription de 8 mosquées en série sur la Liste  
du patrimoine mondial soumise par la Côte d'Ivoire

Janvier 2020

Photo: grande mosquée de Kong

## TABLE DES MATIERES

1. Identification du bien .....	4
1.a Pays : .....	5
1.b Régions : .....	5
1.c Nom du bien : .....	8
1.d Coordonnées géographique à la seconde près : .....	8
1.e Cartes et plans indiquant les limites et zones tampon du bien : .....	9
1.f Surface du bien proposé pour inscription et de la zone tampon proposée.....	17
2. Description du bien .....	18
2.a Description des éléments constitutifs de la serie : .....	19
2.b Historique et développement : .....	113
3. Justification de l'inscription .....	120
3.1.a Brève synthèse : .....	121
3.1.b Critères selon lesquels l'inscription est proposé : .....	122
3.1.c Déclaration d'intégrité: .....	126
3.1.d Déclaration d'authenticité : .....	127
3.1.e Mesures de protection et de gestion requises : .....	128
3.2. Analyse comparative : .....	129
3.3 Projet de déclaration de valeur universelle exceptionnelle .....	132
4. Etat de conservation .....	137
4.a Etat actuel de conservation : .....	138
4.b Facteurs affectant le bien : .....	139
5. Protection et gestion .....	142
5.a Droit de propriété.....	149
5.b Classement de protection.....	149
5.c Moyens d'application des mesures de protection.....	149
5.d Plans actuels concernant le municipalité et la région où est situé le bien proposé.....	149
5.e Plan de gestion du bien ou système de gestion documenté et exposé des objectifs de gestion pour le bien proposé pour inscription au patrimoine mondial .....	151
5.f Sources et niveaux de financement .....	155

5.g Sources de compétences spécialisées et de formation en techniques de conservation et de gestion .....	155
5.h Aménagements et infrastructures pour les visiteurs .....	156
5.i Politique et programmes concernant la mise en valeur et la promotion du bien .....	156
5.j Niveau de qualification des employés .....	156
6.Suivi .....	160
6.a Indicateurs clés pour mesurer l'état de conservation .....	162
6.b Dispositions administratives pour le suivi du bien .....	162
6.c Résultats des précédents exercices de soumission de rapports .....	163
7.Documentation .....	164
7.a inventaire des photographies, cartes, plans, dessins, schemas et le formulaire .....	165
7.b Textes relatifs au classement à des fins de protection, exemplaires des plans de gestion du bien ou des systèmes de gestion documentés et extraits d'autres plans concernant le bien .....	215
7.c Forme et date des dossiers ou des inventaires les plus récents concernant le bien .....	217
7.d Adresse où sont conservés l'inventaire, les dossiers et archives .....	217
7.e Bibliographie .....	218
8.Coordonnées des autorités responsables .....	222
8.a Responsable de la préparation de la proposition d'inscription .....	222
8.b Institution/ agence officielle locale .....	223
8.c Autres institutions locales .....	223
8.d Adresse internet officielle .....	225
Signature au nom de l'État partie .....	226
Autorisation .....	226
Annexes des textes juridiques .....	226

# 1. Identification du bien



1. a Pays : République de Côte d'Ivoire

1. b Régions

Le bien proposé est un bien en série comprenant huit mosquées de style soudanais en architecture de terre. Les mosquées sont localisées dans cinq régions du nord de la Côte d'Ivoire principalement dans les aires culturelles Mandé et Gour, voir tableau ci-après.

**Tableau n°1 : Localisation des huit mosquées constitutives de la série**

N°	Nom des éléments constitutif du bien	Région(s)	Département (P)/ sous-préfecture (S/P)	Village (V) /Quartier (Q)
01	Mosquée de Tengréla ou <i>Bogomissiri</i>	Région de la Bagoué	Tengréla (P)	Bagada ou Tourada (Q)
02	Mosquée de Kouto		Kouto (P)	Fofanala (Q)
03	Mosquée de Sorobango	Région du Gontougo	Sorobango (S/P)	Tinansogobeni (Q)
04	Mosquée de Samatiguila ou missiriba	Région du Kabadougou	Samatiguila (P)	Sodougoula (Q)
05	Mosquée de Nambira ou « Namboura missiri koro »	Région du Poro	M'Bengué (P)	Nambira (V)
06	Grande Mosquée de Kong	Région du Tchologo	Kong (P)	Tchienogola (Q)
07	Petite Mosquée de Kong		Kong (P)	Barrola (V)
08	Mosquée de Kaouara		Kaouara (S/P)	Benibara-Massadiga-Namboro (Q)

Carte n°1 : Localisation de la Côte d'Ivoire en Afrique



Source : OIPC, 2019

Carte n°2 : Localisation administrative des huit mosquées de style soudanais en Côte d'Ivoire



Source : OIPC, 2019

**1.c Nom du bien :**

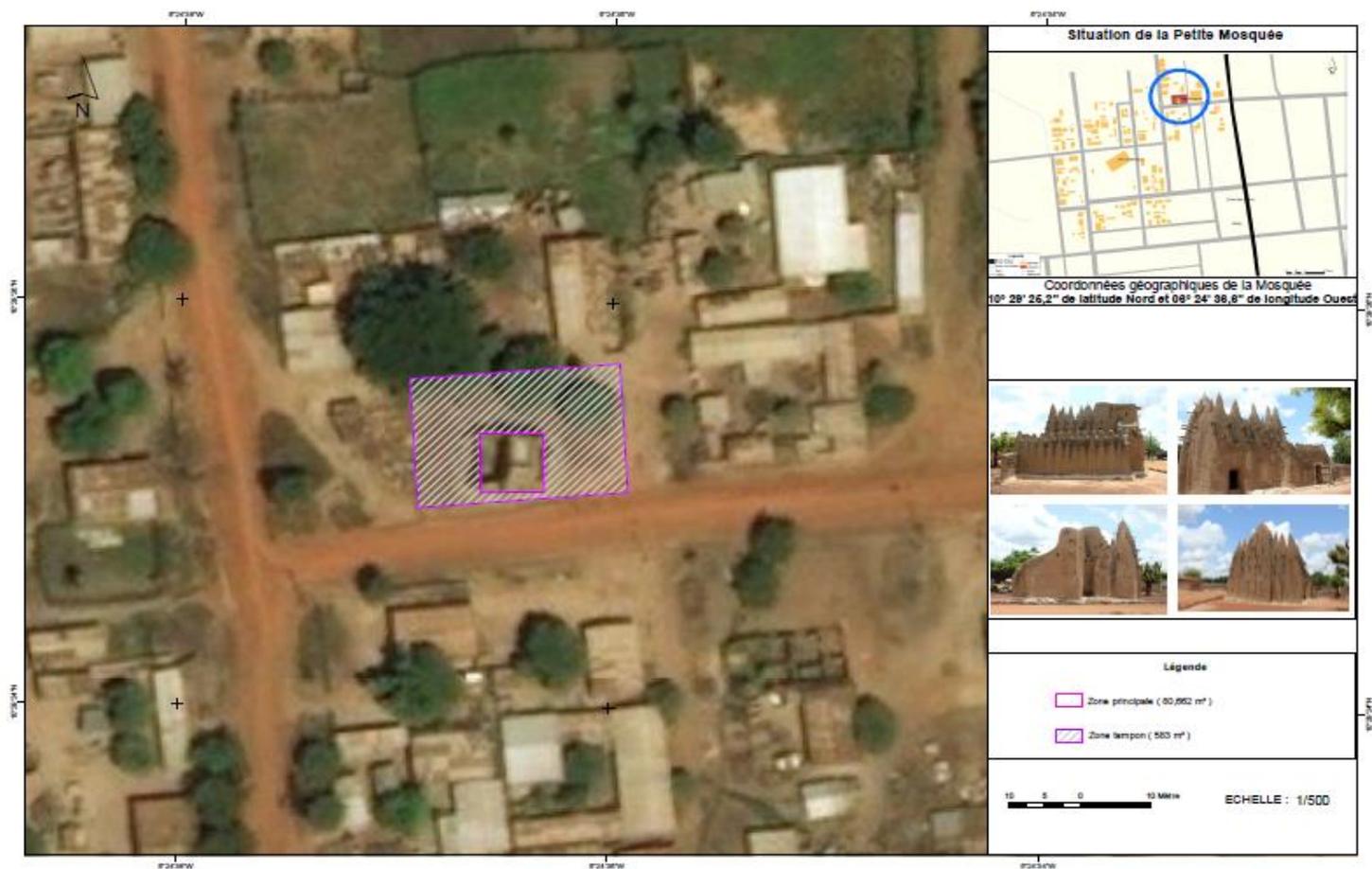
Mosquées de style soudanais du nord ivoirien.

**1. d Coordonnées géographiques à la seconde près****Tableau n°2 : coordonnées des éléments constitutifs de la série**

N°	Nom de l'élément	Région(s)	Coordonnées du point central	Surface du bien proposé pour inscription (ha)	Surface de la zone tampon (ha)
01	Mosquée de Tengréla	Région de la Bagoué	N 10°29'25,2'' W 006°24'36,6''	0,0081 ha	0,0583 ha
02	Mosquée de Kouto		N 09°53'25,2'' W 006°24'50,4''	0,0035 ha	0,2783 ha
03	Mosquée de Sorobango	Région du Gontougo	N 08° 10' 22,6'' W 002° 42'38,5''	0,0100 ha	0,1844 ha
04	Mosquée de Samatiguila ou <i>Missiriba</i>	Région du Kabadougou	N 09°49'07,9'' W 007°33'33,8''	0,0411 ha	0,1526 ha
05	Mosquée de Nambira ou <i>Namboura missiri koro</i>	Région du Poro	N 10°07'44,3'' W 005°54'15,6''	0,0076 ha	0,1344 ha
06	Grande Mosquée de Kong	Région du Tchologo	N 09°08'57,0'' W 004° 36'34,2''	0,0 506 ha	1,1102 ha
07	Petite Mosquée de Kong		N 09°08'53,2'' W004° 36'39,8''	0,00397 ha	0 ,37694 ha
08	Mosquée de Kaouara		N 10°05'24,9'' W 005°11'41,5''	0,0049 ha	ou 0,0342 ha
<b>Surface totale (en hectares)</b>				0,12977 ha	2,32934 ha

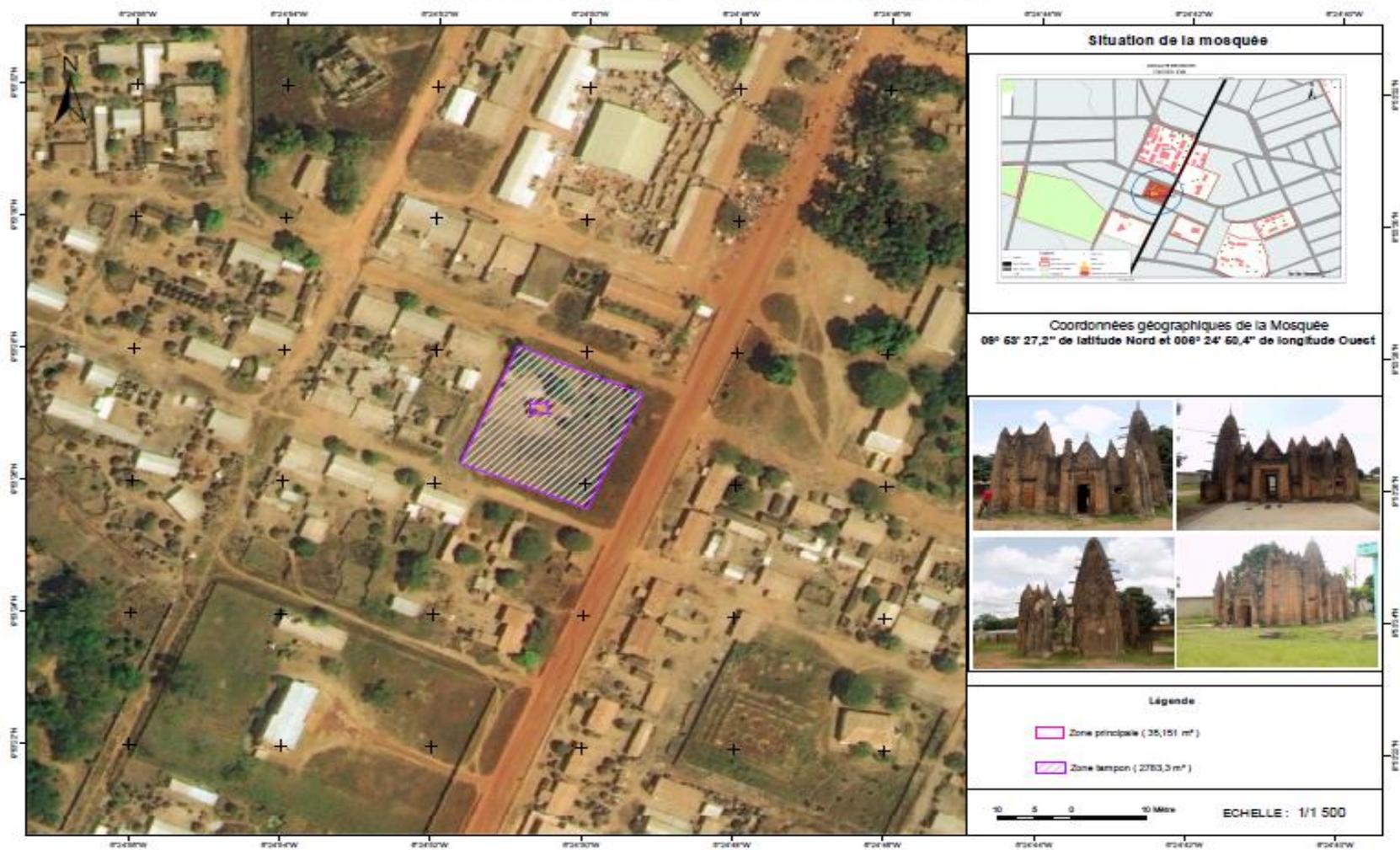
1.e **Cartes et plans indiquant les limites du bien proposé pour inscription et celle de la zone tampon**

Carte n°3 : limites et zone tampon de la petite mosquée de Tengréla



Source : Etude architecturale AUP, 2019

Carte n°4 : limites et zone tampon de la mosquée de Kouto



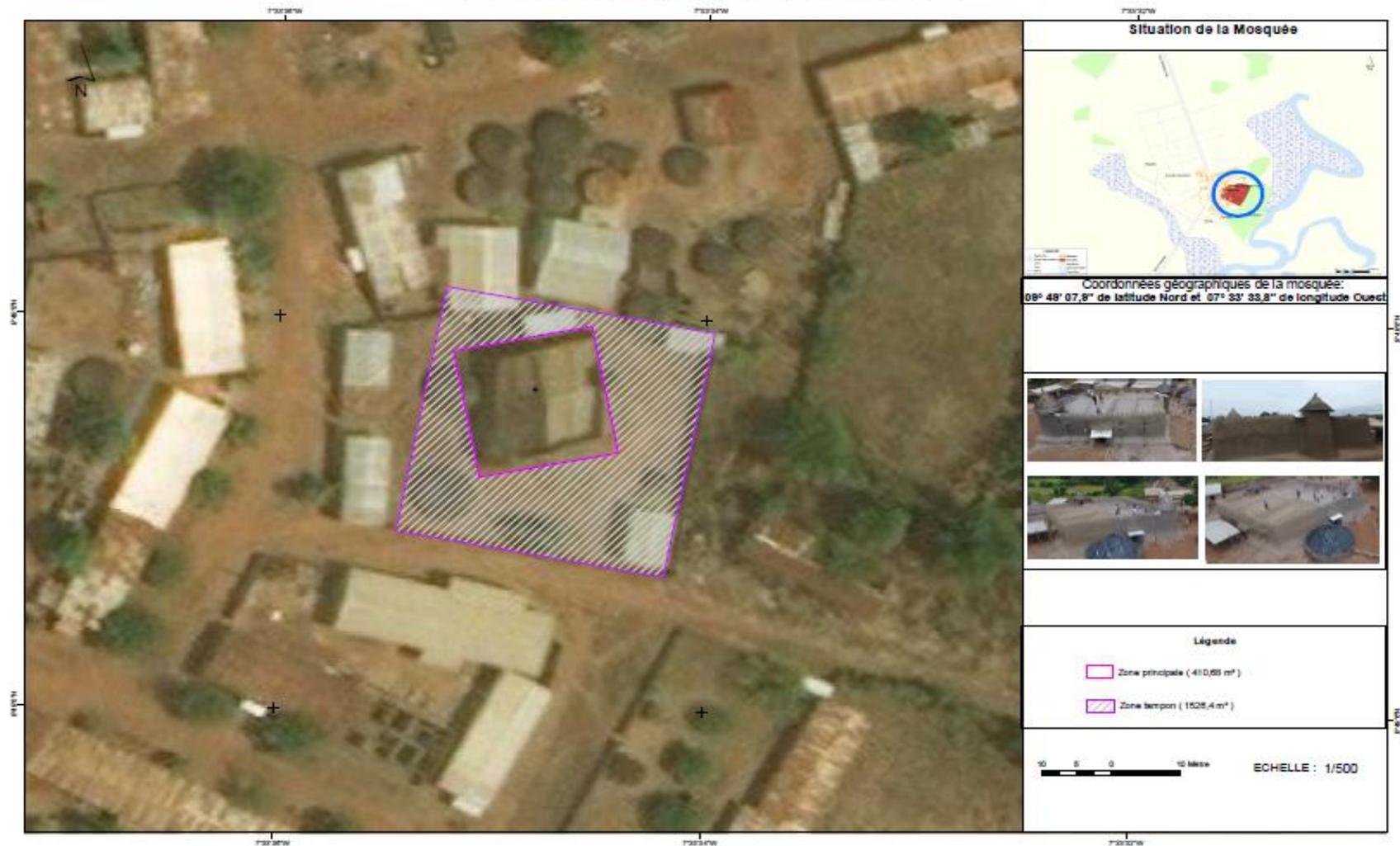
Source : Etude architecturale AUP, 2019

Carte n°5 : limites et zone tampon de la mosquée de Sorobango



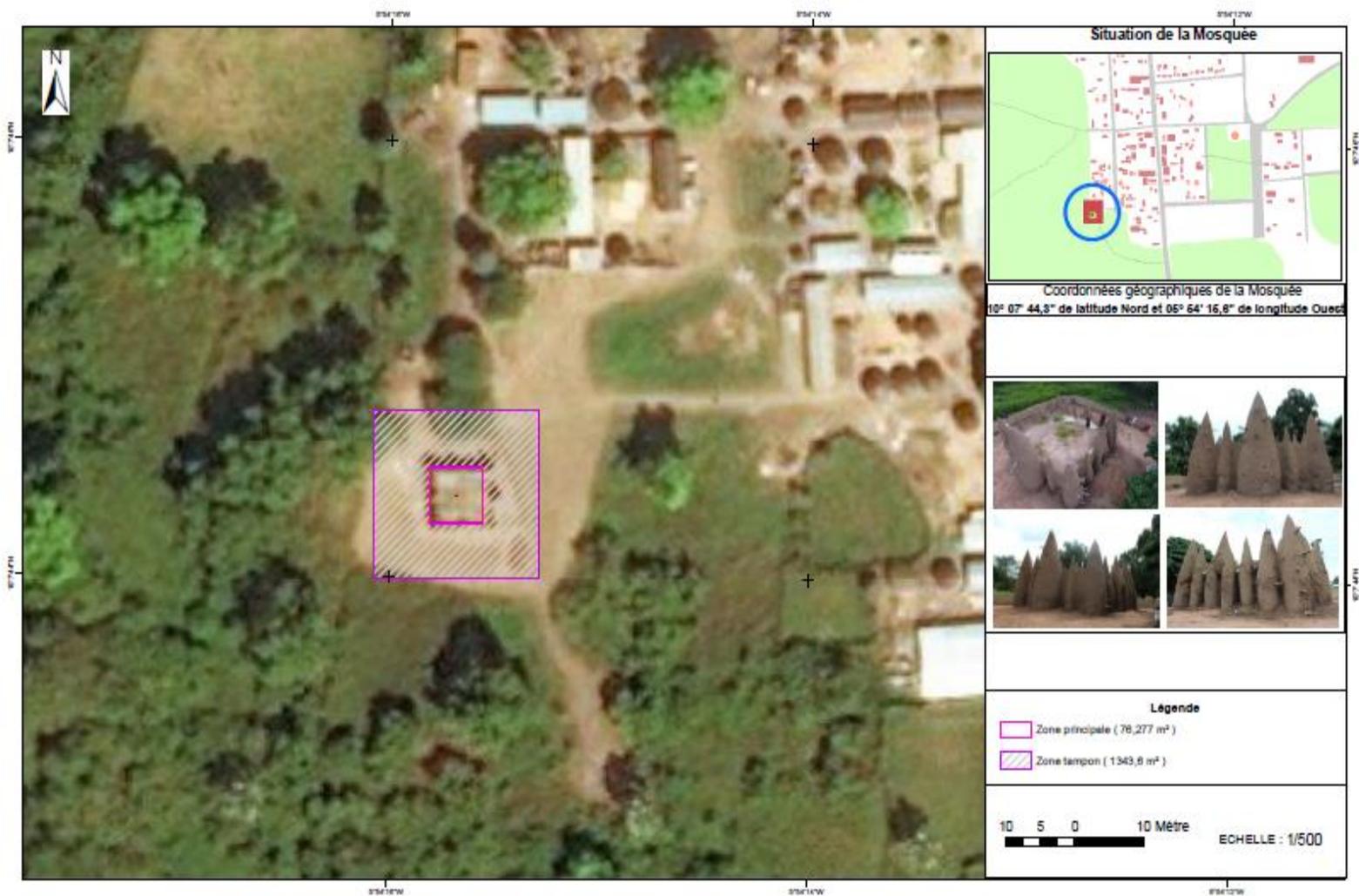
Source : Etude architecturale AUP, 2019

Carte n°6 : limites et zone tampon de la petite mosquée de Samatiguila



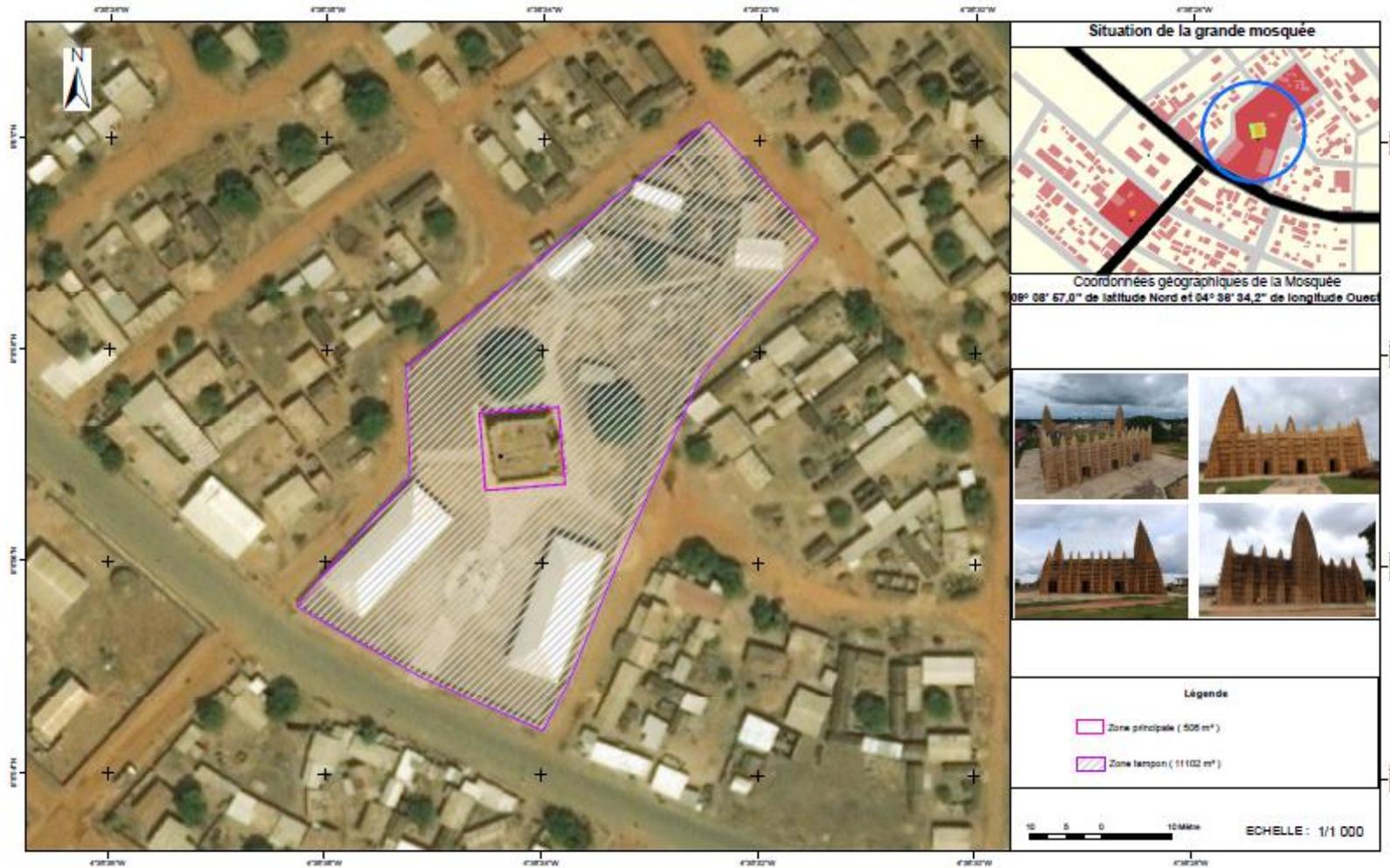
Source : Etude architecturale AUP, 2019

Carte n°7 : limites et zone tampon de la mosquée de Nambira



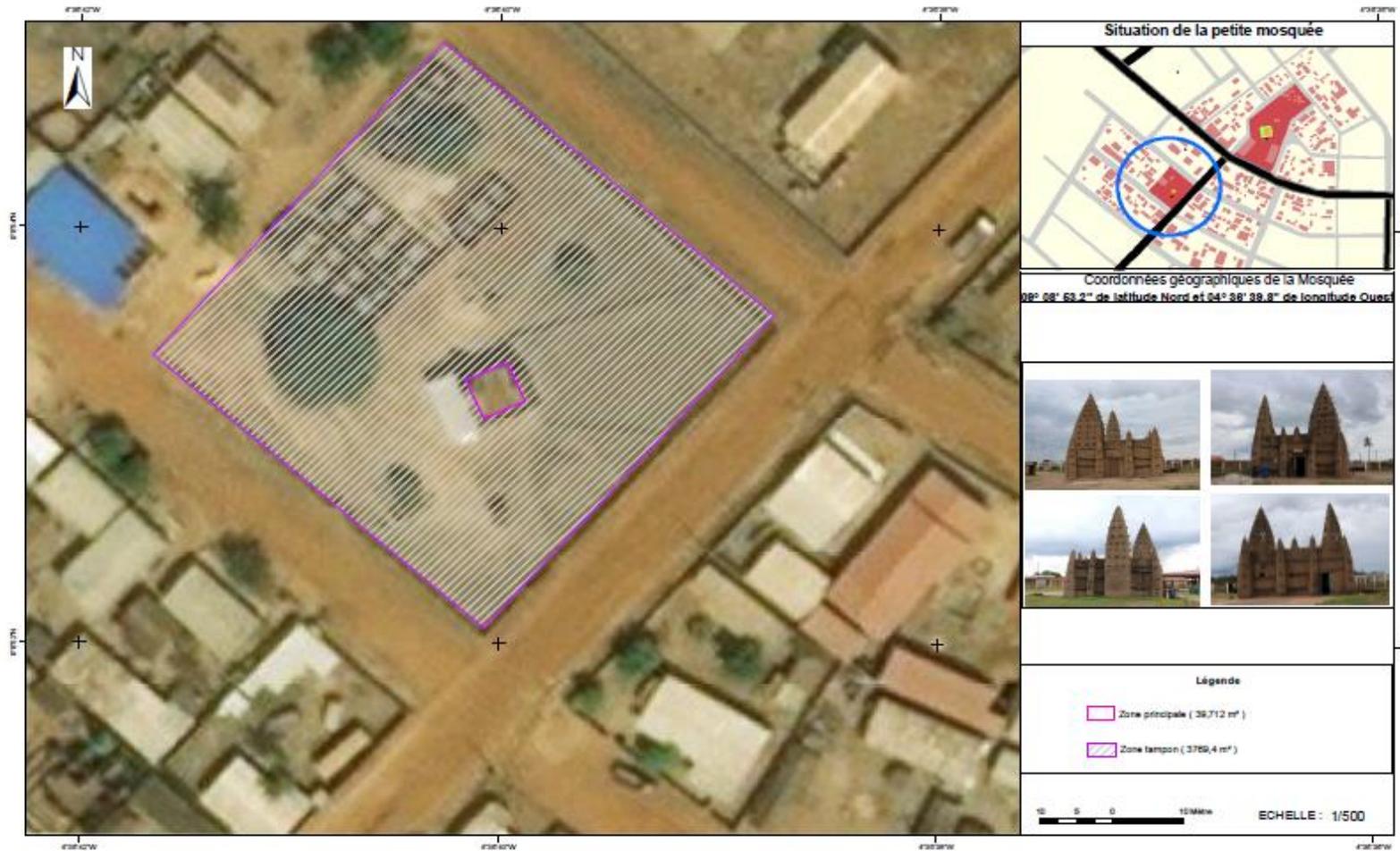
Source : Etude architecturale AUP, 2019

Carte n°8 : limites et zone tampon de la grande mosquée de Kong



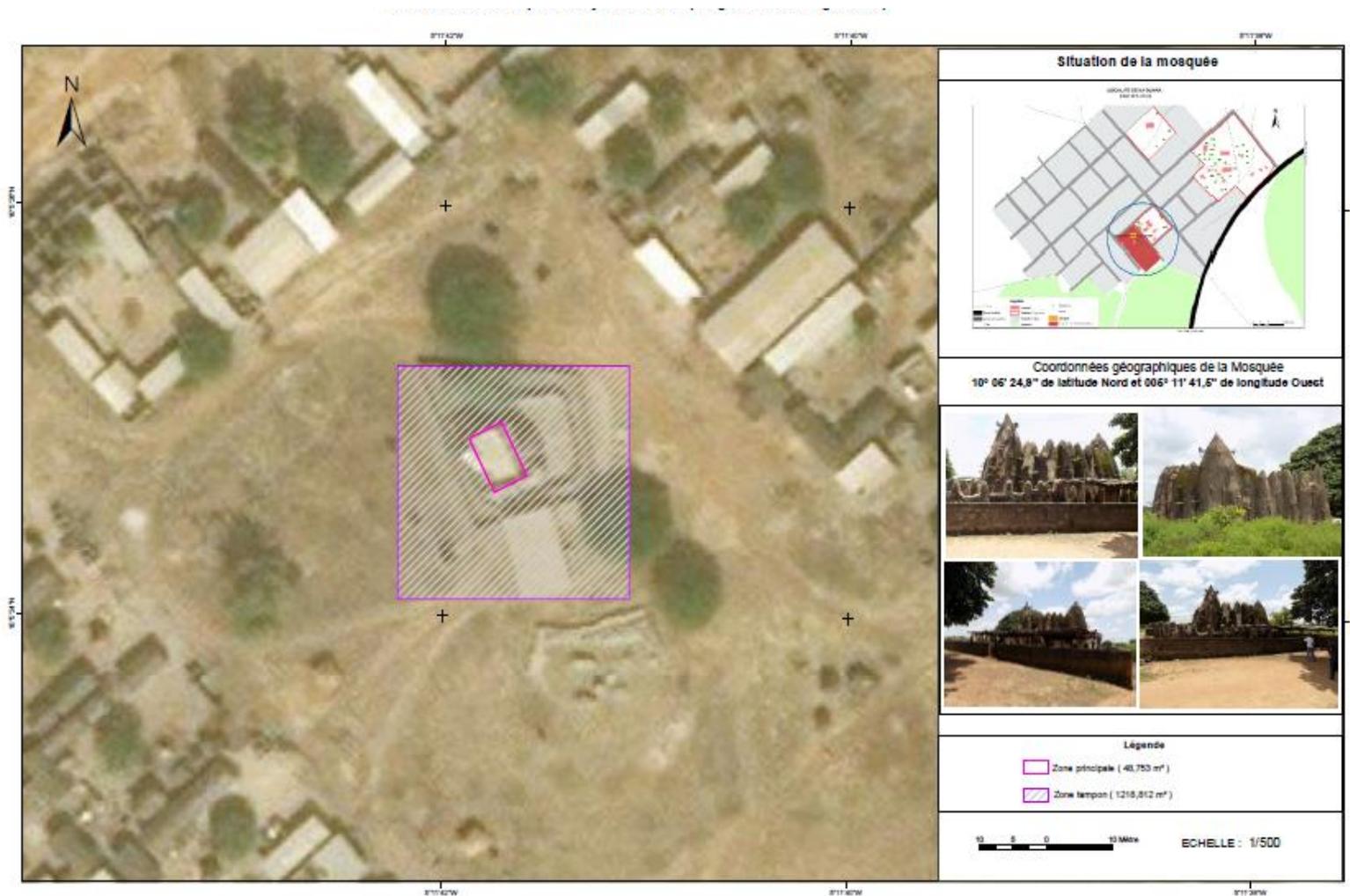
Source : Etude architecturale AUP, 2019

Carte n°9 : limites et zone tampon de la petite mosquée de Kong



Source : Etude architecturale AUP, 2019

Carte n°10: limites et zone tampon de la petite mosquée de Kaouara



Source : Etude architecturale AUP, 2019

**1.f Surface du bien proposé pour inscription et de la zone tampon proposée**

**Surface du bien proposé : 0 ha 12a 97,7 ca**

**Zone tampon : 2 ha 32 a 93,4 ca**

**Total : 2 ha 45 a 91,1 ca**



## 2. Description du bien

## **2. Description**

### **2.a Description des éléments constitutifs de la série**

#### **✓ Justification de la série**

Les mosquées en architecture de terre en série du nord ivoirien, proposées à l'inscription sont constituées d'une sélection de huit mosquées sur plus d'une vingtaine identifiée. Ce sont : La petite et la grande mosquée de Kong, la mosquée de Kouto, la mosquée de Kaouara, la mosquée de Nambira, la mosquée de Tengréla, la mosquée de Samatiguila et la mosquée de Sorobango. Cette série de monuments culturels historiques témoigne de la diffusion de l'islam en Afrique. La sélection des mosquées, faite par un comité scientifique, s'est effectuée sur des critères rigoureux, en plusieurs étapes. Ces étapes ont porté sur la liste d'inventaire éligible, l'analyse de la contribution individuelle de chaque mosquée à la valeur universelle exceptionnelle de l'ensemble et à la sélection des critères historiques. C'est un ensemble de mosquées de style soudanais qui présentent les mêmes rôles, les mêmes objectifs et les mêmes caractéristiques architecturales. La série sélectionnée présente les mosquées les mieux conservées et les plus authentiques. Elles reflètent la matérialisation du style soudanais et témoignent de l'histoire du commerce transsaharien et de la pénétration de l'islam à l'échelle d'un territoire qui fait environ 161 231 km<sup>2</sup>. Chaque élément constitutif est porteur d'une partie spécifique de la valeur universelle exceptionnelle du bien.

La proposition d'inscription entend prouver la valeur universelle exceptionnelle pour un ensemble culturel du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle par :

- Une approche territoriale (diffusion de l'islam, d'échange) et ethno architecturale ;
- Un témoignage unique de l'utilisation des techniques des matériaux de construction et d'aménagement des espaces autour des institutions culturelles (Approche monumentale, voir la représentation, la valeur) ;
- Un exemple remarquable de l'adaptation des constructions à l'environnement naturel c'est-à-dire la dimension paysagère des mosquées (paysage intégré) et l'occupation des situations remarquables (aménagement de l'espace et de son organisation).

#### **✓ Description générale des éléments constitutifs de la série**

Cette description s'attèle à présenter les caractéristiques communes aux mosquées de la série :

##### **- Description extérieure**

La description de l'extérieur des mosquées porte sur la forme architecturale, les façades, le toit terrasse et les éléments décoratifs.

- La forme architecturale

L'architecture des mosquées de style soudanais en Côte d'Ivoire se présente sous deux formes. La première est un édifice bas et massif, au minaret toujours élevé et à la forme

d'une pyramide tronquée. La deuxième est un bâtiment très élevé à la silhouette élancée et au minaret moins important.

**Tableau n° 3: Organisation typologique de la série de mosquées de style soudanais du nord ivoirien**

N°	Mosquées	édifice bas et massif	bâtiment très élevé à la silhouette élancée
1	Mosquée de Tengréla		x
2	Mosquée de Kouto		x
3	Mosquée de Sorobango	x	
4	Mosquée de Samatiguila	x	
5	Mosquée de Nambira		x
6	Grande mosquée de Kong	x	
7	Patite mosquée de Kong		x
8	Mosquée de Kaouara		x

- Les Façades

D'une façon générale, toutes les mosquées présentent quatre (04) façades : Sud, Nord, Est et Ouest. Ces points cardinaux sont identifiés à partir du minaret central qui est toujours situé sur le côté Est de chaque mosquée. D'après la communauté musulmane, en Côte d'Ivoire, l'Est indique la direction de la Kaaba (la Mecque).

- Le Toit-terrasse

Toutes les mosquées disposent d'un toit-terrasse avec plusieurs compartiments en forme de pente orientés vers les gargouilles pour l'évacuation des eaux de pluies.

- Les éléments décoratifs

A l'origine, les éléments décoratifs étaient composés d'œufs d'autruche et de poterie. De nos jours, les œufs d'autruche sont remplacés par des boules blanches.

### - Description intérieure

La description de l'intérieur des mosquées concernent l'espace de prière, les piliers, les escaliers et le plafond.

- L'espace de prière

L'espace de prière est subdivisé en trois (03) parties :

- Le mihrab.

Comme toute mosquée, il y a une niche pratiquée dans la muraille de la mosquée appelée mihrab, place ou vestibule réservée à l'imam pour officier la prière. Cette place est orientée vers la Mecque, elle indique la qibla.

- L'espace des hommes, il se situe juste après le mihrab ;
- L'espace des femmes séparé de celui des hommes.

A ces trois parties s'ajoute le minbar, une élévation jouxtant le mihrab, où se tient l'imam pour le sermon du vendredi

- Les piliers

Les piliers sont de deux types : les piliers en bois et les piliers en bloc de terre. La grande mosquée de Kong, la petite mosquée de Kong, la mosquée de Sorobango, la mosquée de Tengréla, la mosquée de Kaouara et la mosquée de Kouto ont leurs piliers faits en bloc de terre. La mosquée de Samatiguila a ses piliers en bois. Celle de Nambira a à la fois des piliers en bois et en bloc de terre. Sur ces différents piliers sont disposés des poutres et des nervures qui soutiennent le toit-terrasse.

Photo n° 1: piliers en bois

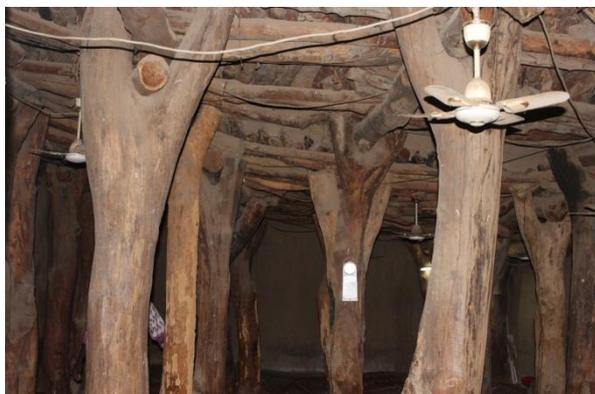


Photo n°2 : piliers en bloc de terre



Source : Archives photographiques OIPC

- Les escaliers

Les mosquées dans leur ensemble possèdent un (01) ou deux (02) escalier en terre avec plusieurs marches. Ces escaliers sont pour la plupart à l'intérieur des mosquées et permettent d'accéder au toit-terrasse. Contrairement aux autres mosquées de la série, l'escalier de la mosquée de Nambira est constitué des nervures transversales, des contreforts et se situe à l'extérieur de l'édifice.

- Le Plafond

Toutes les mosquées ont un plafond. Il est constitué de deux (02) éléments : les poutres posées sur les piliers et les nervures disposées de façon transversale sur les poutres. Ce dispositif soutient le toit-terrasse.

- Les matériaux

Les deux principaux matériaux utilisés dans la construction des mosquées de style soudanais sont le bois et la terre.

Les espèces de bois utilisées varient d'une localité à une autre. Il s'agit de : *koro koro*, *gbélé*, *fisanfin*, *fisangbeni*, *gbin*<sup>1</sup>, *kpoman*, *kpiligo*, *rônier*, *koulidjo*, *prigo*.

Le banco utilisé pour la construction des mosquées est constitué de terre crue maçonnée ou d'argile des termitières. Au banco s'ajoute soit le beurre de karité, la bouse de vache, la paille, la sève de lianes ou la poudre de fruits. Les matériaux associés et mélangés permettent d'obtenir une pâte tendre servant à confectionner des boules d'adobe. Ces boules ainsi confectionnées sont utilisées pour construire l'édifice.

**Photo n°3 : Bois de *Pericopsis laxiflora* (Koro koro)**



Source : Archives photographiques OIPC

- Les techniques de construction

Les techniques utilisées sont la bauge et le pisé.

La bauge consiste à empiler les boules de banco les unes sur les autres en les tassant à la main. Ainsi s'obtiennent des cordons d'argile qui se superposent. Cette technique sert à la construction de l'édifice.

Le pisé consiste à la compression du banco dans des cadres en bois, ce qui permet d'obtenir un bloc monolithique. Cette technique permet de construire les piliers en blocs de terre des mosquées.

---

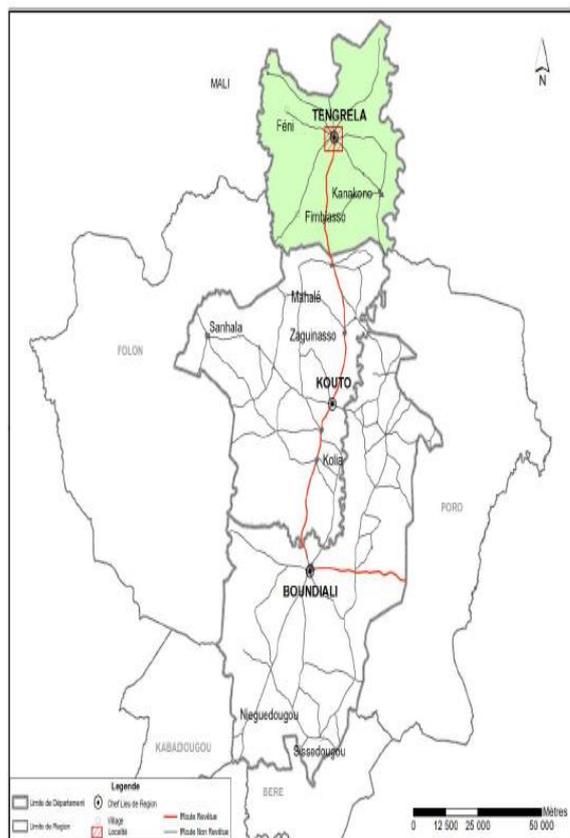
<sup>1</sup> Gbin : *pterocarpus erinaceus/africanus*

## ✓ Description de chaque mosquée

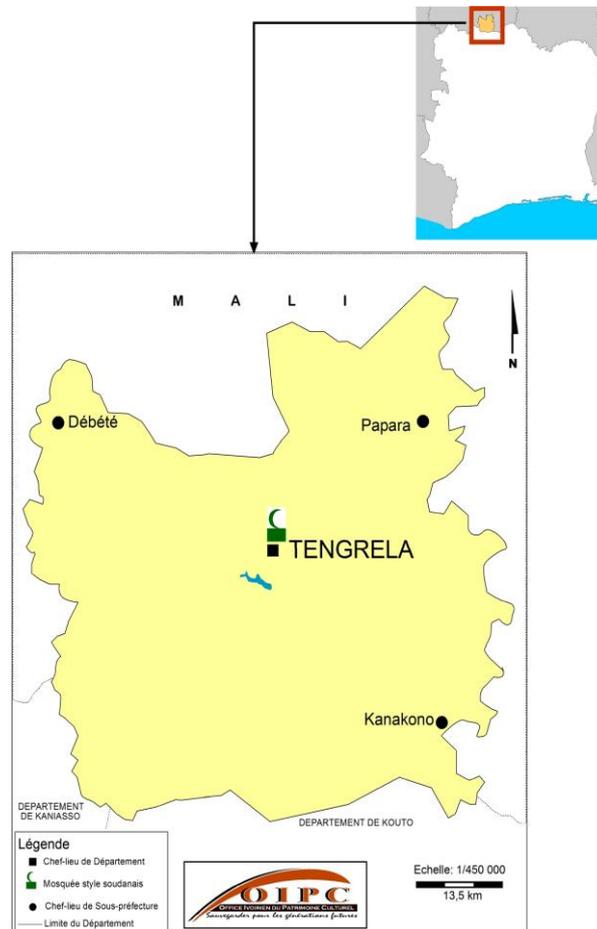
### - La mosquée de Tengréla

#### Présentation de la localité

Carte n°11 : Région de la Bagoué



Carte n°12 : Département de Tengréla



Source : Archives OIPC , 2019

Tengréla est une ville située à l'extrême nord de la Côte d'Ivoire, à 150 km de Boundiali, chef-lieu de la région de la Bagoué dont elle fait partie en tant que département. Elle fait frontière avec le Mali et se trouve à 828 km d'Abidjan. La population du département est estimée à 118 405 habitants selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2014. Cette population est principalement composée de Sénoufo et de Malinké cohabitant avec des ivoiriens d'autres régions et des ressortissants de la CEDEAO<sup>2</sup> dont une bonne partie de Peulhs.

La mosquée est appelée en langue malinké « Bogomissiri », c'est-à-dire mosquée en terre. Elle est localisée entre le 10°29'25,2'' de latitude Nord et 006°24'36,6'' de longitude Ouest. Cette mosquée est située sur un îlot de 22 m de large et 26,5 m de long soit 583 m<sup>2</sup> dont elle occupe 80,662 m<sup>2</sup> soit 0,0081 hectare. Elle est implantée au quartier « Bagada ou Tourada ».

<sup>2</sup> CEDEAO : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

Ces noms indiquent le lieu d'extraction de la terre qui a servi à construire la mosquée. Le quartier porte également le nom « Mamouroucisséla » du nom du 1<sup>er</sup> imam Mamourou CISSE, initiateur du projet de construction de l'édifice. C'était le site de l'ancien village et précisément le lieu des musulmans. Le fondateur du quartier s'appellerait Vamoussa CISSE. La mosquée appartiendrait à la famille CISSE.

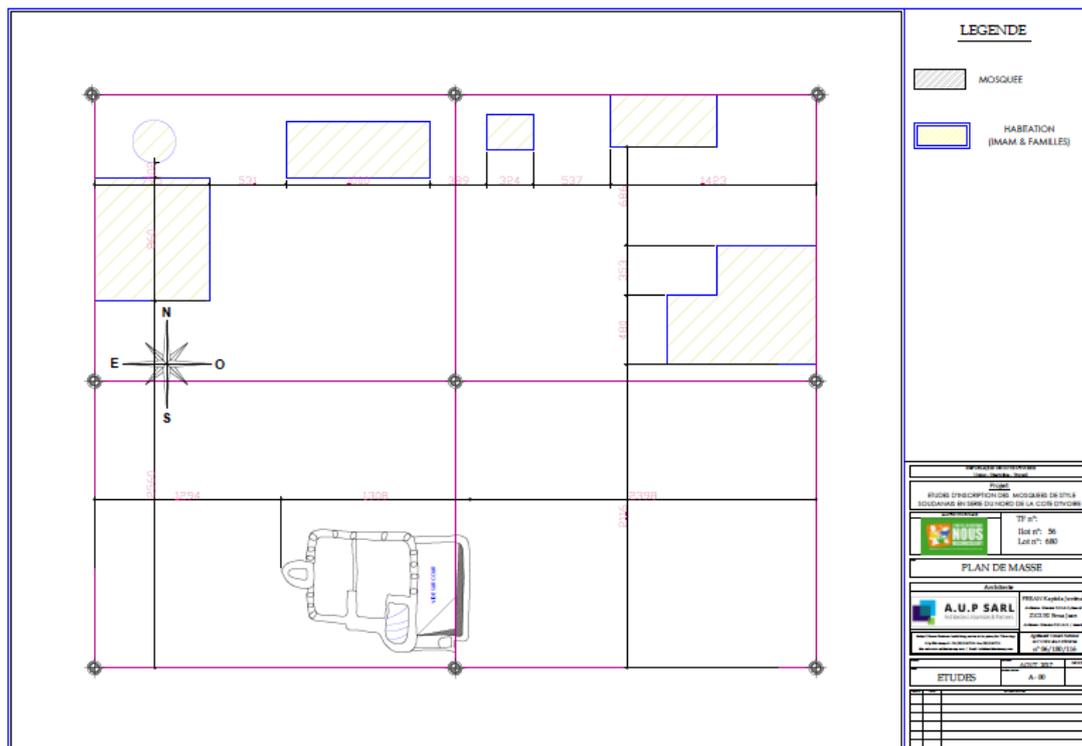
Les principales activités économiques de la localité sont l'agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat. Au plan religieux, l'islam et le christianisme sont les plus pratiqués. (faire une organisation générale pour minimiser les informations répétitives)

Photo n°4: Vue aérienne de la mosquée et de son environnement



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

### Plan n°1: Plan de masse



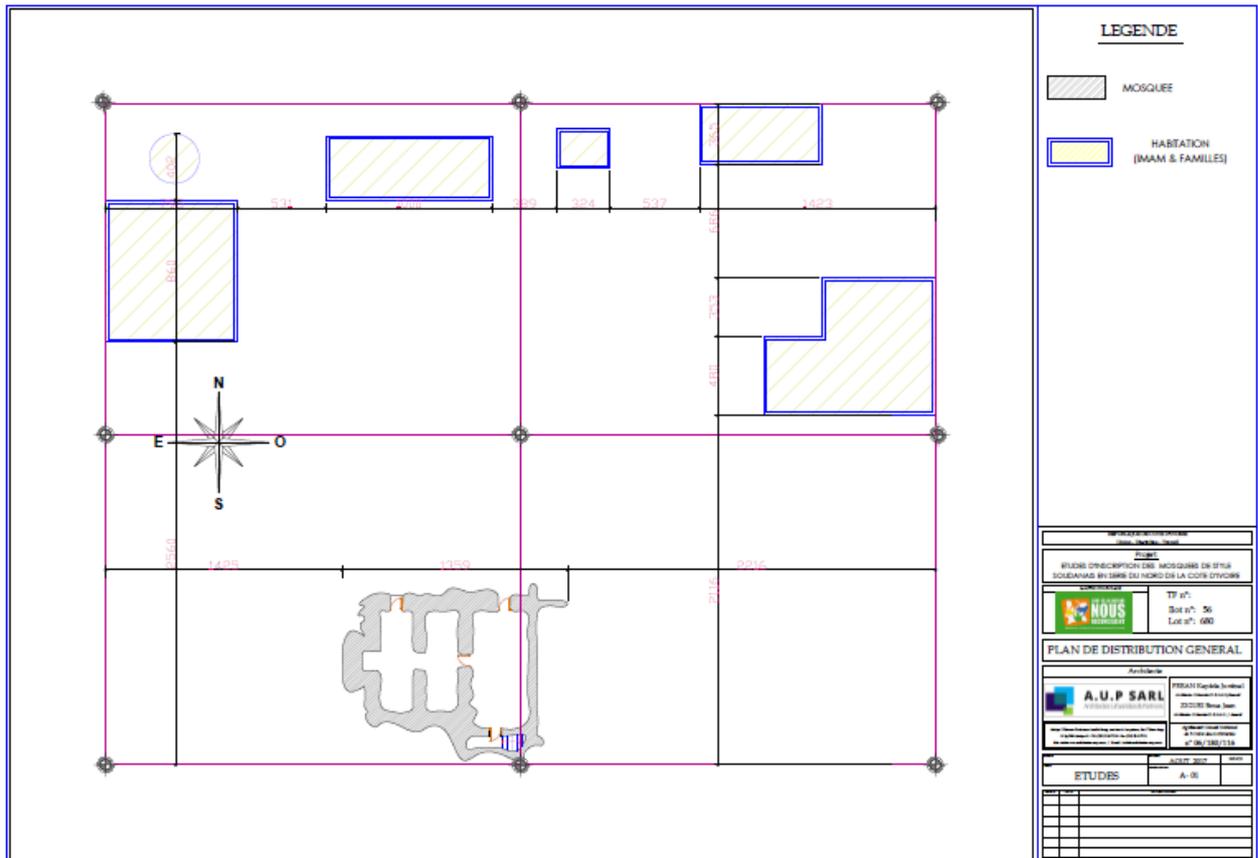
Source: Etude diagnostique AUP, 2017

### Carte n° 13: géolocalisation de la mosquée de Tengréla



Source: Etude diagnostique AUP, 2017

## Plan n°2 : distribution générale



Source: Etude diagnostique AUP, 2017

### Description

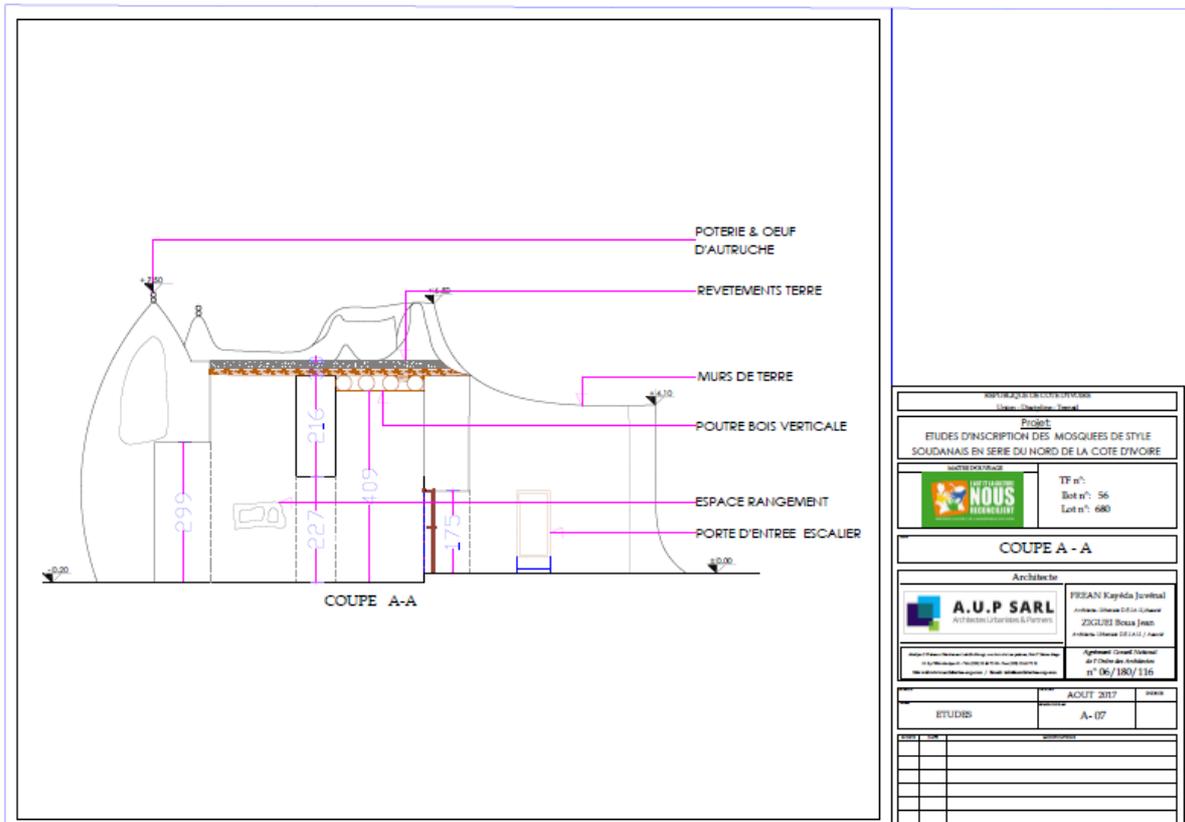
La mosquée de Tengréla, appelée en langue malinké « Bogomissiri », a été construite vers 1655 par le maître maçon Massa Flaté. Celui-ci a été également le constructeur des mosquées de Mahandiana, en Côte d'Ivoire ; et de Djama Ténéau, au Mali. Sa construction a duré cinq (5) ans. Cette mosquée familiale est restaurée tous les dix (10) ans par la famille Cissé, la seule spécialisée dans l'entretien de cet édifice depuis son origine. La mosquée est au cœur du quartier habité par la famille Cissé, plus précisément dans la cour familiale.

Photo n°5 : Vue de la mosquée de Tengréla



Source: Archives photographiques, 2017

Plan n°3 : Coupe A-A



Source: Etude diagnostique AUP, 2017

## Façades

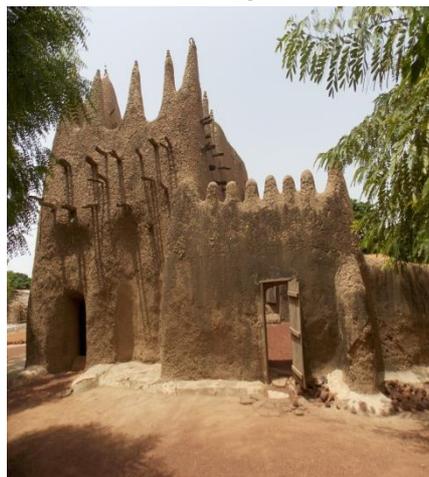
La mosquée de forme rectangulaire comprend quatre façades Nord, Sud, Est, Ouest. Elle se distingue par son architecture compacte avec très peu de contreforts. La mosquée compte quatre (4) portes. Les portes et les fenêtres sont en bois.

La façade Nord a deux (2) porte . Une des portes permet d'accéder à la salle de prière et l'autre à la cour arrière interne à la mosquée. Le mur de la cour de la façade Nord est surmonté de huit (8) merlons. L'autre partie du mur de la façade, celle donnant à la salle de prière a quatre (4) merlons avec des bois qui y sont incrustés. La façade Sud a une (1) ouvertures d'aération et d'éclairage, trois (3) points d'évacuation des eaux de pluie du toit-terrasse, quatre contreforts et un merlon sur le contrefort à l'extrême droite de la façade.

Photo n°6 : la façade sud

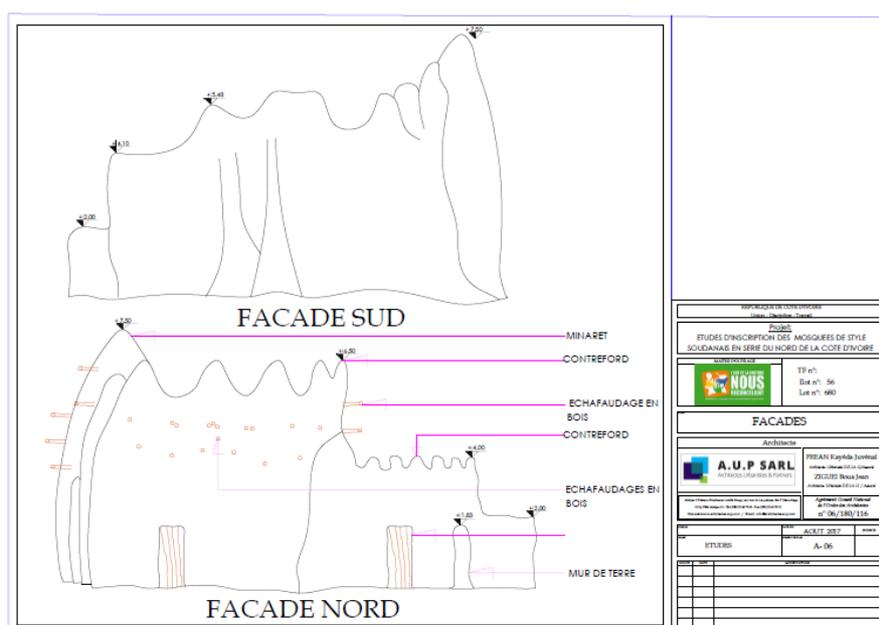


Photo n°7 : la façade nord



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

Plan n°4 : façades Sud et Nord



Source: Etude diagnostique AUP, 2017

La façade Est comprend un minaret, deux contreforts du côté droit du minaret et cinq (05) merlons avec des bois incrustés dans le mur. La façade Ouest a deux murs. Le premier mur est celui extérieur (grand mur) de la cour interne à la mosquée et qui permet l'accès au toit-terrasse. Le deuxième est celui intérieur (petit mur) de la cour interne de la mosquée et comportant un accès à la salle de prière. Le petit mur est surmonté de treize (13) merlons laissant transparaître treize (13) contreforts. Le grand mur a cinq merlons avec de lignes de bois servant d'échafaudage et une (1) ouverture d'aération.

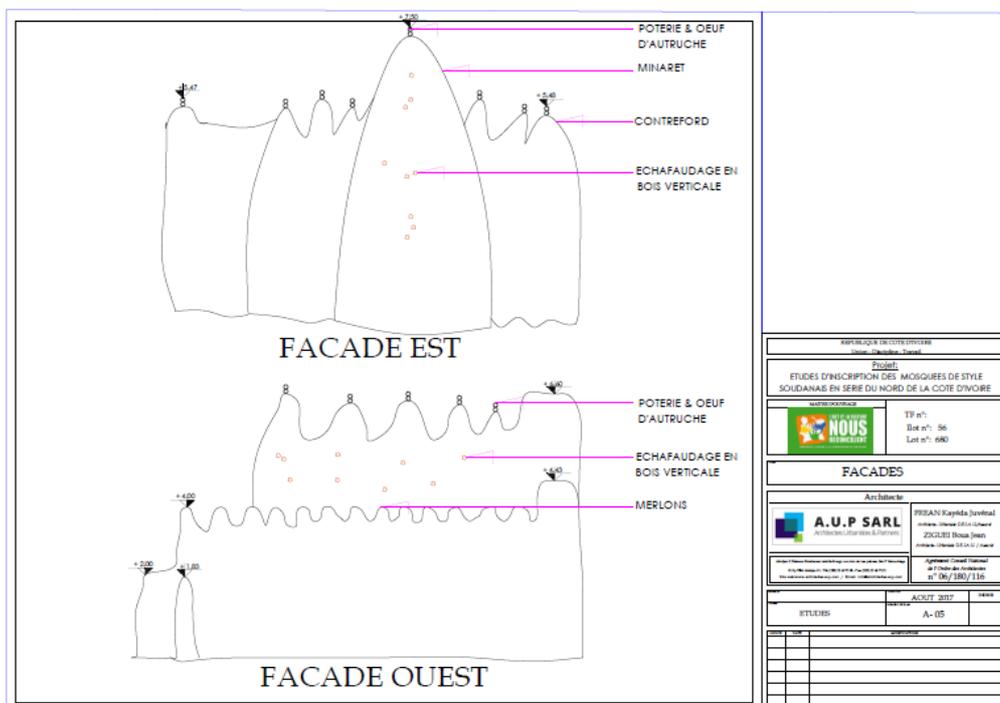
Photo n°8 : façade Ouest

Photo n°9 : façade Est



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

Plan n°5 : façades Est et Ouest



Source: Etude diagnostique AUP, 2017

## **Minaret**

Le minaret se situe sur le côté Est de la mosquée.

Photo n°10 : Vue du minaret



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

## **Toit-Terrasse**

Contrairement aux autres mosquées où on accède au toit de l'intérieur, l'on accède à la terrasse par un escalier en épis situé dans la cour intérieure à la mosquée.

Photo n° 11: Vue aérienne du toit-terrasse



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

## Elément de décoration

Les décorations de merlons et du minaret sont faites de poterie et d'œufs d'Autruche.

Photo n° 12: Décoration du sommet du minaret



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

## Environnement de la mosquée

Photo n°13 : La mosquée dans son environnement



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

## **Intérieur de la mosquée**

### **Escalier**

Par la cour, on accède à la terrasse par un escalier en épis sur la façade Nord.

Photo n°14 : escalier en epis



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

### **Piliers**

La mosquée de Tengréla n'a ni piliers mur de terre ni en bois. Des blocs de murs compartimentent l'intérieur de la mosquée.

### **Plafond**

Le plafond du toit-terrasse est constitué de bois disposés les uns après les autres de façon parallèle et perpendiculaire. Les bois du plafond sont recouverts par endroit de terre crépie de kaolin blanc.

Photo n° 15: plafond



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

## Mihrab

Il s'agit de l'espace occupé par l'imam. C'est une niche pratiquée dans un mur de la mosquée appelée mihrab. Elle est une place ou un vestibule réservé(e) à l'Imam pour l'orientation de la prière. Cette place est orientée vers la Mecque, elle indique la qibla.

Photo n°16 : Le mihrab



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

## Instruments de musique

A l'intérieur de la mosquée, on trouve des instruments de musique.

Photo n°17 : tam-tams



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

## Place des fidèles

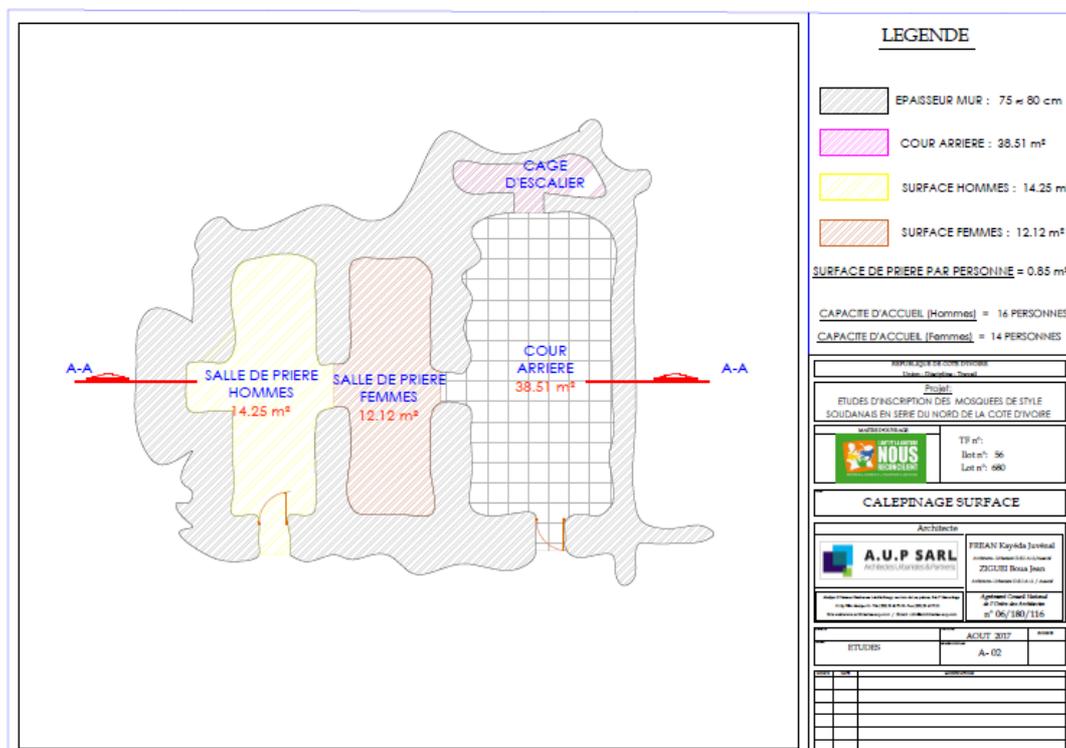
La mosquée comprend une salle de prière pour les hommes et une cour réservée aux femmes. La salle de prière est constituée de deux rangées de mur de 4,03 m de hauteur, 2,38 m de longueur et 0,77 m d'épaisseur.

Photo n° 18 : places des fidèles



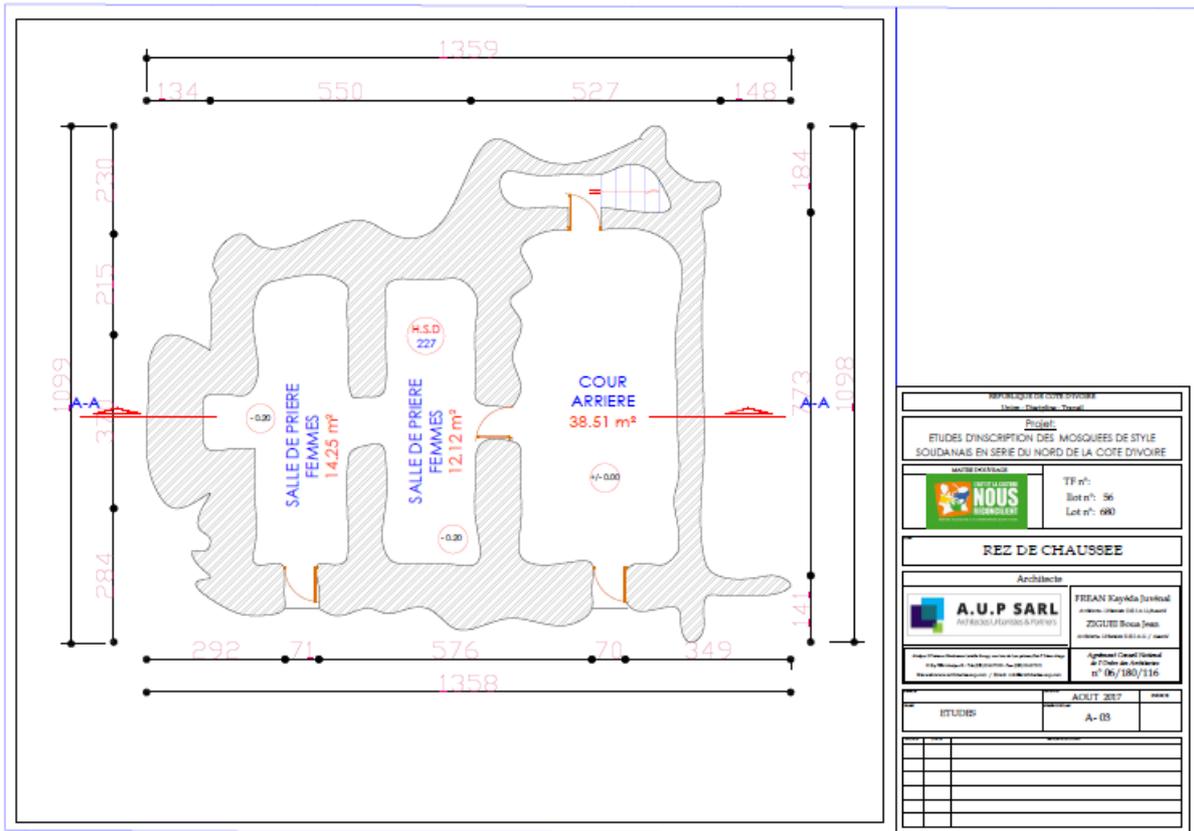
Source : Archives photographiques OIPC, 2017

Plan n°6 : calepinage surface



Source : Etudes architecturales AUP, 2017

Plan n°7 : Rez de chaussée

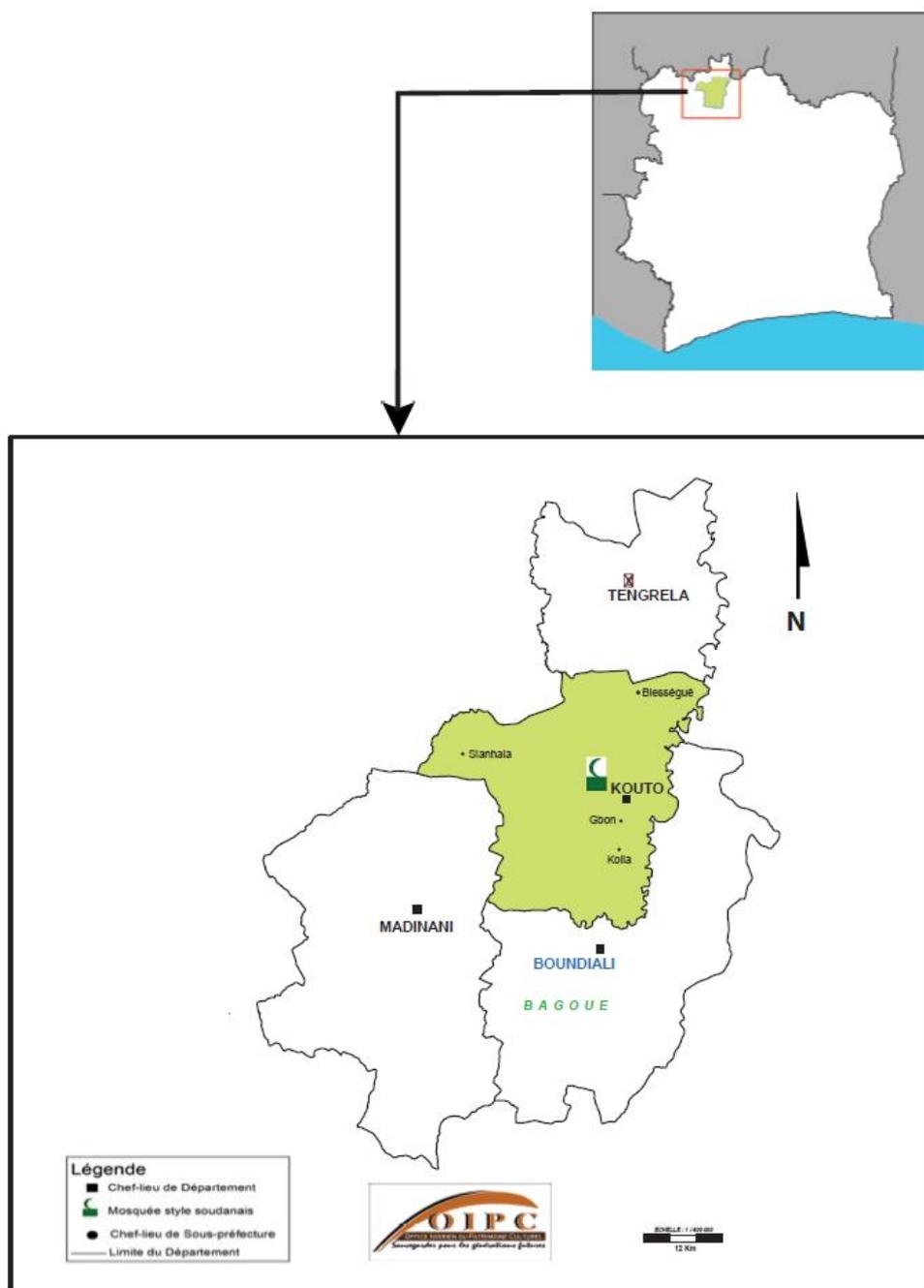


Source : Etudes architecturales AUP, 2017

## - La mosquée de Kouto

### Présentation de la localité

Carte n°14 : Situation de Kouto dans la Bagoué



Source : OIPC, 2019

Situé au Nord de la Côte d'Ivoire, à environ 700 km d'Abidjan, la Commune de Kouto est l'un des trois chefs lieux de département de la région de la Bagoué. Elle a été érigée en commune par la loi n 85-1085 du 17 octobre 1985 portant création de 98 communes. Cette commune abrite une mosquée de style soudanais construite dans le courant du 17<sup>ème</sup> siècle.

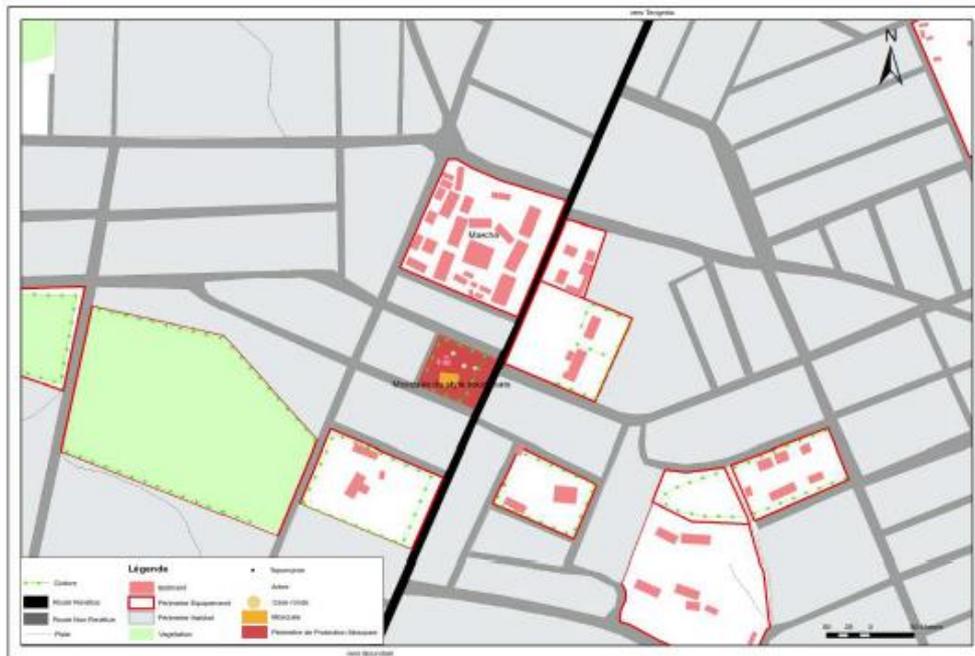
Photo n° 19: Vue de la mosquée dans son environnement



Source : Archives photographiques OIPC, 2018

Avec une superficie de 525,2 km<sup>2</sup> cette circonscription administrative compte une population de 17 294 habitants composés de senoufo (agriculteurs), de malinké (commerçants et transporteurs) d’allogènes Ivoiriens, pour la plupart agents de l’Etat ou du secteur privé mais aussi d’étrangers venus des pays de la CEDEAO. Le climat est de type soudanais, caractérisé par deux grandes saisons : la saison sèche, de novembre à avril-mai (harmattan) et une saison pluvieuse à partir de juin. L’islam et le christianisme sont les religions pratiquées à Kouto.

**Carte n° 15 : Etat des lieux**

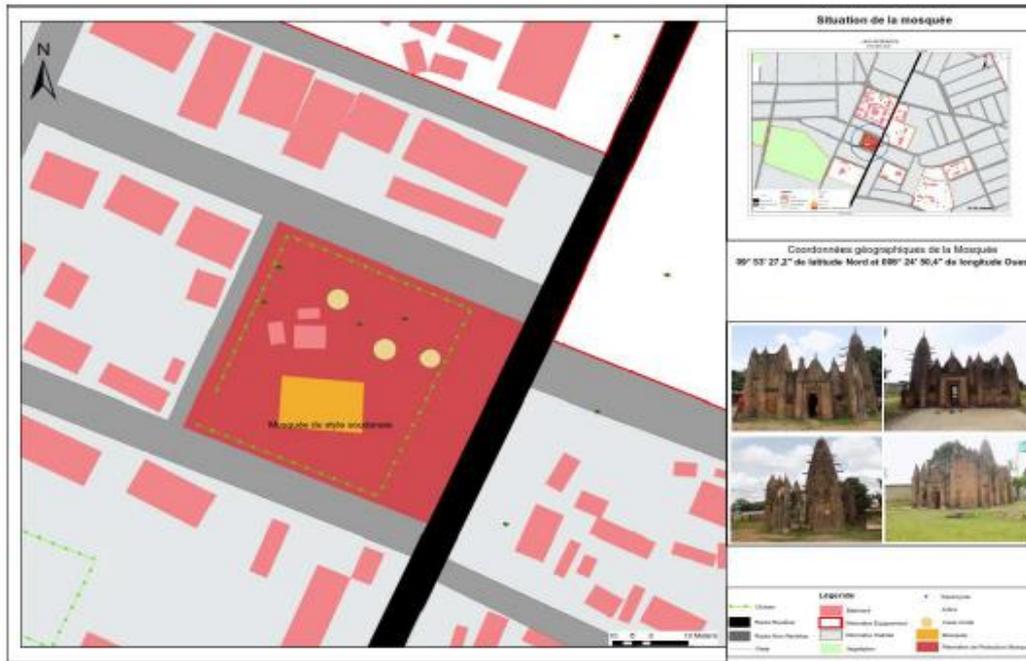


Source : Etude diagnostique, AUP, 2018

## Description

La mosquée de Kouto est localisée entre le 09°53'27,2'' de latitude Nord et 006°24'50,4'' de longitude Ouest.

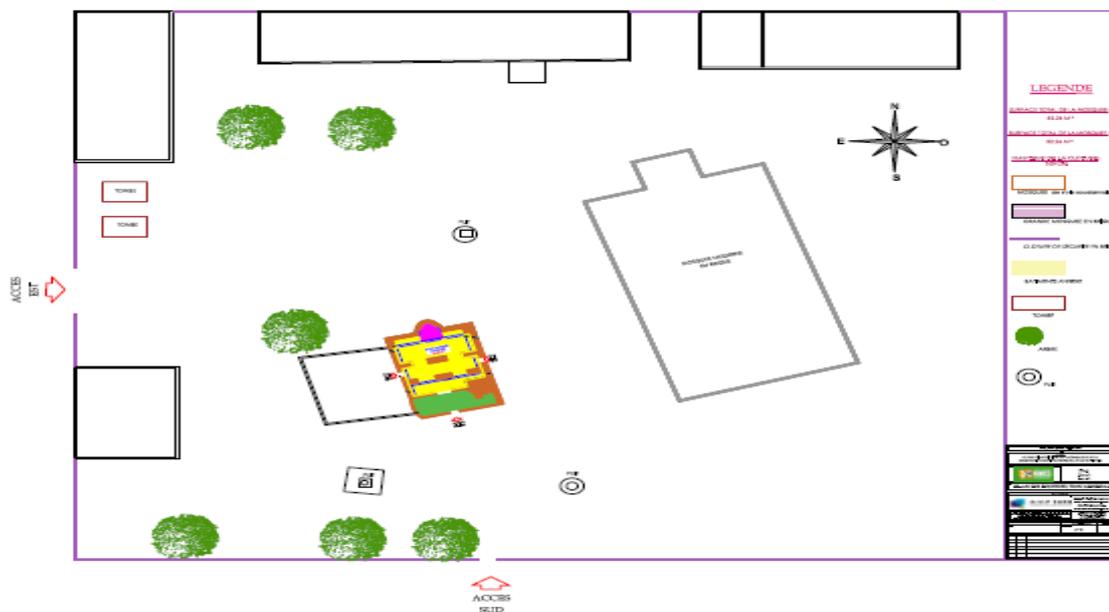
### Carte n°16: Géolocalisation de la mosquée de Kouto



Source : Etude diagnostique, AUP, 2018

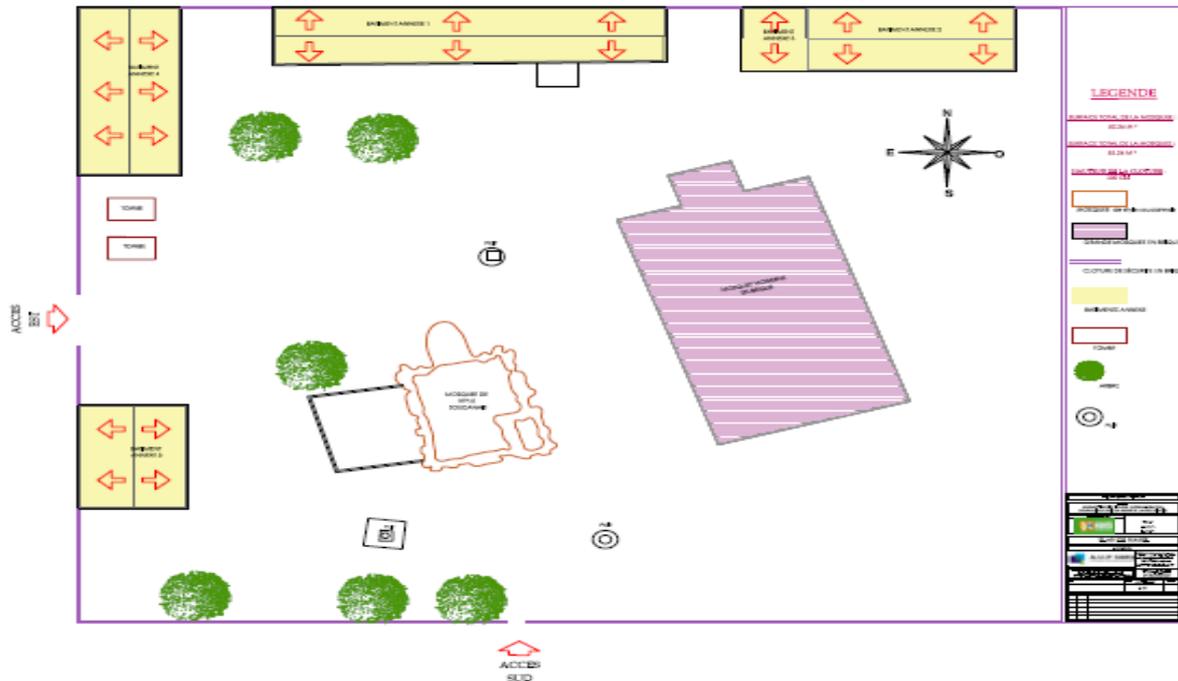
Cette mosquée est située sur un îlot de 2783,3 m<sup>2</sup> soit 0,2783 hectare dont elle occupe 35,151 m<sup>2</sup> soit 0,0035 hectare. Implantée sur un vaste terrain à l'entrée de la ville côté Ouest au quartier « *fofanala* », la mosquée est entourée d'une clôture en brique de ciment.

### Plan n°8 : Plan de distribution générale



Source : Etude diagnostique, AUP, 2018

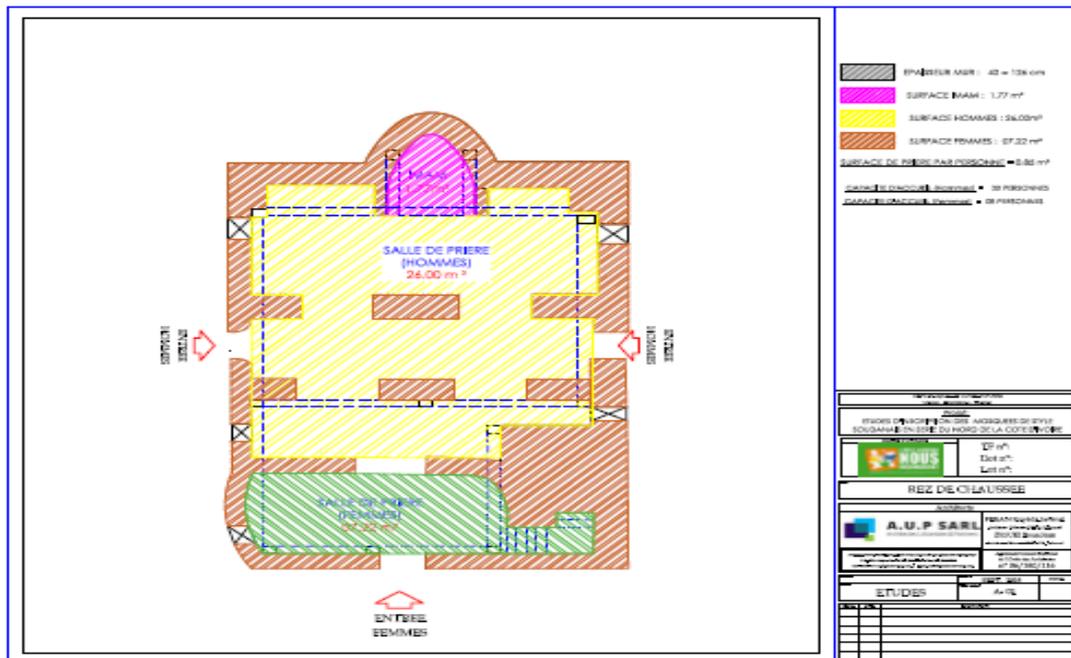
### Plan n°9 : Plan de masse



Source : Etude diagnostique, AUP, 2018

L'édifice est composé de trois parties essentielles orientées d'Est en Ouest. La première est l'emplacement de l'imam (*le mirhab*), la seconde est l'espace de prière des hommes et la troisième est l'espace de prière des femmes dans lequel se trouve l'escalier qui mène à la terrasse.

### Plan n°10 : Plan de distribution fonctionnelle

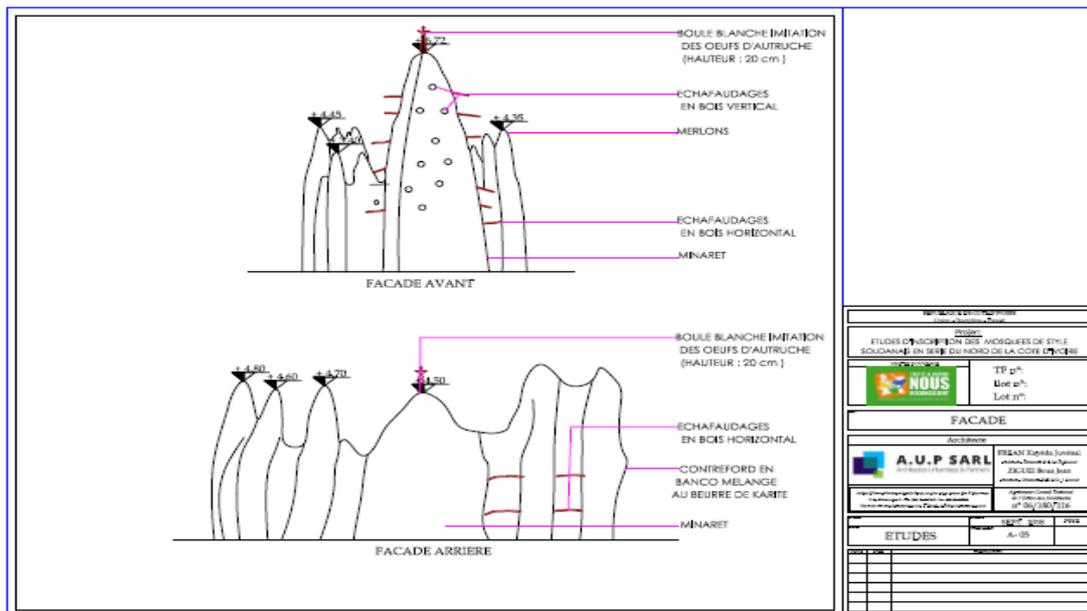


Source : Etude diagnostique, AUP, 2018

## Les façades

La façade Sud (façade arrière) a une porte centrale. Devant cette façade se trouve deux puits et trois jarres dont deux moyennes en poterie et une grande en ciment. La façade Nord (façade avant) est surmontée par un minaret central comportant des bois sur les parvis du mur et deux points d'évacuation des eaux de pluie de la terrasse.

Plan n° 11: Façades Sud et Nord



Source : Etude diagnostique, AUP, 2018

Photo n°20 : Façade nord



Photo n°21 : Façade sud

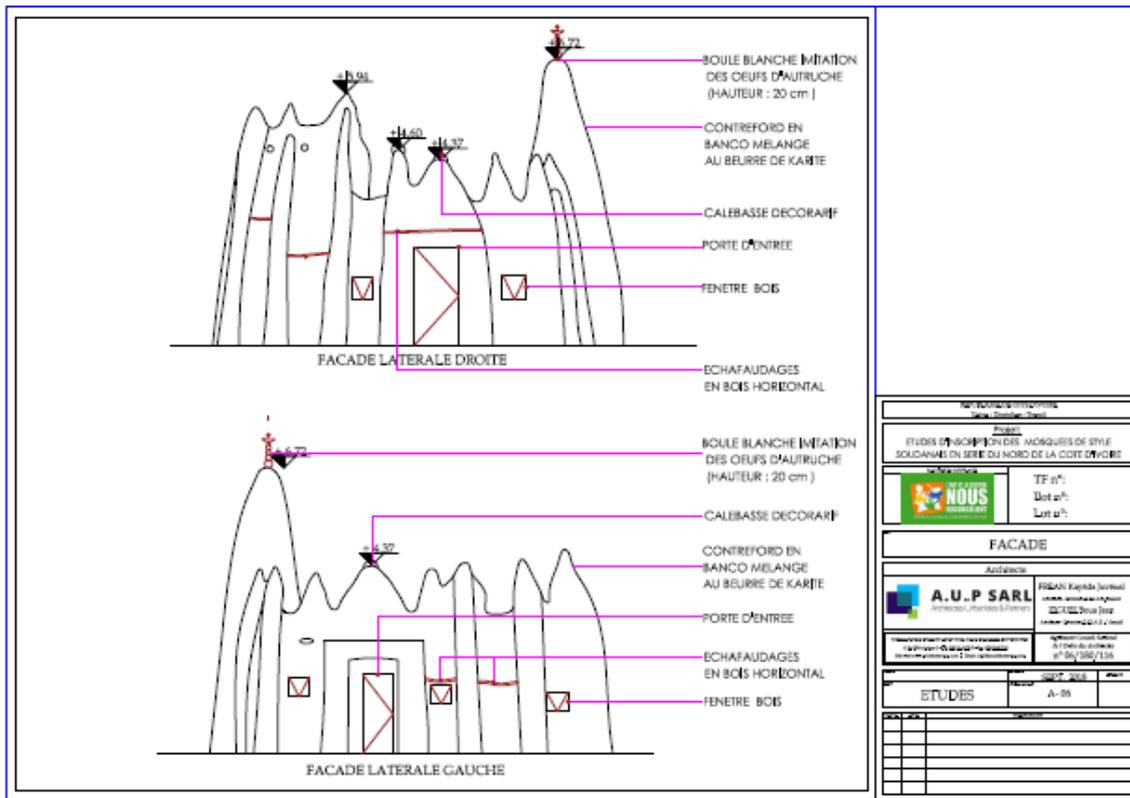


Source : Archives photographiques OIPC, 2018

La façade Est (façade latérale droite) a 1 porte centrale, 2 fenêtres se trouvant de part et d'autre de la porte. On y observe 2 grands merlons au-dessus de la porte centrale portant des poteries et 2 bancs traditionnels. Une ouverture assortie d'un tuyau se trouve à l'extrême gauche. La façade Ouest (Façade latérale gauche) a une porte centrale surmontée d'un merlon

coiffé d'une poterie et trois fenêtré dont l'une à l'extrême gauche au-dessus de laquelle se trouve une ouverture d'aération et deux à l'extrême.

Plan n° 12: Façades est et ouest

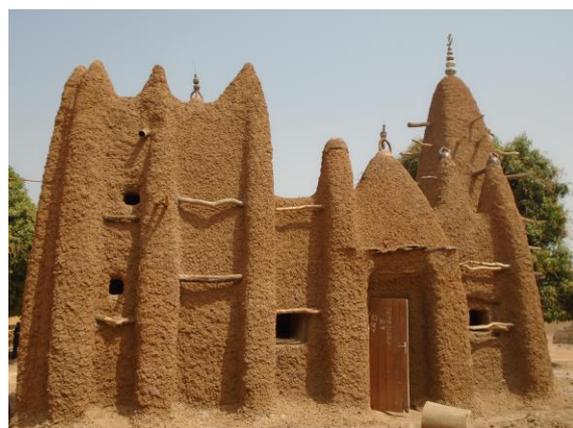


Source : Etude diagnostique, AUP, 2018

Photo n°22: Façade ouest



Photo n°23: Façade est

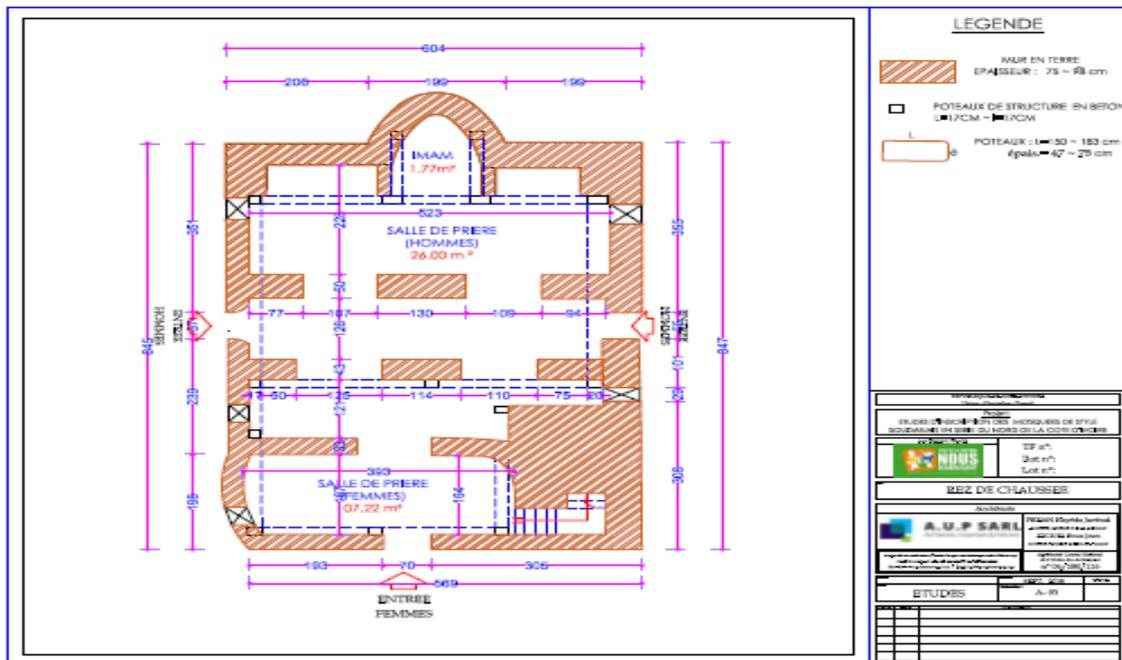


Source : Archives photographiques OIPC, 2018

Les quatre grands merlons centraux des façades, sont coiffés de poterie et surmontés d'œufs d'autruche. Seul le plus haut est surmonté de croissant lunaire. Les 18 petits merlons de la

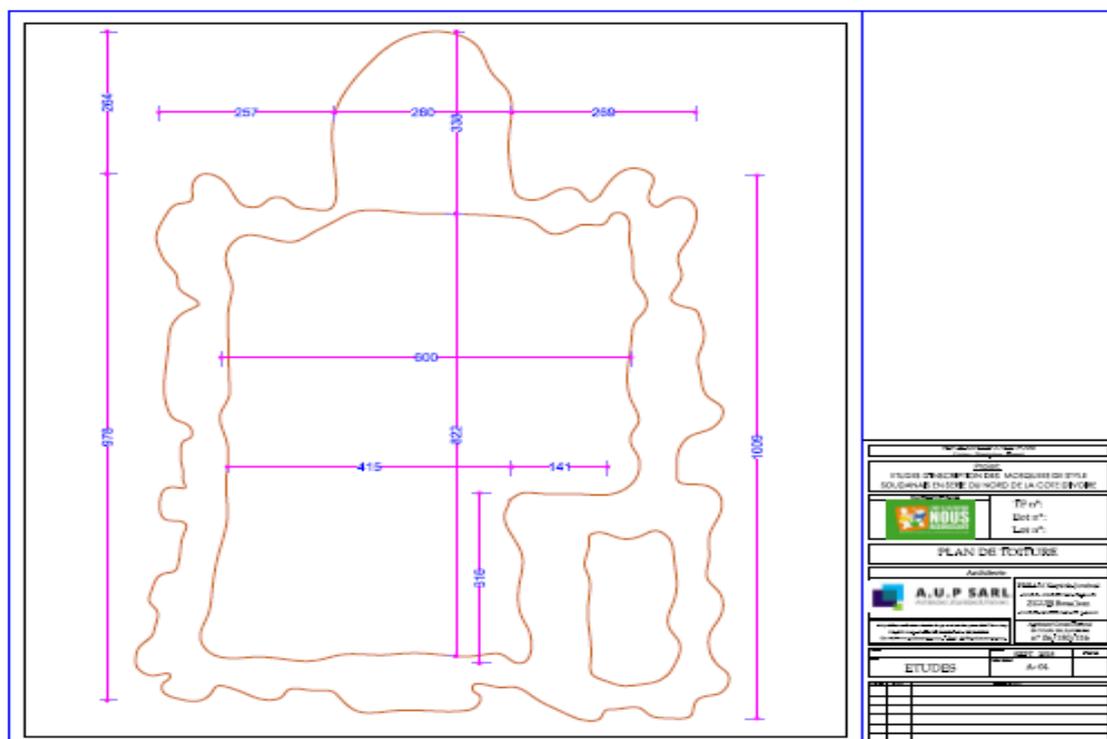
mosquée ne portent pas d'œufs d'autruche . La toiture en toit terrasse est constituée de perche de bois recouverte de banco et est constitué de deux terrasses de différents niveaux.

Plan n°13 : Plan du Rez de chaussée



Source : Etude diagnostique, AUP, 2018

Plan n°14 : Plan du toit-terrasse



Source : Etude diagnostique, AUP, 2018

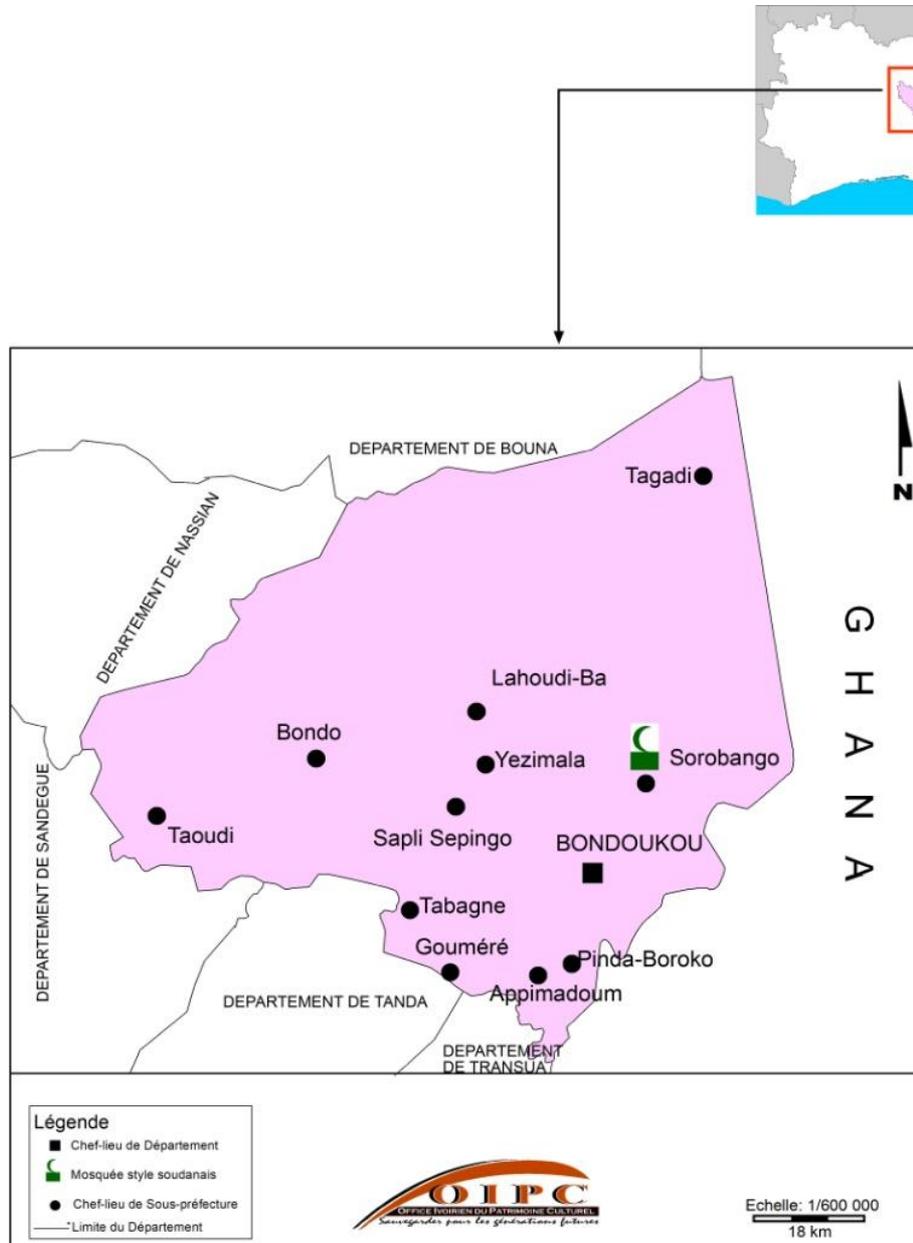
## **Matériaux utilisés**

Les principaux matériaux utilisés pour la construction de cette mosquée sont le banco obtenu à partir de mélange de la terre avec des végétaux, les bois de veine, Gbin et sommom. A l'image de la plupart des mosquées de cette série, la mosquée de Kouto se caractérise par des murs très épais qui varient selon les parties de l'édifice de 75 à 98 Cm. Il ressort de l'observation de l'édifice qu'il n'y a pas d'angle droit, qui constitue dans l'architecture moderne le principe d'équilibre de toute construction.

## - La mosquée de Sorobango

### Présentation de la localité

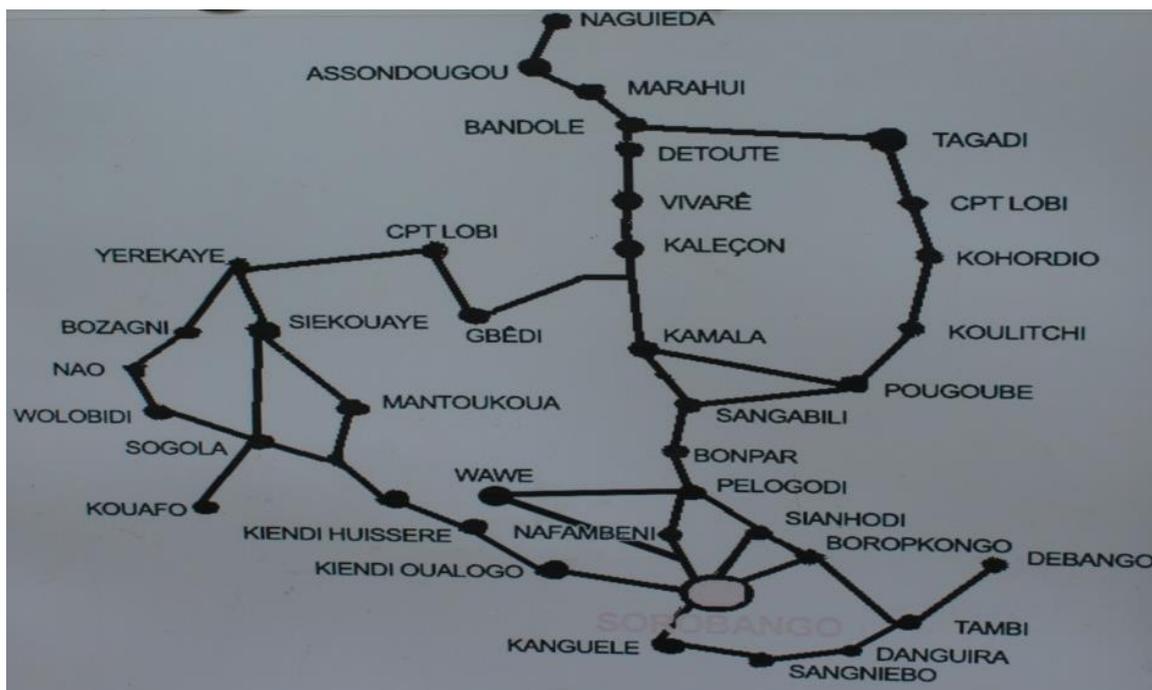
#### Carte n° 17 : Département de Bondoukou



Source : Archives OIPC,2019

Sorobango est une circonscription administrative située au nord-est de la Côte d'Ivoire. Elle appartient au département de Bondoukou chef-lieu de la région du Gontougo. Elle est distante de Bondoukou de 20,7 km et d'Abidjan de 422,3 km. La population de Sorobango est composée de Koulango, propriétaires terriens, d'Abron, de Nafana et de Lobi. Cette population a pour activités économiques les cultures de rente et vivrières. Elle cohabite avec les peuhls, éleveurs de bétails. L'islam y est la principale religion pratiquée.

Schéma n° 1: Les villages de la Sous-préfecture de Sorobango



Source : Archives OIPC

Photo n° 24: La mosquée de Sorobango



Source : Archives photographies OIPC, 2018

Photo n°25 : Vue de la mosquée dans son environnement



Source : Archives photographies OIPC, 2018

Carte n° 18: Géolocalisation de la mosquée de Sorobango



Source : Etudes diagnostiques, AUP, 2017

Plan n° 38: Plan d'occupation du sol

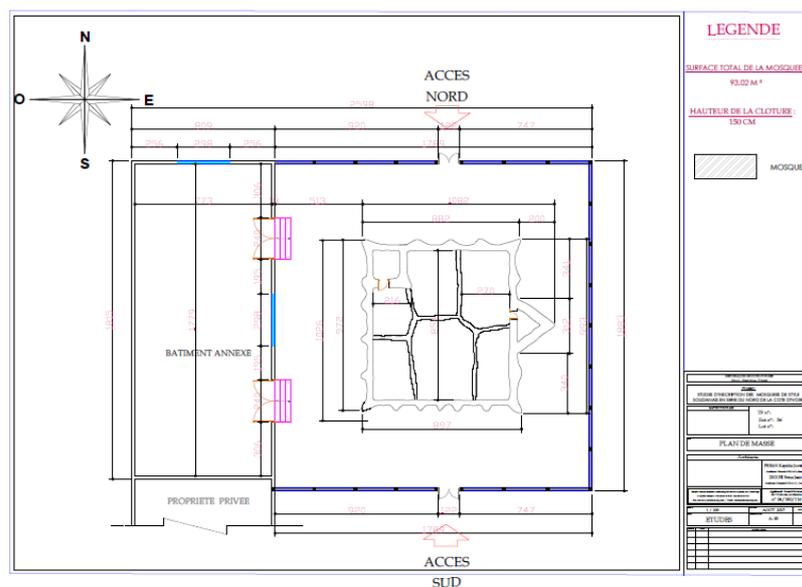


Source : Etude diagnostique, AUP, 2017

### Description

La mosquée a trois appellations : mosquée du XVIIème siècle, mosquée de Samory , mosquée Nour al islam. La mosquée est située au quartier « Tinansogobeni<sup>3</sup>» sur un îlot de 1 844,3 m<sup>2</sup> de superficie soit 0,1844 hectares dont elle occupe 100, 41 m<sup>2</sup> ou 0,0100 hectare. Elle se présente sous une forme rectangulaire, cependant les mesures diffèrent d'une façade à une autre.

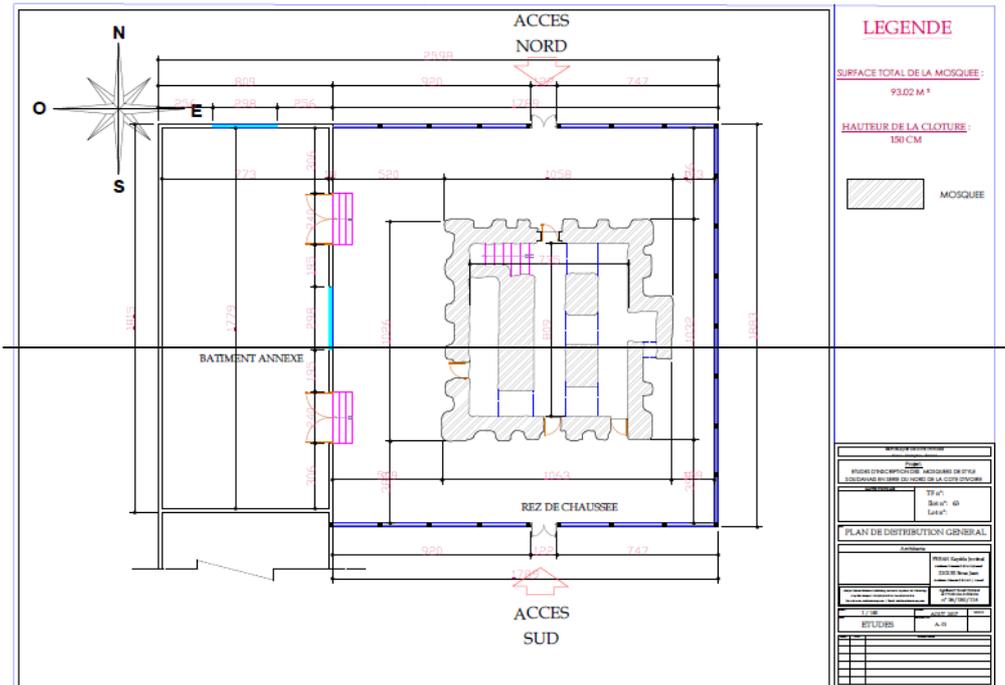
Plan n°15 : Plan de masse



Source : Etude diagnostique, AUP, 2017

<sup>3</sup>A côté du fromager en langue locale

## Plan n°16 : distribution générale



Source : Etude diagnostique, AUP, 2017

### Les façades

La façade Est a une hauteur de 9,93 m, la façade Ouest une hauteur de 9,72 m et les façades Nord et Sud ont respectivement une hauteur de de 8,82 m et 8,97 m.

La façade Sud comprend sept (07) contreforts, six (06) merlons et deux portes. L'une des portes est au centre et l'autre à l'extrême droite. Cette façade a deux (02) ouvertures d'évacuation des eaux de pluie. La façade Nord comprend six (06) contreforts, cinq (05) merlons et une (01) porte. Elle dispose également de deux (02) ouvertures d'évacuation des eaux de pluie et deux (02) ouvertures d'éclairage et d'aération de l'intérieur.

Photo n°26 : Façade Nord

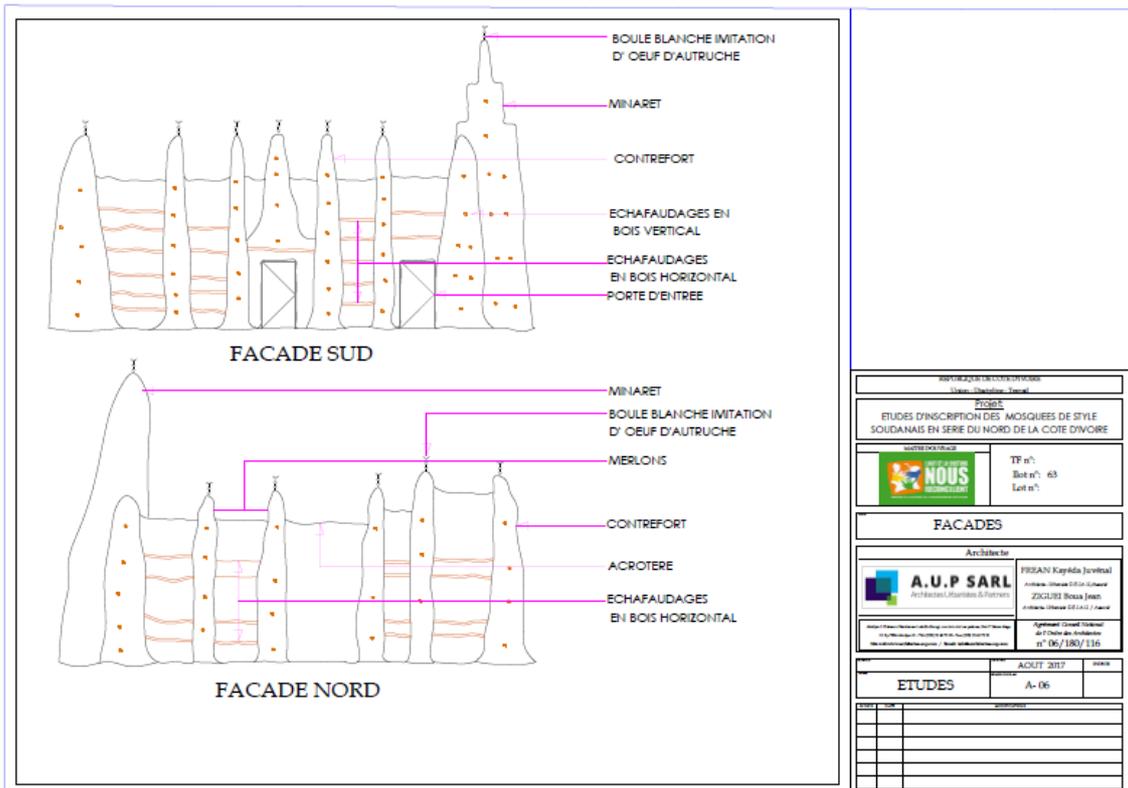


Photo n° 27: Façade Sud



Source : Archives photographiques OIPC, 2018

## Plan n°17 : Façades Sud et Nord



Source : Etude diagnostique, AUP, 2017

La façade Est a une longueur de 10,32 m avec un minaret central de 16,18 m de hauteur. Tout comme à la grande mosquée de kong, l'on observe une ouverture dans le minaret central appelé « khalwa » qui sert de lieu de retraite spirituelle à l'imam. Cette façade comprend également quatre (04) contreforts surmontés de merlons décorés par des boules blanches qui sont des imitations d'œufs d'autruche. On y observe des lignes de traverses en bois entre les contreforts servant d'échafaudage lors les travaux de conservation. La façade Ouest comprend 6 contreforts surmontés de merlons décorés par des boules blanche qui sont des imitations des œufs. Entre les contreforts, on denombre egalement des lignes de traverses de bois servant d'échafaudage lors des travaux de conservation. Cette façade a trois (03) ouvertures d'évacuation des eaux de pluie et une (1) porte en bois.

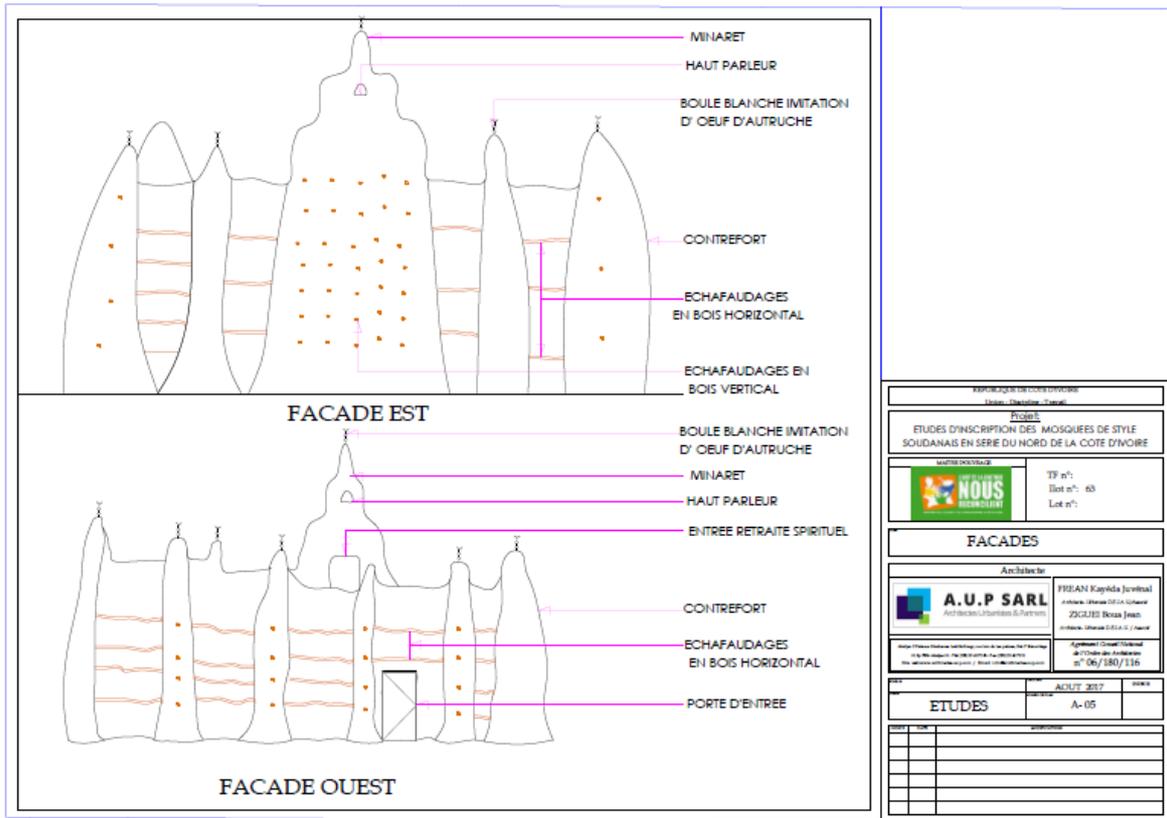
Photo n° 28: Façade Est

Photo n° 29: Façade Ouest



Source : Archives photographiques OIPC, 2018

## Plan n°18 : Façades Est et Ouest



Source : Etude diagnostique, AUP, 2017

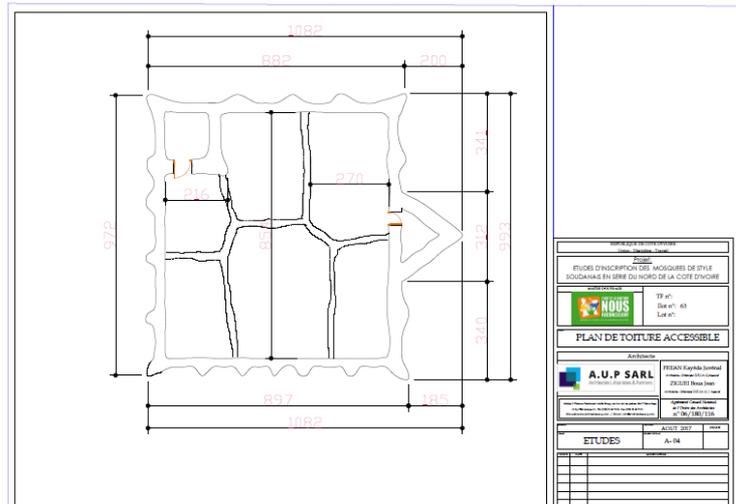
## Le toit-terrasse

Photo n°30 : Vue aérienne du toit-terrasse



Source : Archives photographies OIPC, 2018

Plan n°19: toit-terrasse



Source : Etude diagnostique, AUP, 2017

## Intérieur de la mosquée

L'environnement immédiat de la mosquée est marqué par une clôture dont le côté Ouest est l'entrée du foyer des jeunes. L'angle Sud-Est de la mosquée présente un grand espace nu ; du côté Nord-Sud, il y a des habitations. Sur la clôture de la mosquée du côté Nord, une niche sert de lieu d'ablution.

L'intérieur de la mosquée est constituée de trois (03) rangées et de deux (02) colonnes centrales. Les hommes occupent les deux (02) premières rangées qui font face au mirhab avec une superficie de 15,91m<sup>2</sup>. L'espace des femmes a une superficie de 10,81m<sup>2</sup>.

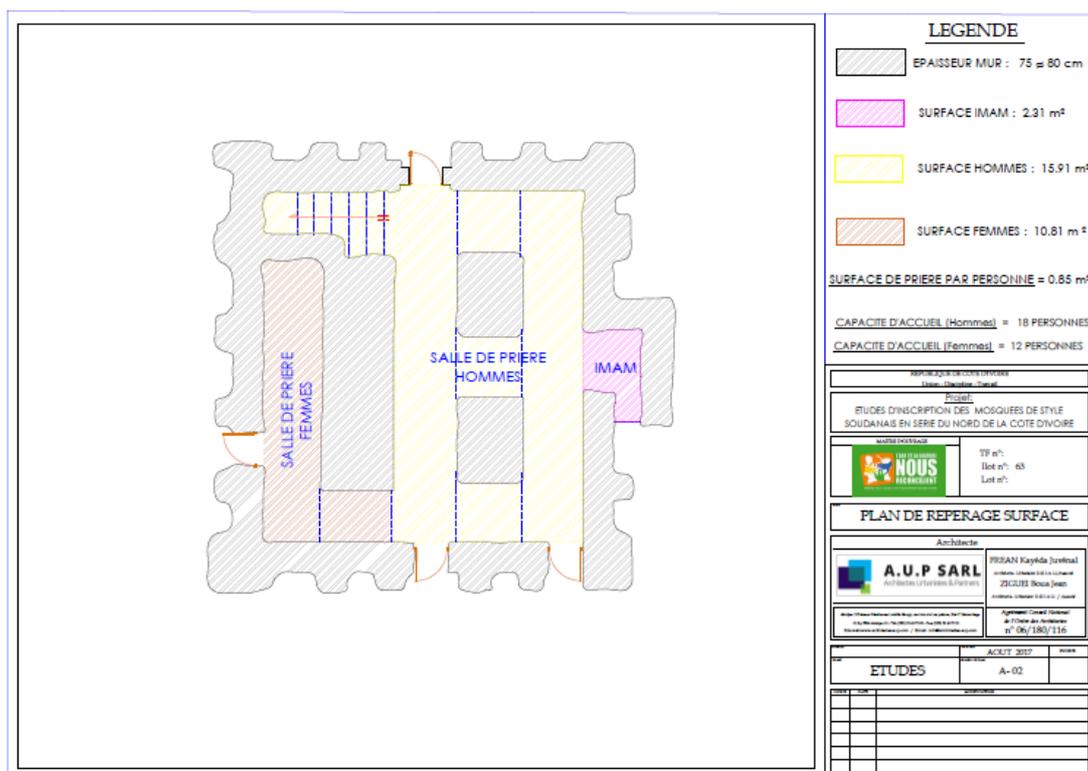
Photo n° 31: Salle de prières des hommes

Photo n° 32: Salle de prières des femmes



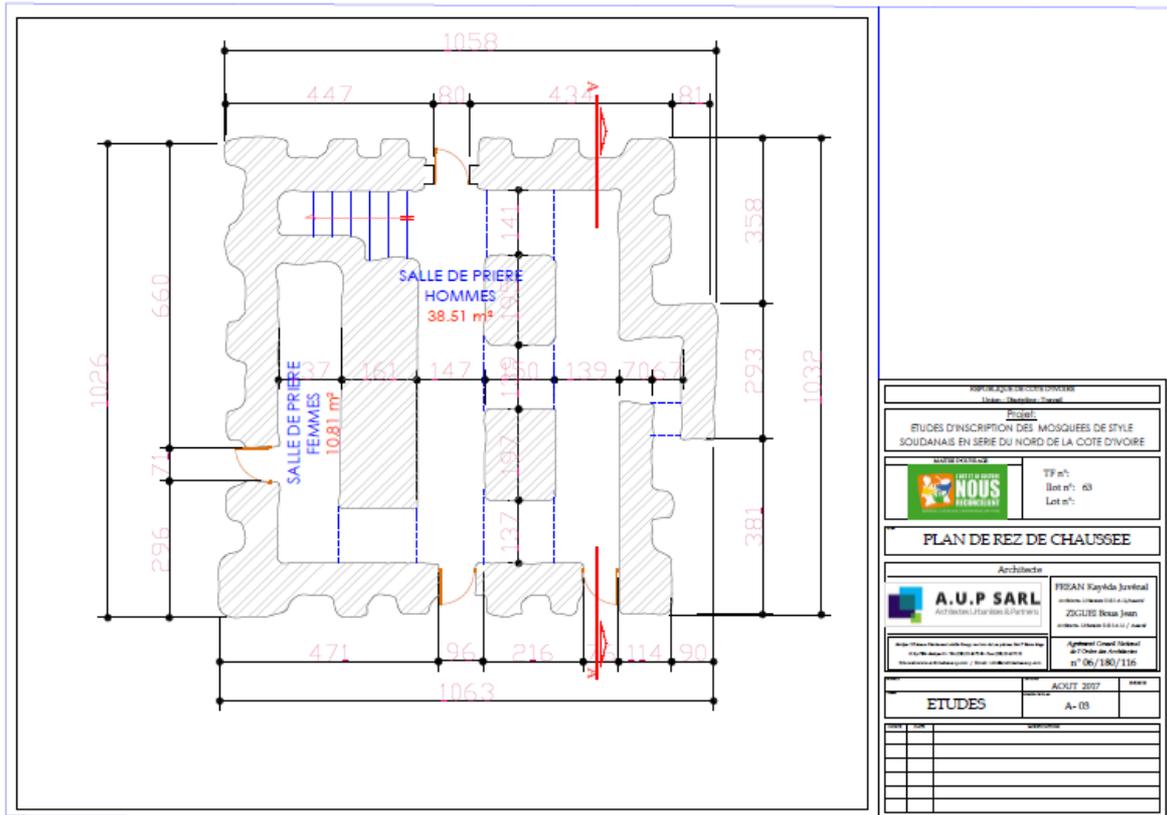
Source : Archives photographiques OIPC, 2018

Plan n°20 : repérage surface



Source : Etude diagnostique, AUP, 2017

Plan n° 21: Rez de chaussée



Source : Etude diagnostique, AUP, 2017  
 Le mirhab a une superficie de 2,31 m<sup>2</sup>.

Photo n° 33: le mihrab



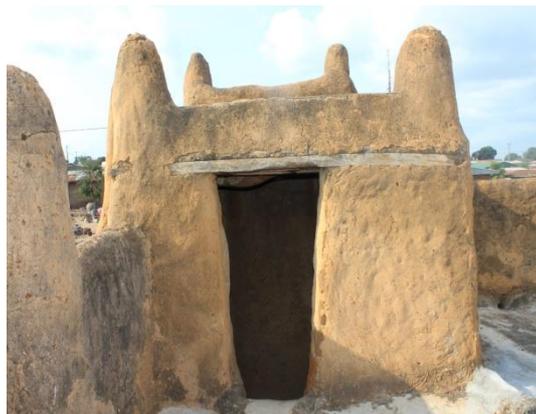
Source : Archives photographiques OIPC, 2018

Un escalier à l'intérieur de l'édifice permet l'accès à la terrasse.

Photo n° 34: Escalier d'accès au toit terrasse



Photo n° 35: sortie de l'escalier sur le toit-terrasse



Source : Archives photographies OIPC, 2018

Le plafond est constitué de trois (03) éléments : les poutres, le chainage et les nervures. Les poutres sont posées sur les piliers en bloc de terre. Après ces poutres, il y'a un chainage sur lequel sont disposées les nervures. Ce dispositif soutient le toit-terrasse.

Photo n°36 : Plafond fait de bois à l'intérieur de la mosquée

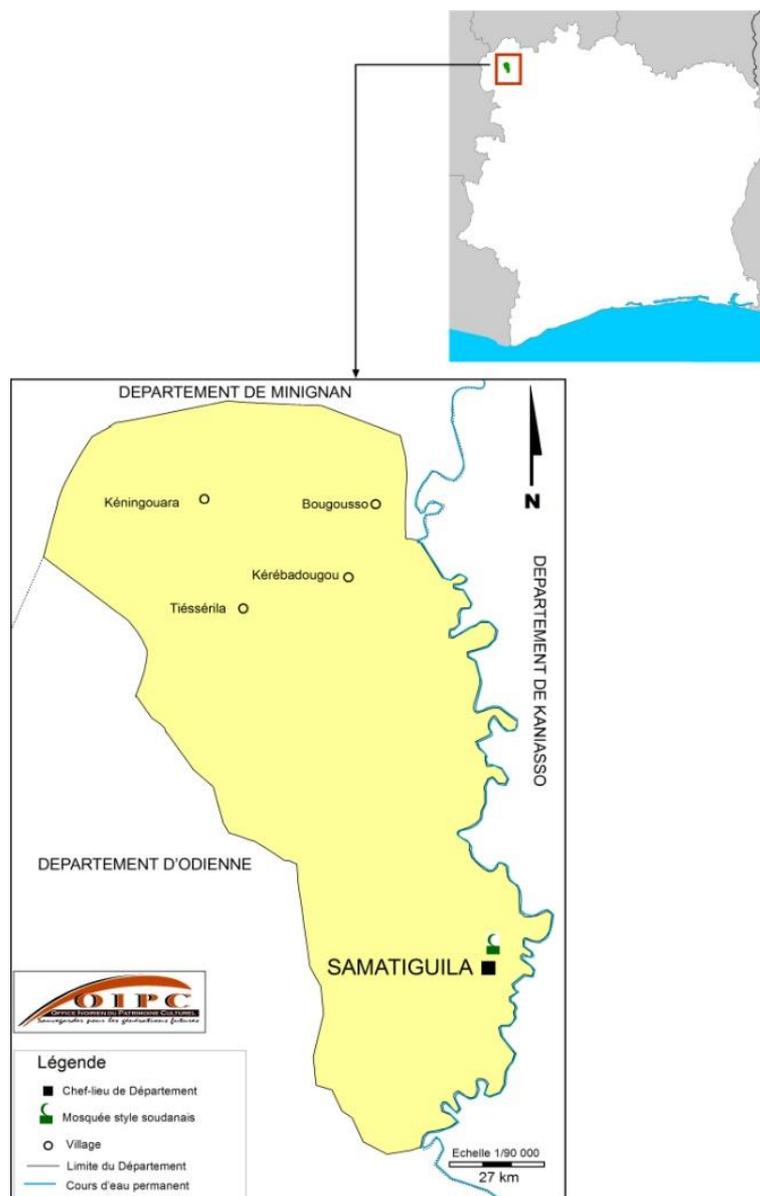


Source : Archives photographies OIPC, 2018

## - La mosquée de Samatiguila

### Présentation de la localité

#### Carte n°18 : Departement de Samatiguila



Source : OIPC, 2019

La ville de Samatiguila, chef-lieu du département du même nom, est située au nord-ouest de la Côte d'Ivoire, dans la région du Kabadougou, à 907 km d'Abidjan. Elle est à 40 km d'Odienné sur la voie internationale A7 menant jusqu'à la frontière du Mali.

La population de Samatiguila est marquée par la prédominance des autochtones malinkés. Néanmoins, cette population se diversifie en raison de la situation de la localité en zone frontalière et de son urbanisation. Et aujourd'hui, Samatiguila compte de plus en plus

d'allochtones originaires d'autres régions du pays et d'allogènes venus des pays de la sous-région ouest-africaine. La population estimée à environ 10 000 âmes est fortement islamisée.

Les principales activités économiques pratiquées à Samatiguila sont l'agriculture, l'élevage et le commerce.

Plan n°30: Voies d'accès à la mosquée de Samatiguila



Source : Etudes architecturales AUP, 2017

## Description

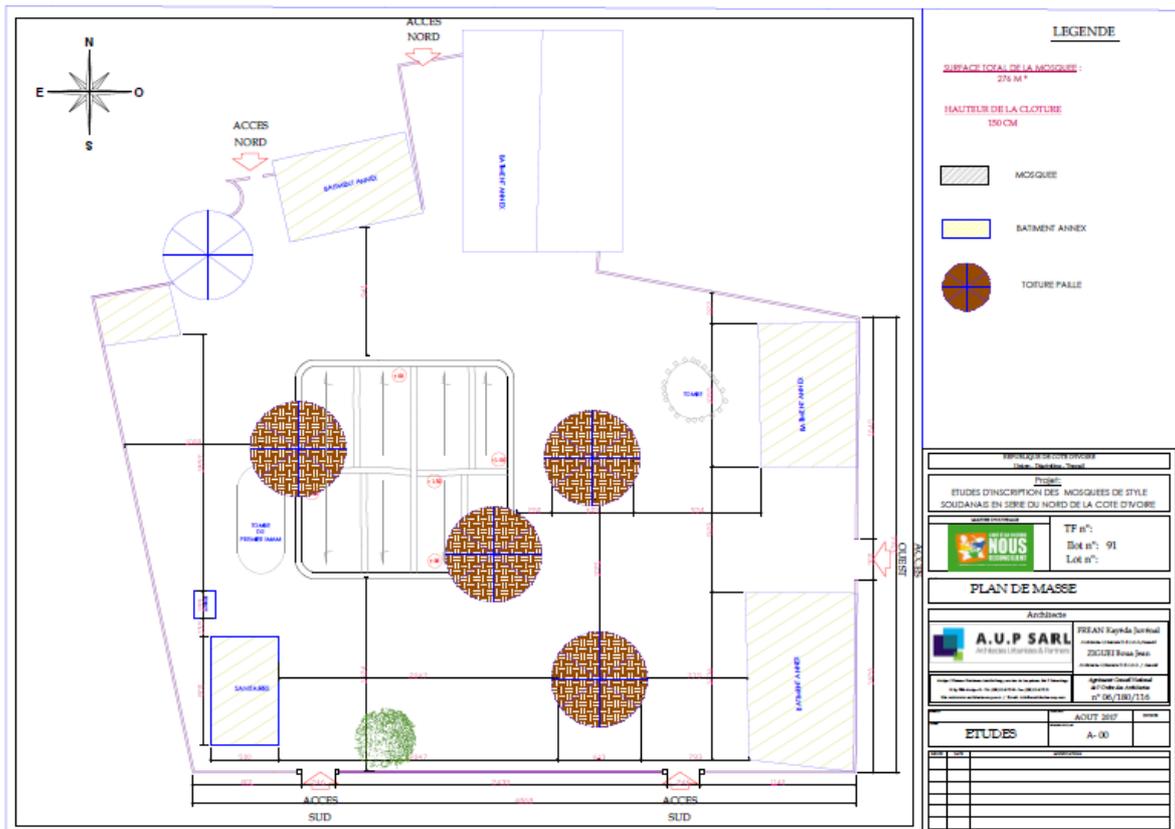
La mosquée de Samatiguila est située sur un îlot de 1526,4 m<sup>2</sup> soit 0,1526 hectare dont elle occupe 410,68 m<sup>2</sup> soit 0,0411 hectare. L'édifice en forme rectangulaire surmonté de deux (2) formes coniques recouvertes de pailles dont la plus grande est un minaret, et deux contreforts dont l'un à l'extrémité gauche et l'autre à l'extrémité droite. L'ouvrage est entouré de plusieurs merlons. Chacune des parties de la terrasse est attribuée à une famille qui en assure l'entretien.

Photo n°37 : Vue aérienne de la mosquée de Samatiguila



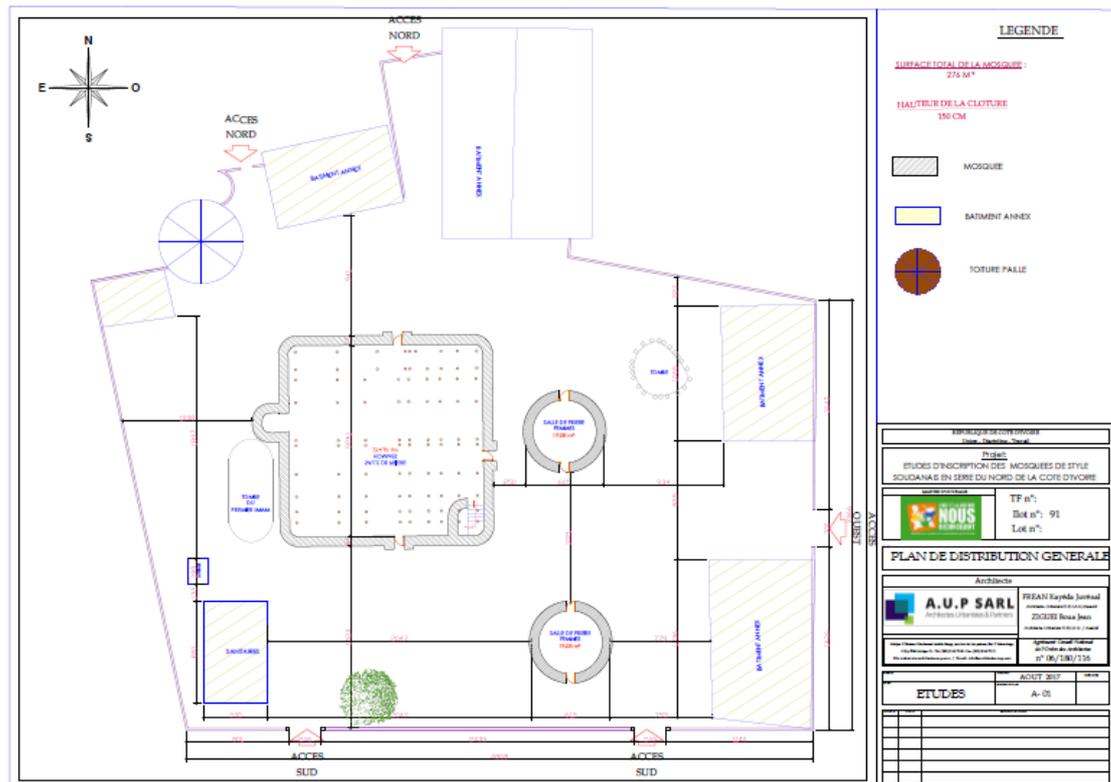
Source : Etudes architecturales AUP, 2017

Plan n°22 : Plan de masse



Source : Etudes architecturales AUP, 2017

## Plan n°23 : distribution générale



Source : Etudes architecturales AUP, 2017

### Les façades

La façade Nord a une (1) porte centrale en bois, deux (2) contreforts et dix-neuf (19) merlons. L'espace en face de la façade a un hangar juste à l'entrée de la mosquée et deux grands bâtiments en dur servant à la fois de salle de reunion et de prières.

La façade Ouest a, à son extrémité droite, un minaret de forme cylindrique, coiffé d'une toiture en paille. Cette façade a une porte centrale, 4 points d'évacuation des eaux de pluie de la terrasse, 4 ouvertures d'éclairage et d'aération de la mosquée et vingt (20) merlons. A l'arrière de cette façade, dans la cours, se trouvent deux cases ronde en toiture de paille servant se salle de prières des femmes et deux autres bâtiments en dur.

Photo n° 38: Façade Nord



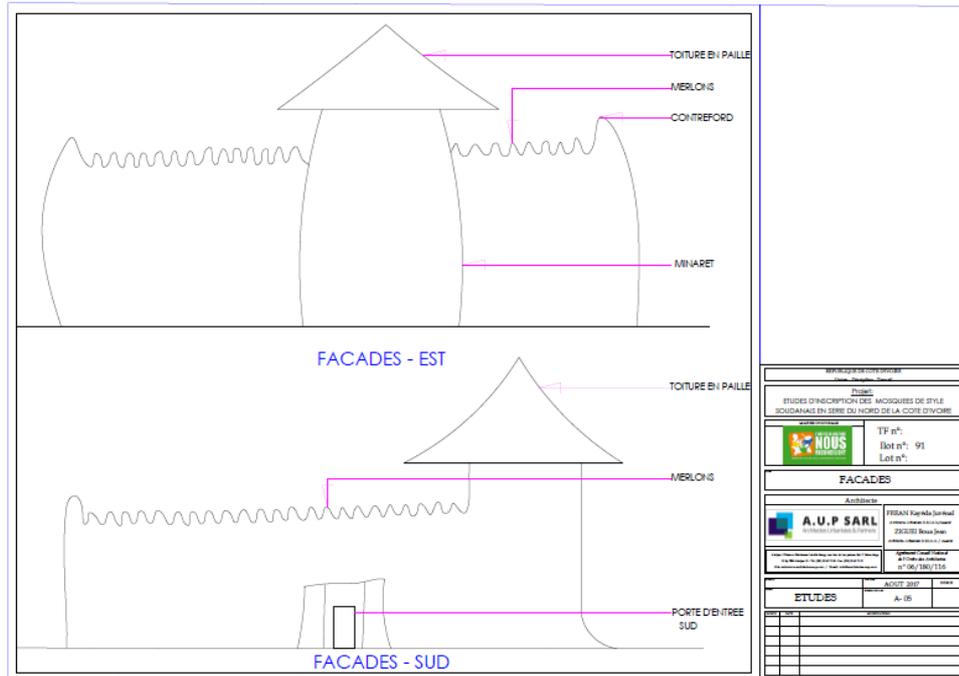
Photo n°39 : Façade Ouest



Source : Archives photographies, 2017



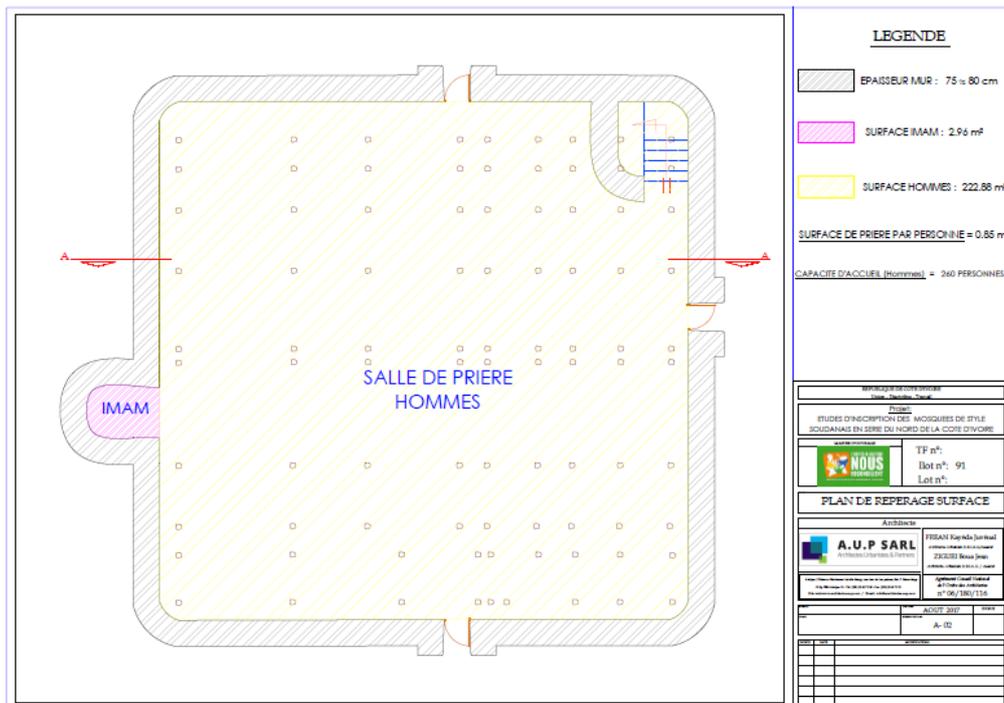
### Plan n°25 : façades Est et Sud



Source : Etudes architecturales AUP, 2017

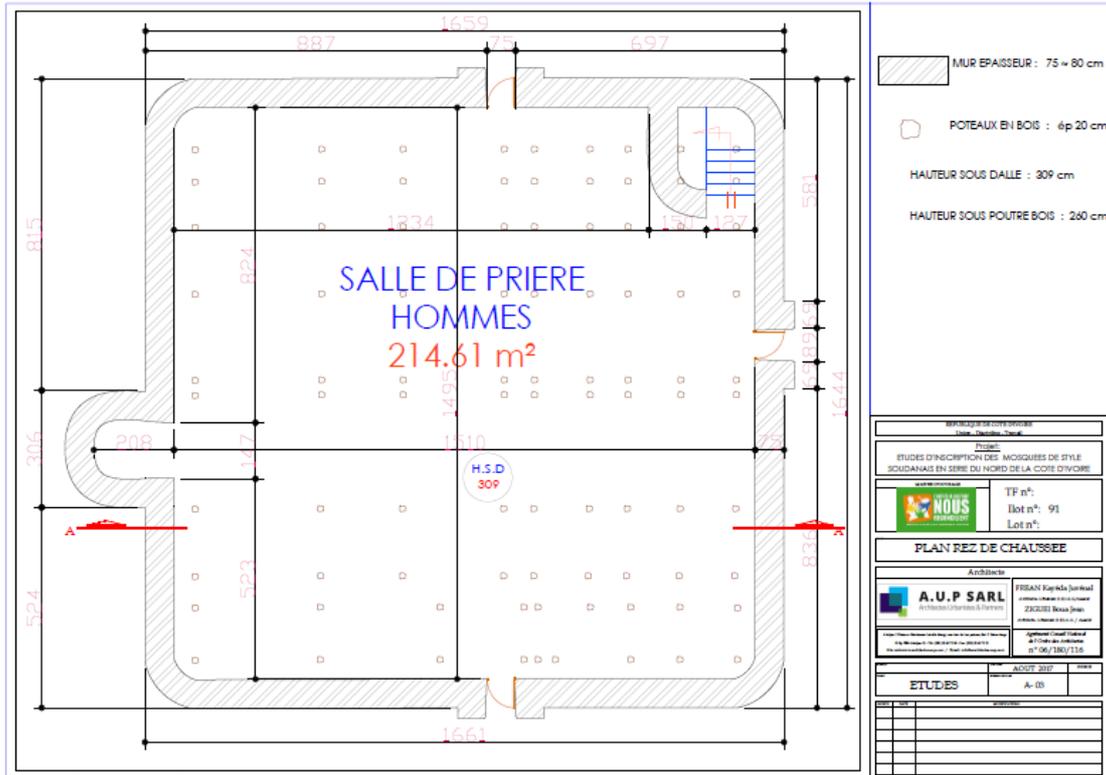
La mosquée a une capacité de 200 à 300 places. L'intérieur de la mosquée est constituée de 4 parties tout comme la terrasse.

### Plan n°26 : Repérage surface



Source : Etudes architecturales AUP, 2017

## Plan n° 27 : Rez de chaussée



Source : Etudes architecturales AUP, 2017

### Toit-terrasse et les piliers

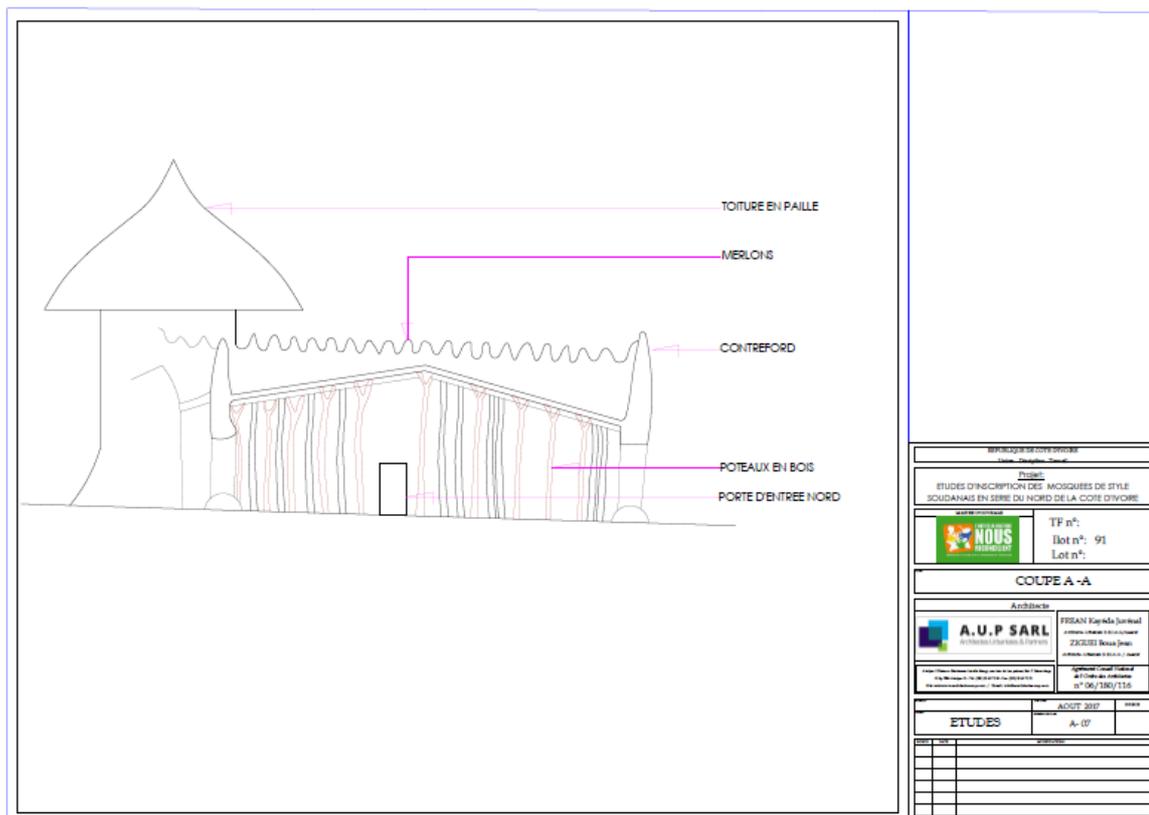
A l'opposé des autres mosquées, le toit terrasse est exclusivement soutenu par des piliers de bois au nombre de 90. Ces derniers sont alignés pour certains et disposés pèle mèle pour les autres. On accède au toit terrasse de l'intérieur par un escalier en terre. Contrairement aux autres mosquées, la mosquée de Samatiguila n'a pas de piliers en blocs de terre.

Photo n°42 : Les piliers de bois à l'intérieur de la mosquée de Samatiguila



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

**Plan n° 28: Coupe A-A**



Source : Etudes architecturales AUP, 2017

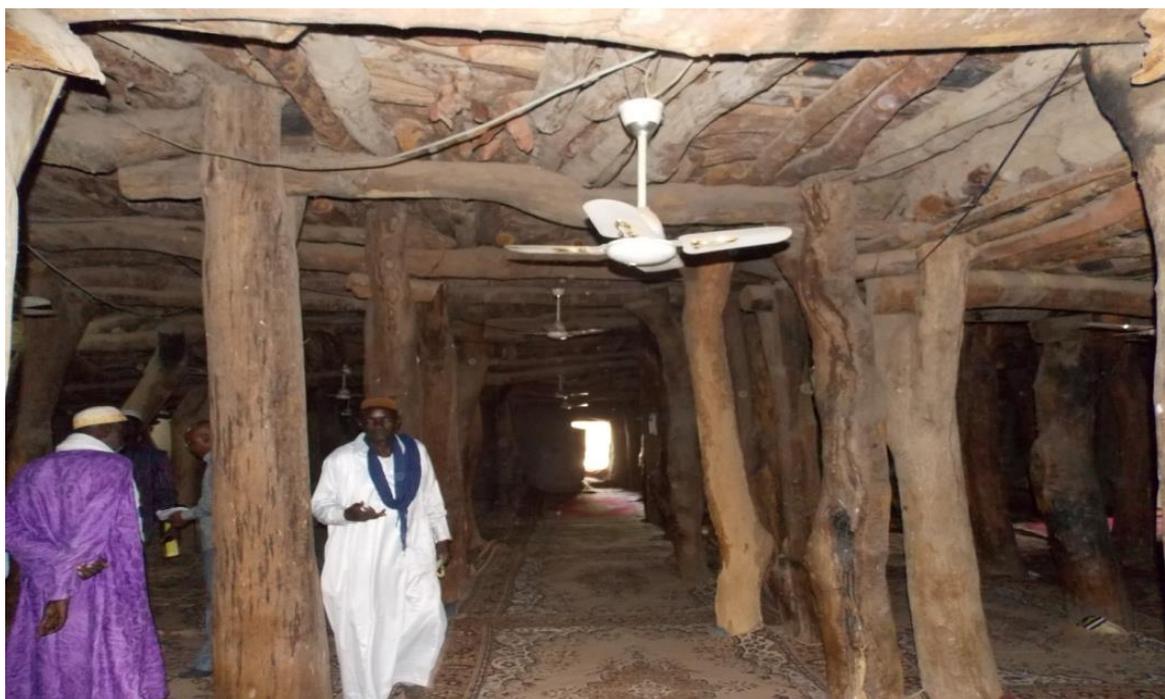
**Photo n°43 : vue aérienne du toit-terrace de la mosquée de Samatiguila**



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

**Intérieur de la mosquée**

**Photo n°44 : la salle de prière de la mosquée de Samatiguila**



**Source : Archives photographiques OIPC, 2017**

**Photo n° 45: Mihrab**



**Photo n° 46 : un canari à eau**



**Source : Archives photographiques OIPC, 2017**

**Photo n°47 : Termitière noire à chapeau**

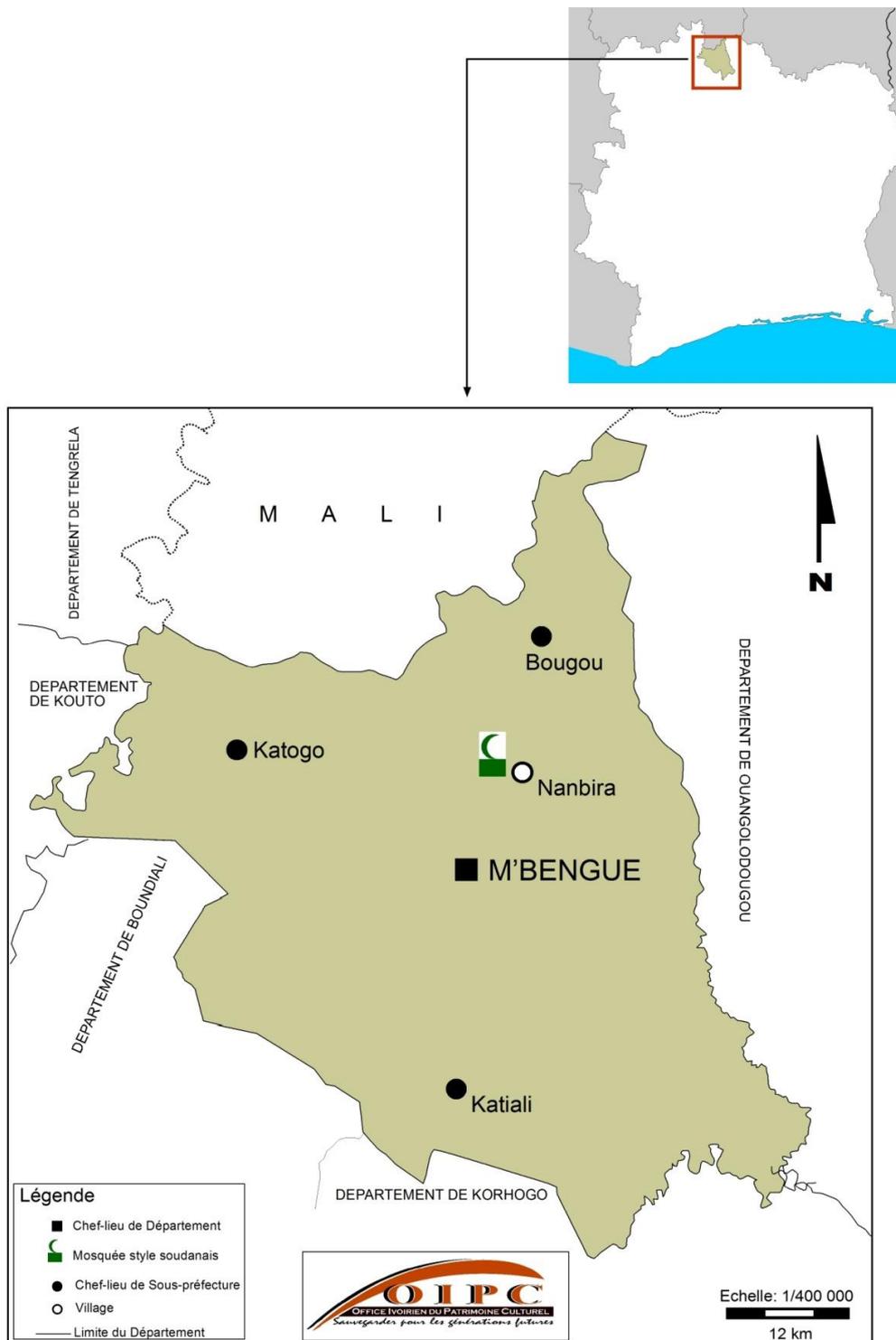


**Source : Archives photographiques OIPC, 2017**

Le banco utilisé pour la construction de la mosquée est un mélange de la terre des termitières en forme de chapeau appelée en langue malinké « tongonon », de la poudre obtenue à partir des fruits du « flêflê » pilés et l'eau. Les trois matériaux cités sont mélangés, malaxés pour obtenir une pâte tendre. Des briques d'adobe sont confectionnées avec cette pâte pour monter les murs de l'édifice dans la technique de la bauge.

- La mosquée de Nambira  
Présentation de la localité

Carte n°19: Département de M'Bengué



Source : OIPC, 2019

La ville de M'bengué est située au nord de la Côte d'Ivoire, dans la région du Poro dont Korhogo est le chef-lieu. Elle est à environ 760km d'Abidjan et 75km de Korhogo. C'est une localité peuplée majoritairement de senoufo et de malinké. L'agriculture occupe une place prépondérante à M'bengué. L'animisme et l'islam sont les principales pratiques religieuses de la localité.

Le village de Nambira se localise au Nord de la Côte d'Ivoire, dans le département de M'bengué dont il est distant de 14km. Il est à 89km de Korhogo le chef-lieu de région du Poro et à 774km d'Abidjan. C'est un village peuplé majoritairement de malinké. La population étrangère est constituée de ressortissants maliens.

Les activités économiques à Nambira se résument à l'agriculture (cultures de rentes, cultures vivrières et maraîchères) et à l'élevage. L'islam est la seule religion pratiquée à Nambira.

## Urbanisme

Plan n°29 : Voies d'accès à la mosquée de Nambira



Source: Etude diagnostique, AUP, 2017

### Carte n° 20: Etat des lieux de Nambira



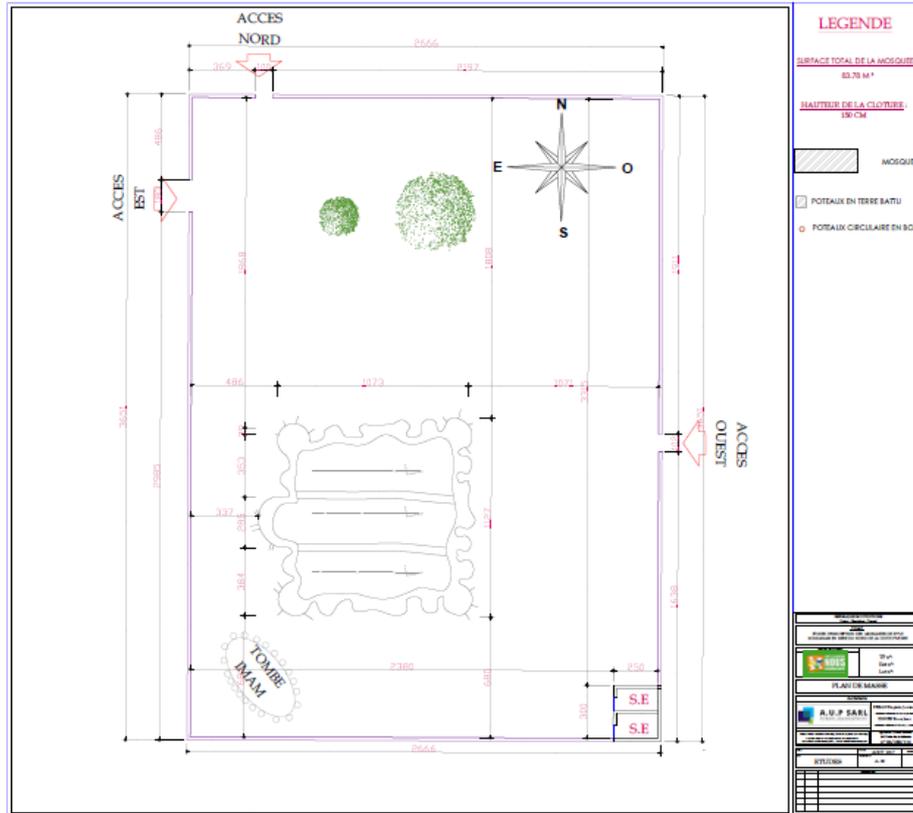
Source: Etude diagnostique, AUP, 2017

### Photo n° 48: Vue aérienne de la mosquée de Nambira et de son environnement



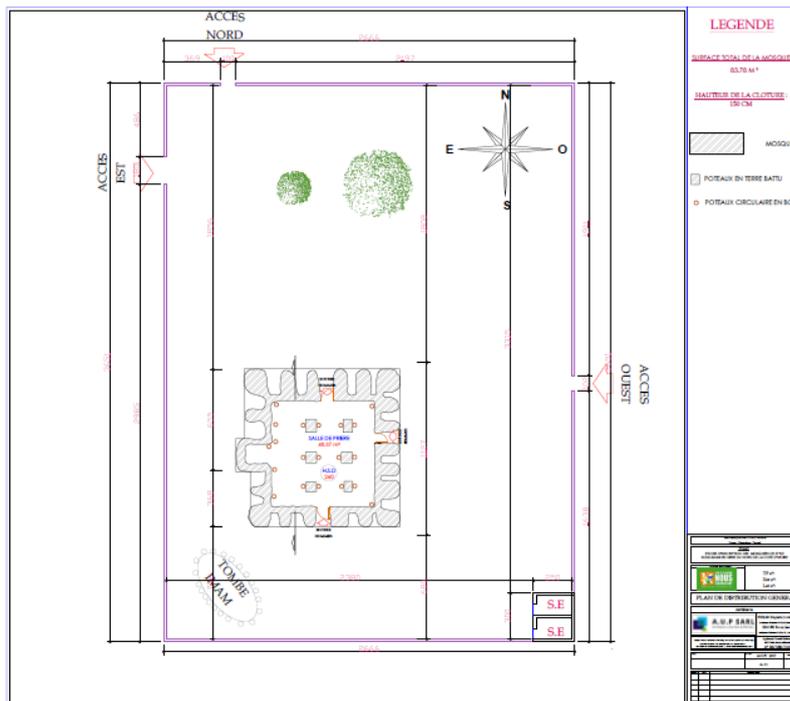
Source: Archives photographiques OIPC, 2017

## Plan n°30 : plan de masse



Source: Archives photographiques OIPC, 2017

## Plan n°31 : Distribution générale



Source: Etude diagnostique AUP, 2017

### **Description**

La mosquée a été construite par de Bema Sékou Traoré qui fut le premier imam. Sa tombe se trouve dans le périmètre de la mosquée. La date de construction se situe à la période de règne du premier imam qui a duré 130 ans. Cette tombe est devenue un lieu de pèlerinage. Les gens y vont prier les pieds nus pour demander des bénédictions. Elle est construite sur un terrain qui se trouve aujourd'hui entre l'ancien village et l'actuel.

**Photo n° 49: les fidèles autour de la tombe du fondateur de la mosquée pour des bénédictions**



Source: Archives photographiques OIPC, 2017

### **Extérieur de la mosquée**

**Photo n°50 : La mosquée de Nambira avec une clôture en 2017**



Source: Archives photographiques OIPC, 2017

**Photo n°51: La mosquée de Nambira sans clôture en 2015**



**Source: Archives photographiques OIPC, 2017**

### **Les façades de la mosquée de Nambira**

La façade Nord a une (1) porte, une (1) fenêtre à l'extrême droite, six (6) contreforts et cinq(5) merlons; ceux situés aux extrémités ont des bois qui y sont incrustés. La façade Sud a une (1) porte, une (1) fenêtre à l'extrême gauche, six (6) contreforts et cinq(5) merlons; ceux situés aux extrémités ont des bois qui y sont incrustés.

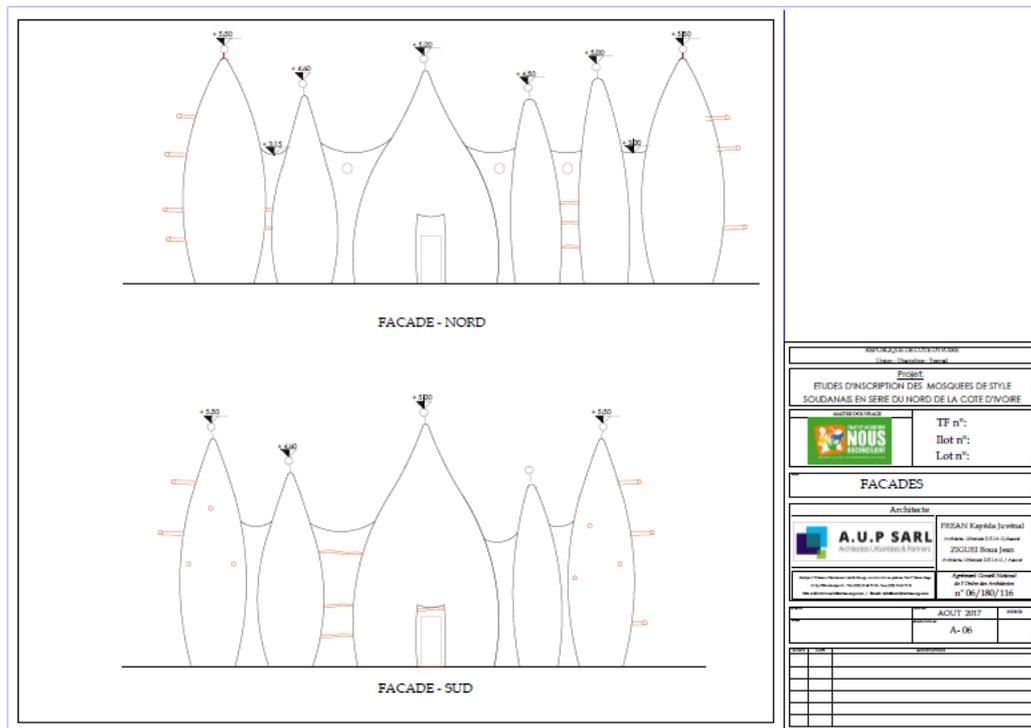
**Photo n°52 : Vue de la façade Nord**

**Photo n°53 : Vue de la façade Sud**



**Source: Archives photographiques OIPC, 2018**

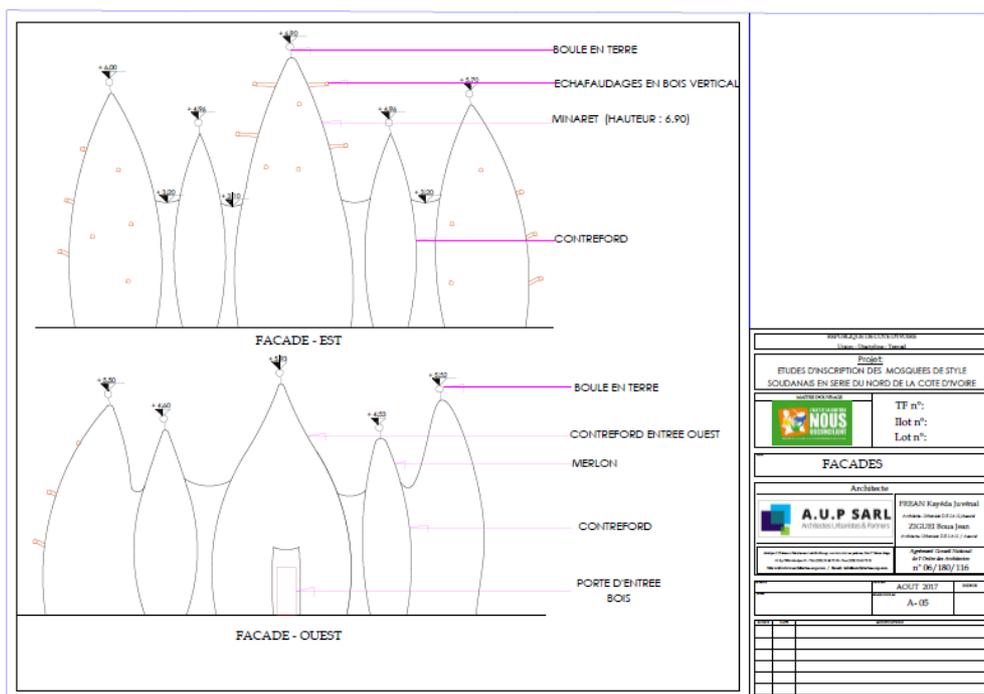
## Plan n°32 : les façades Nord et Sud de la mosquée de Nambira



Source: Etude diagnostique AUP, 2017

La façade Est comprend un minaret (1) avec une (1) ouverture centrale servant d'éclairage et d'aération et quatre (4) contreforts. Les parois des murs du minaret comportent des bois. La façade Ouest a trois (3) points d'évacuation des eaux du toit-terrasse. Les contreforts sont très volumineux, et s'élèvent nettement au-dessus de l'acrotère du toit-terrasse. On dénombre cinq (5) contreforts au-dessus desquels il y a cinq (5) merlons. La façade a une porte en bois. De la gauche vers la droite, on a deux lignes de traverses entre les deux premiers contreforts. Entre le quatrième et le 5<sup>ème</sup> contrefort, il existe trois lignes de traverses. Aux extrémités des contreforts, - des bois qui y sont incrustés.

## Plan n° 33: les façades Est et Ouest de la mosquée de Nambira



Source: Etude diagnostique AUP, 2017

Photo n°54 : Vue de la façade Est

Photo n°55 : Vue de la façade Ouest



Source: archives photographiques OIPC, 2017

### **Minaret de la mosquée de Nambira**

Le minaret est situé dans la façade Est. Les parois des murs du minaret comportent des bois.

**Photo n°56 : Vue du minaret**



Source: archives photographiques OIPC, 2018

### **Toit-terrasse de la mosquée de Nambira**

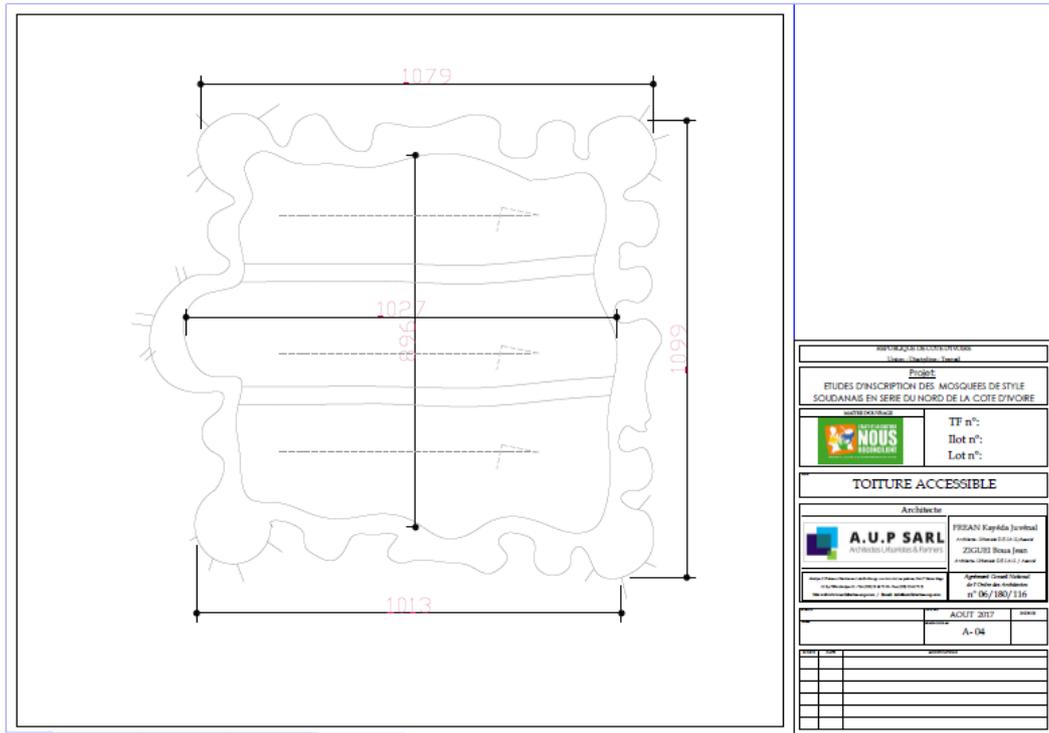
L'accès à la terrasse se fait par un escalier en bois le long de la façade Nord. Les contreforts sont très volumineux, et s'élèvent nettement au-dessus de l'acrotère de la toi-terrasse. Le toit-terrasse a une épaisseur de 0,50m pour un volume d'environ  $59,30m^3$ .

**Photo n°57 : Vue aérienne du toit-terrasse de la mosquée de Nambira**



Source: archives photographiques OIPC, 2017

Plan n° 34: Toit-terrasse



Source: Etude diagnostique AUP, 2017

**Environnement de la mosquée**

La mosquée de Nambira est construite sur un terrain qui se trouve aujourd'hui entre l'ancien village et l'actuel. Elle est isolée des habitations. Cet espace présente la zone de protection de la mosquée.

**Photo n° 58: vue aérienne de la mosquée de Nambira**



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

## **Intérieur de la mosquée de Nambira**

### **Piliers**

L'intérieur de la mosquée de Nambira comporte six (6) piliers en blocs de terre et douze piliers en bois.

**Photo n° 59: piliers en blocs de terre et piliers en bois.**



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

### **Plafond**

Le plafond qui soutient le toit-terrasse est constitué de bois disposés les uns après les autres de façon parallèle et perpendiculaire qui donne la forme d'une natte.

**Photo n°60: Les traverses de bois constituant le plafond de la mosquée**



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

### **Mihrab de la mosquée de Nambira**

Il s'agit de l'espace occupé par l'imam. Comme toute mosquée, il y a une niche dans la muraille de la mosquée appelé mihrab, place ou vestibule réservée à l'Imam pour l'orientation de la prière. Cette place est orientée vers la Mecque, elle indique la qibla. Le minbar indique l'estrade à prêcher de la mosquée d'où l'imam fait son sermon le vendredi.

**Photo n° 61: Le mihrab de la mosquée**

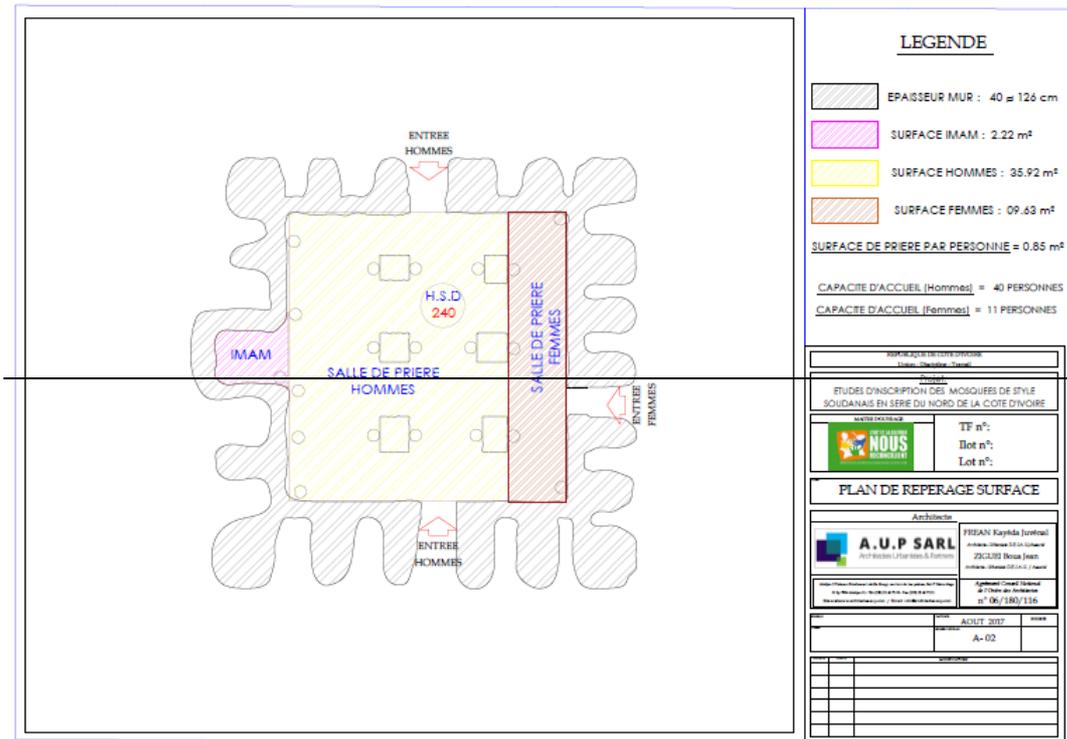


Source : Archives photographiques OIPC, 2017

### **Place des fidèles de la mosquée de Nambira**

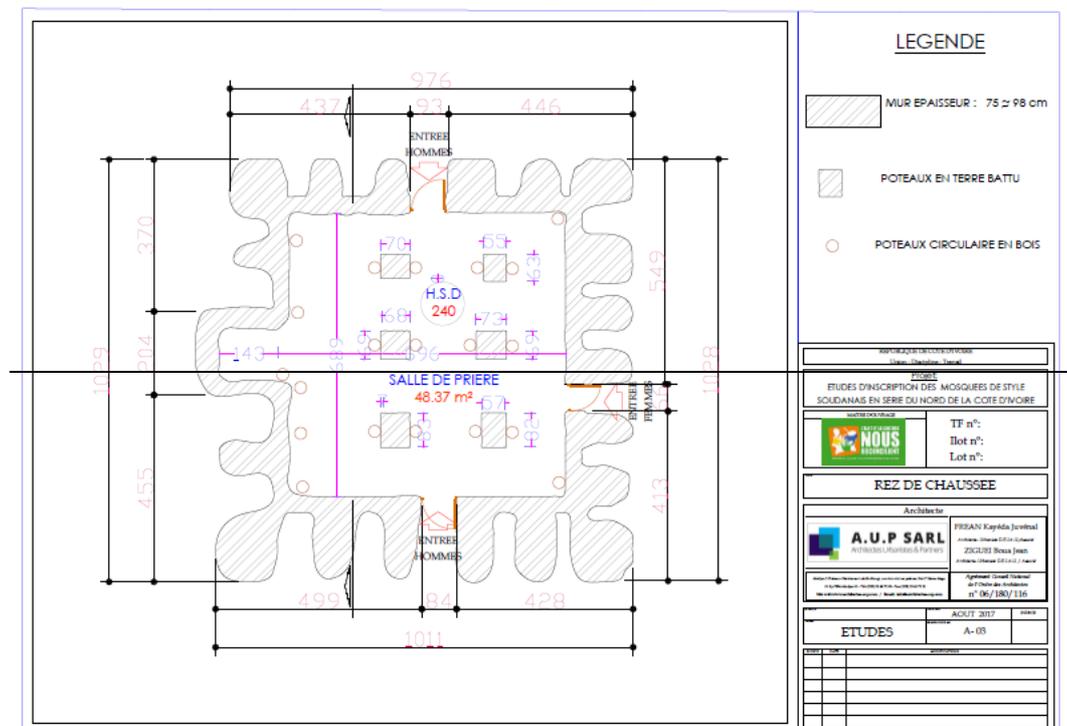
L'édifice comporte une (1) salle de prière dans laquelle on entre par trois portes disposées dans des porches : une (1) au Nord, une (1) au Sud et la dernière à l'Ouest qui est la porte d'entrée des femmes. La salle de la mosquée est disposée en trois (3) rangées dont deux (2) pour les hommes et une (1) pour les femmes sans compter un (1) endroit réservé à l'Imam. Les rangées des hommes et celle des femmes sont séparées par un linge blanc. L'intérieur de la mosquée est enduit de kaolin blanc de bas-fond. Les contreforts sont très volumineux, et s'élèvent nettement au-dessus de l'acrotère de la toiture-terrasse.

## Plan n°35 : repérage surface



Source: Etude diagnostique AUP, 2017

## Plan n°36 : Rez de chaussée



Source: Etude diagnostique AUP, 2017

**Photo n° 62: Vues de l'intérieur de la mosquée de Nambira**



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

### **Poterie**

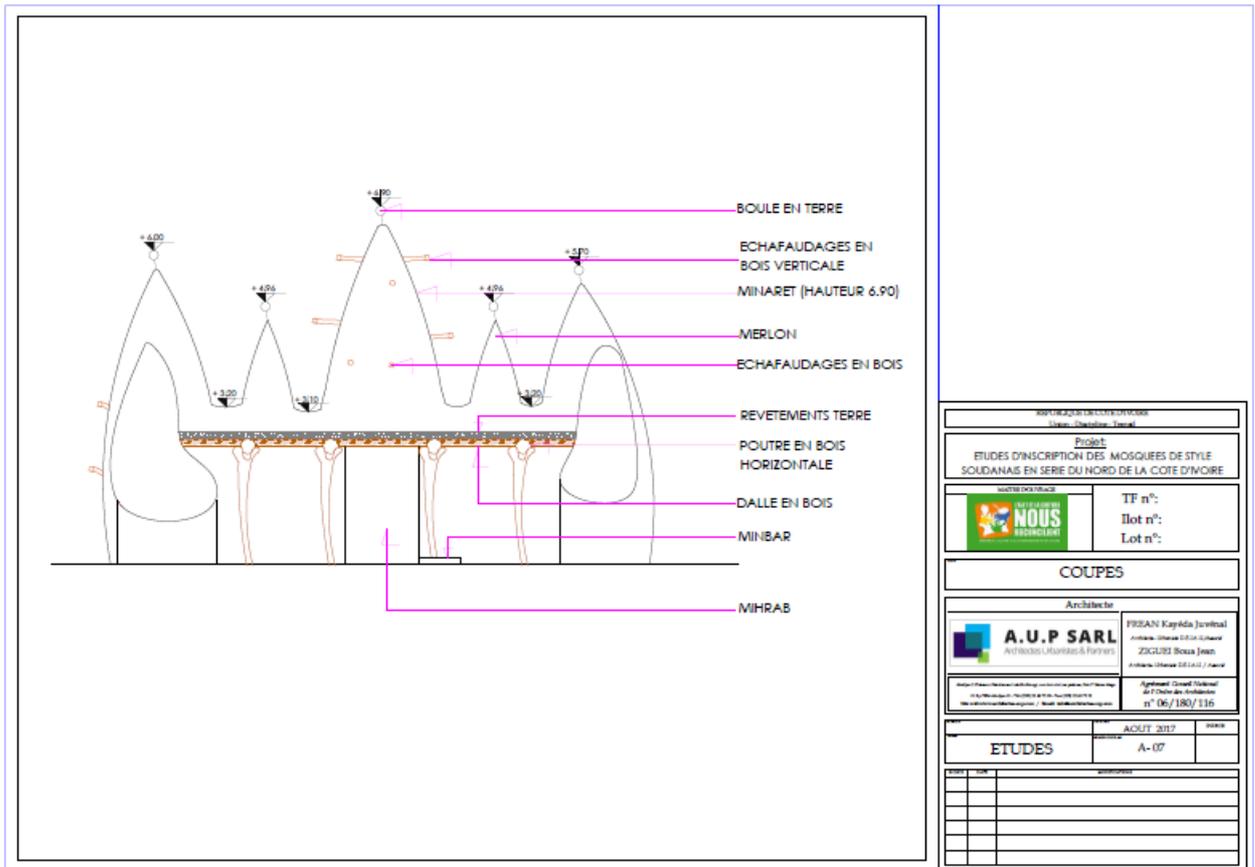
Un vase en terre qui constitue une réserve d'eau potable posée à l'angle à l'intérieur de la mosquée.

**Photo n°63 : Vue du vase d'eau**



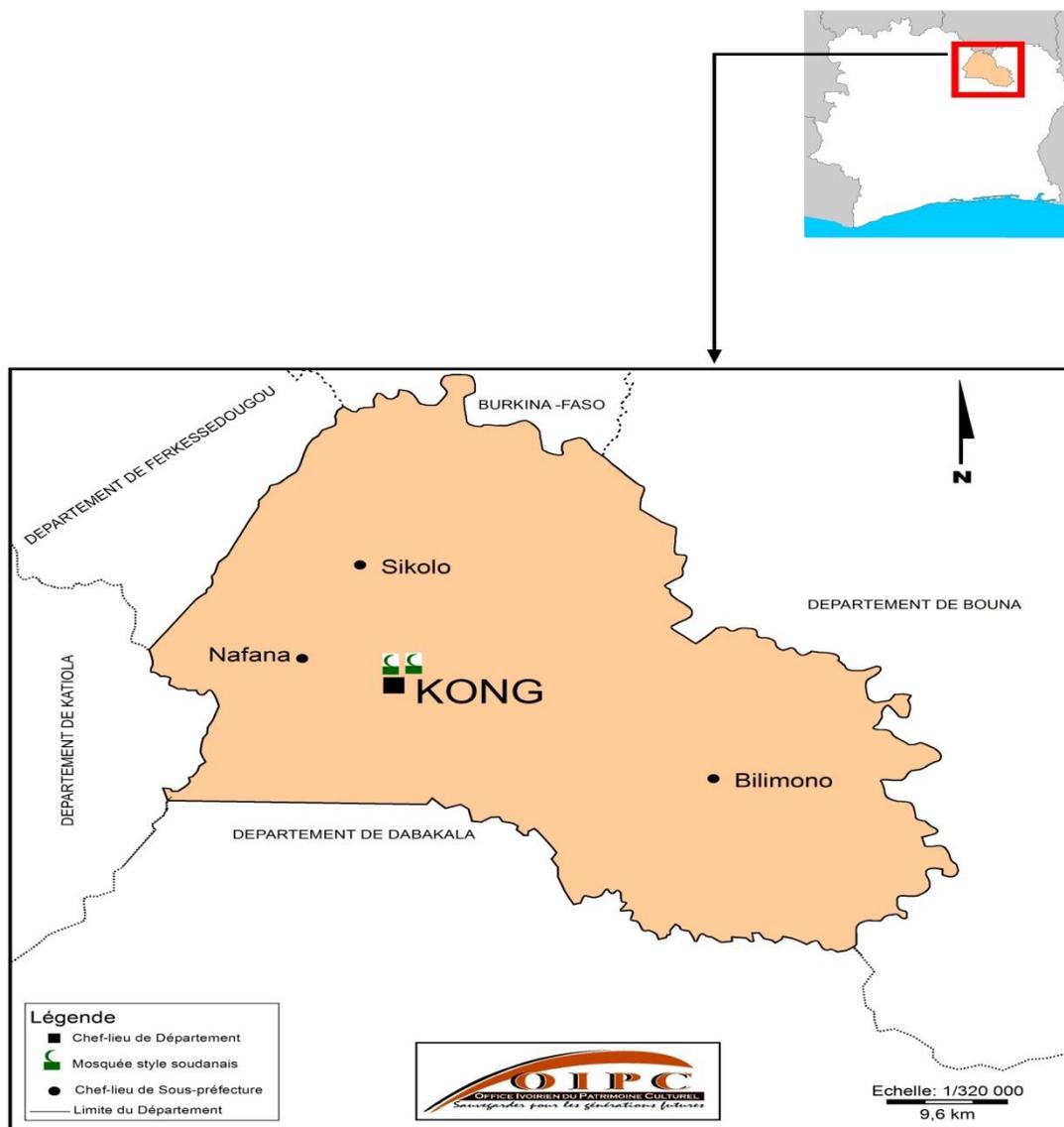
Source : Archives photographiques OIPC, 2017

## Plan n°37 : Coupe



Source: Etude diagnostique AUP, 2017

- **Les mosquées de Kong**  
**Carte n°21 : Département de Kong**



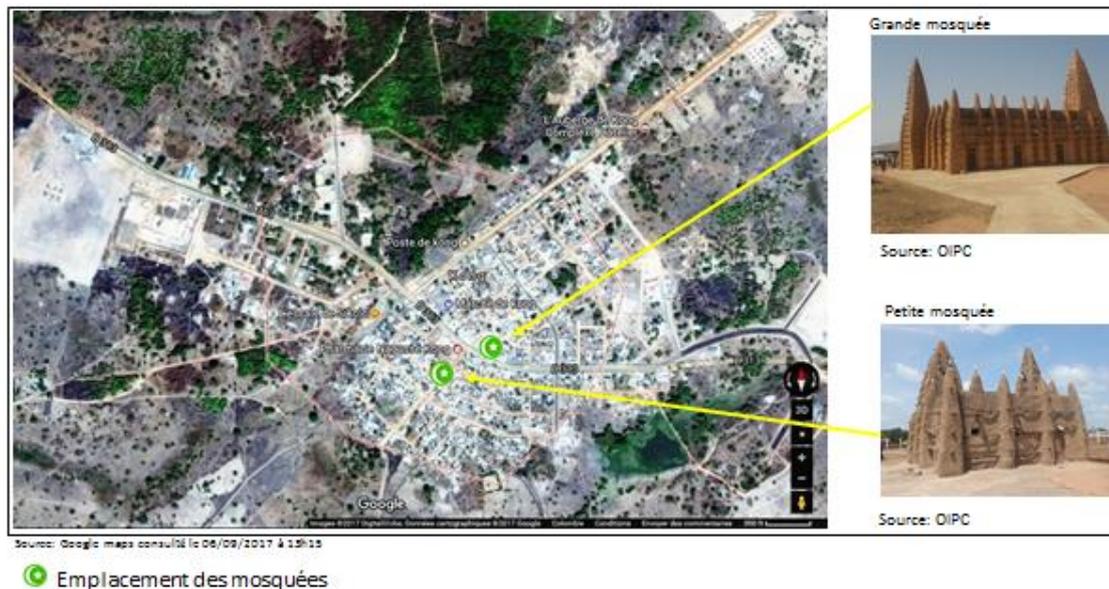
Source : OIPC, 2019

Kong est une ville du nord-est de la Côte d'Ivoire, située à proximité du parc national de la Comoé. Cette ville est un chef-lieu de département dans la région du Tchologo. Elle est distante de 100 km de Ferkessedougou, le chef-lieu de région, de 326 km de Yamoussoukro, la capitale politique et administrative et de 540 km d'Abidjan, la capitale économique.

Originellement peuplée que de sénoufo, Kong compte aujourd'hui des malinké qui se sont établis vers le XIème siècle et qui ont su s'imposer grâce au commerce. A leurs côtés vivent de fortes concentrations d'allochtones notamment les lobi. L'agriculture (cultures pérennes et cultures vivrières) est la principale activité économique. A côté de celle-ci se développent l'élevage, l'artisanat et le commerce. Trois grandes religions dominent la vie spirituelle des populations de Kong : la religion traditionnelle (animisme), l'islam dans une large mesure et

le christianisme. La ville de Kong compte deux mosquées: la grande mosquée et la petite mosquée.

**Photo n°64 : Vue panoramique aérienne de la ville de Kong montrant l'emplacement des deux mosquées de style soudanais**



**Photo n°65 : Vue aérienne rapprochée des deux mosquées de style soudanais de Kong**



#### - La grande mosquée de Kong

La grande mosquée s'appelle en langue malinké « Missiriba (Missiri : mosquée, Ba : grand) ou Tchienogolamissiri<sup>4</sup> ». Elle est située au quartier Tchienogola. Selon les informations recueillies auprès des populations, le site a été choisi en fonction du plan de la ci de Kong et

<sup>4</sup> La mosquée est connue également sous le nom de Tchienogolamissiri (Tchienogola : quartier des Tchienogo, une famille Ouattara)

de commun accord avec les autorités de l'époque. Aujourd'hui, le site se trouve au centre de la ville.

### Carte n° 22: géo-localisation de la grande mosquée de Kong



Source : OIPC, 2019

La description de cet édifice prendra en compte aussi bien l'extérieur (environnement et façades) que l'intérieur.

#### Extérieur de la grande mosquée de Kong

La grande mosquée s'appelle en langue malinké « Missiriba (Missiri : mosquée, Ba : grand) ou Tchienogolamissiri<sup>5</sup> ». Elle est située au quartier Tchienogola. Selon les informations recueillies auprès des populations, le site a été choisi en fonction du plan de la cité de Kong et de commun accord avec les autorités de l'époque. Aujourd'hui, le site se trouve au centre de la ville. La grande mosquée de Kong est sur l'ilot n°7 d'une superficie de 1ha 06 a 99 ca. La mosquée y occupe une superficie de 0ha 36 a 58 ca.

La mosquée dans son aspect général se présente sous une forme rectangulaire. Cependant les façades Est et Ouest qui constituent la largeur de l'édifice ont des mesures différentes (18.89 m pour la façade Est et 19.28 m pour la façade Ouest). Les façades Nord et Sud qui constituent la longueur de l'édifice ont la même mesure (18.92 m). L'épaisseur de mur varie de 75 à 98 cm.

<sup>5</sup> La mosquée est connue également sous le nom de Tchienogolamissiri (Tchienogola : quartier des Tchienogo, une famille Ouattara)

**Photo n°66: Vue générale de la grande mosquée de Kong**



**Source : Archives photographiques OIPC, 2019**

On observe deux (02) minarets dont l'un central situé sur la façade Est et l'autre à l'extrême droit de la façade Nord-Ouest. Les deux minarets mesurent 9,75 m

**Photo n°67 : Le minaret central de la grande mosquée**

**Photo n°68 : Le minaret à l'angle des façades Nord- Ouest**



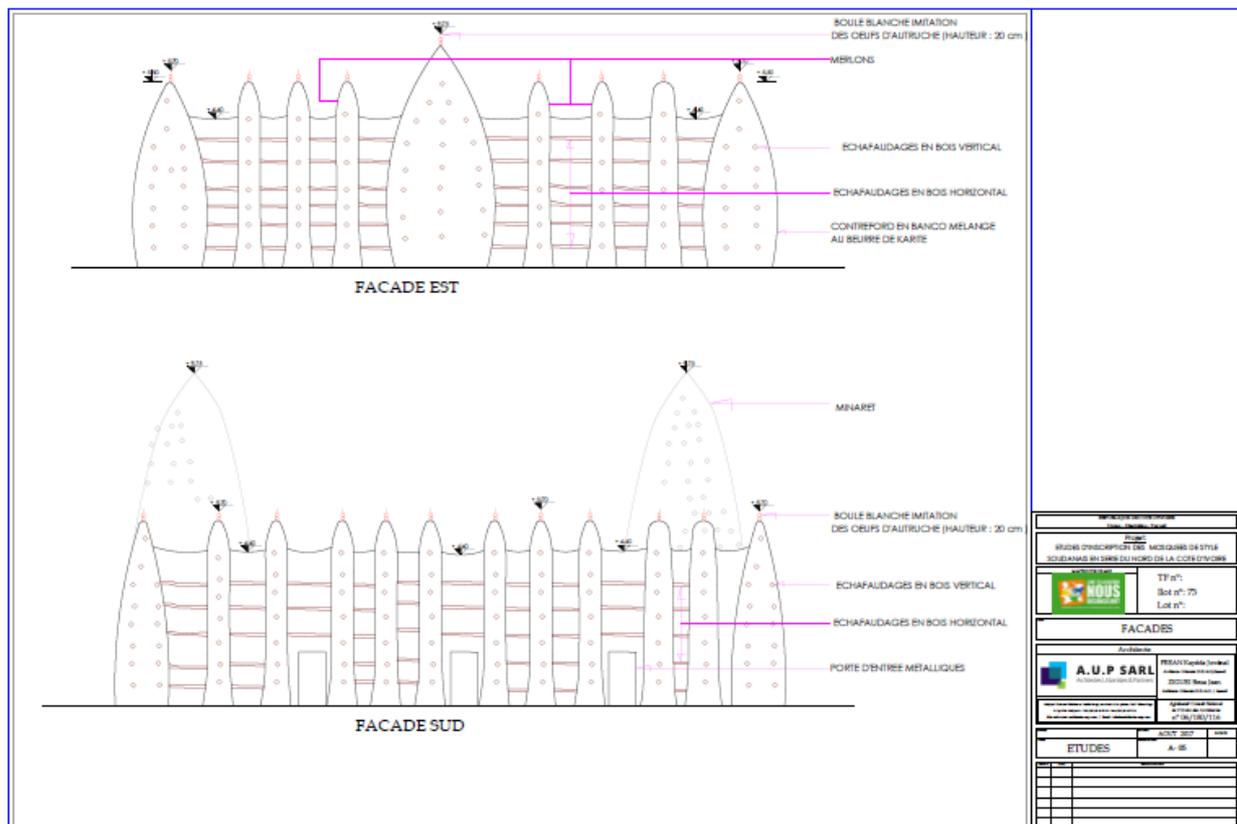
**Source : Archives photographiques OIPC, 2019**

## Les façades

La façade Ouest compte douze (12) contreforts et sept (07) traverses. Les façades Sud, Ouest et Nord comportent chacune trois (03) portes métalliques. Il n'y a pas d'ouverture sur la façade Est.

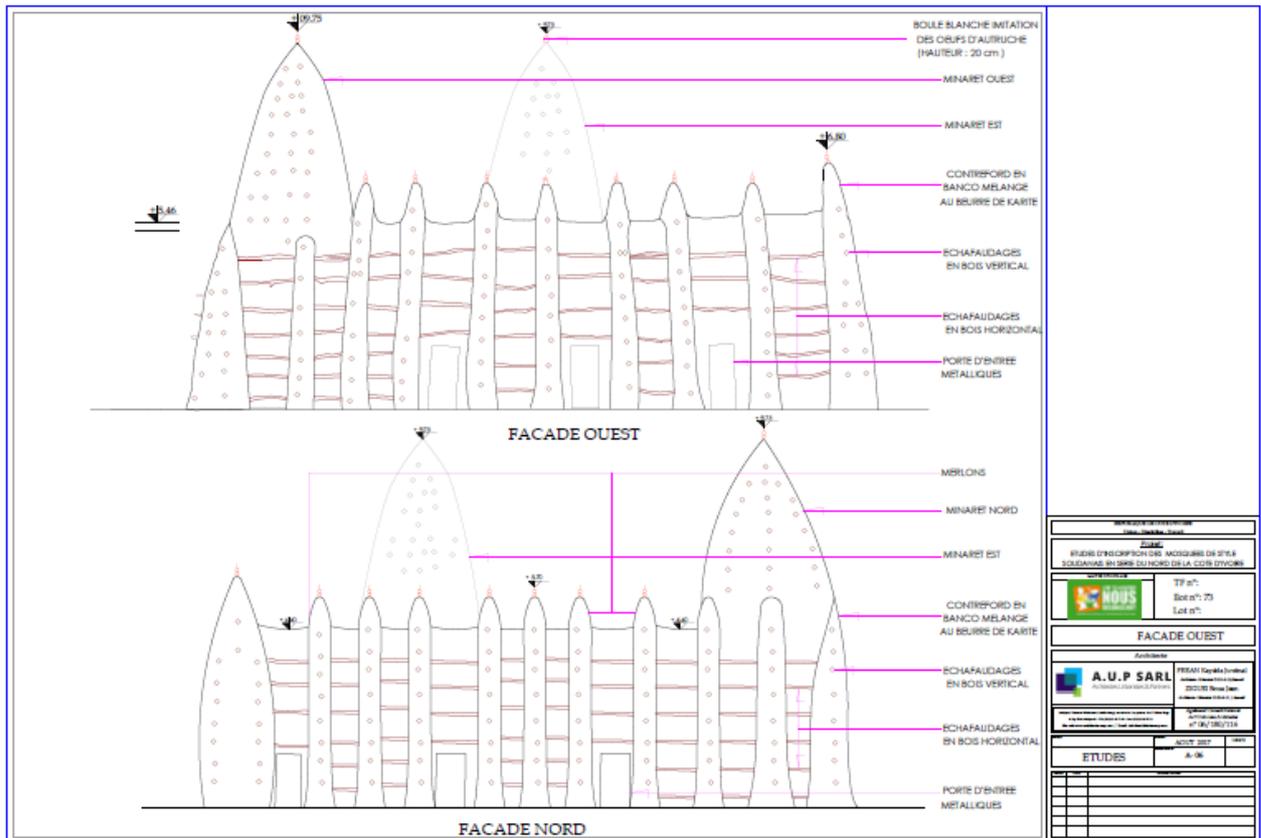
La façade Est comprend un minaret, lieu d'appel à la prière, entouré de part et d'autre de quatre (04) contreforts. Sur cette façade, comme sur les trois (3) autres, se trouvent des pièces de bois et des traverses renforçant le matériau et servant d'échafaudage pour l'entretien de l'édifice. Celles-ci, tout comme les boules en remplacement des œufs d'autruche sur les merlons et les minarets, jouent une fonction décorative. Ces pièces de bois sont fichées de façon orthogonale sur les contreforts et les minarets tandis que les traverses relient les contreforts.

**Plan n°38: Façades Est et Sud de la grande mosquée de Kong**



Source: Etude architecturale AUP, 2017

**Plan n°39: Façades Ouest et Nord de la grande mosquée de Kong**



Source: Etude architecturale AUP, 2017

**Photo n°69: les façades Ouest et Sud de la grande mosquée de Kong**



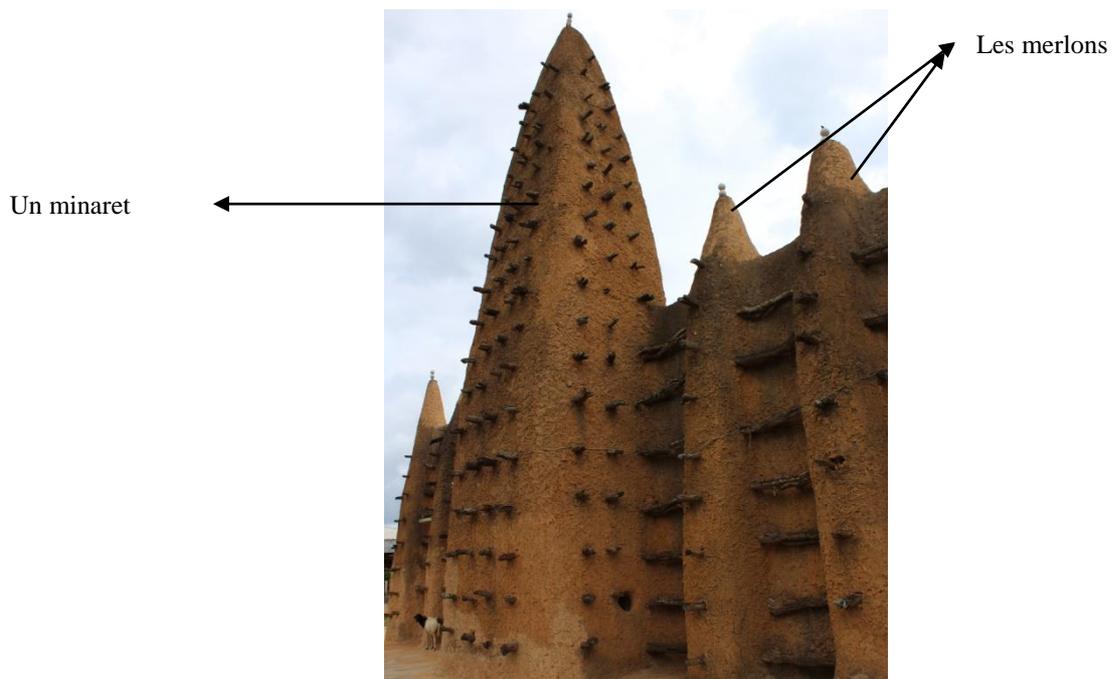
Source: Archives OIPC, 2019

**Photo n°70: Les façades Est et Nord de la grande mosquée de Kong**



Source: Archives OIPC, 2019

**Photo n°71 : deux merlons et un minaret de la grande mosquée de Kong**



Source: Archives photographiques OIPC, 2017

**Toit-terrasse de la grande mosquée de Kong**

Le toit-terrasse a une épaisseur de 0,30 m pour un volume de :  $158,7m^3$ . Sur la dalle, se trouvent six (06) ouvertures ou skydomes ( $0.16 m^2$ ), permettant l'éclairage zénithal et la ventilation de la mosquée. Ces ouvertures sont encadrées par des voies d'évacuation d'eau de pluie.

**Photo n°72: Toit-terrasse montrant les skydomes**



Ouvertures ou skydomes

Source: Archives photographiques OIPC, 2017

Le toit-terrasse est subdivisé en neuf (09) compartiments. En forme de pente, ceux-ci sont orientés vers les gargouilles, permettant l'évacuation des eaux de pluie. Autrefois en poterie ces gargouilles sont aujourd'hui en PVC. Signaler que les gargouilles en poterie ont été remises.

Le toit-terrasse compte également deux (02) cages d'escaliers. L'une est protégée par un abri et l'autre se trouve à l'intérieur du minaret nord-est. Le minaret Est comporte un abri servant de lieu de retraite spirituelle (Khalwa).

**Photo n°73: Lieu de retraite spirituelle de l'Imam**



Le Khalwa

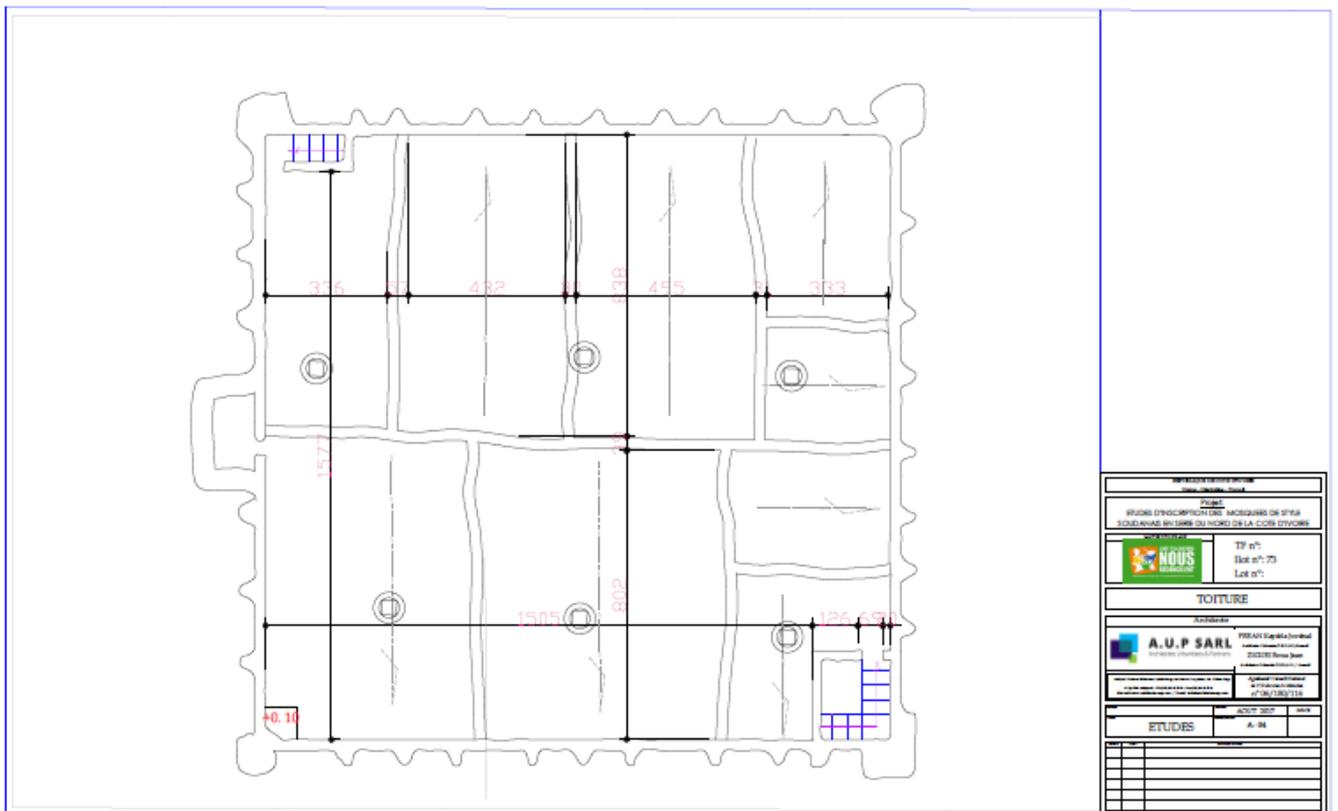
Source: Archives photographiques OIPC, 2017

**Photo n°74 : vue aérienne de toit-terrasse de la grande mosquée de Kong**



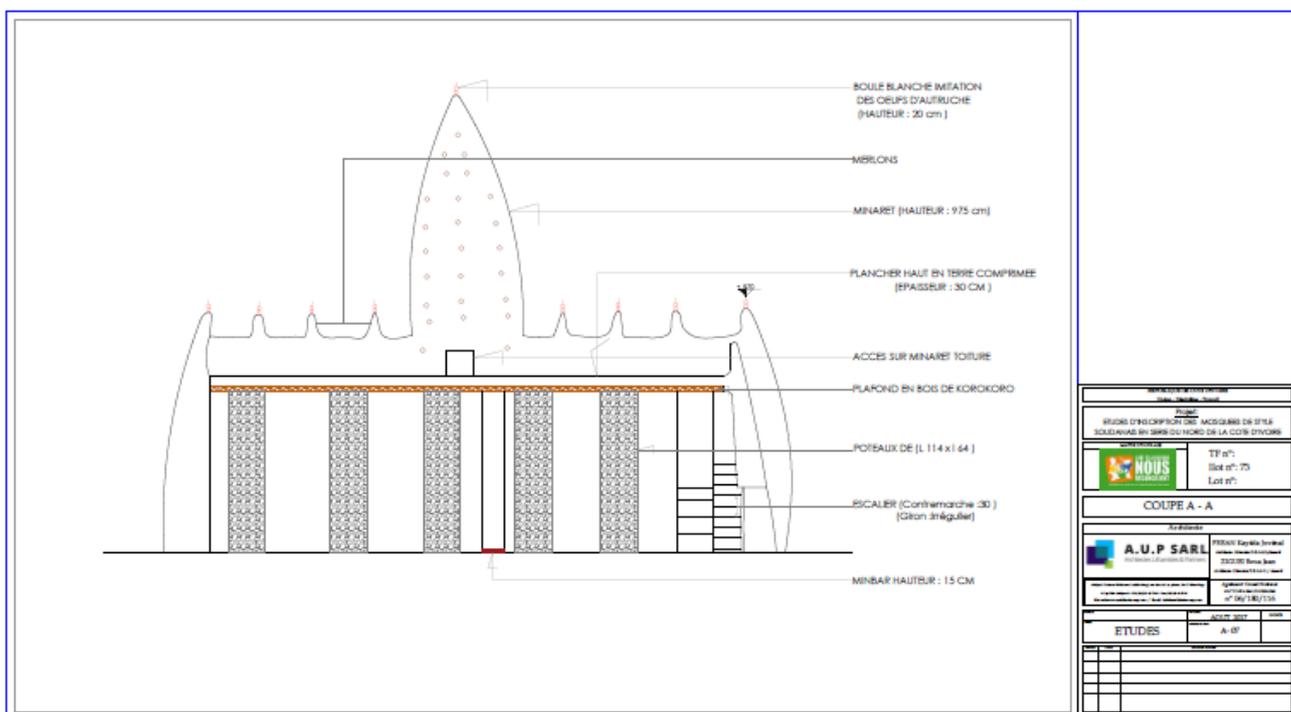
Source: Archives photographiques OIPC, 2017

Plan n°40 : Toit-terrasse



Source: Etudes architecturales AUP, 2017

Plan n°41 : Coupe A-A



Source: Archives photographiques OIPC, 2017

### Environnement de la grande mosquée de Kong

Jusqu'à une période récente, l'environnement de la grande mosquée n'était marqué que par l'université islamique, la grande muraille (daaba<sup>6</sup>) dont les ruines subsistent toujours, et la place du marché. Aujourd'hui, cet environnement a été modifié avec la présence de plusieurs constructions modernes dont une clôture à l'intérieur de laquelle sont implantés trois (03) préaux et des dépendances pour les ablutions. Il importe de noter que le pourtour de la mosquée n'était pas cimenté comme c'est le cas aujourd'hui. A l'intérieur de la clôture se trouvent également du côté sud, deux (02) arbres, un gros et un petit et du côté nord un gros canari contenant de l'eau.

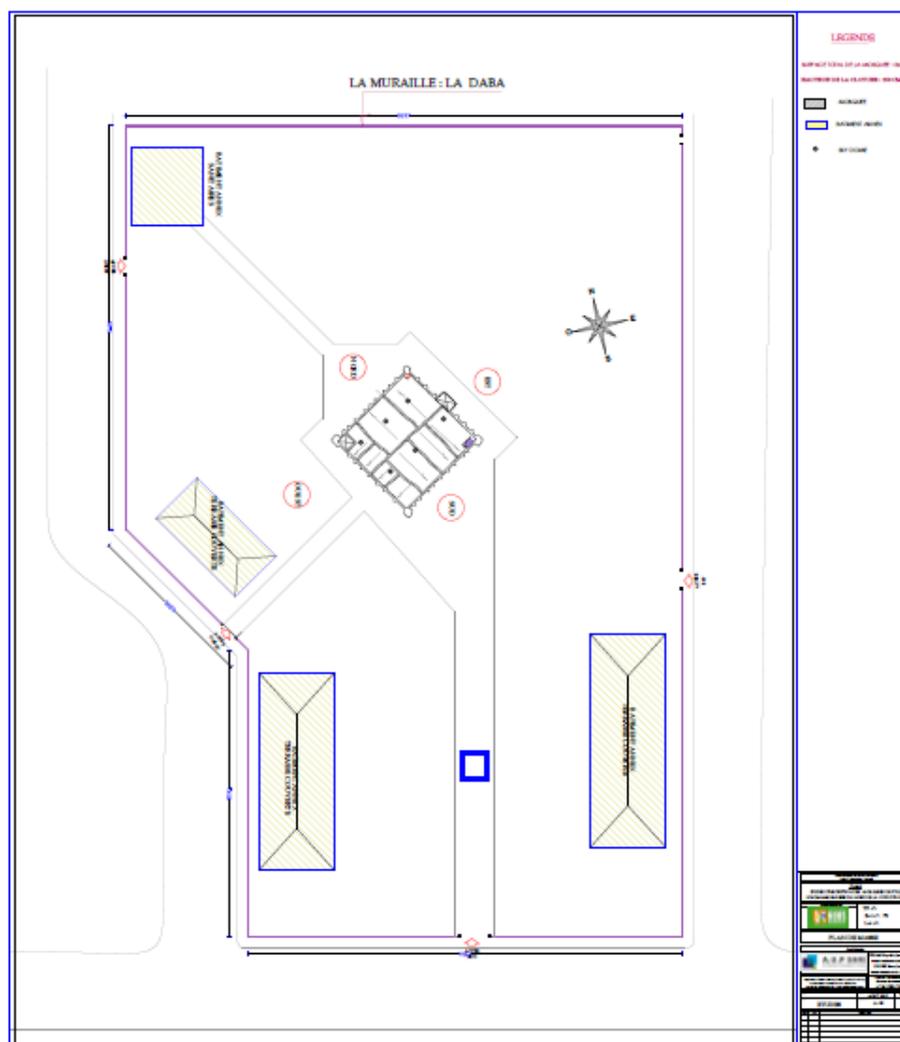
<sup>6</sup> Daaba : grande muraille par laquelle on accédait à l'ancienne ville de Kong

**Photo n°75: Vue aérienne de l'environnement de la grande mosquée**



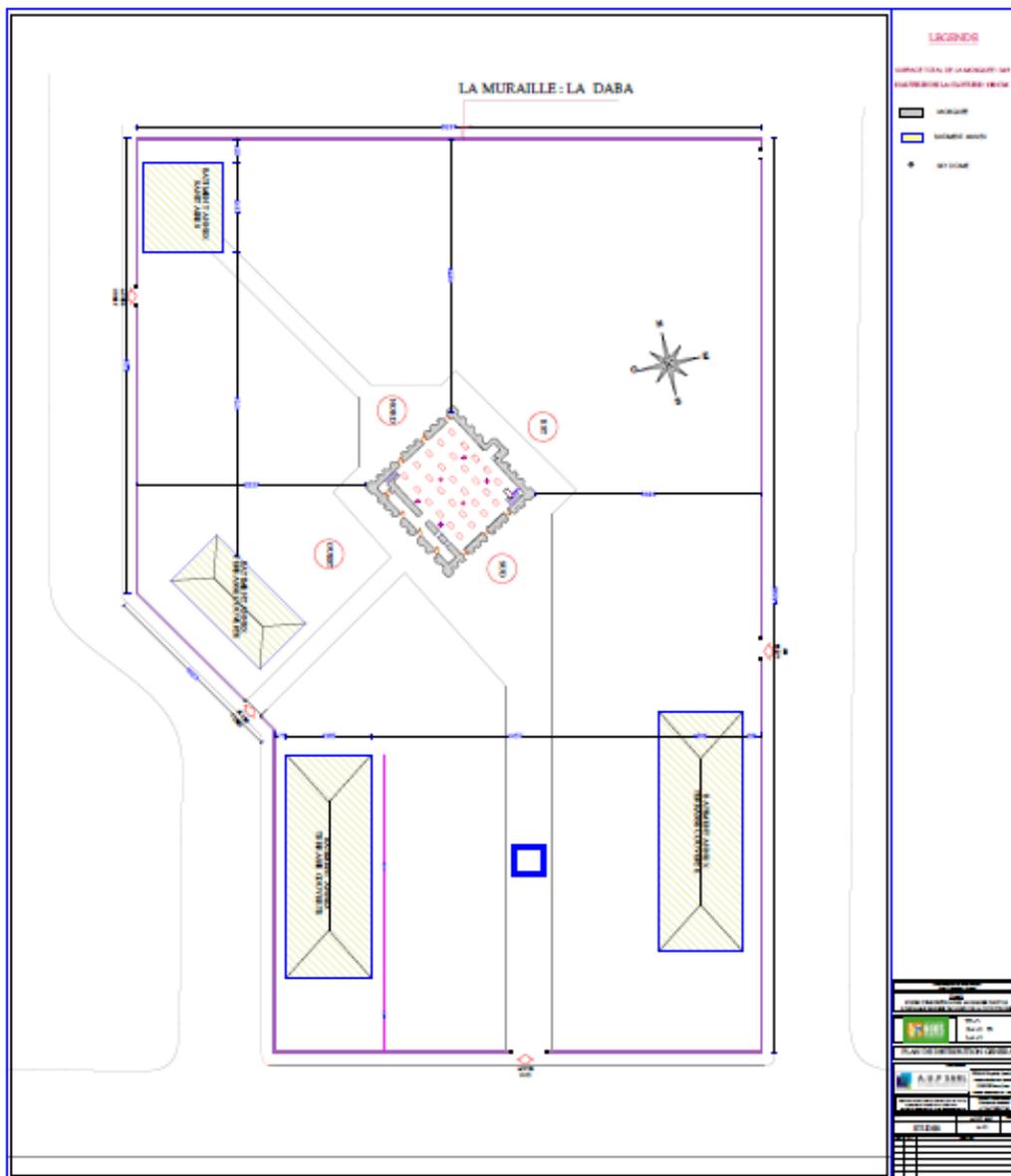
**Source: Archives photographiques OIPC, 2017**

**Plan n° 42: Plan de masse**



**Source: Archives photographiques OIPC, 2017**

## Plan n° 43: distribution générale



Source: Archives photographiques OIPC, 2017

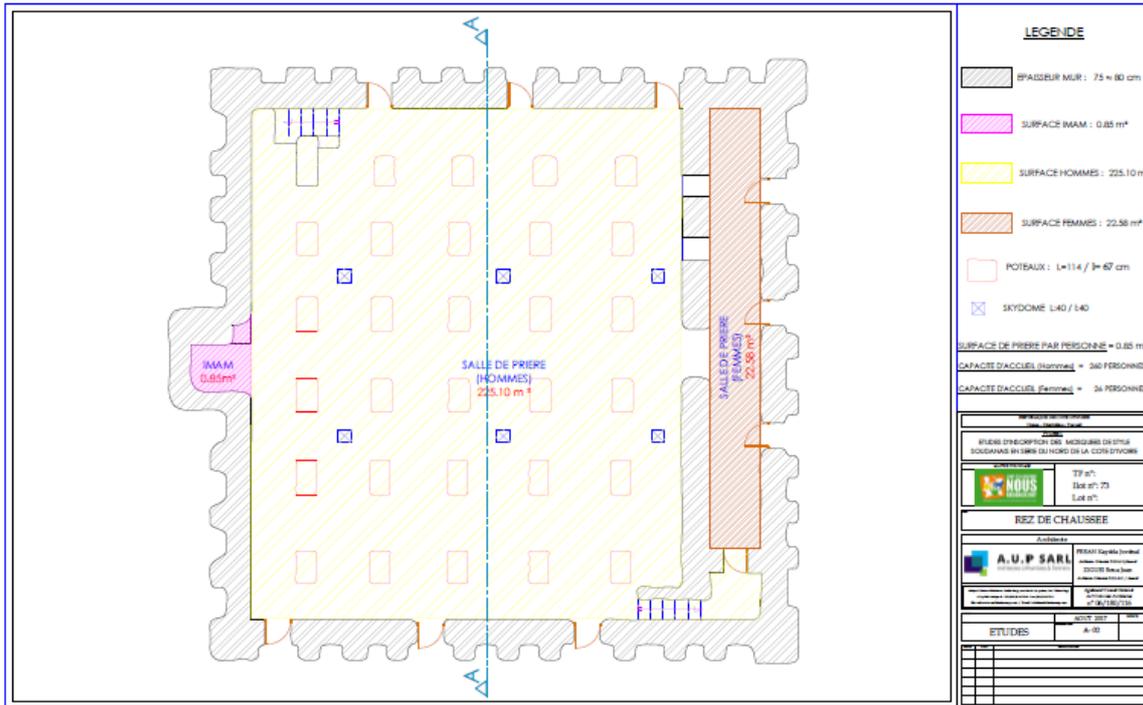
### Intérieur de la grande mosquée de Kong

#### L'espace de prière

Cet espace se subdivise en trois (03) parties :

- Le mihrab où se tient l'imam pour officier la prière ;
- L'espace des hommes (voir plan ci-dessous)
- L'espace des femmes (voir plan ci-dessous)

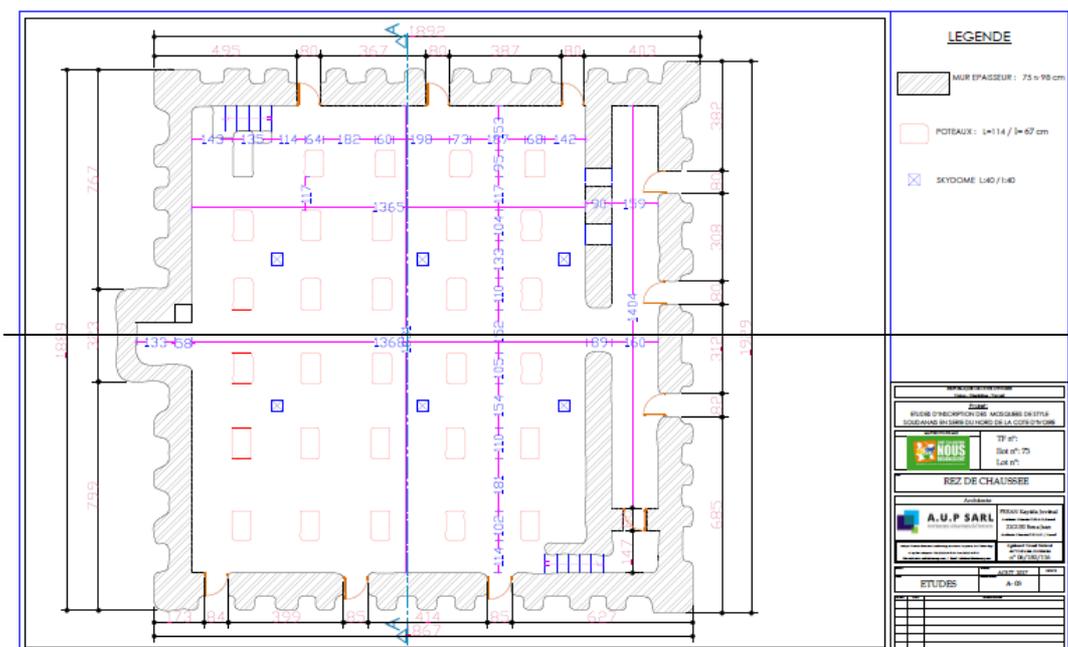
### Plan n°44 : rez-de-chaussée de la grande mosquée



Source : Etudes architecturales AUP, 2017

Aux trois parties de la mosquée s'ajoute le minbar, une élévation jouxtant le mihrab, où se tient l'imam pour le sermon du vendredi. Le sol recouvert de tapis est originellement constitué de sable fin de couleur blanche, extrait des rivières.

### Plan n°45 : plan du rez-de-chaussée de la grande mosquée avec les mensurations



Source : Etudes architecturales AUP, 2017

**Photo n°76 : image montrant le mihrab et le minbar de la grande mosquée de Kong**



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

### **Les piliers**

L'intérieur de la mosquée laisse entrevoir, dans le sens de la longueur, dans l'espace dédié aux hommes six (06) rangées de cinq (05) piliers. L'espace réservé aux femmes est séparé de celui des hommes par une cloison avec une baie libre pour le passage et deux ouvertures persiennes. Les piliers de forme rectangulaire, fait de brique de terre sont aux nombres de trente (30).

Les piliers sont reliés entre eux par des bois servant d'échafaudage pour l'entretien de l'intérieur de l'édifice.

**Photo n°77: Les piliers à l'intérieur de la grande mosquée**



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

### **Les escaliers de la grande mosquée de Kong**

Il existe à l'intérieur deux (02) escaliers d'accès au toit-terrasse dont un (01) à l'angle des façades Nord-Ouest et l'autre à l'angle des façades Sud-Est, avec sept (07) marches de chaque côté.

**Photo n°78: Les deux escaliers à l'intérieur de la grande mosquée**



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

### **Le plafond**

Le plafond est constitué de deux (02) éléments : les poutres posées sur les piliers et les nervures disposées de façon transversale sur les poutres. Ce dispositif soutient le toit-terrasse.

**Photo n°79: Vue du plafond de bois de la grande mosquée**



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

**Photo n°80 : les boules disposées sur les merlons de la grande mosquée de Kong**



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

**- La petite mosquée de Kong**

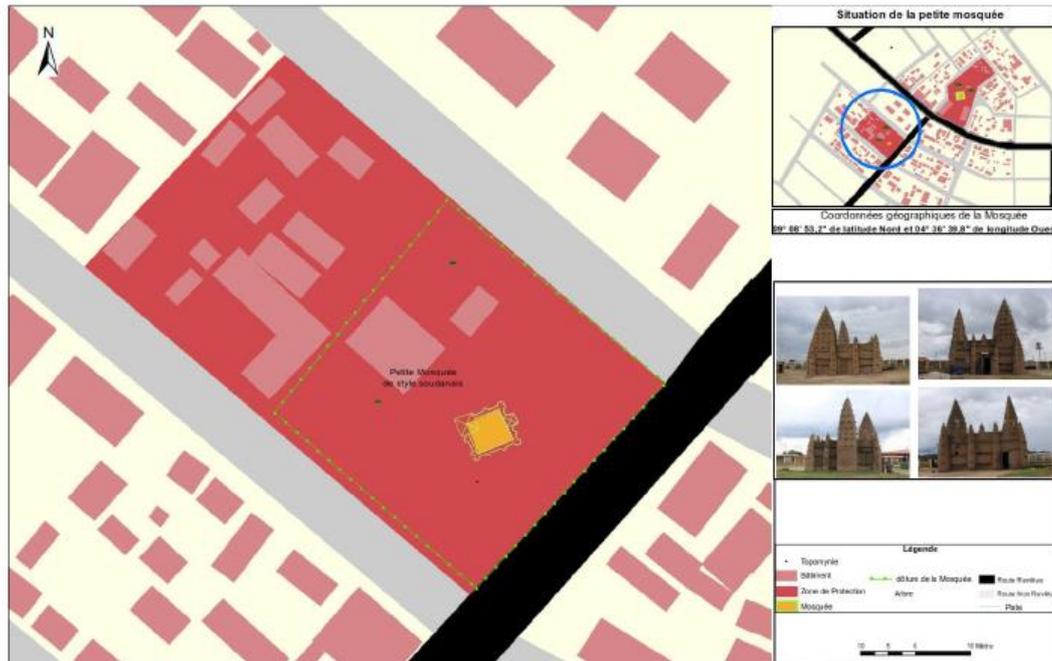
**Description :**

La petite mosquée s'appelle en langue malinké « missirideni (missiri : mosquée, deni : petite) ou Barrolamissiri<sup>7</sup>. Elle est la plus vieille des deux mosquées de la ville de Kong. Elle est âgée de 14 ans de plus que la grande mosquée. Elle a été construite dans les années 1729, à l'initiative du premier imam nommé Barro, sous le règne de Sékou Ouattara. En provenance du Soudan ancien (actuel Mali) et précisément de la ville de Djénné avec les plans, l'imam Barro est arrivé à Kong déjà formé en arabe. La petite mosquée est située au quartier Barrola de la ville de Kong sur l'ilot 73 de superficie 0ha 37a 05ca. La mosquée y occupe une superficie de 83,89m<sup>2</sup> soit 0ha 00a 83,89a.

---

<sup>7</sup> La mosquée est connue également sous le nom de barrolamissiri (Barrola : quartier des Barro, famille fondatrice de la mosquée)

## Carte n°23: Géo-localisation de la petite mosquée de Kong

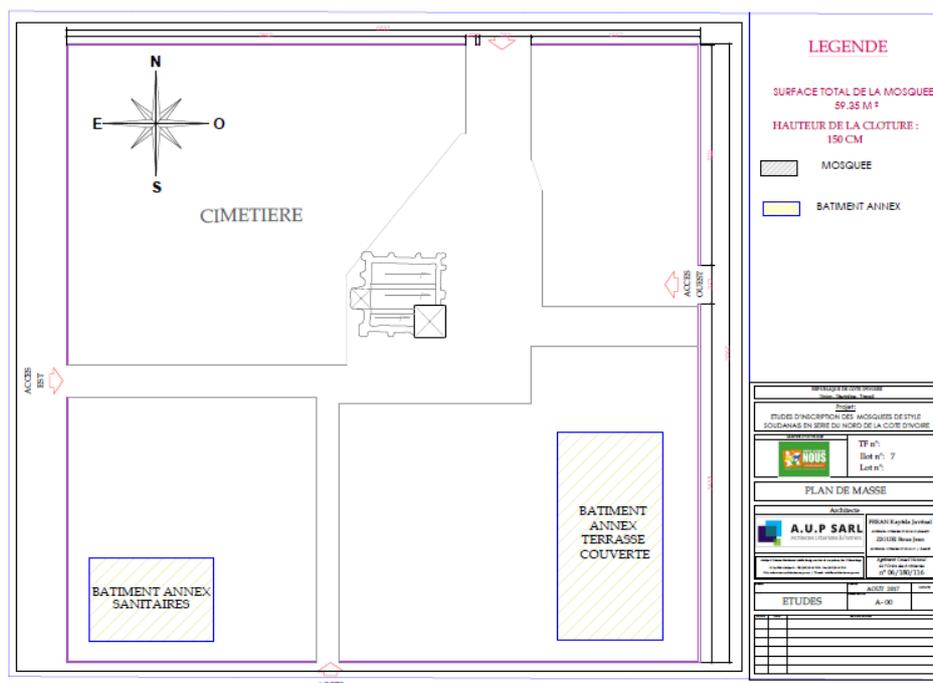


Source : Etudes architecturales AUP, 2017

La petite mosquée de Kong est un quadrilatère. Les façades Est et Ouest donnent des mesures différentes. La première mesure 8,18 m et la seconde 7,88 m. Les façades Nord et Sud ont la même mesure (8,11 m). L'épaisseur des murs de l'édifice varie de 40 à 80 cm.

Le plan de masse des mosquées montre une base donnant l'impression d'un bâtiment respectant les normes en matière de construction (des angles droits) mais la variation de l'épaisseur des murs (40 à 80 cm) change l'aspect du bâtiment en un quadrilatère.

## Plan n°46 : Plan de masse



Source : etudes architecturales AUP, 2017

## Extérieur de la mosquée

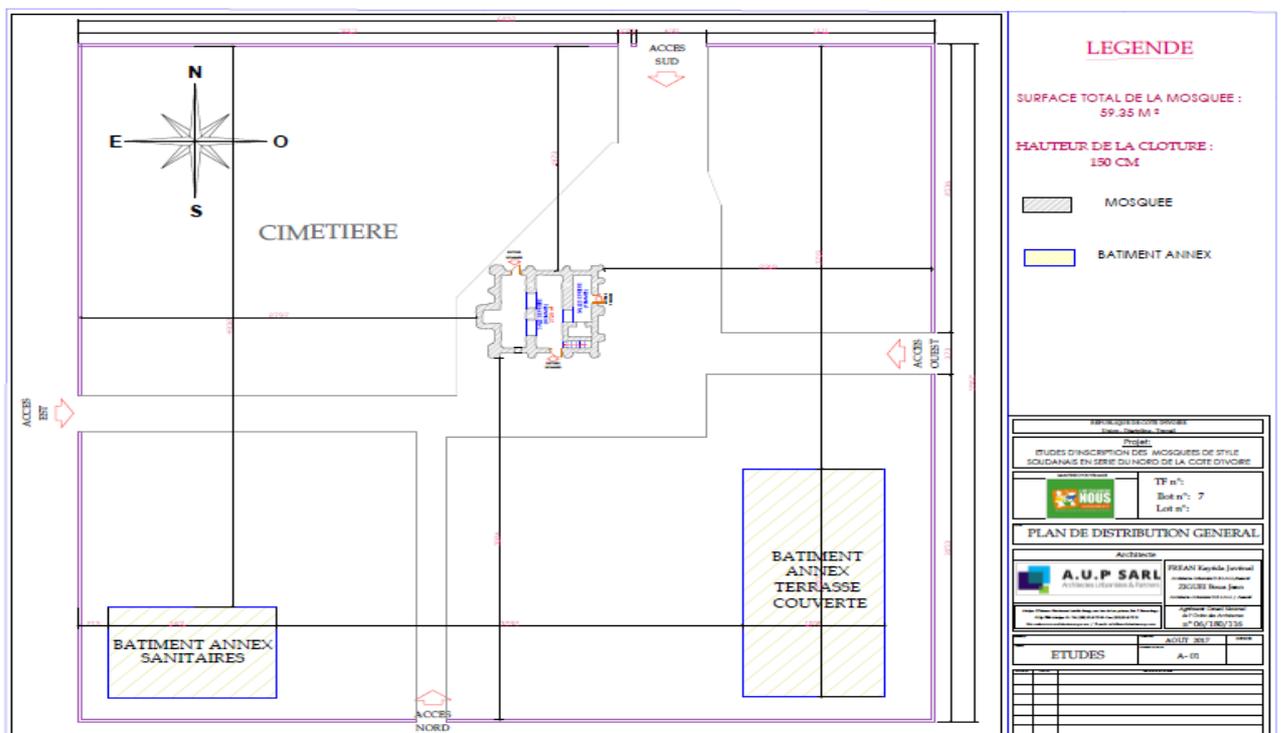
La mosquée comporte 2 grands minarets qui se font face. Les grands minarets sont hérissés de bois à partir d'une certaine hauteur( préciser le hauteur). Tous les minarets sont surmontés d'imitation d'œuf d'Autruche. Entre les piliers et les merlons, les bois de traverse servent d'échafaudage pour les travaux de conservation.

### Photo n°81 : Vue aérienne de la petite mosquée de Kong et de son environnement



Source : Archives photographiques OIPC, 2017

### Plan n°47 : distribution générale



Source : Etudes architecturales AUP,2017

## Les façades de la petite mosquée de Kong

La façade Nord a quatre (04) contreforts et quatre (04) merlons. Sur cette façade, l'on observe également une porte métallique, deux (02) ouvertures d'aération et une gargouille. Il existe trois lignes de traverses entre les contreforts et deux au-dessus de la porte.

La façade Ouest compte quatre (04) contreforts dont deux (02) surmontés de merlons et les deux autres soutiennent à l'angle Nord-Ouest le minaret. Elle a une (01) porte métallique. Les pièces de bois et les traverses observées sur les contreforts et les minarets de la petite mosquée remplissent les mêmes fonctions que celles de la grande mosquée. Les minarets et les merlons sont décorés de boules blanches en remplacement des œufs d'Autruche utilisés autrefois.

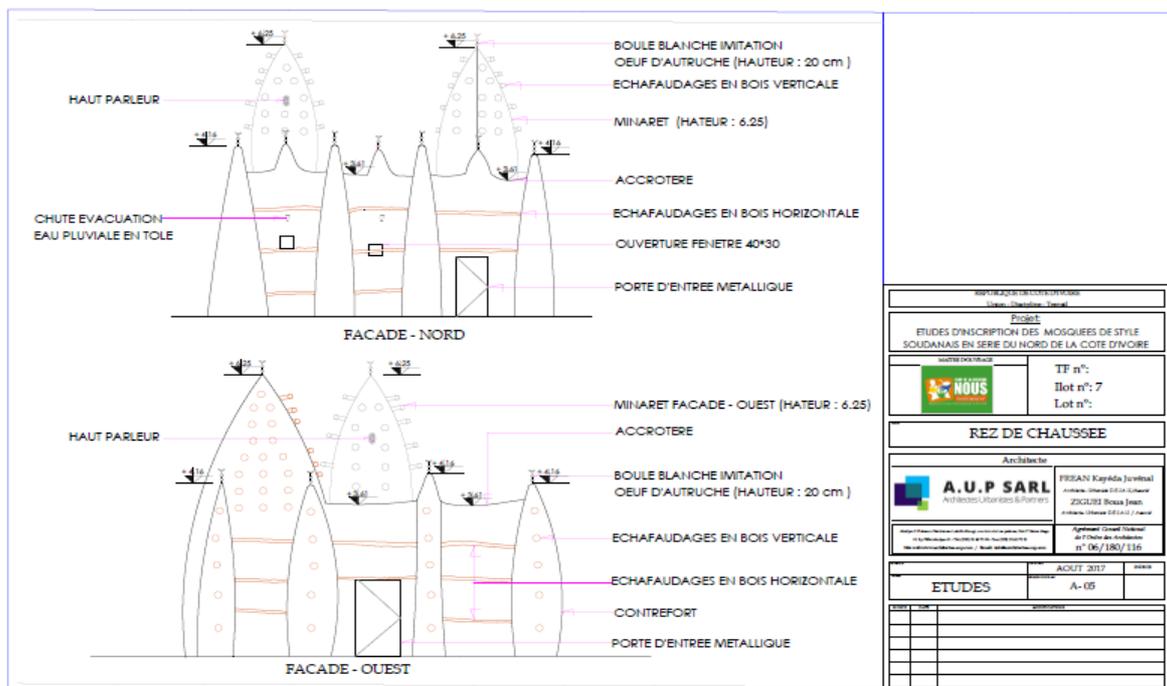
Photo n° 82: la façade Nord

Photo n°83 : la façade Ouest



Source : Archives photographiques OIPC, 2019

Plan n° 48: Façades Nord et Ouest



Source : Etudes architecturales AUP,2017

La façade Est composée du minaret principal de 6,25 m de hauteur et trois (03) contreforts de 4,03 m de hauteur surmontés de merlons et un (01) merlon sans contrefort de 0,42 m de hauteur. On observe trois lignes de traverses également.

La façade Sud comprend quatre (04) contreforts et sept (04) merlons. Elle comprend également une porte métallique d'accès à la salle de prière, une (01) ouverture d'aération. De part et d'autre de la porte il y a trois lignes de traverses. Au-dessus de la porte, deux lignes de traverses.

**Photo n°84 : la façade Est**

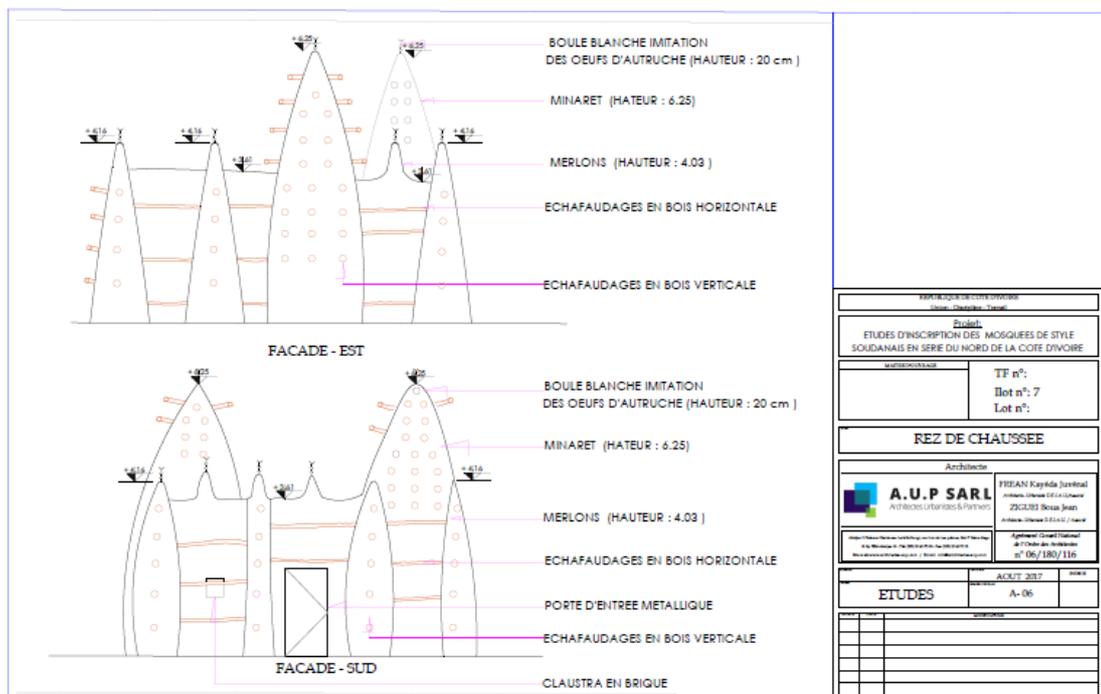


**Photo n°85 : la façade Sud**



Source : Archives photographiques OIPC, 2019

**Plan n°49 : Façades Est et Sud**



Source : Etudes architecturales AUP, 2017

## Minarets de la petite mosquée de Kong

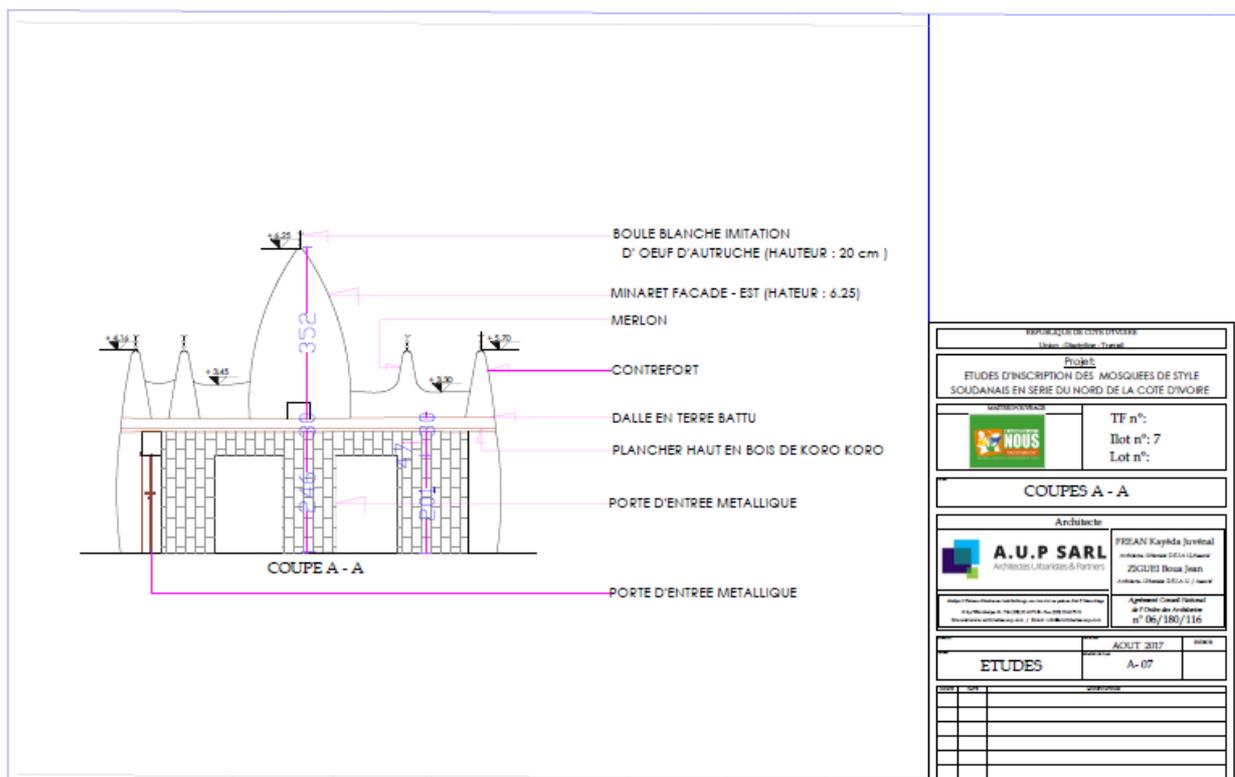
La mosquée comporte deux (02) minarets qui se font face. Les grands minarets sont hérissés de bois à partir d'une certaine hauteur. Tous les minarets sont surmontés d'imitation d'œuf d'Autriche.

**Photo n° 86: Vue des minarets de la petite mosquée de Kong**



Source : archives photographiques OIPC, 2019

**Plan n°50 : Coupes A-A**



Source : Etudes architecturales AUP,2017

### Toit-terrasse de la petite mosquée de Kong

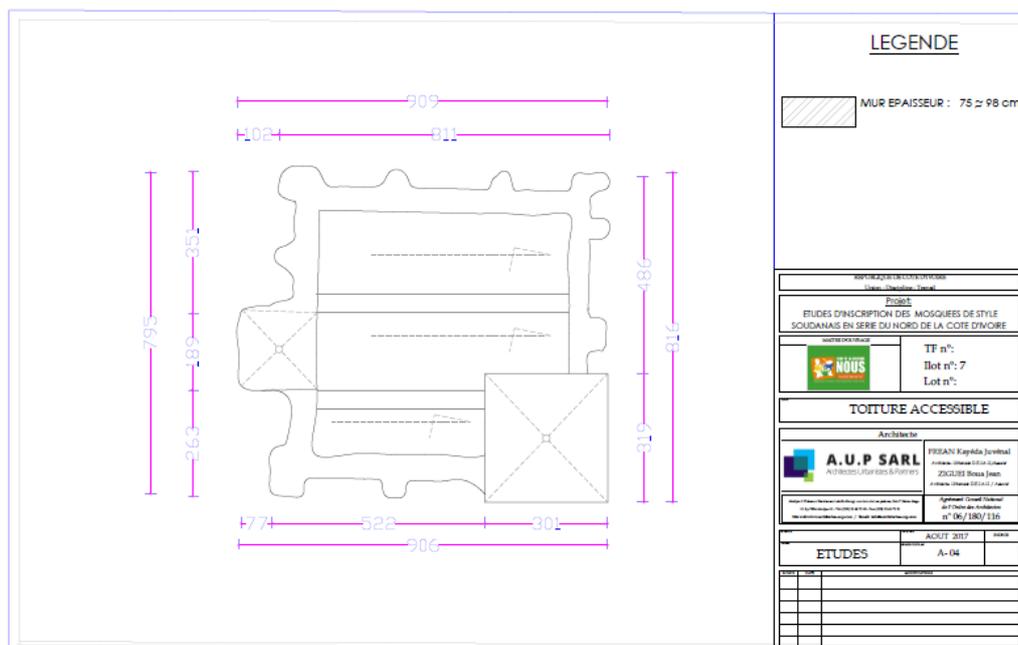
Le toit-terrasse a une épaisseur de 75 cm pour un volume de 55,45  $m^3$ . La dalle est subdivisée en trois (03) compartiments. Ceux-ci sont orientés vers les gargouilles pour permettre l'évacuation des eaux de pluie. Autrefois en poterie, ces gargouilles sont aujourd'hui en PVC. Le toit-terrasse compte également une (01) cage d'escalier à l'angle des façades Nord-Ouest.

**Photo n°87 : Vue aérienne du toit-terrasse de la petite mosquée**



Source : archives photographiques OIPC, 2019

**Plan n°51 : Toit-terrasse de la petite mosquée**



Source : Etudes architecturales AUP, 2017

### **Intérieur de la mosquée de la petite mosquée de Kong**

L'intérieur de la mosquée comprend plusieurs cloisonnements, séparé par des piliers reliés par des traverses de bois.

**Photo n°88 : Interieur de la petite mosquée**

**Photo n°89 : Espace de priere dans la mosquée**



Source : archives photographiques OIPC

### **Escaliers**

La petite mosquée a un escalier d'accès au toit-terrasse à l'angle des façades Nord-Ouest.

**Photo n° 90: Escalier à l'intérieur de la mosquée**

**Photo n° 91: Accès au toit-terrasse**



Source : archives photographiques OIPC

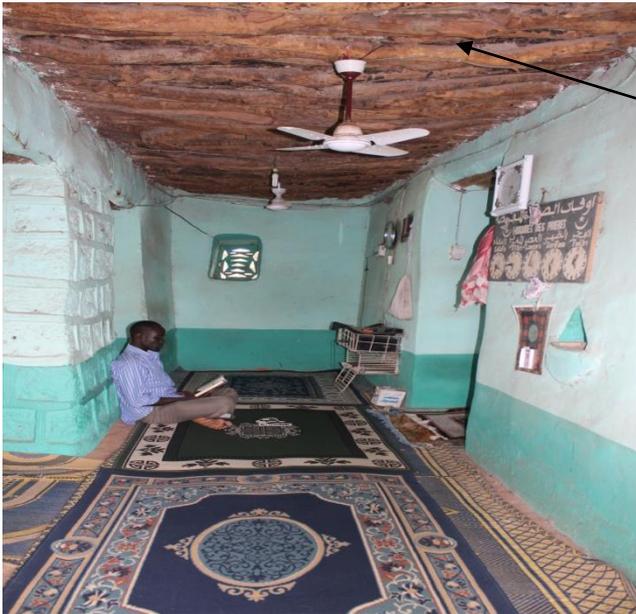
### **Piliers**

L'intérieur de la mosquée comporte également trois (03) colonnes de piliers de murs. Les hauteurs des poutres varient entre deux mètres et demi (2,5 m) et trois mètres (3 m). Les colonnes de piliers ont une largeur de 35 cm dans la mosquée.

### **Plafond de bois**

Le plafond qui soutient le toit-terrasse est constitué de bois disposés les uns après les autres de façon parallèle et perpendiculaire qui donne la forme d'une natte.

**Photo n°92 : Plafond de bois du toit-terrasse**



Plafond de bois

Source : archives photographiques OIPC,2019

### **Mihrab**

Comme toute mosquée, il y a une niche pratiquée dans la muraille de la mosquée appelée **mihrab**, place réservée à l'Imam pour l'orientation de la prière. Cette place est orientée vers la Mecque, elle indique la qibla. Elle se situe au juste milieu des trois contreforts de la façade Sud avant la première rangée de piliers.

**Photo n°93: Le mihrab de la petite mosquée de Kong**



Source : archives photographiques OIPC, 2019

## Place des fidèles

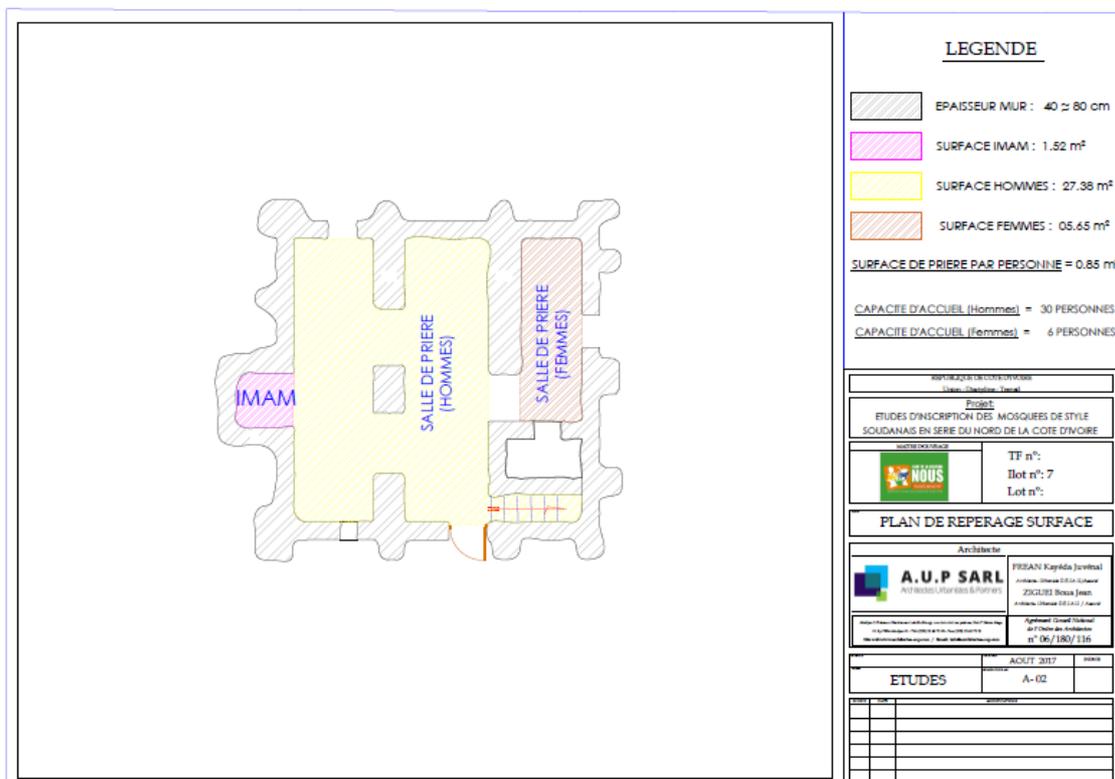
Les deux premières rangées après le mihrab est la salle de prières des hommes. La dernière rangée dans le fond est la place réservée aux femmes.

**Photo n° 94: Salle de prière des femmes photo n° 95 : Salle de prière des hommes**



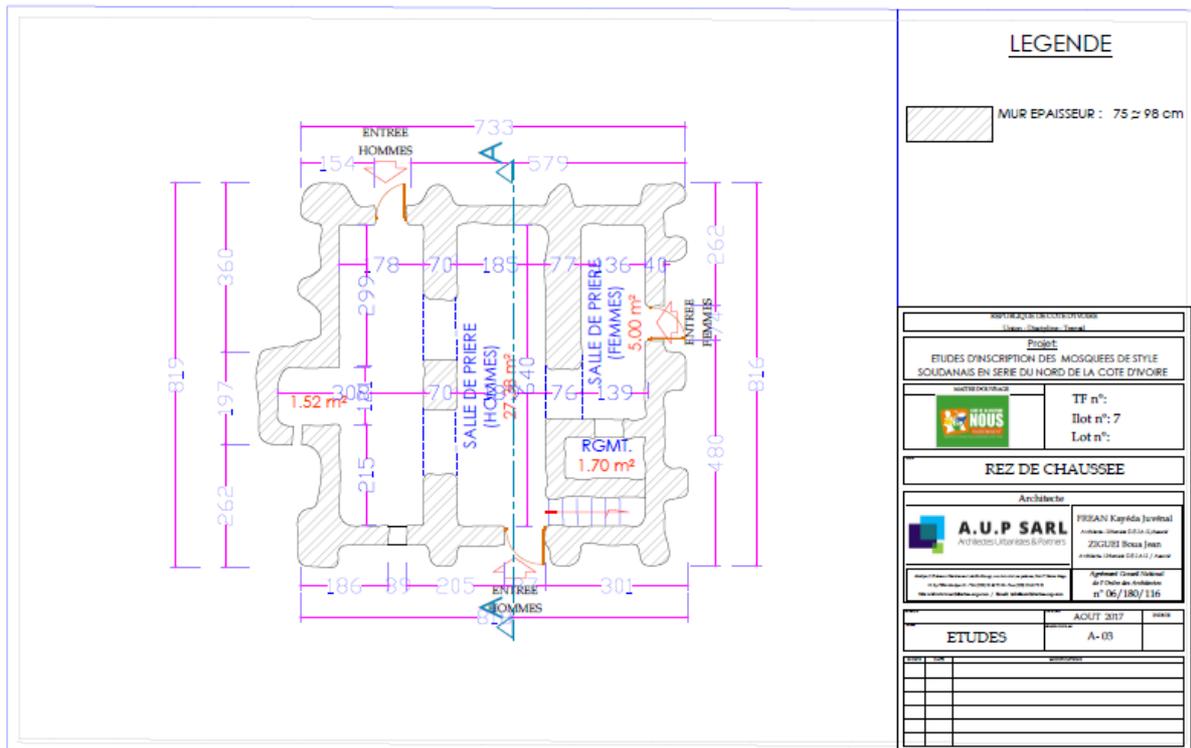
Source : archives photographiques OIPC, 2019

**Plan n° 52: repérage surface**



Source : Etudes architecturale AUP, 2017

## Plan n°53 : Rez-de-chaussée



Source : Etudes architecturale AUP, 2017

### Éléments de décoration

Le minaret et les merlons étaient autrefois décorés avec des œufs d'Autruche en souvenir du séjour à la Mecque des précurseurs. Mais aujourd'hui, en remplacement de ces œufs, l'on utilise des boules blanches. Dans les façades des murs l'on trouve également de la poterie.

### Photo 96 : Poterie et boules blanches sur les merlons de la petite mosquée de Kong

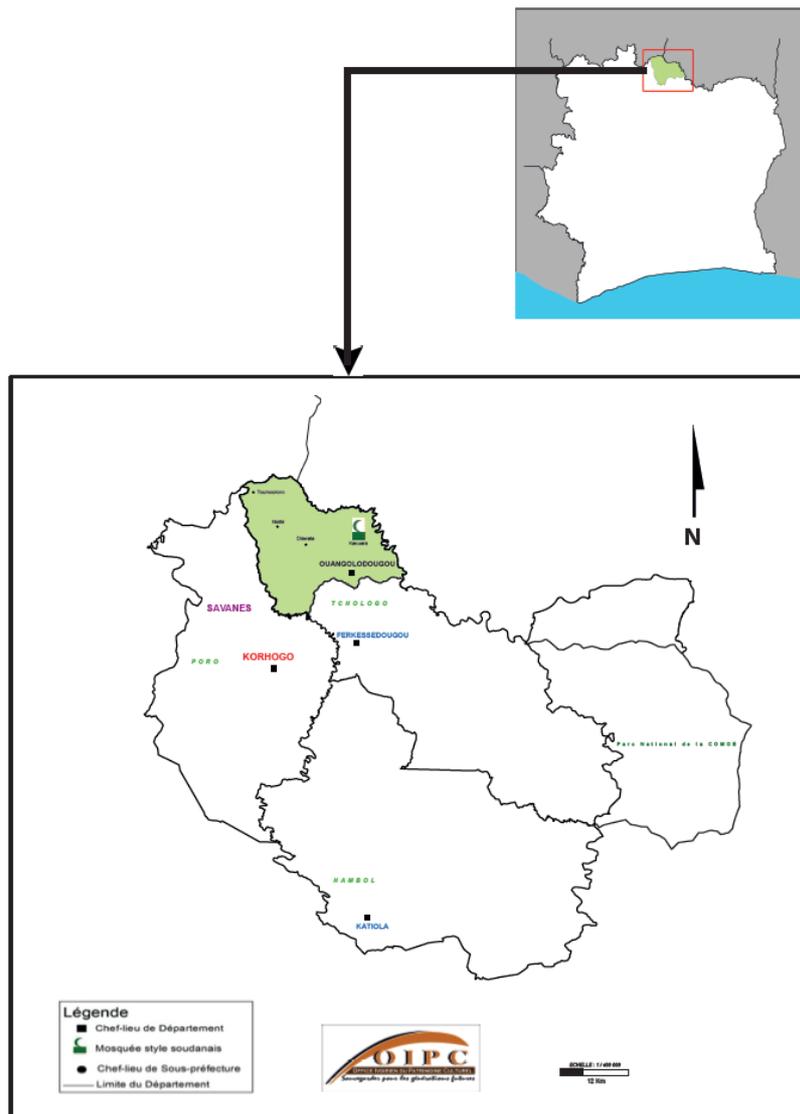


Poterie

Boules blanches

- La mosquée de Kaouara  
Présentation de la localité

Carte n°24 : Situation du département



Source : OIPC, 2019

Kaouara est une ville située au nord de la Côte d'Ivoire, à la frontière du Burkina Faso, à 14km au nord de Ouangolodougou, son chef-lieu de département et à 58 km de Ferkessedougou, le chef-lieu de région du Tchologo. Elle est distante de 638km d'Abidjan. Les autochtones de Kaouara sont des malinké aux côtés desquels vivent d'autres ivoiriens et des ressortissants de la sous-région africaine, notamment ceux de la CEDEAO. L'agriculture et l'élevage constituent les activités économiques de la population de Kaouara estimée à 8000 habitants. L'islam est la seule religion pratiquée à Kaouara.

### Carte n°25 : Etat des lieux



Source : Etude diagnostique, AUP, 2018

### DESCRIPTION :

La mosquée est située entre le 10°05'24,9'' de latitude nord et le 005° 11'41,5'' de longitude ouest. Elle est ceinturée par deux clôtures. La petite clôture en architecture de terre a une superficie de 192,43 m<sup>2</sup> ou 0,0192 hectare. La grande clôture faite en briques de ciment a 18,56 m de long et 18,45 m de largeur soit une superficie de 342,432 m<sup>2</sup> ou 0,0342 hectare. La mosquée en elle-même occupe une superficie 48,753 m<sup>2</sup> ou 0,0049 hectare.

### Carte n°26 : Géolocalisation



Source : Etude diagnostique, AUP, 2018

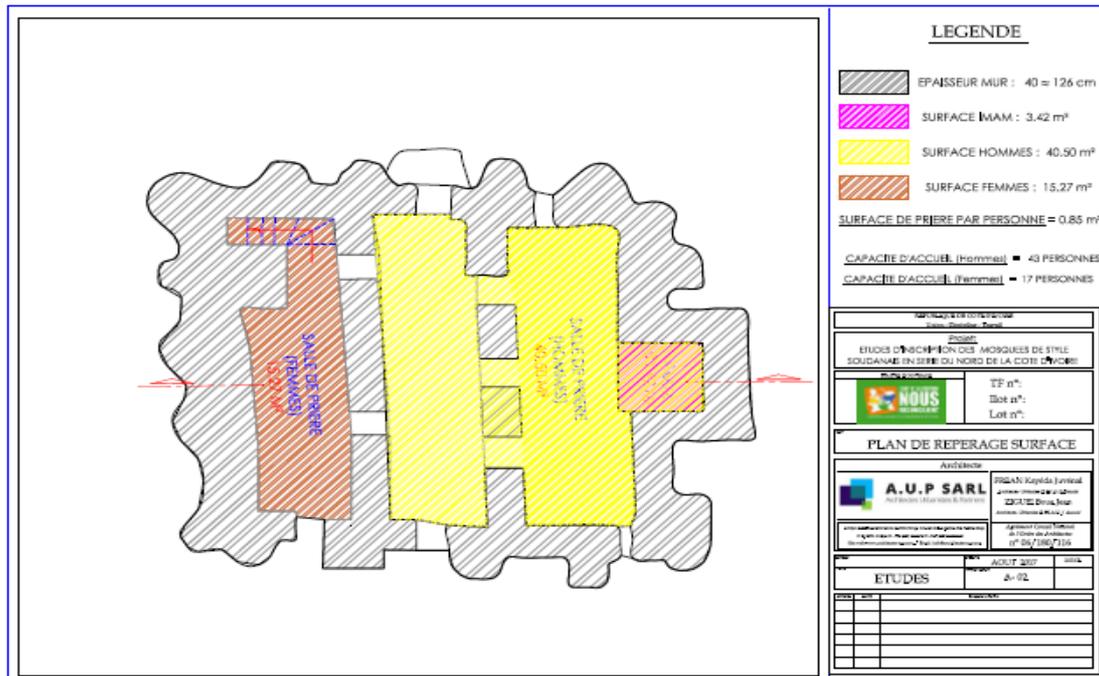
**Photo n° 97 : vue aérienne de la mosquée de Kaouara dans son environnement**



**Source : Archives photographiques, OIPC, 2018**

Elle a une capacité de 70 places et se distingue par son architecture de minaret et de contreforts en forme d'ogives. Elle est divisée à l'intérieur en trois parties, l'espace de prière des dames où se trouve l'escalier qui mène à la terrasse, le mirhab et l'espace de prière des hommes. Le compartiment central a 8 traverses dans le sens Est-ouest. Elle débouche sur les façades Est et Ouest par deux portes. Le compartiment ouvert sur le mirhab comporte 9 traverses dont 2 à l'extrême Est, 2 fois 3 piliers centraux et 1 à l'extrême Ouest. Il y a 3 ouvertures d'aération et une porte sur la façade Sud et 2 ouvertures d'aération et 2 portes sur la façade Nord.

## Plan n° 54: Plan de repérage surface

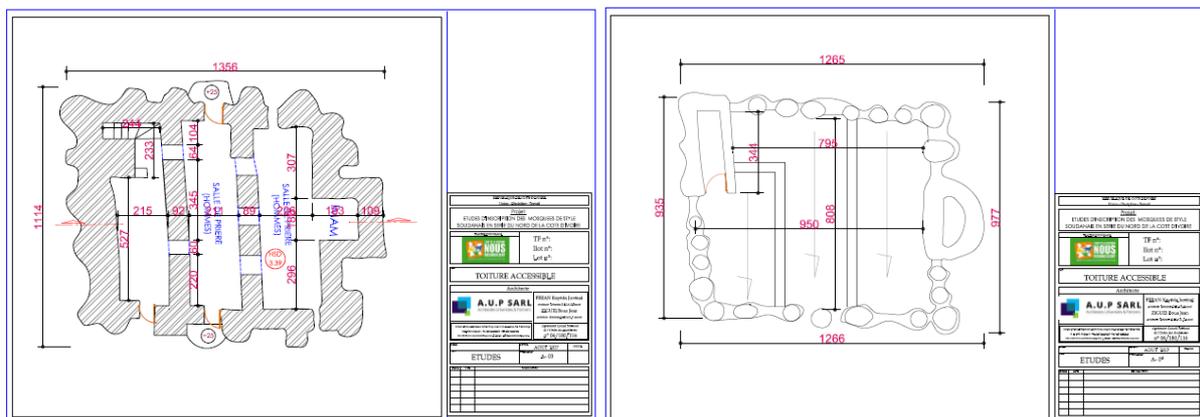


Source : Etude diagnostique, AUP, 2018

Ce noyau original comporte deux clôtures, une 1<sup>ère</sup> clôture en terre construite à la même période que la mosquée elle-même et qui avait des traverses aujourd'hui disparus tout en y laissant des traces et une deuxième clôture de construction récente (en brique de ciment) qui ceinture l'ensemble du noyau original. Pour résoudre le problème d'accueil des fidèles, il a été construit une extension de la mosquée en matériaux moderne.

## le toit-terrasse

### Plan n°55 : Toiture accessible

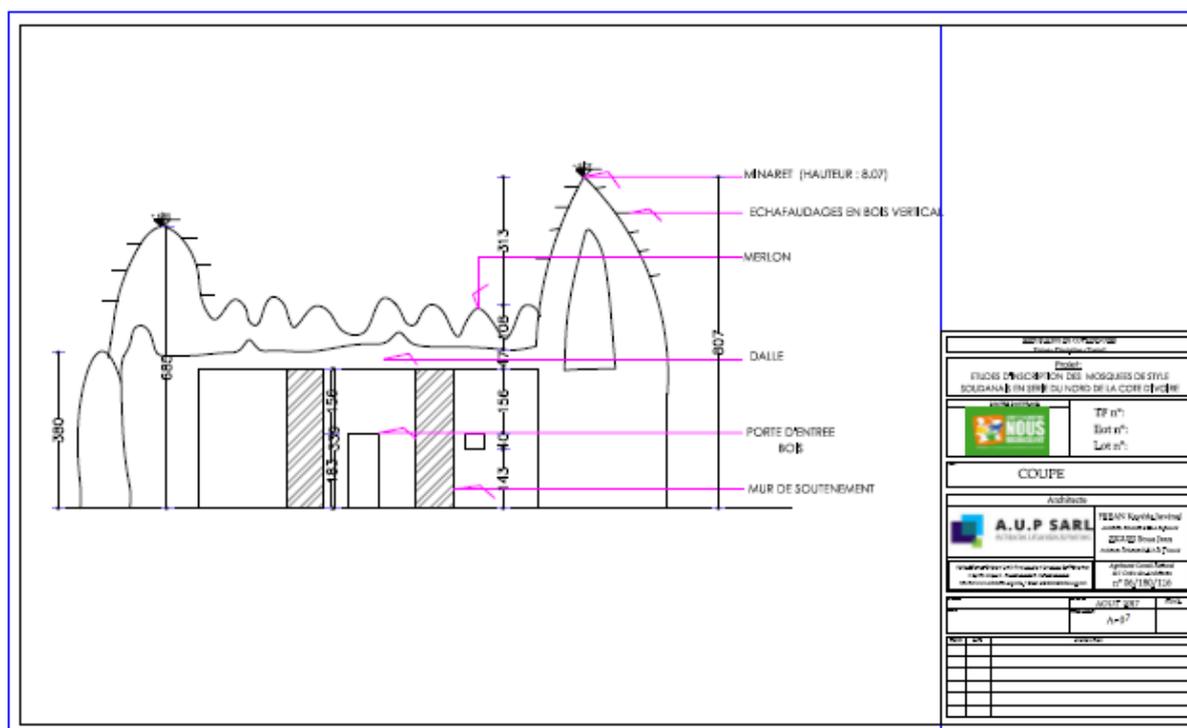


Source : Etude diagnostique, AUP, 2018





## Plan n°58 : Coupe de la mosquée de Kaouara



Source : Etude diagnostique, AUP, 2018

### Les techniques de construction et matériaux utilisés :

Les matériaux utilisés pour la construction de la mosquée sont le banco, l'argile, le beurre de karité, la sève de liane « *kalingbè ou floukou* », la paille et le bois « *gbélé et koro koro* ». Le bois utilisé sert au terrassement et de piliers. L'argile est choisie par la Communauté. Le banco est mélangé à l'argile, au beurre de karité, à la sève de liane auquel l'on ajoute de la paille.

### Historique de la construction de la mosquée :

La mosquée de Kaouara appelée en langue locale « MISSIRI BA » a été construite au XVII<sup>ème</sup> siècle. L'initiateur de la construction de cette mosquée se nommerait Bakounazery OUATTARA, un autochtone du village et fils de MAZOU MARRA, un marabout et qui en fut le 1<sup>er</sup> Imam. Il est de la lignée des créateurs du village de Kaouara. Après quatre voyages à la Mecque, il serait venu avec 21 pierres qui auraient servi de sous-bassement aux angles de la mosquée. Les plans de l'édifice lui auraient été inspirés à la Mecque.

les OUATTARA qui ont fondé le village ont exercés 4 imamats avant de céder la gestion respectivement aux SYLLA, aux DIAWARA et aux SANOGO. C'est le principe de l'alternance par ordre d'arrivée. La mosquée depuis sa construction jusqu'à ce jour est à son 30<sup>ème</sup> Imam au nombre desquels : AMADOU Ouattara, 1<sup>er</sup> Imam, BAH Zoumana Ouattara, 2<sup>ème</sup> Imam, SIERAPHA Oulé Ouattara, 3<sup>ème</sup> Imam, BAH Sarandi Sylla, 19<sup>ème</sup> Imam, BAH Sirafa Sylla, 20<sup>ème</sup> Imam, BAH Sarandi Diawara, 21<sup>ème</sup> Imam, BAH Sékou Ouattara, 22<sup>ème</sup> Imam,

BAH Zoumana Ouattara, 23<sup>ème</sup> Imam, BAH Ali Djiré, 24<sup>ème</sup> Imam, BAH Siaka Djiré, 25<sup>ème</sup> Imam, BAH Sabati Djiré, 26<sup>ème</sup> Imam, BAH Soumalifou Sanogo, 27<sup>ème</sup> Imam, BAH Mory Gbè Diawara, 28<sup>ème</sup> Imam, BAH Mory Gbè Sylla, 29<sup>ème</sup> Imam et 30<sup>ème</sup> Imam BAH Abou Sylla (en fonction depuis 1992).

Les premiers formateurs des imams sont venus de Boron et se sont installés à Kaouara. Quant à l'enseignement du coran, il est le fait des KARAMOKO.

## **2. b Historique et développement**

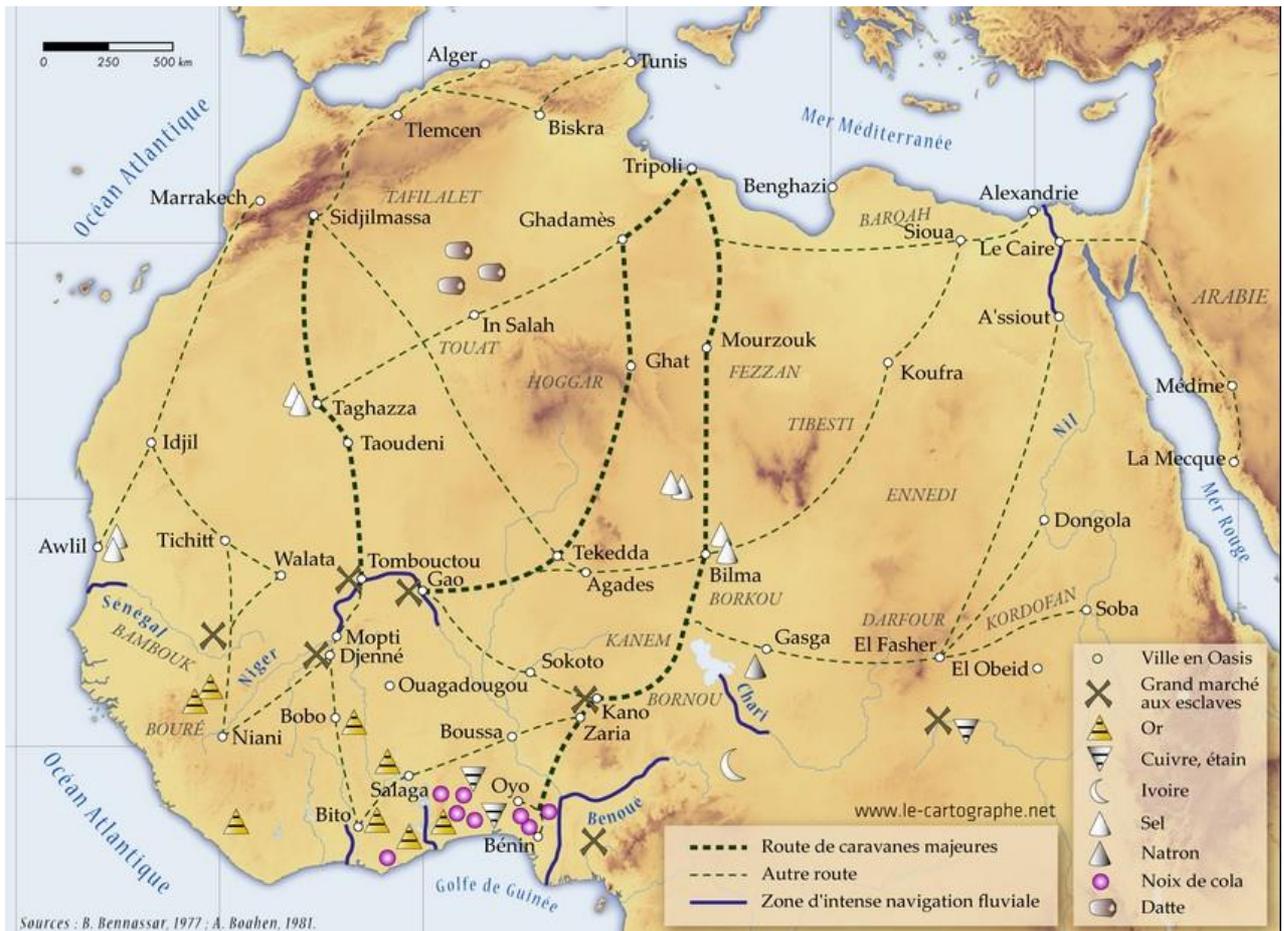
Les recherches effectuées à partir de sources orales et écrites ainsi que les études archéologiques montrent non seulement comment les mosquées de styles soudanais ont été implantées dans la partie nord de la Côte d'Ivoire, mais aussi leur évolution. Elles retracent également l'origine du style soudanais, son expansion, les transformations sociales et culturelles.

### **Contexte historique : Les échanges commerciaux et les flux migratoires**

Le commerce a joué un rôle central dans la diffusion de l'islam en Afrique Subsaharienne, notamment dans le nord de la Côte d'Ivoire. Aux XVe et XVIe siècles, les pratiques commerciales de longue distance entre le Niger et le Golfe de Guinée se sont intensifiées. Le commerce fut un facteur de rapprochement et de mouvements des peuples. Partis des grands centres religieux et commerciaux tels que Tombouctou et Djenné, les commerçants caravaniers atteignirent le nord de la Côte d'Ivoire pour deux raisons principales : écouler des produits de provenance magrébine et saharienne tels que le sel, les étoffes, le poisson séché, les chevaux et s'approvisionner en or et en noix de cola. Ces caravaniers contribuèrent au rayonnement économique des villes telles que Bouna, Bondoukou, Odienné et Kong. Ces premiers commerçants manding d'origine sarakolé pénétrèrent donc très tôt vers le sud jusqu'aux marges de la forêt. Ils constituent les précurseurs des groupes malinké qui, à partir du XVIe siècle, après la chute du Mali, vinrent peupler le Nord-Ouest ivoirien avec l'islam en bandoulière. A l'instar de beaucoup de villes du bassin supérieur du Niger, des centres musulmans sont créés, avant le milieu du XVIIe siècle, à Kong et à Bondoukou. Ces centres ont favorisé le développement de l'islam dans le nord de la Côte d'Ivoire. Un front de pénétration de l'islam s'ouvre donc dans le nord de la Côte d'Ivoire au cours du XVIIIe siècle : Boron, Samatiguila, Koro, Kani, Kong, Bouna et Bondoukou sont à la fois des centres commerciaux de première importance et des postes avancés de l'islam vers le Sud.

L'émergence de Kong au XVIIIe siècle, en tant que métropole commerciale et haut centre de spiritualité au rayonnement international, reste le symbole magistral de la présence islamique et de ses traits culturels dans le nord ivoirien. Cet essor commercial et religieux de Kong tient également du fait de sa position centrale et stratégique entre les zones saharienne et forestière, mais aussi de l'organisation politique et militaire mise en place par les Traoré, poursuivie et renforcée plus tard par les Wattara et qui a permis de sécuriser les routes commerciales.

**Carte n° 27: Les routes commerciales avec l'Afrique noire à travers le Sahara**



**Dessin n°1 : Plantation de cola**



**Dessin n° 2: Sterculia cola ou Sterculia acuminata**



**Source : Binger Louis Gustave, 1887-1889, P143 et 315**

Comme la métropole de Kong, tout le nord ivoirien attire les commerçants transsahariens à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Parallèlement à leurs activités commerciales, ils y propagent l'islam.

Les contacts avec les caravaniers musulmans influencèrent les croyances spirituelles et religieuses des populations autochtones animistes. Ainsi, certaines populations animistes se sont converties à l'islam, et donnant naissance à une nouvelle communauté : les musulmans. L'ancrage de l'islam est remarquable par l'essaimage des mosquées de style soudanais dans tout le nord ivoirien. Contrairement à d'autres régions en Afrique et dans le monde où l'islam s'est déployé à coups d'épée et de sabre, sous l'étendard du *jihad* (guerre sainte), la Côte d'Ivoire fait figure d'exception par la pénétration pacifique de l'islam et les échanges harmonieux entre peuples animistes et musulmans.

Aux échanges commerciaux, s'ajoutent les flux migratoires.

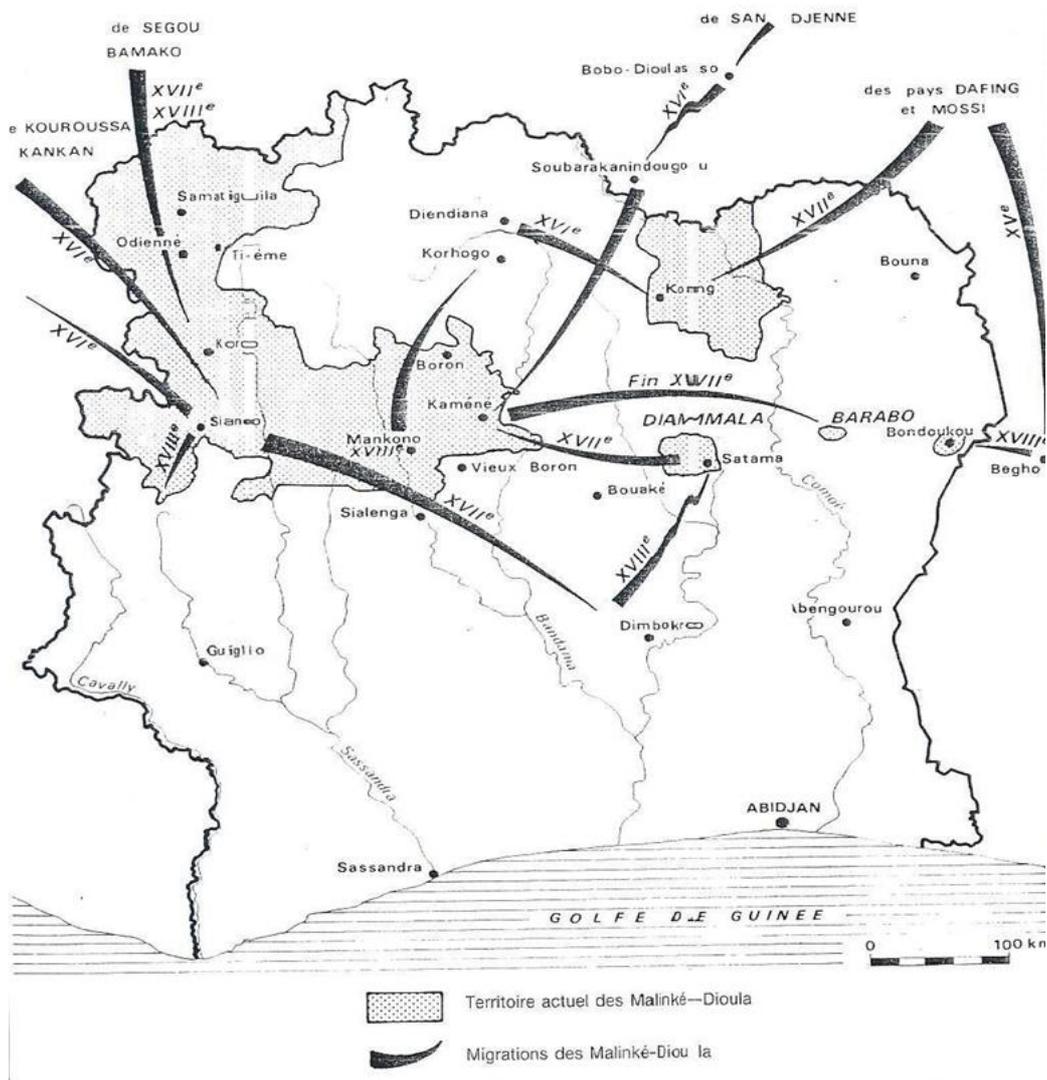
Selon les sources, l'introduction de l'islam en Côte d'Ivoire date du XIV<sup>e</sup> siècle. A partir de l'Afrique du nord, par le biais du commerce, l'islam s'est répandu à travers le Sahara jusqu'à Tombouctou, puis Djenné au Mali pour atteindre ensuite le nord de la Côte d'Ivoire. Toutefois, c'est véritablement à partir du XVI<sup>e</sup> siècle que son implantation va être renforcée par d'importants flux migratoires constitués par les commerçants manding et les lettrés arabisants, appelés « les aventuriers de la foi<sup>8</sup> ». L'islam pratiqué par ces migrants était inspiré du modèle élaboré dans les grands centres religieux comme Tombouctou et Djenné, mêlant traditions Sarakolé et maghrébines. L'exode massif des Mandé du nord va entraîner des transformations sociales, culturelles et religieuses dans le nord ivoirien.

Cette immigration va s'intensifier vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle avec la chute du dernier empire soudanais, l'empire songhaï. Ces vagues migratoires vont contribuer à l'essor des villes comme Bondoukou, Bouna, Kong, Odienné où se sont nouées et organisées des transactions commerciales les plus diverses, avec pour corollaire le renforcement de l'islamisation symbolisée par la construction des mosquées et des centres de formation.

---

<sup>8</sup> Marie MIRAN, 2006 : L'islam, histoire et modernité en Côte d'Ivoire, Editions Karthala, Paris, 546P.

## Carte n°28 : Les migrations malinké vers les zones pré-forestières de la Côte d'Ivoire



Source : Thèse Henriette Diabaté , 1987

### Transformation sociale et culturelle : l'influence de l'islam et l'épisode Samory Touré

Avant l'introduction de l'islam, le nord ivoirien était habité en majorité par les peuples Sénoufo, Koulango, Lobi, Lorhon... Ceux-ci constituaient les populations autochtones de cette région. A l'origine, pratiquant de religions traditionnelles, ils étaient agriculteurs. Mais, avec l'arrivée des Mandé musulmans (entre le XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle), toute cette zone va subir une transformation sur le plan religieux et culturel. Sur le plan culturel, des populations autochtones adoptent le boubou musulman, le foulard, les chaussures en cuir, la pratique musulmane du mariage. Elles adoptent progressivement la langue malinké et des patronymes qui les rattachent à l'islam. Sur le plan religieux, les "dougoumakala" (écoles coraniques) attirent de nombreux enfants d'autochtones. L'islam gagne du terrain et ceci se remarque par l'édification de mosquées dans diverses localités telles que, Kouto, Kaouara, Nambira, Samatiguila, Sorobango, Tengréla et Kong. Ces mosquées sont inspirées du style soudanais et donnent plus de visibilité à la présence de l'islam. Aussi, la ville de Kong à partir du XVII<sup>e</sup>

siècle est-elle représentative de cette influence socioculturelle et religieuse du nord ivoirien. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, le pouvoir politique étant devenu musulman avec l'arrivée du souverain Sekou Wattara, celui-ci entreprend des actions pour renforcer la place de l'islam dans le royaume de Kong : destruction des cases à fétiches, développement des centres d'études islamiques.

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le nord de la Côte d'Ivoire où se sont développés les royaumes de Kong, Bondoukou, Bouna et Kabadougou devient un lieu de confrontation de deux projets politiques antagoniques : celui des Français qui visait la jonction de leur territoire du Haut Niger à ceux du Golfe de Guinée ; et celui de Samory Touré engagé dans l'édification d'un nouvel empire. Ce projet conduira Samory Touré du Fouta Djalon à Bondoukou.

L'antagonisme entre les Français et Samory Touré a abouti à une confrontation militaire qui n'a pas été sans conséquence pour les royaumes sous protectorat français. Le royaume de Kong a payé un lourd tribut à cette guerre d'occupation et de positionnement mai 1897, Samory investit Kong déjà affaibli par des crises politiques internes, des épidémies et la famine. Il massacre une grande partie de la population et détruit la grande mosquée (Missiriba), symbole de l'islam. Celle-ci sera rebâtie à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle.

### **Naissance et développement du style soudanais**

Le style architectural de type soudanais est intimement lié à l'histoire du grand empire du Mali. Il correspond à une architecture urbaine ou monumentale en terre crue. Les édifices sont constitués de briques de banco, un mélange d'argile macéré avec de la paille, des balles de riz et éventuellement du beurre de karité. Parmi les autres éléments caractéristiques, on trouve des pilastres, piliers de renforcement légèrement plus hauts que le mur et se terminant par une croisée d'ogives. Dans le cas des constructions religieuses, ces pilastres peuvent porter des œufs d'autruche. Les mosquées comportent également de nombreuses branches de palmier, les *terrons*, insérés dans le mur : ils permettent de faciliter le crépissage indispensable à l'entretien de l'édifice pour qu'il résiste à la pluie, et d'absorber les dilatations thermiques.

Cette architecture a été rapportée par l'empereur Kankan Moussa à son retour du pèlerinage à la Mecque en 1324. En effet, il fit construire plusieurs mosquées, suite à la remarque faite par un héritier marocain de la dynastie des Almohades sur l'inexistence de lieux de culte dignes du « Très haut ». C'est l'architecte arabe Ibrahim As - Saheli qui réalisa la première mosquée de style soudanais à Gao. Cette mosquée a été détruite. La mosquée Djingareyber à Tombouctou en est un prototype. Bien que l'architecte se soit inspiré du modèle pharaonique, il a utilisé les matériaux locaux. La mosquée Djingareyber est considérée comme le point de départ du style soudanais. Ce style donnera lieu à l'expansion de deux modèles : celui de Tombouctou et celui de Djenné. L'on a pu parler à ce propos de « civilisation de l'argile », marquée par une tendance à l'urbanisme, avec des maisons à toits plats. Durant tout le moyen âge, l'islam fut ainsi un facteur d'épanouissement de l'architecture soudanaise. Ce qui est fondamental ici, c'est moins l'origine des techniques que leur totale intégration dans l'héritage culturel du monde soudanais. La marque nouvelle imprimée par le terroir a su

réaliser un style original, une architecture monumentale qui, à travers ce que l'historien Thierno Bah appelle le style néo-soudanais, a survécu jusqu'à nos jours.

L'idée d'une architecture de style soudanais vient de Tombouctou, mais c'est à Djenné qu'il se raffine. Ainsi naît et se développe une véritable école de cette architecture. Les maçons de Djenné réputés dans tout le Soudan l'y répandirent par la suite.

### **Avènement du style soudanais en Côte d'Ivoire**

Les mosquées de style soudanais de la Côte d'Ivoire sont une conséquence de l'expansion de cette architecture. Estimées à plus de trois cents (300) dans les années 1920, il ne reste qu'une vingtaine de mosquées de ce style répartie sur seize (16) localités. Au nombre de ces mosquées figurent les deux (02) mosquées de Kong, celles de Tengréla, Kouto, Kaouara, Sorobango, Samatiguila, et Nambira.

L'islam et le style soudanais se sont implantés et développés par le fait des grandes familles lettrées, notamment celles des Diaby à Samatiguila, des Fofana à Kouto, des Cissé à Tengrela. Ces familles se virent octroyer des parcelles de terre par les autochtones Senoufo qui leur ont d'abord servi de lieu d'habitation, puis, plus tard elles y ont construit leurs édifices culturels.

### **Historique des modifications significatives**

La série des mosquées de style soudanais du nord ivoirien n'a pas subi de modifications significatives. Les populations ont montré leur attachement à ces mosquées d'autant plus que celles-ci ont bénéficié de travaux d'entretien périodique effectués par les communautés. Ces travaux ont consisté à appliquer de l'enduit aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des mosquées. Ceux-ci sont réalisés avant et après la saison des pluies. Par le passé, les populations utilisaient les matériaux locaux, en l'occurrence le banco et le bois, pour l'entretien du bien. De nos jours, dans le souci de conserver et de pérenniser leur bien, les populations utilisent de plus en plus des matériaux modernes tels que le ciment, les tuyaux pvc pour réaliser les travaux de réhabilitation. Cependant, certaines mosquées de la série ont fait l'objet de travaux de restauration et de d'entretien. Il s'agit notamment des mosquées de Kong, de Kaouara et Kouto. Pour les mosquées de Kong, les tuyaux pvc ont été changés en des gargouilles en poterie. L'intérieur de la petite mosquée en ciment a été entièrement décapé et refait en argile. La mosquée de Kaouara a vu son toit-terrasse en ciment entièrement repris et restauré en matériaux locaux (banco, le bois). Celle de Kouto a fait l'objet de décapage du ciment. Les façades extérieures et le toit-terrasse ont été crépis et enduits avec de l'argile mélangé à certains matériaux locaux.

### **Destruction et reconstruction de la grande mosquée de Kong**

La grande mosquée de Kong a été contruite au XVIIIe siècle et détruite à la fin de l'année 1897 par Samory Touré lors de son passage dans la localité. Elle a été reconstruite au début du XXe siècle.

### **Travaux de restauration des deux mosquées de Kong**

En 1991, la Direction du patrimoine culturel a sollicité et obtenu une assistance financière de l'UNESCO pour la restauration du toit-terrasse de la grande mosquée de Kong. Les travaux de restauration ont été réalisés par monsieur David Agossou, un entrepreneur béninois. Les travaux ont été réalisés dans la période de 1991 à 1992, et ont duré 6 mois.

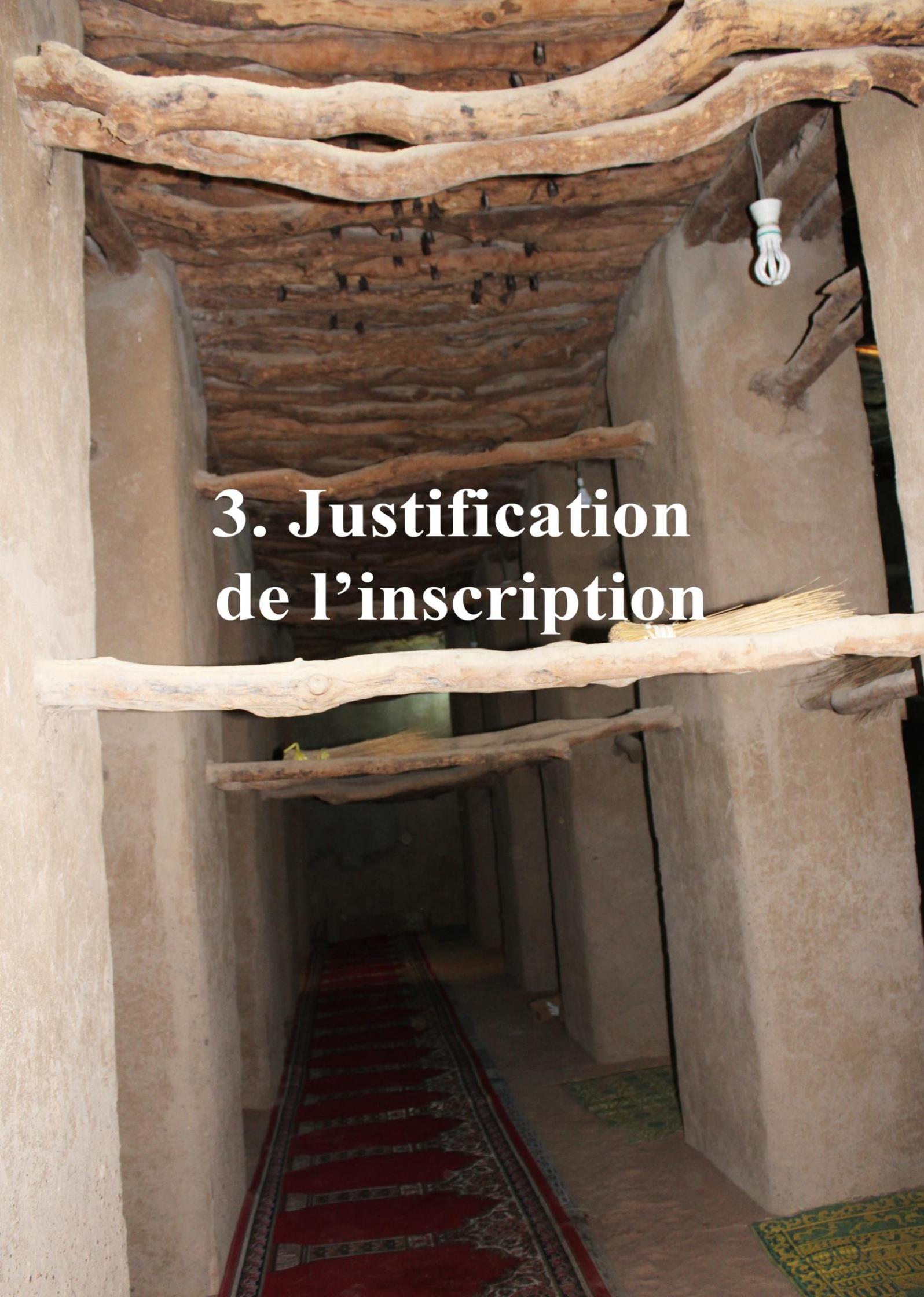
Du 23 Novembre au 10 Décembre 2018, l'Office Ivoirien du patrimoine culturel a organisé un atelier de formation de maçons traditionnels. Cet atelier chantier-école a permis de renforcer les connaissances sur la restauration du patrimoine bâti : les mosquées de type soudanais ; donner les outils techniques et pratiques aux maçons traditionnels pour qu'ils soient capables de proposer des interventions respectueuses des constructions existantes et de restaurer les deux mosquées de Kong .

### **Les travaux de restauration et d'entretien des mosquées de Kaouara, Kouto et Samatiguila**

Les travaux de restauration du toit-terrasse ont été réalisés du 27 au 30 janvier 2019 par le Comité local base de gestion. Ils ont été effectués par les maçons traditionnels formés lors du chantier-école, appuyés par les autres membres de la communauté. Les travaux se sont déroulés en deux étapes : démolition et réfection.

En mars 2019, le Comité local de base de gestion appuyé des maçons traditionnels des autres localités ont procédé au décapage des façades extérieures et du toit-terrasse de la mosquée de style soudanais de Kouto puis à leur entretien.

En février 2019, l'entretien de la mosquée de Samatiguila se fait par les quatre grandes familles ( Savané, Samassi, Soumahoro, Berté) appuyées du Comité local de base. Chacune des familles s'est chargée de l'entretien d'une des quatres façades.

The image shows the interior of a traditional building. The ceiling is constructed from thick, horizontal wooden beams, with smaller, thinner beams or branches woven between them. The walls are made of a light-colored, textured material, possibly mud or plaster. A long, narrow red rug with a repeating pattern runs down the center of the room. A broom is leaning against a wall on the right. A small, simple light fixture is visible on the right wall. The overall atmosphere is rustic and traditional.

### 3. Justification de l'inscription

### 3.1. a Brève synthèse

Les Mosquées de style soudanais sont situées dans la moitié nord de la Côte d'Ivoire en zone de savane, principalement dans les régions administratives de la Bagoué, du Kabadougou, du Tchologo, du Poro et du Gontougo. Une vingtaine de mosquées en architecture de terre a été identifiée sur le territoire ivoirien parmi lesquelles huit (8) ont été sélectionnées pour être proposées à l'inscription. Il s'agit des mosquées de Kong (la petite et la grande), de Kouto, de Kaouara, de Nambira, de Tengrela, de Samatiguila et de Sorobango. Deux grandes aires culturelles composent cet espace : gour et mandé. Le style architectural qui les caractérise a été introduit dans l'Empire du Mali au XIV<sup>e</sup> siècle et s'est développé dans les régions plus méridionales à la chute de l'Empire Songhaï après le XVI<sup>e</sup> siècle (Bataille de Tondibi en 1591). Les mosquées de Kong, de Kouto, de Kaouara, de Nambira, de Tengrela, de Samatiguila et de Sorobango sont les témoins matériels de l'introduction de l'islam en Côte d'Ivoire à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. Le style soudanais qui les caractérise est l'expression d'un savoir-faire des communautés qui s'est répandu avec la diffusion de l'islam à partir du VIII<sup>e</sup> siècle en Afrique subsaharienne au moyen de réseaux commerciaux animés par des marchands arabes. Dans ce contexte, le nord ivoirien devint un pôle d'attraction et un important lieu d'échanges entre les zones forestière et soudanaise. De ces échanges vont naître des centres religieux dans le nord ivoirien autour desquels se nouaient et s'organisaient des échanges commerciaux et culturels.

Les mosquées de style soudanais se caractérisent par leur architecture de terre, leur organisation spatiale et leur rapport direct avec l'environnement urbain et rural. Les mosquées sont construites manuellement comme des poteries, sans équerre, sans fil à plomb et sans truelle. Elles n'ont aucun angle droit et aucune verticale. Toutes leurs dimensions sont réglées sur l'échelle humaine. C'est ce qui leur donne une facture unique. Elles ont conservé leur structure originelle en ce sens que les matériaux de construction sont restés intacts. Du reste, leur usage traditionnel de lieu de culte islamique est scrupuleusement respecté. Les techniques de construction sont la bauge et le pisé dont le matériau principal est le banco obtenu par mélange de terre, d'eau, d'argile, de beurre de karité<sup>9</sup>, de kaolin blanc, de paille, de bouse de vache.

L'implantation de l'islam et la création de certaines localités du nord de la Côte d'Ivoire précoloniale ont été tributaires de l'évolution des situations politiques et des échanges commerciaux dans la zone sahélienne. Le développement et la succession des empires dans les rives sahéliennes du Désert du Sahara, la modification des routes commerciales et l'apparition de certains produits d'échange ont impacté les populations et l'organisation politique du septentrion ivoirien. Aux étapes des pistes caravanières en provenance du Mali, reliant le Ghana la Côte-d'Ivoire où se constituèrent des petits établissements dyula, qui eurent un grand rayonnement culturel. Trois grands espaces d'implantation des commerçants et des lettrés musulmans ont été créés. Kong, Bondoukou et Salaga constituent des étapes importantes de ces pistes avec l'édification des premières mosquées.

---

<sup>9</sup> Karité *Vitellaria paradoxa* famille des sapotaceae

L'architecture de cet ensemble d'édifices religieux est un modèle d'interaction avec l'environnement surtout quand celui-ci est devenu vulnérable. L'architecture des mosquées en terre est la synthèse de nombreuses essences d'origine locales et matériaux du milieu naturel des communautés concernées. Cependant, La vulnérabilité de ce type d'architecture résulte d'avantage de l'influence de techniques de constructions modernes du fait du développement et de l'urbanisation.

Ces mosquées d'une valeur à la fois architecturale, historique, religieuse et culturelle représentent un patrimoine qui a pu subsister grâce au maintien de sa fonctionnalité d'origine qui impose un entretien traditionnel strict et rigoureux par les communautés d'appartenance.

### **3.1.b Critères selon lesquels l'inscription est proposée**

Critère (ii) : témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages.

Les mosquées de style soudanais du nord ivoirien témoignent d'un échange d'influences entre les autochtones animistes et les caravaniers majoritairement musulmans, notamment les arabo-berbères et les mandés venus de la boucle du Niger dans la période comprise entre les XIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Kong a été un carrefour stratégique dans le réseau des itinéraires commerciaux créé pour l'écoulement et l'approvisionnement en produits de toute nature dans le cadre du commerce transsaharien. L'implantation des mosquées et la diffusion de l'islam dans la partie nord de la Côte d'Ivoire ont atteint leur apogée avec l'établissement d'un centre religieux à Kong au XVIII<sup>e</sup> siècle

La forte activité commerciale a favorisé des flux importants de populations d'origines diverses. Le nombre de ces musulmans, grossi par les nouvelles conversions de certaines populations à l'islam, a nécessité la construction d'édifices pour le culte musulman. Inspirée du style soudanais, la structure de ces mosquées est manifestement le résultat d'un échange de techniques architecturales et d'influences en matière de bâti en terre.

Les aires culturelles gour et mandé du nord de la Côte d'Ivoire ont été un lieu de brassage et d'échanges commerciaux entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles. L'islam continue sa progression vers les régions méridionales du territoire de l'actuelle Côte d'Ivoire. À la recherche de la cola et de l'or, les Mandenka fondèrent des gîtes d'étape sur les routes menant des rives du Niger vers Kong en diffusant l'islam. Plusieurs routes, notamment celles de la cola vont se créer :

- A partir de l'Ano :
  - Kong, Bobo-Dioulasso, San, Djenné ;
  - Kong, Bondoukou, Bouna, Bobo-Dioulasso ;
  - Kong, Bondoukou, Kumassi ;
  - Séguéla, Mankono, Kani, Bagoué, Tengréla ;
- A partir du Mahou :
  - Montagnes dan, Biankouman, Ouaninou, Touba, Koro, Odienné/Samatiguila ;

- Tuna, Odienné/Tiémé, Tengréla, San et Djenné.

La diffusion de l'islam s'accompagne de la construction de mosquées de style soudanais introduites en Afrique subsaharienne et spécifiquement en Côte d'Ivoire selon la chronologie ci-après :

- XIe et XIIe siècles : Création de Boron, un des plus grands centres islamiques en Côte d'Ivoire ;
- XIVe siècle : islamisation de Sorobango ;
- XIVe et XVe siècles : islamisation de Tengréla ;
- XVe siècle : islamisation de Kouto ;
- XVIIe et XVIIIe siècles : Islamisation de Kaouara ;
- Fin XVIIIe et début XIXe siècles : construction de la mosquée de Nambira ;
- XVIIIe siècle : implantation définitive de l'islam en Côte d'Ivoire.

Le nord ivoirien regorge d'une grande diversité de patrimoines bâtis en terre. C'est une architecture originale et très riche, influencée, dans son expression, par les constructions de style soudanais. Ces édifices sont la matérialisation des savoirs et savoir-faire des communautés arabo-berbères qui séjournèrent dans la région pour l'implantation et l'expansion de l'islam, d'une part, et pour l'exercice du commerce avec le reste de l'Afrique, l'Asie et l'Europe, d'autre part. La construction des mosquées a commencé véritablement dans le nord à partir du XIVe siècle vers la fin du processus d'islamisation du nord ivoirien.

***Critère (iv) : Offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine***

Les mosquées de style soudanais du nord ivoirien sont un exemple d'ensemble architectural. En effet, l'architecture des mosquées en terre du nord ivoirien a fait naître un art de bâtir subsaharien particulier. L'art de bâtir africain subsaharien a plusieurs dimensions. Il concrétise un lieu d'habitation, un abri physique et un lieu spirituel garanti par une disposition spécifique dans l'ensemble de l'agglomération. Le bâti est un langage, un symbole qui définit, normalise et hiérarchise la communauté. La construction des mosquées, édifices destinés à un culte commun, a nécessité la réorganisation spatiale et spirituelle sans affecter l'existant. Ce modèle épouse parfaitement les codes symboliques de l'habitation traditionnelle.

Les mosquées de style soudanais sont des édifices construits manuellement, avec pour matériaux principaux la terre et le bois. De forme rectangulaire ou carré, elles sont constituées de quatre façades bâties autour de contreforts. Les merlons qui surmontent les contreforts et les minarets principaux sont coiffés respectivement de poteries et d'œufs d'autruche en guise de décoration. Elles sont remarquables par leur taille dominante. Loin d'avoir été une simple duplication, les mosquées du nord ivoirien ont fait l'objet d'une adaptation aux techniques endogènes en matière d'habitat. Construites selon le modèle soudanais, les mosquées du nord ivoirien sont le résultat d'une conjugaison de ce style d'architecture avec la culture constructive des communautés locales. Leurs savoirs et savoir-faire en matière d'habitat ont

permis d'obtenir une variante du style soudanais, comme en témoignent la morphologie et l'architecture des édifices du nord ivoirien.

Les mosquées en terre du nord ivoirien évoquent un style hybride. Elles associent deux croyances, celle d'un dieu unique transcendantal (vertical) des musulmans et celle de plusieurs dieux qui forment « *un autour de* » l'africain subsaharien. Les édifices culturels traditionnels africains subsahariens sont généralement coniques ou en ogives ou encore phalliques, d'où le volume cylindrique de la case, conique, oblongue, lorsqu'elle devient un lieu de culte. La verticalité arabe et la circularité soudanaise se sont imbriquées dans ce type d'édifice, ce qui explique sa pérennité et la haute approche spirituelle que les communautés subsahariennes non arabes lui accordent.

Cette architecture qui caractérise les mosquées de style soudanais témoigne d'une maîtrise de la construction d'édifices avec des briques de terre crue ou banco. Celle-ci a permis leur réalisation et favorisé l'émergence d'un savoir-faire spécialisé dans des corporations professionnelles (castes). Ainsi, naît le développement d'une organisation communautaire d'entretien où les murs sont faits en maçonnerie, les charpentes sont en bois, certaines dalles sont en terre et forment la toiture-terrasse ; les contreforts en terre donnent du support aux murs de ces mosquées.

La technique de construction utilisée allie la bauge et le pisé. En effet, la bauge est la technique utilisée pour la construction des murs et le pisé pour les piliers en blocs de terre. L'architecture n'est pas la même pour toutes les mosquées. Les mosquées de Kong, Tengréla, Kouto, Kaouara et Sorobango ont des piliers en blocs de terre. Celle de Samatiguila a des piliers en bois et des minarets couverts en toit de chaume. La mosquée de Nambira a à la fois des piliers en blocs de terre et en bois. Toutes les mosquées ont, en leur sein, des escaliers permettant l'accès au toit-terrasse.

Les principales caractéristiques des mosquées sont l'aspect général de l'édifice ainsi que la position et la forme des tours du mihrab et du minaret. Les mosquées de style soudanais du nord ivoirien ont en commun des formes trapues et basses, effilées/ élancées, rectangulaires ou carrées, des pilastres massifs en bois ou bloc de terre, des tours de forme pyramidale aux lignes dures, couronnées de petites mitres qui surmontent le toit ainsi que des minarets en forme d'ogives et des tours de *qibla* en forme de cône. Les tours du mihrab et le minaret sont de dimensions pratiquement égales.

L'espace couvert est porté par des piliers massifs à base ronde ou rectangulaire, alignés parallèlement au mur de la *qibla*, et souvent couronnés par une travée de soutien à hauteur du plafond. La dernière série de piliers qui délimite la partie sous toit de la cour se présente parfois comme une série d'arcs successifs, élément d'origine récente. L'intérieur de la partie couverte est exempt de décorations ; il est éclairé par des petites fenêtres découpées dans les parois latérales et par les passages donnant sur la cour. Le sol est recouvert de nattes.

L'architecture des mosquées de style soudanais, tout en démontrant la maîtrise des techniques de construction en terre, révèle un subtil brassage entre les cultures de construction arabe et africaine. Cette architecture traduit alors une adaptation des techniques de construction locales à l'édification des bâtis islamiques sans compromettre leur cohabitation avec les habitats

traditionnels. Elles se fondent dans le paysage urbain comme à Kong, Tengréla, Samatiguila et Kouto et dans le paysage rural comme à Nambira et à Kaouara.

***Critère (v) : Etre un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible***

Les mosquées en architecture de terre du nord ivoirien font partie des derniers témoins matériels du style soudanais en Afrique subsaharienne.

Les commerçants et les lettrés arabisants sont les premiers vecteurs de l'introduction de l'islam dans les localités du nord de la Côte d'Ivoire. Trois grands espaces d'implantation des commerçants et des lettrés musulmans ont été créés. Le premier est le Nord-Est. Un ensemble de localités sont représentatives de cette zone : Kong, l'Ano, Bondoukou et Bouna. Le second est constitué du Nord-Ouest : Odienné, Toubala, Koro. Le troisième espace concerne la zone du Centre-Ouest (Worodougou) : Mankono et Séguéla.

Dans ces espaces, l'expansion de l'islam se traduit par la construction d'édifices religieux de style soudanais comme en témoignent les mosquées de Kouto, Kong, Samatiguila, Sorobango, Nambira, Tengréla et Kaouara. La gestion de ces mosquées est basée sur des familles. Ainsi, les mosquées de la série sont gérées par les familles Barro, Ouattara, Diaby, Fofana, Cissé, Savané, Samassi, Soumahoro, Berté, Camara, Traoré, Fofana Morissanou, Bakounazéry Ouattara.

Les mosquées sont également des éléments qui fédèrent autour d'elles et structurent la vie sociale. En effet, lors des travaux d'entretien des mosquées, ce sont toutes les couches sociales de la communauté qui sont mobilisées : les hommes, les femmes, les jeunes et les enfants. Les guides religieux, les chefs de villages et de cantons se mobilisent pour la sensibilisation et l'appel de la communauté pour les travaux d'entretien. Par ailleurs, les mosquées ont influencé l'organisation spatiale des localités où elles ont été implantées. Elles constituent l'élément central autour duquel se déploie la ville ou le village.

Les mosquées de style soudanais du nord ivoirien, sont un modèle d'interaction avec l'environnement surtout quand celui-ci est devenu vulnérable. En effet, les mosquées s'intègrent au patrimoine bâti en terre qui est caractérisé essentiellement par une architecture locale (habitation circulaire, rectangulaire à toit-terrasse ou de paille, grenier, etc.), religieuse (les cases à fétiches) et celle développant les types forteresse, etc. Cette interaction avec l'environnement naturel se traduit par l'utilisation d'essences végétales résistantes aux intempéries et aux insectes dendrophages (xylophages ou lignivores). Les principaux adjuvants au banco de construction sont : le beurre de karité, la paille, la sève de lianes ou la poudre de fruits. Tous les matériaux et espèces végétales entrant dans la construction de ces mosquées obéissent à un souci de durabilité de l'édifice.

Les mosquées de style soudanais du nord ivoirien illustrent la coexistence de l'homme et la terre, interaction entre les êtres humains, coexistence de la spiritualité. En effet, l'implantation

des mosquées de ce style démontre également l'implantation de l'islam dans la localité hôte. La pratique de cette religion a conduit les fidèles et les familles dignitaires à suivre les principes religieux dans leur vie quotidienne sans rompre avec les solidarités communautaires. Toutefois, les mosquées constituent un outil essentiel de repérage des familles érudites et alliées et révèlent l'organisation politique, administrative et religieuse des localités d'implantation. Elles représentent le culte que lui vouent les personnes qui les fréquentent et qui assurent leur entretien.

La configuration originelle du lieu d'implantation des mosquées a subi des modifications considérables sans toutefois freiner les efforts des communautés à les entretenir et à les conserver. A cet effet, elles continuent de bénéficier d'entretien régulier de la part des communautés par l'utilisation de matériaux locaux.

Les mosquées sont confrontées à une urbanisation croissante qui tend à réduire leur visibilité et leur environnement spatial. En outre, vu la croissance démographique, les communautés édifient de nouvelles mosquées en parpaing et des préaux sans toutefois abandonner celles en terre. Ces communautés estiment que les prières faites dans les mosquées en terre sont mieux exaucées que celles faites dans les mosquées modernes. De plus, dans certaines localités comme à Boron, l'Imam dirige la prière à partir de la mosquée en terre pendant que les fidèles sont dans la mosquée moderne.

Par ailleurs, les communautés continuent d'entretenir les valeurs spirituelles et communautaires par la gestion rigoureuse de ces mosquées par les familles détentrices ainsi que par leur utilisation régulière. Leur entretien suit encore les directives originelles et incite les responsables de ces familles à en garantir, tant de manière traditionnelle que de manière formelle, la transmission et la pérennisation des savoirs et savoir-faire liés aux mosquées.

### **3.1.c Déclaration d'intégrité**

Malgré l'urbanisation et l'avènement des matériaux modernes de construction, les mosquées de Kong, Kouto, Kaouara, Nambira, Tengréla, Samatiguila et Sorobango gardent leur caractère intact de constructions en terre et leur fonction de lieu de culte musulman.

La série des 08 mosquées proposées à inscription possède tous les éléments nécessaires pour exprimer sa valeur universelle exceptionnelle. Elles ont toutes été conservées dans leur intégrité et dans leur environnement urbain et rural. A l'exception de la grande mosquée de Kong qui a été détruite par Samory et reconstruite, les mosquées n'ont pas fait l'objet d'un dommage ni de changement de site. La gestion des mosquées faite par les familles, les travaux d'entretien assurés par des organisations locales (Comité local de base de gestion) et l'existence de maçons traditionnels est aussi une garantie pour la préservation de l'intégrité des mosquées.

Cependant, les mosquées se trouvent menacées de dégradations par l'effet du développement de l'urbanisme (construction de voiries urbaines) et par la croissance démographique importante (accroissement du nombre de fidèles musulmans). Pour y remédier, les communautés s'emploient tant bien que mal à les préserver en utilisant des matériaux modernes pour les travaux de restauration et d'entretien. Elles érigent en outre des clôtures et

des préaux en parpaing pour protéger les mosquées et accroître leurs capacités d'accueil surtout pour la prière du vendredi. Heureusement, ces risques d'affectation de l'intégrité sont mineurs et réversibles. Aussi, l'application des textes règlementaires et normatifs en matière de patrimoine culturel immobilier et d'urbanisme permet de palier les menaces. Les différentes missions de sensibilisation dans les localités d'implantation des mosquées et l'implication des communautés aux activités de conservation des mosquées ont conduit celles-ci à une plus grande prise de conscience. A cet effet, elles ont développé des systèmes traditionnels de gestion en s'organisant en de petits comités qui s'appuient sur les jeunes et les femmes pour tous les travaux liés aux mosquées.

### **3.1.d Déclaration d'authenticité**

La série de mosquée proposée à inscription est manifeste de l'attachement que leur accorde la population dans sa diversité. Elle exprime cette valeur universelle exceptionnelle tant par la forme des structures, l'usage, les matériaux de construction, la technique de construction, la gestion, que par leur situation géographique.

#### **- Sur le plan de la forme et conception**

Les mosquées de style soudanais du nord ivoirien conservent la forme rectangulaire ou carrée de leur fondation. Les minarets gardent également leur formes conique ou d'ogive. Dans les cours de pourtour se trouvent aussi bien conservés les arbres à palabres.

#### **- Sur le plan de l'usage et de la fonction**

Malgré la construction de mosquées modernes dans les localités d'implantation des mosquées de style soudanais, celles-ci servent toujours de lieux de prières. Les mosquées de style soudanais en série du nord ivoirien servent toujours de lieux de prières. Cependant, elles ont des usages socio-culturels associés. Il s'agit, notamment : des célébrations de mariage, de baptêmes, de lieux d'enseignements du coran, et de retraite. Exceptionnellement, les sépultures des Imans jouxtent certaines mosquées

#### **- Sur le plan des matériaux de construction**

La terre et les adjuvants pour augmenter son adhérence et sa plasticité restent et demeurent le matériau principal pour l'entretien des mosquées. Il en est de même pour les essences de bois et de plantes adventives déjà citées, ainsi que de certains arbres dont la sève des fruits entre dans les constructions et la restauration : *karo, grains de fisan fi, fisangbéni, flèflè*.

#### **- Sur le plan de la technique de construction**

Aussi bien pour la confection des briques en boules rondes ou carrées que pour l'élévation des murs, la terre est pétrie et macérée. Aux carrières de bonne terre s'ajoutent l'argile et les termitières. Les enduits sont faits de mélanges de terre et d'argile malaxés au beurre de karité ou à la sève gluante obtenue de certaines plantes comme le *fléflé* ou *floukou* selon les localités. Certains minarets sont coiffés de poteries, d'autres décorés d'œufs d'oies ou

d'autruches ou encore de lampes tempête pour perpétuer la tradition de la lumière associée au culte musulman.

#### - **Sur le Système de gestion**

Le système traditionnel de gestion des mosquées est maintenu. Au niveau des localités de leur implantation, les mosquées sont gérées par des familles (Cissé, Baro, Konaté, Diabi, Samassi etc.) et les comités locaux de base de gestion. Ce système de gestion à plusieurs niveaux. Au premier niveau, nous avons la chefferie traditionnelle. Au deuxième niveau, nous avons les familles propriétaires. Au troisième niveau, nous avons le Comité local de base. Au quatrième niveau les populations. Les comités locaux de base ont fait l'objet de formalisation pour les besoins de l'inscription sur la base de l'existant.

#### - **Sur la Situation géographique**

Les mosquées de style soudanais sont toutes situées dans la moitié nord de la Côte d'Ivoire dans les aires culturelles Gour et Mandé.

### **3.1.e Mesures de protection et de gestion requises**

#### - **Mesures de protection**

Le Gouvernement ivoirien a pris des mesures juridiques et institutionnelles, en vue de contribuer à la préservation de l'authenticité et à la protection de l'intégrité des mosquées.

Concernant les mesures institutionnelles, il existe comme institution de protection, l'Office Ivoirien du patrimoine culturel, les Secrétariats exécutifs de gestion des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et les comités locaux de gestion.

L'Etat de Côte d'Ivoire a créé par le décret n°2012-552 du 13 juin 2012 l'Office Ivoirien du Patrimoine culturel. Il a pour mission la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de gestion, de conservation, de valorisation, de protection et de promotion des sites culturels inscrits sur les listes du patrimoine national et du patrimoine mondial. Le décret précité prévoit en ses articles 21 à 25 la création de Secrétariats exécutifs de gestion des biens. Les Comités locaux sont installés dans chaque localité d'implantation de la série de mosquées.

L'Etat de Côte d'Ivoire a également créé, par l'arrêté n°57/MCF/CAB du 08 juin 2012, les Directions Régionales de la Culture et de la Francophonie. Elles sont chargées de la préservation et de la valorisation du patrimoine culturel au niveau des régions. Elles viennent en appont dans le processus de gestion de ces mosquées.

Les mosquées de style soudanais bénéficient des dispositions de la loi n°87-806 du 28 juillet 1987 portant protection du patrimoine culturel, de la loi n° 96- 766 du 03 octobre 1996 portant Code de l'environnement, de la loi n° 2003- 208 du 07 juillet 2003 portant transfert et répartition des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales, de la loi n°2014-425 du 14 juillet 2014 portant politique culturelle, de la loi n°98 -750 du 23 décembre 1998 relative au Domaine foncier rural, du décret n°88-413 du 20 avril 1988 portant classement des sites et monuments historiques de la ville de Kong et de l'arrêté n°434/MCF/CAB du 15 Octobre

2012 portant inscription de biens culturels à l'inventaire national. La loi portant protection du patrimoine culturel a fait l'objet d'une révision en cours d'adoption. Cette révision a permis de renforcer certaines dispositions de cette loi notamment sur les aspects archéologiques et immatériels et subaquatiques.

#### - **Gestion**

Dans la dynamique de rendre efficace ces instruments, l'Etat de Côte d'Ivoire prend des initiatives en concertation avec les parties prenantes. A cet effet, une feuille de route élaborée par l'Office ivoirien du patrimoine culturel a été transmise par les préfets et sous-préfets de localités d'implantation des mosquées aux Comités locaux de base de gestion. Ce sont des documents d'orientation devant permettre de concilier la sauvegarde de ce patrimoine bâti en architecture de terre et d'améliorer les conditions de vie des communautés des localités d'implantation de ces mosquées. Les activités qui en découlent vont du suivi de l'état de conservation et des interventions de restauration à la formation de maçons traditionnels représentatifs des localités abritant les mosquées.

Contrairement à une des dispositions du décret de création de l'OIPC un secrétariat exécutif de gestion de la série des mosquées ne sera pas établi. Les cinq directions régionales de la culture et de la francophonie couvrant les localités d'implantation des huit mosquées assureront les fonctions d'organe institutionnel local chargé de la gestion du bien sur la base de la feuille de route des Comités locaux de base.

### **3.2Analyse comparative**

L'implantation des mosquées en série de style soudanais du nord ivoirien s'inscrit dans le contexte global du commerce transsaharien et de la diffusion de l'islam en Afrique subsaharienne. Les mosquées de style soudanais sont des édifices construits manuellement, avec pour matériaux principaux la terre et le bois. De forme rectangulaire ou carré, elles sont constituées de quatre façades bâties autour de contreforts. Les merlons qui surmontent les contreforts et les minarets principaux sont coiffés respectivement de poteries et d'œufs d'autruche en guise de décoration.

Les mosquées de style soudanais du nord ivoirien témoignent d'un échange d'influences entre les autochtones animistes et les caravaniers majoritairement musulmans, notamment les arabo-berbères et les mandés venus de la boucle du Niger dans la période comprise entre le XIVe et le XVIIIe siècle. Le nord de l'actuelle Côte d'Ivoire, principalement la région de Kong a été un carrefour stratégique dans le réseau des itinéraires commerciaux créé pour l'écoulement et l'approvisionnement en produits de toute nature dans le cadre du commerce transsaharien. La forte activité commerciale a favorisé des flux importants de populations d'origines diverses. Le nombre de ces musulmans, grossi par les nouvelles conversions de certaines populations à l'islam, a nécessité le besoin de construire des édifices pour le culte musulman. Inspirée du style soudanais, la structure de ces édifices est manifestement le résultat d'un échange de techniques architecturales et d'influences en matière de bâti en terre. Dans le tissu urbain du nord ivoirien généralement plat, les mosquées érigées dans le style soudanais se présentent comme des repères tant elles sont remarquables par leur taille dominante. Dans sa structure, le style soudanais du nord ivoirien a tenu compte de la forme circulaire ou arrondie de la case traditionnelle. Loin d'avoir été une simple duplication, les mosquées du nord ivoirien ont fait l'objet d'une adaptation aux techniques endogènes en

matière d'habitat. Ce sous style soudanais connu sous l'appellation de "style voltaïque" est usité par les populations Gour et Mandé du Burkina Faso, du nord du Ghana et de la Côte d'Ivoire.

Les mosquées de style soudanais du nord ivoirien sont comparables à d'autres édifices de même nature au plan national, régional et international.

### **Sur le plan national**

Les mosquées de style soudanais du nord ivoirien, proposées à l'inscription, sont constituées d'une sélection de huit mosquées sur vingt et une identifiées sur le territoire. Les huit mosquées qui composent le bien sont représentatives des treize autres mosquées du même style. De plus, elles sont dans un bon état de conservation. Partageant la même aire géographique, les mosquées sélectionnées peuvent être comparées aux autres mosquées du même style, dans la mesure où elles ont toutes été édifiées dans le contexte du commerce transsaharien et de la diffusion de l'islam dans la période du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Construites certes selon le modèle soudanais, les mosquées du nord ivoirien sont le résultat d'une conjugaison de ce style d'architecture avec la culture constructive des communautés locales. Leurs savoirs et savoir-faire en matière d'habitat ont permis d'obtenir une variante du style soudanais, comme en témoignent la morphologie et l'architecture des édifices du nord ivoirien.

Toutefois, les huit mosquées se distinguent en ce qu'elles gardent leur forme originelle grâce aux travaux d'entretien réalisés régulièrement par les communautés, avec les techniques endogènes et les matériaux d'origine. Cela traduit l'attachement des communautés à leur bien, mais aussi le bon fonctionnement de la chaîne de transmission des connaissances et techniques liées à ce type de constructions entre les membres de la communauté.

Les huit mosquées représentatives de la série demeurent des édifices remarquablement conservés, et constituent un trait d'union entre les communautés et leur passé, d'où leur sentiment d'attachement au bien.

### **Sur le plan régional**

L'architecture soudano-sahélienne est originaire des régions sahéennes et soudanaises d'Afrique de l'ouest, au sud du Sahara. Elle se reconnaît par l'utilisation de l'adobe, du plâtre auxquels viennent s'ajouter de grandes poutres servant de supports à la charpente, et de torons jouant le rôle d'échafaudages. Au-delà de la fonction esthétique, les poutres et les torons assurent un rôle primordial dans l'entretien des édifices. Les mosquées de style soudanais du nord ivoirien ainsi que les mosquées de Djenné et de Tombouctou au Mali, la grande mosquée de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso, les mosquées de Larabanga au Ghana et d'Agadez au Niger, en tant qu'édifices de ce type d'architecture, partagent les caractéristiques sus énumérées. Toutefois, les de Djenné, de Tombouctou, d'Agadez comportent des éléments qui les distinguent des autres. Ces particularités sont liées à la culture constructive des communautés. Sur le plan de la morphologie, les mosquées de style soudanais du nord ivoirien comportent des angles asymétriques, contrairement à ceux des mosquées de Djenné et de Tombouctou qui sont symétriques (angles droits). L'une des particularités des mosquées de style soudanais du nord ivoirien est qu'elles sont moins volumineuses et moins élevées comparativement aux édifices de même style, avec des tours coniques. Seule la mosquée de

Bobo-Dioulasso et la grande mosquée de Kong sont similaires de point de vue de la taille. Pour ce qui concerne les minarets, à la différence des mosquées de Djenné, de Tombouctou et d'Agadez dont les formes sont invariablement pyramidales, les minarets des mosquées de style soudanais du nord ivoirien sont soit de forme pyramidale (grande mosquée et petite mosquée de Kong), soit conique (cas des mosquées de Nambira et de Sorobango). Alors que les toits-terrasses des mosquées de Djenné et de Tombouctou.

A la différence des biens de comparaison, les mosquées de style soudanais du nord ivoirien comportent des éléments de décoration tels que les œufs d'autruches qui coiffent les merlons et les gouttières en poterie fixées sur les toits-terrasses en guise de canaux d'évacuation pour drainer les eaux pluviales. Contrairement aux mosquées de Djingareyber, d'Agadez et de la grande mosquée de Djenné dont les toits-terrasses sont plats, ceux des mosquées de style soudanais du nord ivoirien sont compartimentés. Le caractère tortueux et fantaisiste des torons en bois, comme c'est le cas de la Grande et de la petite mosquée de Kong, donne une esthétique particulière aux édifices. Les bois transversaux contribuent à renforcer cette esthétique en même tant qu'ils remplissent une fonction utilitaire en servant d'échafaudages pendant les travaux d'entretien et de stabilisation des murs. L'architecture des mosquées du nord ivoirien a été inspirée de la forme circulaire ou arrondie de la case traditionnelle. Les murs des mosquées qui sortent du sol sans fondation apparente, comme ceux de l'habitat traditionnel, matérialisent cette réalité. Cette façon de construire met en lumière les savoirs et savoir-faire des communautés locales en matière de bâti en terre. Loin donc d'avoir été une simple duplication, les mosquées de style soudanais du nord ivoirien ont fait l'objet d'une adaptation tenant compte des techniques endogènes en matière d'habitat. Cet effort d'adaptation a permis de créer un lien à la fois spirituel et identitaire entre les communautés et les mosquées. Ceci explique le profond attachement que les communautés des localités d'implantation des mosquées leur manifestent. En effet, en dépit de la construction de mosquées modernes de grandes capacités d'accueil, les communautés n'ont pas pour autant abandonné ou démoli les "anciennes" mosquées de style soudanais.

### **Sur le plan international**

Les mosquées de style soudanais du nord ivoirien sont similaires à d'autres biens du patrimoine mondial, notamment la mosquée de Djouma d'Itchankala dans la région du Khârezm en Ouzbékistan et la ville-mosquée historique de Bagerhat au Bangladesh. Au-delà des similitudes d'édifices culturels en terre, les mosquées de style soudanais du nord ivoirien témoignent de l'émergence de l'architecture afro-islamique concomitamment à l'expansion de l'Islam en Afrique de l'ouest où les communautés locales n'hésitent pas à façonner à leur guise et selon leur habileté manuelle les édifices religieux.

Loin d'être de simples duplications d'autres édifices de style soudanais, les mosquées en série du nord ivoirien résultent d'une adaptation réussie aux techniques endogènes de construction d'œuvres culturelles en terre. Cet effort d'adaptation a permis de créer un lien à la fois spirituel et identitaire entre les communautés et les mosquées. La culture constructive est l'une des singularités qu'il convient de relever. L'utilisation de la terre crue par les populations locales

est soucieuse de la protection de l'environnement et intègre les principes du développement durable, contrairement à la terre cuite usitée dans d'autres régions du monde qui contribue à la déforestation. Les mosquées de style soudanais du nord ivoirien sont l'un des derniers témoins de l'architecture afro-islamique en Afrique de l'ouest.

### **3.3 Projet de déclaration de valeur universelle exceptionnelle**

#### a- Brève synthèse

Le Bien est constitué de huit mosquées de style soudanais implantées dans les localités de Tengréla, Kouto, Sorobango, Samatiguila, Nambira, Kong et Kaouara. Elles couvrent une superficie de 0,12977 ha en termes de périmètre de protection et de 2,32934 ha de zone tampon. Elles sont situées dans la moitié nord de la Côte d'Ivoire en zone de savane, principalement dans les régions administratives de la Bagoué, du Kabadougou, du Tchologo, du Poro et du Gontougo. Elles se caractérisent par leur architecture de style soudanais mais se singularisent par leur rapport au terroir, à l'environnement et à la socialité. Construites par des bâtisseurs habiles avec parfois un apport extérieur, les mosquées sont modelées selon l'inspiration et la créativité des constructeurs. C'est ce qui leur donne une facture générale d'édifices de style soudanais et un crénelage des murs dépendant de la sensibilité et du savoir-faire du bâtisseur maniant les matériaux locaux de construction et d'entretien disponibles. L'aspect des mosquées est également influencé par les cultures constructives des aires culturelles gour et mandé dans lesquelles elles se situent. Il en est de même pour les décorations, fruit de l'imaginaire et de la capacité des bâtisseurs à créer des correspondants aux œufs d'autruche remarquables sur les mosquées de l'Arabie Saoudite et du moyen orient.

Ces mosquées d'une valeur à la fois architecturale, historique, religieuse et culturelle représentent un patrimoine qui a pu subsister grâce au maintien de leur fonctionnalité d'origine, le culte musulman et à l'entretien qu'assurent les fidèles.

#### b- Justification des critères

**Critère (ii) : *Témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;***

Les mosquées de style soudanais du nord ivoirien sont les témoins matériels d'échanges dans les aires culturelles gour et mandé entre le XIVe et XVIIIe siècle. En effet, les aires culturelles mandé et gour ont été des lieux de brassage et d'échanges commerciaux important entre les populations du nord ivoirien, de l'empire du Soudan, de l'Afrique du nord (Kairouan, Tunisie) et celles du Moyen orient (La Mecque, en Arabie saoudite, notamment).

Dès le XVe siècle les pratiques commerciales s'établissent entre le Niger et le Golfe de Guinée. L'islam continue sa progression vers les régions méridionales du territoire de l'actuelle Côte d'Ivoire. À la recherche de la cola et de l'or, les Mandenka fondèrent des gîtes

d'étape sur les routes menant des rives du Niger vers Kong en diffusant l'islam. Ainsi plusieurs routes vont se créer pour favoriser et intensifier les échanges transsahariens.

Les mosquées marquent la période de la pénétration de l'Islam dans la partie nord de la Côte d'Ivoire et le brassage culturel entre le peuple sénoufo et malinké.

**Critère (iv) : *Offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;***

Les mosquées de style soudanais de Tengréla, Kouto, Sorobango, Samatiguila, Nambira, Kong et Kaouara sont un exemple d'ensemble architectural particulier tant au niveau du style, des cultures et techniques constructives intégrées. Cet ensemble architectural est caractéristique des constructions d'édifices religieux en terre entre le XIV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle en Afrique subsaharienne qui ne se font plus et de technologies illustrant un savoir-faire endogène de construction en terre. Au départ, les toutes premières mosquées se fondaient dans le paysage urbain comme Kong, Tengréla, Samatiguila et Kouto, et s'intégraient aux autres édifices sans les dominer de leur silhouette, les lignes verticales du minaret venant seules rompre la monotonie des lignes horizontales. Avec la montée de l'islam, la mosquée prend de l'importance, tout le corps de l'édifice s'élève et son élan vertical lui confère des dimensions monumentales, qui la différencient nettement des autres constructions.

Ces mosquées situées dans la moitié nord de la Côte d'Ivoire ont en commun des formes trapues et basses, effilées/ élancées, rectangulaire ou carré, des pilastres massifs en bois ou bloc de terre, des tours de forme pyramidale aux lignes dures, couronnées de petites mitres qui surmontent le toit ainsi que des minarets en forme d'ogives et des tours de qibla en forme de cône. Elles sont les dernières représentations de l'architecture soudanaise en Afrique subsaharienne.

**Critère (v) : *Etre un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible***

L'implantation de l'islam et la création de certaines localités du nord de la Côte d'Ivoire précoloniale ont été tributaires de l'évolution des situations politiques et des échanges commerciaux dans la zone sahélienne. Le développement et la succession des empires dans les rives sahéliennes du Désert du Sahara, la modification des routes commerciales et l'apparition de certains produits d'échange ont impacté les populations et l'organisation politique du septentrion ivoirien. Aux étapes des pistes caravanières en provenance du Mali, reliant le Ghana la Côte-d'Ivoire où se constituèrent des petits établissements dyula, qui eurent un grand rayonnement culturel. Trois grands espaces d'implantation des commerçants et des lettrés musulmans ont été créés. Kong, Bondoukou et Salaga constituent des étapes importantes de ces pistes avec l'édification des premières mosquées.

L'architecture de cet ensemble d'édifices religieux est un modèle d'interaction avec l'environnement surtout quand celui-ci est devenu vulnérable. L'architecture des mosquées en terre est la synthèse de nombreuses essences d'origine locales et matériaux du milieu naturel des communautés concernées. Cependant, La vulnérabilité de ce type d'architecture résulte d'avantage de l'influence de techniques de constructions modernes du fait du développement et de l'urbanisation.

#### c- Déclaration d'intégrité

La série des huit (8) mosquées possède tous les éléments nécessaires pour exprimer sa valeur universelle exceptionnelle. Elles ont toutes été conservées dans leur intégrité et dans leur environnement urbain et rural. A l'exception de la grande mosquée de Kong qui a été détruite par Samory en 1897 et reconstruite par les communautés, les mosquées n'ont pas fait l'objet de dommage ni de changement de site. Elles sont également représentatives des vingt-et-une mosquées en terre dénombrées.

Les mosquées se trouvent menacées de dégradations par l'effet du développement de l'urbanisme et par la croissance démographique importante. Heureusement, ces risques d'affectation de l'intégrité sont mineurs et réversibles. Cependant, pour conserver leur intégrité, les communautés ont développé des systèmes traditionnels de gestion axés sur les familles et les Comités locaux de base. Des textes juridiques nationaux et internationaux en matière de patrimoine et d'urbanisme concourent à la préservation de l'intégrité des mosquées. Aussi des activités de sensibilisation de l'Office Ivoirien du patrimoine culturel permettent de palier les menaces.

#### d- Déclaration d'authenticité

Les huit mosquées proposées expriment leur valeur universelle exceptionnelle tant par la forme des structures, l'usage, les matériaux de construction, la technique de construction, la gestion, que par leur situation géographique. En effet, elles sont toutes situées dans la partie nord de la Côte d'Ivoire dans les aires culturelles gour et mandé. Elles ont conservé leur forme rectangulaire ou carrée. Malgré la construction de mosquées modernes dans les localités d'implantation des mosquées de style soudanais, celles-ci servent toujours de lieux de prières. Cependant, elles ont des usages socio-culturels associés (mariage, baptêmes, lieux d'enseignements du coran, et retraite spirituelle).

Les mosquées de style soudanais du nord ivoirien sont le témoignage de l'utilisation, et de l'adaptation des matériaux et des techniques constructives à un environnement naturel et culturel. Les caractéristiques de ces mosquées sont maintenues grâce à l'utilisation des matériaux (terre et bois) du milieu naturel et des techniques traditionnelles. Les savoir-faire liés à l'architecture soudanaise sont encore détenus par les communautés. Les techniques constructives qui sont la bauge et le pisé sont perpétuées par la formation des maçons traditionnels.

Le système traditionnel de gestion des mosquées axé sur les familles et les comités locaux de base est maintenu. Les travaux d'entretien réalisés ont permis de garder malgré l'usure du temps et la modernisation l'authenticité des mosquées.

e- Exigence de protection et de gestion

Il existe un ensemble de textes juridiques composés de lois, décrets et arrêtés qui constituent le fondement de la protection juridique du bien, garantissant d'une part l'intégrité des limites du bien et d'autre part, la mise en œuvre de toutes les activités intéressant la gestion du bien. Parmi ces textes juridiques on peut citer, la loi n°87-806 du 28 juillet 1987 portant protection du patrimoine culturel, la loi n°98 -750 du 23 décembre 1998 relative au Domaine foncier rural, la loi n° 2003- 208 du 07 juillet 2003 portant transfert et répartition des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales, la loi n°2014-425 du 14 juillet 2014 portant politique culturelle Nationale, ainsi que le décret n°88-413 du 20 avril 1988 portant classement des sites et monuments historiques de la ville de Kong, le décret portant classement des mosquées (projet), et enfin l'arrêté n° 434/MCF/CAB du 15 Octobre 2012 portant Inscription de biens culturels à l'inventaire national, qui se rapportent directement aux mosquées en série et fixent de manière précises les conditions de gestion, de protection, de conservation et de valorisation. Ces mesures juridiques, notamment des lois, des décrets et des arrêtés ont été pris pour la protection et la gestion des mosquées de style soudanais de la Côte d'Ivoire. Tous les travaux de restauration se feront conformément aux dispositions des instruments normatifs existants. Des plans annuels d'action vont être adoptés par le Conseil de gestion de l'OIPC et mis en œuvre par les comités locaux de base de gestion.

Dans le but de rendre efficace les instruments juridiques précités, l'Etat de Côte d'Ivoire opte pour un système de gestion en concertation avec toutes les parties prenantes. Un système de gestion sera mis en place, et il s'appuiera sur la collaboration étroite entre les institutions Etatiques et les populations qui interagissent avec le bien. Ce système de gestion fonctionnera comme suit : le bien proposé pour inscription sera géré sur le plan de la politique générale par l'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel (OIPC) et les directions régionales de la culture et de la francophonie des localités d'implantation des mosquées. Ces structures sont les organes étatiques chargés de la mise en œuvre de la politique culturelle de l'Etat.

Cet organe est créé par le décret n°2012-552 du 13 juin 2012 portant création, attributions, organisation et fonctionnement d'un Etablissement public à caractère administratif. L'OIPC, à l'image d'un conseil d'administration va exercer une autorité et un contrôle sur l'ensemble des questions relatives aux différentes mosquées (conservation, aménagement, droits de visites, etc.).

Au niveau de chaque mosquée, il existe un comité local de base de gestion. Il a pour boussole la feuille de route et les orientations élaborées par l'OIPC toutefois en s'appuyant son règlement intérieur. Ce comité est composé en grande partie par les communautés autochtones, appuyées par certains élus locaux. La particularité de ce système de gestion est qu'il est basé sur des mécanismes endogènes de gestion mis en place par les membres de la communauté musulmane des localités concernées. Ces mécanismes endogènes de gestion ont

été formalisés en huit (8) comités locaux de base de gestion par l'Office Ivoirien du patrimoine culturel.

Le système de gestion sera évalué chaque deux ans. Le suivi de ce système de gestion reposera sur une synergie parfaite des interventions des différentes parties prenantes sous le contrôle de la Direction régionale de la culture et de la francophonie de la région et sur la coordination de l'OIPC.

L'implication des communautés à la gestion crée les conditions d'une meilleure répartition des bénéfices liés à gestion des mosquées, de plus les savoir-faire et pratiques liés à l'architecture de terre sont ainsi transmises plus facilement à la nouvelle génération. La valeur universelle exceptionnelle des mosquées en série de style soudanais est mieux sauvegardée.



## 4. Etat de conservation

#### **4- Etat actuel de conservation du bien et facteurs affectant le bien**

##### **4. a Etat actuel de conservation**

Les mosquées en série de style soudanais du nord ivoirien sont dans des états de conservation suivants :

- état de conservation bon ;
- état de conservation moyen.

##### **Les mosquées en bon état de conservation**

Ce sont les biens qui ont conservé leur structure originelle, la vérité des matériaux et qui sont régulièrement entretenus par les communautés. Cinq mosquées (05) peuvent être admises dans cette catégorie. Ce sont :

- la Mosquée de Tengrela « *Bogo-missri* » ;
- la Mosquée de Samatiguila « *Missribâ* » ;
- la Mosquée de Nambira « *Namboura-missrikoro* » ;
- la Grande mosquée de Kong « *Missriba ou Tchienogolamissri* » ;
- la petite mosquée de Kong « *Barola Missri* ».

A l'extérieur, la structure originelle a été conservée. Les matériaux terre et bois sont en bon état et toujours utilisés pour l'entretien des façades, des toits-terrasses, et des bois de traverse.

A l'intérieur, les espaces de prières ont gardé leur structuration traditionnelle. Les piliers de soutènement, les escaliers d'accès aux toits-terrasses et les plafonds sont en bon état et continuent d'être régulièrement entretenus par les communautés.

##### **Les Mosquées en état de conservation moyen**

Ce sont les mosquées qui ont fait l'objet de modifications mineures au regard de leur structure, aspect physique et des matériaux. Au titre de cette catégorie, nous avons :

- la Mosquée de Sorobango « *Nour al islam* » ;
- la Mosquée de Kouto « *Fofanala missri* » ;
- la Mosquée de Kaouara « *Missri bâ* ».

##### **Mesures de conservation entreprises**

Avant d'entreprendre les mesures et activités de conservation, un état des lieux est fait en vue de diagnostiquer les pathologies de ces mosquées.

Il ressort de l'état des lieux les pathologies suivantes :

- infiltration d'eau à partir du toit-terrasse;
- problèmes d'étanchéité ;
- déchaussement ;

- affaiblissement de la structure des bois dû à l'action des insectes-xylophages et des chauves-souris;
- présence des nids d'abeilles (empêche parfois le bon déroulement des travaux d'entretien et de restauration) ;
- humidité à l'intérieur des mosquées.

Les activités de conservation et l'entretien des mosquées sont faites par les communautés aidées des maçons traditionnels. Les travaux d'entretien de ces mosquées sont réalisés avec la terre crue à laquelle sont ajoutés la bouse de vache, le beurre de karité, le kaolin et la sève de liane pour en augmenter la plasticité, l'imperméabilité et l'adhérence.

#### **4. b. Facteurs affectant le bien**

Les menaces qui pèsent sur les mosquées sont de deux (02) types : les facteurs anthropiques et les facteurs liés à l'environnement.

- **Les facteurs anthropiques**

Il s'agit des facteurs liés à l'action de l'homme, à toute intervention maladroite et inappropriée. Aussi, l'utilisation des matériaux modernes de construction (ciment, tôles, peinture, bois de menuiserie, gargouilles modernes, etc.) la proximité des habitations, le non-respect des techniques et des méthodes anciennes, les plans d'aménagement et d'urbanisme non respectueux du patrimoine exposent-ils le bien, ce qui a pour conséquence de modifier profondément l'environnement originel de ceux-ci.

Avec l'affaiblissement de l'autorité des anciens sur les jeunes, l'exode rural pose le problème de main d'œuvre dans la mise en œuvre des travaux d'entretien et de restauration et de transmission des savoirs et savoir-faire traditionnels.

- (i) **Pressions dues au développement**

L'introduction de matériaux modernes dans la construction est due à l'influence du développement. Face à la pression démographique, le cadre originel des mosquées a subi une restructuration pour accueillir davantage de fidèles.

- (ii) **Contraintes liées à l'environnement**

Les facteurs liés à l'environnement sont ceux touchant au contexte social, culturel, naturel et économique. Ils s'expliquent par la proximité des biens avec les réseaux routiers comme c'est le cas des Mosquées de Tengréla, Kong, et Kouto. En outre, s'y ajoute la réduction des matériaux traditionnels de construction et d'entretien notamment le bois, les gargouilles traditionnelles.

Les principales sources de détérioration de l'environnement affectant le tissu bâti sont entre autre les intempéries (pluies, érosion, vent, poussière...), la proximité des mosquées avec la voirie. En effet, les secousses liées au trafic des véhicules lourds peuvent créer des désordres structuraux (fissures de l'édifice, affaissement des édifices). En outre, la raréfaction des

essences due à la destruction de la flore par la pratique d'activités agricoles et la construction d'habitat, contribue à la détérioration des mosquées.

### (iii) Catastrophes naturelles et planification préalable

Les risques d'inondation, de séisme et d'incendie sont à une échelle très faible. La pluviométrie dans la zone nord de la Côte d'Ivoire est relativement modérée pour entraîner l'inondation des sites. Le nord ivoirien se trouve dans une zone non sujette à des agressions sismiques.

Voici les températures moyennes dans la ville septentrionale de Korhogo.

Korhogo - Températures moyennes												
Mois	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Mín (°C)	18	21	23	23	22	21	21	21	21	21	20	18
Max (°C)	34	36	36	35	33	31	29	29	30	32	33	33

Source : Climats du monde, 2019

À Korhogo, les précipitations atteignent 1 200 mm par an. Voici les précipitations moyennes.

Korhogo - Précipitations moyennes													
Mois	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	An
Préc. (mm)	5	10	50	80	130	140	195	250	205	95	25	5	1195
Jours	1	2	5	9	11	12	15	17	17	11	3	1	104

Source : Climats du monde, 2019

Au nord, en hiver, et en général pendant la saison sèche, le soleil brille très souvent, tandis que dans la saison des pluies d'été les heures de soleil diminuent un peu. Voici la moyenne des heures d'ensoleillement par jour.

Korhogo - Ensoleillement												
Mois	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Soleil (heures)	9	9	8	8	8	7	6	5	6	8	9	8

Source : Climats du monde, 2019

### (iv) Visite responsable des sites du patrimoine mondial

- Etat actuel de la fréquentation du bien

Les mosquées de style soudanais du nord ivoirien sont toutes fonctionnelles. Elles servent de lieux de prière, de recueillement, de pèlerinage et de recherche de bénédiction. Le rythme de fréquentation est fonction de l'usage de ces édifices. Ce rythme s'intensifie à l'occasion de la prière du vendredi, dans la période du jeûne, des fêtes religieuses et autres cérémonies.

Les sites des mosquées ne sont pas encore inscrits dans les circuits officiels de visite. Toutefois, les mosquées sont visitées par des groupes de chercheurs, d'étudiants, d'enseignants et d'expatriés à l'échelle locale et nationale.

- Statistiques des fréquentations

La gestion étant traditionnelle, celle-ci ne permet pas d'avoir une estimation précise et une traçabilité du nombre de visiteurs. Par conséquent, les statistiques relatives au taux de fréquentation ne sont pas encore disponibles.

L'inscription de la série de mosquées de style soudanais du nord ivoirien va impacter positivement le nombre de visiteurs du bien. En effet, la plupart des sites inscrits, jouissant du label UNESCO, bénéficient d'une publicité au plan national, sous régional et international.

Toutefois, les familles détentrices des biens tiennent fermement au respect et à la mise en œuvre des dispositions religieuses pour conserver leur authenticité et leur intégrité.

**(v) Nombre d'habitants dans le périmètre du bien, dans la zone tampon**

Les sites des mosquées ne sont pas des lieux habités à l'exception de la mosquée de Tengrela où la famille en charge de la gestion habite dans la cour.

Cependant, les populations, habitant les localités d'implantation des mosquées de style soudanais, sont en majorité musulmanes. Les populations de ces localités sont estimées selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2014 comme suit :

- Kong commune : 11 774 habitants
- Tengrela commune : 40 323 habitants
- Kouto commune : 10 989 habitants
- Samatiguila commune : 4 843 habitants
- Sorobango village : 3 418 habitants
- Kaouara village : 20 167 habitants
- Nambira village : 1 017 habitants.

**Total population : 92 531 habitants**

# 5. Protection et gestion

A photograph of a mosque entrance. In the foreground, there is a black metal gate with vertical bars and two crescent moon and star symbols. The gate is flanked by two yellow concrete pillars. Behind the gate, the mosque building is visible, featuring two prominent minarets with conical, mud-brick roofs. The sky is overcast with grey clouds. The ground in the foreground is reddish-brown dirt.

## 5. Protection et gestion

### 5. a. Droit de propriété

Tableau n°4 : La propriété des éléments constitutifs de la série des mosquées

Biens	Titre de la propriété	Gestionnaire du bien
Grande mosquée de Kong	Famille Ouattara	CLBG <sup>10</sup> de Kong
Petite mosquée de Kong	Famille Barro	CLBG de Kong
Mosquée de Tengréla	Famille Cissé	
Mosquée de Samatiguila	Familles Diaby, Savané, Samassi, Soumahoro, Berté, Camara	CLBG de Samatiguila
Mosquée de Nambira	Famille Traoré	CLBG de Nambira
Mosquée de Sorobango	Famille Ouattara	CLBG de Sorobango
Mosquée de Kouto	Fofana Morissanou	CLBG de Kouto
Mosquée de Kaouara	Bakounazéry Ouattara	CLBG de Kaouara

Les terrains sur lesquels sont construites les mosquées appartiennent soit à des familles soit à la communauté musulmane. Cette appartenance des terrains des mosquées aux communautés ou aux familles n'est pas actée. Elle est de fait. Cependant ce titre d'appartenance pourrait être délivré par l'Etat à la communauté à travers un arrêté de construction définitive (ACD).

### 5.b Classement de protection

#### Le cadre juridique

Les mosquées bénéficient d'un système traditionnel de protection mises en place par les communautés locales. Cette protection est renforcée par des instruments juridiques nationaux et internationaux sur le bien.

#### Les systèmes traditionnels de protection

La protection des mosquées au fil des siècles a été assurée par les familles détentrices sur la base du droit coutumier. La crainte et le respect qu'inspire la sacralité de l'édifice ont contribué à sa protection et sa conservation. Celles-ci prennent l'initiative des opérations d'entretien et de conservation en mobilisant toutes les personnes ressources après la saison des pluies. Ces opérations visent le respect scrupuleux de l'intégrité du bâti et de l'esprit des lieux. Il s'agit notamment de veiller au respect des règles de bonnes conduites liées à la religion musulmane qui préconise :

- Le respect et le suivi des prescriptions religieuses ;
- l'entretien régulier du bien ;
- la sécurité à l'intérieur et autour du bien ;

<sup>10</sup> CLGB : Comité Local de Base de Gestion

- l'implication de la communauté dans la protection du bien ;
- l'intégration des mesures de protection dans la mémoire collective ;
- la transmission de génération en génération des valeurs liées à la protection du bien.

### **Le système étatique de gestion**

Il existe un ensemble de textes juridiques composés de lois, décrets et arrêtés qui constituent le fondement de la protection juridique du bien, garantissant d'une part l'intégrité des limites du bien et d'autre part, la mise en œuvre de toutes les activités intéressant la gestion du bien. Ce sont les instruments internationaux et nationaux de protection .

Il s'agit au plan international de :

- la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, avec règlement d'exécution, La Haye, le 14 mai 1954 (ratifiée par le décret n°79-413 du 25 mai 1979) ;
- la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites des biens culturels, Paris le 14 novembre 1970 (ratifiée par décret n° 89-1327 du 26 décembre 1989) ;
- la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel adoptée par la Conférence Générale de l'Unesco, le 16 novembre 1972 à Paris (ratifiée par décret n° 80-1214 du 25 novembre 1980) ;
- la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée à Paris, le 17 octobre 2003 (ratifiée le 10 février 2005 ; adhésion le 13 juillet 2006) ;
- la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, adoptée le 20 octobre 2005, à Paris (ratifiée par l'ordonnance n° 2007-64 du 08 février 2007).

Au plan national nous avons :

- la loi n°87-806 du 28 juillet 1987 portant protection du patrimoine culturel ;
- la loi n°98 -750 du 23 décembre 1998 relative au Domaine foncier rural ;
- la loi n° 2003- 208 du 07 juillet 2003 portant transfert et répartition des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales ;
- la loi n°2014-425 du 14 juillet 2014 portant Politique culturelle nationale ;
- le décret n°88-413 du 20 avril 1988 portant classement des sites et monuments historiques de la ville de Kong ;
- le projet de décret portant classement des mosquées de style soudanais du nord ivoirien ;
- les arrêtés n°04 /MCF/CAB du 19 janvier 2012 , n°434/MCF/CAB du 15 Octobre 2012, et n° 001 /MCF/CAB du 14 janvier 2016 portant inscription de biens culturels à l'inventaire national.

Ces textes juridiques se rapportent directement aux mosquées en série et fixent de manière précise les conditions de gestion, de protection, de conservation et de valorisation. Tous les travaux de restauration se feront conformément aux dispositions des instruments normatifs existants. Des plans annuels d'action vont être adoptés par le Conseil de gestion de l'OIPC et mis en œuvre par les Comités Locaux de Base de Gestion.

### **Les organes institutionnels de gestion**

#### **- Les organes étatiques**

La loi 87 -806 du 28 juillet 1987 portant protection du patrimoine culturel en son article 3 dispose que : « la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel sont assurées par le ministère chargé des affaires culturelles ». Le Ministère en charge de la Culture exerce cette prérogative en collaboration avec les ministères techniques concernés notamment, les ministères en charge des affaires étrangères, de la construction, de l'urbanisme, du tourisme, de l'environnement, de la recherche scientifique, de l'intérieur, des eaux et forêts.

Cette mission de protection est assurée au plan stratégique par la Direction du Patrimoine culturel (DPC) et au plan opérationnel par l'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel (OIPC).

**La Direction du Patrimoine culturel (DPC)** a pour missions de recenser, conserver, préserver et de valoriser les sites et monuments historiques.

**L'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel (OIPC)** est chargé de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de gestion, de conservation, de valorisation, de protection et de promotion des biens et éléments culturels inscrits sur les listes du patrimoine national et du patrimoine mondial.

**Les Directions Régionales de la Culture** et de la Francophonie sont organisées par l'arrêté n°57/MCF/CAB/ du 08 juin 2012 fixant le cadre général relatif à leurs attributions, à leur organisation et à leur fonctionnement. L'article 2 dudit arrêté dispose que : « les Directions Régionales sont les services extérieurs du ministère en charge de la culture dans les régions telles que prévu par l'organisation territoriale national. A ce titre, elles relayent l'action du Ministère chargé de la culture dans leurs localités respectives en collaboration avec les autorités locales. Elles sont chargées de façon spécifique de la préservation et la valorisation du patrimoine culturel régional et le renforcement de l'unité nationale par l'organisation d'activités culturelles. Il y est ajouté les Directions Régionales de la Construction et les Directions Régionales du Tourisme.

#### **- Les organes non étatiques**

### **Les Comités Locaux de Base de Gestion des mosquées**

Installés en février 2019 par l'OIPC, ils sont créés par l'Arrêté n°005/MCF/CAB du 20 JAN 2020 portant création, attributions, organisation et fonctionnement des Comités Locaux de Base de Gestion des mosquées de style soudanais du nord ivoirien. Ils se composent des

représentants des circonscriptions administratives, (Mairie, Conseil Régional) et des représentants des communautés, ainsi que de toute personne dont l'expertise est nécessaire à la bonne gestion du bien. Ils donnent au plan local les orientations globales et stratégiques sur la gestion des biens, ils évaluent les plans d'action que leur soumet l'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel par le biais des Directions Régionales de la Culture et de la Francophonie.

**Photo n°102 : Photo de famille avec comité local de base de Kong, les autorités religieuses, coutumières, politiques, administratives**



Source : Archives photographiques OIPC, 2019

**Photo n° 103 : Photo de famille avec les membres de Comité local de base de Kaouara et les autorités religieuses, coutumières et administratives**



Source : Archives photographiques OIPC, 2019

**Photo n°104 : Photo de famille avec le Comité local de base de gestion de la mosquée de Kouto**



Source : Archives photographiques OIPC, 2019

**Photo n°105 : Photo de famille avec le Comité local de base de gestion de la mosquée de Nambira**



Source : Archives photographiques OIPC, 2019

**Photo n°106 : Remise de la feuille de route au Comité local de base de gestion de la mosquée de Samatiguila par le Secrétaire général de la Préfecture**



Source : Archives photographiques OIPC, 2019

**Photo n°107: photo de famille avec le Comité local de gestion de la mosquée de Sorobango**



Source : Archives photographiques OIPC, 2019

### **Les Collectivités Territoriales (Mairies, Conseils Régionaux, etc.)**

La loi de 2003 portant transfert de compétence de l'Etat aux collectivités territoriales, en son article 11 alinéa 10 a et b, leur donne le rôle en matière d'action sociale, culturelle et de Promotion humaine. A cet effet, elles sont chargées de :

- a. l'élaboration et la mise en œuvre au plan régional d'action sociale, culturelle et de promotion humaine en harmonie avec le plan national ;

- b. la création, l'équipement et la gestion des centres régionaux de promotion sociale, culturelle et humaine.

### **5.c Moyens d'application des mesures de protection**

#### **Moyens au niveau national**

Depuis l'inscription des mosquées de style soudanais sur la Liste indicative, des activités et des actions ont été menées en vue de renforcer leur protection et leur gestion. Elles se déclinent en :

- la création de Directions Régionales de la Culture et de la Francophonie par l'arrêté n°57/MCF/CAB du 08 juin 2012 fixant le cadre général relatif aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement des Directions Régionales de la Culture et de la Francophonie ;
- création de l'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel par le décret 2012-552 du 13 juin 2012 ;
- la révision de la loi n°87-806 du 28 juillet 1987 pour la prise en compte de tous les types de patrimoines conformément aux dispositions des conventions internationales ratifiées par la Côte d'Ivoire, en mai 2016 ;
- l'inscription des mosquées par trois arrêtés sur la liste de l'inventaire du patrimoine culturel national en octobre 2012 et janvier 2016 ;
- des activités de renforcement des capacités des gestionnaires des mosquées à l'occasion de l'atelier de formation des maçons traditionnels en collaboration avec la direction du patrimoine culturel du Mali de novembre à décembre 2018 ;
- la réalisation de missions de recherches et d'études portant sur l'architecture, l'histoire, l'anthropologie, l'archéologie et la valorisation des mosquées ;
- la réalisation de mission d'assistance technique de la direction du patrimoine culturel et du Centre de Conservation, de Restauration et de Réhabilitation du Patrimoine Architectural des zones atlasiques et Sub-atlasique :CERKAS du Maroc pour l'élaboration du dossier mosquée en 2017 ;
- la création et l'installation des Comités Locaux de Base de Gestion dans les localités d'implantation des mosquées en février 2019.

#### **Moyen au niveau régional**

Des missions conjointes OIPC et les Directions régionales ont été effectuées pour faire l'état des lieux des mosquées et collecter des documents et des données de diverses natures.

Des rencontres avec des autorités politiques, administratives, coutumières et religieuses (Maires, Présidents de Conseil régional, Députés, Préfets, Secrétaires généraux de préfecture) ont été tenues pour avoir des informations sur la monographie des localités d'implantation des mosquées et les dispositions à prendre pour des échanges.

## **Moyen au niveau local**

Des actions ont été menées. Ce sont :

- des rencontres avec des autorités traditionnelles et religieuses notamment des imams, chefs de villages, chefs de canton, chef de communautés ;
- des missions de sensibilisation des communautés ;
- des réunions préparatoires avec les communautés pour les missions d'études et de recherches ;
- l'installation de six comités locaux de base de gestion des mosquées en 2019 ;
- la restauration de la dalle de la mosquée de style soudanais de Kaouara ;
- des travaux d'entretien des mosquées de Samatiguila, Kouto, Kong et Nambira.

### **5.d Plans actuels concernant la municipalité et la région où est situé le bien proposé**

Toutes les 32 régions administratives de la Côte d'Ivoire disposent d'un Plan d'Urbanisme Directeur et de Plan d'Urbanisme de détails conformément aux articles 3, 4 et 5 de la loi n°62-253 du 31 juillet 1962 relative aux plans d'urbanisme.

En application de la loi n° 62-253 du 31 juillet 1962 relative aux plans d'urbanisme, l'Etat de Côte d'Ivoire élabore des plans d'urbanisme directeur et des plans d'urbanisme de détails des localités du pays. Ils en fixent les composantes essentielles et constituent par conséquent une prévision à long terme sur les formes et les étapes du développement et de la modernisation de ce territoire. Dans cette optique, les plans d'urbanisme directeur des localités d'implantation des mosquées visent des objectifs généraux que sont :

- La prévision des grandes orientations d'aménagement à long terme, 10 à 15 ans de manière à éviter l'utilisation anarchique de l'espace ;
- L'élargissement de la surface de la ville existante ;
- La correction des imperfections du plan existant ;
- La restructuration de la ville à partir du plan existant en créant et hiérarchisant les voies en fonction de l'évolution à long terme ;
- L'affectation des espaces de manière à assurer une évolution progressive, cohérente et éviter toute dispersion néfaste tant au plan urbanistique, économique qu'au plan sécuritaire ;
- La prévision de réserves administratives et celles nécessaires à la réalisation à court terme, des équipements ;
- L'affectation des sols par une répartition judicieuse de l'habitat, des équipements, des espaces verts, etc.

Ces objectifs prennent en compte les besoins des populations et même les besoins d'intérêt général pour un développement rationnel. A ce titre, des infrastructures socio-économiques sont prévues à court, moyen et à long terme. Leur réalisation appelle à la contribution de l'Etat et surtout des investisseurs tout en tenant compte des principes directeurs et des aspirations des communautés.

De manière spécifique, les plans d'urbanisme directeur prévoient une structuration cohérente de l'espace pour une répartition et une occupation organisée du territoire local en considérant les potentialités des localités concernées. Dans le cadre de cette gestion, les autorités politiques, administratives et traditionnelles sont mises à contribution en collaboration avec les représentants du ministère de la construction. Cette synergie permet de mettre le plan de développement en œuvre sans compromettre les attentes des parties prenantes.

#### **5.e Plan de gestion du bien ou système de gestion documenté et exposé des objectifs de gestion pour le bien proposé pour inscription au patrimoine mondial**

Dans le but de rendre efficace les instruments juridiques précités, l'Etat de Côte d'Ivoire opte pour un système de gestion en concertation avec toutes les parties prenantes. Ce système de gestion s'appuiera sur la collaboration étroite entre les institutions Etatiques et les populations qui interagissent avec le bien.

Ce système de gestion fonctionnera comme suit : les mosquées seront gérées sur le plan de la politique générale de conservation, de valorisation, de protection, de promotion par les orientations stratégiques de l'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel. Il sera relayé dans sa tâche par les directions régionales de la culture et de la francophonie des localités d'implantation desdites mosquées en collaboration avec les Directions Régionales et Départementales du Tourisme, de la Construction, les Mairies et les Conseils Régionaux des localités d'implantation des Mosquées.

L'OIPC, à l'image d'un conseil d'administration va exercer une autorité et un contrôle sur l'ensemble des questions relatives aux différentes mosquées (conservation, aménagement, droits de visites, etc.).

Au niveau de chaque mosquée, il existe un Comité Local de Base de Gestion. Il a pour boussole la feuille de route et les orientations élaborées par l'OIPC en s'appuyant sur son règlement intérieur. Les Comités locaux de base de Gestion auront en charge l'éveil et la veille des communautés détentrices pour la gestion durable du bien.

Ce Comité est composé en grande partie par les communautés autochtones, appuyées par certains élus locaux. La particularité de ce système de gestion est qu'il est basé sur des mécanismes endogènes de gestion mis en place par les membres de la communauté

musulmane des localités concernées. Ces mécanismes endogènes de gestion ont été formalisés en huit (8) comités locaux de base de gestion par l'OIPC.

Le système de gestion sera évalué tous les deux ans. Le suivi reposera sur une synergie parfaite des interventions des différentes parties prenantes sous le contrôle de la Direction Régionale de la culture et de la francophonie de la région et sur la coordination de l'OIPC.

L'implication des communautés crée les conditions d'une meilleure répartition des bénéfices liés à la gestion des mosquées, et favorise une transmission plus dynamique des savoir-faire et pratiques liés à l'architecture de terre à la nouvelle génération. Ainsi, la valeur universelle exceptionnelle des mosquées en série de style soudanais est mieux sauvegardée.

Les informations officielles relatives à la gestion de la série des Mosquées seront communiquées à l'UNESCO ou à ses démembrements par l'Etat à travers le Ministère en charge de la Culture ou son organisme public technique, l'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel (OIPC).

- Les directions régionales de la culture et de la francophonie exercent une autorité et un contrôle délégué sur l'ensemble des questions relatives aux biens (conservation, aménagement, droits de visites, etc.). Elles se réunissent quatre fois par an. Elles examinent et approuvent les rapports de gestion des Comités locaux de base et rédigent le rapport annuel de l'état de conservation du bien ;
- le comité local de base de gestion veille au niveau local, à la conservation du bien. Il a comme feuille de route, le plan local de gestion et les orientations des Directions régionales de la culture et de la francophonie. Le comité local de gestion se réunit quatre fois l'an ;
- l'Office Ivoirien du Patrimoine culturel assure des responsabilités administratives, techniques et financières. Au plan administratif, il centralise les informations relatives aux mosquées et approuve d'une part les sessions des Directions régionales de la culture et de la francophonie et des comités locaux de base de gestion et, d'autre part, les réunions autres parties prenantes, des partenaires ou des démembrements des ministères techniques concernées par la série des mosquées. Sur le terrain, au plan technique, les Directions régionales de la culture et de la francophonie coordonne les activités de conservation et de gestion en relation avec les comités locaux de base de gestion.

### **Au niveau du système de gestion**

#### Vision

A l'horizon 2025, la valeur universelle exceptionnelle des mosquées de style soudanais est maintenue, les savoir-faire liés à l'architecture de style soudanais sont conservés, transmis aux membres des communautés locales et une gestion du bien au bénéfice des communautés.

## **Objectif général : Conservation durable des mosquées**

### ***Objectif spécifique 1 : Conserver et protéger les mosquées de style soudanais***

#### ***Action 1 : Renforcer le cadre juridique et institutionnel de gestion (protection) des mosquées***

- Activité 1 : Elaborer les textes législatifs et réglementaires de protection des mosquées
- Activité 2 : Renforcer les capacités des entités locales de gestion des Mosquées
- Activité 3 : Créer une Fondation pour la protection des mosquées

#### ***Action2 : Elaborer et mettre en œuvre un plan d'entretien, de réhabilitation/restauration des mosquées de style soudanais***

- Activité 1 : Former les maçons locaux aux techniques traditionnelles de construction de mosquées en terre
- Activité 2 : Rédiger et valider un cahier de prescriptions architecturales et urbaines
- Activité 3 : Réaliser les travaux de réhabilitation/restauration
- Activité 4 : Assurer le suivi-évaluation des travaux de réhabilitation/restauration

#### ***Action 3 : Assurer l'autonomie financière pour la gestion des mosquées***

- Activité 1 : Créer sept (07) régies d'avance et de dépense dans les localités abritant les mosquées
- Activité 2 : Mobiliser des ressources additionnelles

## **Objectif spécifique 2 : Assurer la promotion et la valorisation des mosquées de style soudanais**

#### **Action 1 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication pour la promotion des mosquées**

- Activité 1 : Elaborer des supports de communication sur les mosquées
- Activité 2 : Inscrire les mosquées dans la destination touristique de la CI
- Activité 3 : Réaliser des campagnes/séances de sensibilisation sur l'importance de la préservation des mosquées.

#### ***Action 2: Developper l'exploitation industrielle et touristique des mosquées de style soudanais***

- Activité 1 : Concevoir des gadgets (produits dérivés) sur les mosquées
- Activité 2 : Contractualiser la vente des gadgets
- Activité 3 : Organiser des visites et pèlerinages sur les sites des mosquées de style soudanais

## **Objectif spécifique 3 : Soutenir et vulgariser la recherche portant sur les mosquées de styles soudanais**

#### ***Action 1 : Réaliser les études sur les mosquées***

- Activité 1 : Identifier les axes d'études et de recherches sur les mosquées.

- Activité 2 : Approfondir l'inventaire sur les mosquées et les savoir-faire traditionnels
- Activité 3 : Approfondir la recherche documentaire sur les mosquées

**Action 2 : vulgariser les résultats des recherches sur les mosquées de style soudanais**

- Activité 1 : organiser des ateliers / conférences sur les résultats des études
- Activité 2 : Créer une base de données sur les résultats des études/recherches
- Activité 3 : Produire des rapports périodiques.

## **5.f Sources et niveaux de financement**

### **Fonds publics**

Chaque année l'Etat octroi un budget de fonctionnement et d'investissement à l'Office Ivoirien du patrimoine Culturel et aux Directions régionales de la culture et de la francophonie ;

Le Programme d'investissement public (PIP) ;

Le Fonds de Soutien à la culture et à la Création Artistique.

### **Assistance technique**

Le défi majeur dans ce programme d'action consiste à réaliser des opérations de restaurations de grande envergure tout en veillant à leur exécution dans les règles de l'art en usant des moyens humains spécialisés et des technologies dans l'architecture de terre.

Dans le cadre de l'élaboration du dossier d'inscription, la Côte d'Ivoire a bénéficié des assistances technique du ministère de la culture du royaume du Maroc, du ministère de la culture et de la communication du Mali et de l'Ecole du patrimoine africain.

### **Partenariat public privé**

L'Office ivoirien du patrimoine culturel a signé une convention de mobilisation de ressource financières avec un cabinet pour la recherche de fonds auprès du fonds islamique de développement pour la restauration des mosquées de style soudanais du Nord ivoirien.

### **Collectivités territoriales**

Les Mairies et les Conseils régionaux disposent des services culturels auxquels sont alloués des budgets de fonctionnement et d'investissement dont les mosquées pourraient bénéficier dans le cadre de leur gestion.

## **5.g Sources de compétences spécialisées et de formation en techniques de conservation et de gestion**

### **Au niveau communautaire**

Existence d'une corporation de maçons traditionnels qui a été formée par l'Office ivoirien du patrimoine culturel et la direction du patrimoine culturel du Mali .

### **Au niveau des structures publiques**

L'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel, les Directions Régionales de la culture et de la francophonie, les Universités, les Directions Régionales et Départementales du tourisme, les Mairies et les Conseils régionaux disposent de spécialistes en gestion du patrimoine, en restauration, en tourisme, en histoire, en archéologie et en sociologie. Dans le cadre de l'élaboration de la présente proposition d'inscriptions toutes ces compétences ont été mises à contribution.

### **Au niveau des structures de formation**

L'institut National Supérieur des Arts et de l'Action culturelle dispose en son sein de l'Ecole Supérieur de Tourisme et d'Action culturelle. Cette école forme et met à la disposition de l'état

des spécialistes en animation culturelle, en gestion du patrimoine et archéologie, en tourisme, en science de l'information documentaire.

#### **5.h Aménagements et infrastructures pour les visiteurs**

Il n'existe pas d'aménagement et d'infrastructure spécifiques construits pour la mise en tourisme des mosquées. Cependant certaines localités d'implantation des mosquées, étant des zones urbaines, ont des dispositifs pour les visiteurs. Dans la région du Tchologo, il existe une Auberge et le Kafalo lodge qui sont des réceptifs hôteliers. Les villes de Boundiali, de Korhogo, de Tengrela et d'Odienné ont des réceptifs hôteliers, bibliothèques, centres culturels et autres infrastructures pour les visiteurs. Les voies d'accès aux villes d'implantation des mosquées sont pour la plus part bitumées. Les villes de Korhogo et d'Odienné sont aussi accessibles par voie aérienne.

#### **5.i Politique et programmes concernant la mise en valeur et la promotion du bien**

La Côte d'Ivoire a adopté une politique culturelle en 2014 (Loi n°2014-425 du 14 juillet 2014). Cette politique a pour objectif de garantir la sauvegarde du patrimoine culturel national et de professionnaliser le secteur des arts et de la culture en vue de placer la culture au centre des stratégies du développement durable. Depuis 2015 l'Office ivoirien du patrimoine culturel fait l'inventaire du patrimoine culturel immobilier (sites, monuments historiques) et avec la Direction du patrimoine culturel, l'inventaire du patrimoine culturel immatériel. Deux ateliers ont été réalisés en collaboration avec les bureaux Unesco Abidjan et d'Abuja pour la révision de la Liste indicative national.

Le Plan National de Développement 2016-2020, sur la base d'un diagnostic approfondi de la mise en œuvre du PND 2012-2015, a pour objectif général de faire de la Côte d'Ivoire une économie émergente. Cette émergence se traduira par une réduction significative de la pauvreté et une montée concomitante de la classe moyenne. C'est aussi une économie dynamique, développementaliste, libérale, ouverte sur l'extérieur. C'est également une Côte d'Ivoire qui gagne sur le plan de son intégration dans l'économie mondiale et qui coopère avec ses voisins pour le renforcement de l'intégration régionale.

L'étude prospective « Côte d'Ivoire 2040 » a permis de définir la Vision à long terme du pays. Cette Vision s'appuie sur les résultats des études rétrospectives, de l'enquête sur les aspirations des populations, de l'analyse structurelle et de l'analyse du jeu des acteurs et sur le scénario de référence. Sur cette base, la Vision de la Côte d'Ivoire pour l'horizon 2040, s'énonce comme suit : « La Côte d'Ivoire, puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde ». Elle repose sur quatre grands piliers : (i) la Côte d'Ivoire, puissance industrielle ; (ii) la Côte d'Ivoire, une nation unie dans sa diversité culturelle ; (iii) la Côte d'Ivoire, une nation démocratique et ; (iv) la Côte d'Ivoire, ouverte sur le monde.

### 5.j Niveau de qualification des employés (secteur professionnel, technique, d'entretien)

L'Etat de Côte d'Ivoire dispose de compétences à même de gérer les musées de style soudanais du nord ivoirien à travers ses structures techniques et spécialisées. Les compétences se présentent dans les tableaux ci-après :

**Tableau n°5 : Niveau de qualification à l'Office ivoirien du patrimoine culturel**

N°	Compétences	Departement/ SERVICE	Niveaux de qualification	Nombre
01	Conservateur Principal de Musée	Departement de Planification et du Ssuivi evaluation des Projets/ Direction générale	Master  Doctorat	04
02	Conservateur de Musée  Assistant conservateur de Musée  Gestionnaire du patrimoine	Service de la Conservation, restauration et Amenagement	Master  Doctorat	04
03	Conseiller d'Action Culturelle  Expert en culture et developpement	Service de l'Animation, de l'Education et du Tourisme	Master  Doctorat	04
04	Assistant Conservateur d'archives  Archivistes  Assistant conservateur en documentation	Service de la documentation et des archives	Master  Diplôme d'aptitude à l'action culturelle (DAAC)	04
05	Assistannt conservateur de Musée  Conservateur de musée	Service inventaire, recherche et etudes	Diplôme d'aptitude à l'action culturelle (DAAC)  Diplôme d'études supérieures spécialisées en action culturelle (DESSAC)	02
06	Conseiller adjoint d'action culturelle	Service de la promotion et de la cooperation	Diplôme supérieur d'action culturelle (DSAC)	01

07	Historien	Direction	Maitrise	02
08	Sociologue	Direction	Diplôme d'études approfondies	01
09	Infographiste	Departement de la communication et de l'animation	Bac + 2	01
10	Communication	Departement de la communication et de l'animation	Bac + 2	01
11	Juristes	Departement des normes et du contentieux	Maitrise	02

### **Les Directions regionales de la culture et de la francophonie**

Les directions regionales de la culture et de la francophonie disposent de competences dans les specialités suivantes : Archives, Documentation, Gestion du patrimoine culturel, Muséologie, Animation culturelle.

### **Les comités locaux de base de gestion**

Les comités locaux de base de gestion sont des associations que les communautés ont mis en place pour la gestion et l'entretien de leurs mosquées.

### **Les maçons traditionnels**

**Tableau n°6 : Liste des maçons traditionnels**

<b>N°</b>	<b>NOM ET PRENOMS</b>	<b>LOCALITE</b>
<b>01</b>	BAFETEKEMORI KONATE	KONG (TCHOLOGO)
<b>02</b>	BARO BAMORI	KONG (TCHOLOGO)
<b>03</b>	CISSE KARAMOGO	SOKORO (FOLON)
<b>04</b>	DAO ZANA DJAKARIDJA	KOUTO (BAGOUE)

<b>05</b>	DIABY MADOU	SAMATIGUILA (KABADOUGOU)
<b>06</b>	DOSSO SOULEYMANE	SIANA (WORODOUGOU)
<b>07</b>	FOFANA DJIGUIBA	KANI (WORODOUGOU)
<b>08</b>	KAMAGATE KARAMOKO	TIENINGBOUE (BERE)
<b>09</b>	LANCINA KONE	NAMBIRA (PORO)
<b>10</b>	LAMINE CISSE	BOUNA (BOUNKANI)
<b>11</b>	OUATTARA ALI	SOROBANGO (GONTOUGO)
<b>12</b>	OUATTARA BAKADARI	KAOUARA (TCHOLOGO)
<b>13</b>	OUATTARA YAYA	NAFANA (TCHOLOGO)
<b>14</b>	SAKO LADJI	MAHADIANA (SOKOURANI)
<b>15</b>	SANOGO ABDOUL KARIM	GANHOUE (BAFING)
<b>16</b>	TRAORE BASSIRIKI	KONG (TCHOLOGO)
<b>17</b>	YACOUBA KONATE	M'BENGUE (PORO)



# 6. Suivi

## 6.a. Indicateurs clés pour mesurer l'état de conservation

Pour l'évaluation les activités du système de gestion en lien avec la conservation des mosquées de style soudanais, les indicateurs suivants ont été formulés :

**Tableau n°7 : Les indicateurs pour mesurer l'état de conservation**

Activités	Indicateur	Périodicité	Emplacement des dossiers
Elaborer les textes législatifs et réglementaires de protection des mosquées	Nombre de textes élaborés	en cas de besoins	OIPC/DRC
Renforcer les capacités des membres des comités locaux de gestion des Mosquées	Nombre de personnes aux capacités renforcées	Pendant six ans	OIPC/ CABINET DE FORMATION
Créer une Fondation pour la protection des mosquées	Une Fondation créée	2024-2025	OIPC
Former les maçons locaux aux techniques traditionnelles de construction de mosquées en terre	Nombre de maçons locaux formés aux techniques traditionnelles de maçonnerie	Chaque deux ans	OIPC
Rédiger et valider un cahier de prescriptions architecturales et urbaines	1 cahier de prescription architecturale et urbaine validé	A partir de la deuxième année de gestion	Cabinet AUP / OIPC
Réaliser les travaux de réhabilitation/restauration	Taux d'exécution des travaux Nombre de mosquées restaurées	en cas de besoins	CLGB/DRCF/OIPC/ DR Construction
Assurer le suivi-évaluation des travaux de réhabilitation/restauration	Nombre de missions de suivi organisées par an	Pendant les travaux et après les travaux	DRCF/OIPC
Réaliser des campagnes/séances de sensibilisation sur l'importance de la préservation des mosquées	Nombre de campagnes/séances de sensibilisation réalisées	Annuelle	DRCF/OIPC
Identifier les axes d'études et de recherches sur les mosquées.	Liste de thème validée avec les chercheurs	Biannuelle	OIPC/Chercheurs
Approfondir l'inventaire sur les mosquées et les savoir-faire traditionnels	Nombre de biens et éléments liés aux mosquées inventorié	Pendant les six premières années de la gestion	OIPC/Chercheurs
Approfondir la recherche documentaire sur les mosquées	Nombre de recherches réalisées	Les trois premières années de la gestion	OIPC/Chercheurs
organiser des ateliers de restitutions / conférences sur les résultats des études	Nombre d'ateliers de restitution/ conférences organisé	Chaque trois ans	OIPC
Créer une base de données sur les résultats des études	Base de données disponible	A partir de la deuxième année de la gestion	OIPC
Produire des rapports périodiques	Deux (02) rapports produits par an	Chaque deux années	OIPC/RDCF

## **6.b Dispositions administratives pour le suivi du bien**

### **L'Office Ivoirien du patrimoine culturel**

#### **Les directions régionales de la culture et de la francophonie**

##### **Les comités locaux de base de gestion des mosquées**

Les Comités locaux de base de Gestion sont les organes de décision et d'orientation du Programme de gestion de la mosquées de style soudanais. Ils donnent au niveau local, les orientations globales et stratégiques sur la gestion des ces monuments. A cet effet, ils sont chargés de :

- Veiller à l'entretien régulier des mosquées de style soudanais ;
- Gérer les visites des mosquées ;
- Saisir le Directeur régional de la Culture et de la Francophonie pour toutes les actions à mener touchant l'intégrité et l'authenticité des mosquées ;
- Faire des rapports trimestriels sur l'état de conservation et de gestion des mosquées, à transmettre à l'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel (OIPC), aux directions régionales de la culture et aux préfets des régions concernées.

Les comités locaux de base de gestion sont ainsi dénommés :

- Comité local de base de Gestion des deux mosquées de style soudanais de Kong;
- Comité local de base de Gestion de la mosquée de style style soudanais de Kaouara
- Comité local de base de Gestion de la mosquée de style style soudanais de Kouto
- Comité local de base de Gestion de la mosquée de style style soudanais de Samatiguila
- Comité local de base de Gestion de la mosquée de style style soudanais de Nambira
- Comité local de base de Gestion de la mosquée de style style soudanais de Sorobango
- Comité local de base de Gestion de la mosquée de style style soudanais de Tengréla.

##### **Fréquence des réunions**

Le Comité local de base de Gestion se réunit quatre fois dans l'année c'est-à-dire tous les trois (3) mois en session ordinaire. Il peut se réunir en session extraordinaire chaque fois que de besoin, sur convocation de son Président ou des 2/3 des membres du Comité.

Le Président peut inviter aux réunions du Comité local de base de Gestion, avec voix consultative, toute personne dont l'avis est susceptible d'éclairer les débats. Le Comité local de base de Gestion délibère à la majorité simple des membres présents.

Les Comités locaux de base de Gestion sont composés comme suit :

- Un Président
- Un Vice- président
- Un Secrétaire
- Un Trésorier
- Un Commissaire aux Comptes
- Cinq membres.

**6.c Résultats des précédents exercices de soumission de rapports**

NEANT



# 7. Documentation

## **7.a Inventaire des photographiques, cartes, plans, dessin, schema et le formulaire d'autorisation de reproduction**

### **Cession des droits**

L'Etat de Côte d'Ivoire cède gratuitement les droits non exclusifs de diffuser, communiquer au grand public, publier reproduire, exploiter, sous quelles que formes ou supports que ce soit, y compris numérique, les images fournies, cartes, plans, photos joints à la proposition d'inscription, dont les références figures ci-dessous.

N°	Format	Légende	Date de réalisation/ prise	Photographe /Réalisateur	Détenteur du copyright	Coordonnées du détenteur du copyright	Cession non exclusive des droits
<b>LOCALISATION DES MOSQUÉES EN CÔTE D'IVOIRE</b>							
1	Carte	Localisation de la Côte d'Ivoire dans l'Afrique	2019	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
2	Carte	Localisation administratives des huit mosquées de style soudanais en Côte d'Ivoire	2019	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
<b>LIMITES ET ZONES TAMPON</b>							
3	Carte	limite et zone tampon de la petite mosquée de Tengréla	2019	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui

4	Carte	limite et la zone tampon de la mosquée de Kouto	2019	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
5	Carte	limite et la zone tampon de la mosquée de Sorobango	2019	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
6	Carte	limite et la zone tampon de la mosquée de Samatiguila	2019	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
7	Carte	limite et la zone tampon de la mosquée de Nambira	2019	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui

8	Carte	limite et la zone tampon de la grande mosquée de Kong	2019	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
9	Carte	limite et la zone tampon de la petite mosquée de Kong	2019	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
10	Carte	limite et la zone tampon de la petite mosquée de Kaouora	2019	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
<b>LA GEOLOCALISATION DES MOSQUEES EN SÉRIE DE STYLE SOUDANAIS</b>							
11	Carte	Région de la Bagoué	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
12	Carte	Localisation du Département de	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou	Oui

		Tengréla				OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	
13	Carte	Géolocalisation de la mosquée de Tengréla	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
14	Carte	Situation de Kouto dans la Bagoué	2018	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
15	Carte	Etat des lieux de la mosquée de Kouto	2018	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
16	Carte	Géolocalisation de la mosquée de Kouto	2018	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui

17	Carte	Localisation du Département de Bondoukou	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
18	Carte	Géolocalisation de la mosquée de Sorobango	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
19	Carte	Localisation du Département de Samatiguila	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
20	Carte	Localisation du Département de M'Bengué	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui

21	carte	Etat des lieux de la mosquée de Nambira	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
22	Carte	Département de Kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
23	Carte	Géolocalisation de la grande mosquée de Kong	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
24	Carte	Géolocalisation de la petite mosquée de Kong	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui

25	Carte	Situation du département de KAOUARA	2018	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
26	Carte	Etat des lieux de la mosquée de KAOUARA	2018	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
27	Carte	Géolocalisation de la mosquée de KAOUARA	2018	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
<b>LES ECHANGES COMMERCIAUX ET LES FLUX MIGRATOIRES</b>							
28	Carte	Les routes commerciales avec l'Afrique noire à travers le Sahara	2006	www.Grioo.com	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux-Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui

29	Carte	Les migrations malinkés vers les zones pré-forestières de la Côte d'Ivoire	1987	Henriette Diabaté	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
<b>LA MOSQUEE DE TENGRELA</b>							
1	Plan	Plan de masse de la mosquée de Tengréla	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
2	Plan	Distribution générale de la mosquée de Tengréla	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
3	Plan	Coupe A-A de la mosquée de Tengréla	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui

4	Plan	Façades Sud et Nord de la mosquée de Tengréla	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
5	Plan	Façades Est et Ouest de la mosquée de Tengréla	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
6	Plan	Calepinage surface de la mosquée de Tengréla	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
7	Plan	Rez- de- chaussée de la mosquée de Tengréla	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui

**LA MOSQUEE DE KOUTO**

8	Plan	Plan de distribution générale de la mosquée de Kouto	2018	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
9	Plan	Plan de masse de la mosquée de Kouto	2018	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
10	Plan	Plan de distribution fonctionnelle de la mosquée de Kouto	2018	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
11	Plan	Façades Sud et Nord de la mosquée de Kouto	2018	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
12	Plan	Façades est et ouest de la mosquée de	2018	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou	Oui

		Kouto				OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	
13	Plan	Plan du Rez de chaussée de la mosquée de Kouto	2018	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond- Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
14	Plan	14 : Plan du toit- terrasse de la mosquée de Kouto	2018	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond- Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
<b>LA MOSQUEE DE SOROBANGO</b>							
15	Plan	Plan d'occupation du sol de la mosquée de Sorobango	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond- Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
16	Plan	Plan de masse de la mosquée de	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond- Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27	Oui

		Sorobango				Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	
17	Plan	distribution générale de la mosquée de Sorobango	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
18	Plan	Façades Sud et Nord de la mosquée de Sorobango	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
19	Plan	Façades Est et Ouest de la mosquée de Sorobango	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
20	Plan	toit-terrasse de la mosquée de Sorobango de la mosquée de Sorobango	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115	Oui

						info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	
21	Plan	Repérage surface de la mosquée de Sorobango	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
22	Plan	Rez- de -chaussée de la mosquée de Sorobango	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
<b>LA MOSQUEE DE SAMATIGUILA</b>							
23	Plan	Voies d'accès à la mosquée de Samatiguila	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
24	Plan	Plan de masse de la mosquée de Samatiguila	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115	Oui

						info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	
25	Plan	Distribution générale de la mosquée de Samatiguila	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
26	Plan	Façades Nord et Ouest de la mosquée de Samatiguilae	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
27	Plan	Façades Est et Sud de la mosquée de Samatiguila	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
28	Plan	Repérage surface de la mosquée de Samatiguila	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui

29	Plan	Rez- de -chaussée de la mosquée de Samatiguila	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
30	Plan	Coupe A-A de la mosquée de Samatiguila	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
<b>LA MOSQUEE DE NAMBIRA</b>							
31	Plan	Voies d'accès à la mosquée de Nambira	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
32	Plan	Plan de masse de la mosquée de Nambira	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115	Oui

						info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	
33	Plan	Distribution générale de la mosquée de Nambira	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
34	Plan	Façades Nord et Sud de la mosquée de Nambira	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
35	Plan	Façades Est et Ouest de la mosquée de Nambira	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
36	Plan	Toit-terrasse de la mosquée de Nambira	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui

37	Plan	Repérage surface de la mosquée de Nambira	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
38	Plan	Rez-de -chaussée de la mosquée de Nambira	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
39	Plan	Coupes de la mosquée de Nambira	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
<b>LA GRANDE MOSQUEE DE KONG</b>							
40	Plan	Façades Est et Sud de la grande mosquée de kong	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui

41	Plan	Façades Ouest et Nord de la grande mosquée de Kong	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
42	Plan	Toit-terrasse de la grande mosquée de Kong	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
43	Plan	Coupe A-A de la grande mosquée de kong	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
44	Plan	Plan de masse de la grande mosquée de kong	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
45	Plan	distribution générale de la grande	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27	Oui

		mosquée de kong				Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com-www.oipc.ci">info@oipc-ci.com-www.oipc.ci</a>	
46	Plan	rez -de- chaussée de la grande mosquée de kong	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com-www.oipc.ci">info@oipc-ci.com-www.oipc.ci</a>	Oui
47	Plan	rez- de -chaussée avec les mensurations de la grande mosquée de Kong	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com-www.oipc.ci">info@oipc-ci.com-www.oipc.ci</a>	Oui
<b>LA PETITE MOSQUEE DE KONG</b>							
48	Plan	Plan de masse de la petite mosquée de Kong	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com-www.oipc.ci">info@oipc-ci.com-www.oipc.ci</a>	Oui
49	Plan	Distribution générale de la petite mosquée	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou	Oui

		de kong				OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	
50	Plan	Façades Nord et Ouest de la petite mosquée de kong	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
51	Plan	Façades Est et Sud de la petite mosquée de Kong	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
52	Plan	Coupes A-A de la petite mosquée de kong	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
53	Plan	Toit-terrasse de la petite mosquée de kong	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115	Oui

						<a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	
54	Plan	Repérage surface de la petite mosquée de kong	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
55	Plan	Rez- de –chaussée de la petite mosquée de kong	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
<b>LA MOSQUÉE DE KAOUARA</b>							
56	Plan	Plan de repérage surface de la mosquée de <b>Kaouara</b>	2018	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
57	Plan	Toiture accessible de la mosquée de Kaouara	2018	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115	Oui

						<a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	
58	Plan	Façades Nord et Ouest de la mosquée de <b>Kaouara</b>	2018	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
59	Plan	Façades principale (Est) et Sud de la mosquée de <b>Kaouara</b>	2018	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
60	Plan	Coupe de la mosquée de <b>Kaouara</b>	2018	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
1	Dessin	Plantation de cola	1887	Binger L. Gustave	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115	Oui

						info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	
2	Dessin	Sterculia cola ou Sterculia acuminata	1887	Binger L. Gustave	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond- Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
1	Photo	piliers en bois	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond- Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
2	Photo	piliers en bloc de terre	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond- Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
3	Photo	bois de Pericopsis laxiflora  (koro koro)	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond- Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115	Oui

						info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	
<b>LA MOSQUEE DE TENGRELA</b>							
4	Photo	Vue aérienne de la mosquée de Tengréla et de son environnement	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
5	Photo	Vue de la mosquée de Tengréla	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
6	Photo	Façade sud de la mosquée de Tengréla	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
7	Photo	Façade nord de la mosquée de Tengréla	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115	Oui

						info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	
8	Photo	Façade Ouest de la mosquée de Tengréla	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
9	Photo	Fçade Est de la mosquée de Tengréla	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
10	Photo	Vue du minaret de la mosquée de Tengréla	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
11	Photo	Vue aérienne du toit-terrasse de la mosquée de Tengréla	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui

12	Photo	Décoration du sommet du minaret de la mosquée de Tengréla	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
13	Photo	La mosquée de Tengréla dans son environnement	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
14	Photo	Escalier en épis à l'intérieur de la mosquée de Tengréla	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
15	Photo	Vue du plafond de la mosquée de Tengréla	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
16	Photo	Le mihrab de la mosquée de Tengréla	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27	Oui

						Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	
17	Photo	tam-tams à l'intérieur de la mosquée de Tengréla	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
18	Photo	Espaces de prière des fidèles de la mosquée de Tengréla	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
<b>LA MOSQUEE DE KOUTO</b>							
19	Photo	Vue de la mosquée de Kotto dans son environnement	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
20	Photo	Façade nord de la	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou	Oui

		mosquée de Kouto				OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	
21	Photo	Façade sud de la mosquée de Kouto	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
22	Photo	Façade ouest de la mosquée de Kouto	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
23	Photo	Façade est de la mosquée de Kouto	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
<b>LA MOSQUEE DE SOROBANGO</b>							
24	Photo	Vue de la mosquée de Sorobango	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou	Oui

						OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	
25	Photo	Vue de la mosquée de Sorobango dans son environnement				Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
26	Photo	Façade Nord de la mosquée de Sorobango	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
27	Photo	Façade Sud de la mosquée de Sorobango	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
28	Photo	Façade Est de la mosquée de Sorobango	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115	Oui

						info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	
29	Photo	Façade Ouest de la mosquée de Sorobango	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
30	Photo	Vue aérienne du toit-terrasse de la mosquée de Sorobango	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 info@oipc-ci.com-www.oipc.ci	Oui
31	Photo	Salle de prières des hommes de la mosquée de Sorobango	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com-www.oipc.ci">info@oipc-ci.com-www.oipc.ci</a>	Oui
32	Photo	Salle de prières des femmes de la mosquée de Sorobango	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com-www.oipc.ci">info@oipc-ci.com-www.oipc.ci</a>	Oui

33	Photo	mihrab de la mosquée de Sorobango	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
34	Photo	Escalier d'accès au toit terrasse de la mosquée de Sorobango	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
35	Photo	sortie de l'escalier sur le toit-terrasse de la mosquée Sorobango	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
36	Photo	Plafond fait de bois à l'intérieur de la mosquée de Sorobango	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
<b>LA MOSQUEE DE SAMATIGUILA</b>							

37	Photo	Vue aérienne de la mosquée de samatiguila	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
38	Photo	Façade Nord de la mosquée de samatiguila	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
39	Photo	Façade Ouest de la mosquée de Samatiguila	2017	AUP	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
40	Photo	Façade Est de la mosquée de Samatiguila	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui

41	Photo	Façade Sud de la mosquée de Samatiguila	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
42	Photo	Piliers de bois à l'intérieur de la mosquée de Samatiguila	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
43	Photo	vue aérienne du toit-terrasse de la mosquée de samatiguila	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
44	Photo	la salle de prière de la mosquée de samatiguila	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
45	Photo	Le Mihrab de la mosquée de	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27	Oui

		samatiguila				Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com-www.oipc.ci">info@oipc-ci.com-www.oipc.ci</a>	
46	Photo	un canari d'eau à l'intérieur de la mosquée de samatiguila	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com-www.oipc.ci">info@oipc-ci.com-www.oipc.ci</a>	Oui
47	Photo	Termitière noire à chapeau	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com-www.oipc.ci">info@oipc-ci.com-www.oipc.ci</a>	Oui
<b>LA MOSQUEE DE NAMBIRA</b>							
48	Photo	Vue aérienne de la mosquée de Nambira et de son environnement	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com-www.oipc.ci">info@oipc-ci.com-www.oipc.ci</a>	Oui
49	Photo	les fidèles autour de la tombe du fondateur de la mosquée pour des	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116	Oui

		benedictions				Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	
50	Photo	mosquée de Nambira avec une clôture en 2017	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
51	photo	mosquée de Nambira sans clôture 2015	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
52	photo	Vue de la façade Nord  de la mosquée de Nambira	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
53	Photo	Vue de la façade Sud  de la mosquée de Nambira	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui

54	Photo	Vue de la façade Est de la mosquée de Nambira	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond- Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
55	Photo	Vue de la façade Ouest  de la mosquée de Nambira	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond- Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
56	Photo	Vue du minaret de la mosquée de Nambira	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond- Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
57	Photo	Vue aérienne du toit- terrasse de la mosquée de Nambira	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond- Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
58	Photo	vue aérienne de la mosquée de Nambira	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond- Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27	Oui

						Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	
59	Photo	piliers en blocs de terre et piliers en bois de la mosquée de Nambira	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
60	Photo	Les traverses de bois constituant le plafond de la mosquée de Nambira	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
61	Photo	Le mihrab de la mosquée de Nambira	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
62	Photo	Vues de l'intérieur de la mosquée de Nambira	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115	Oui

						<a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	
63	Photo	Vase d'eau à l'intérieur de la mosquée de Nambira	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
<b>LA GRANDE MOSQUÉE DE KONG</b>							
64	Photo	Vue panoramique aérienne de la ville de Kong montrant l'emplacement des deux mosquées de style soudanais	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
65	Photo	Vue aérienne rapprochée des deux mosquées de style soudanais	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
66	Photo	Vue générale de la grande mosquée de Kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115	Oui

						<a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	
67	Photo	Le minaret central de la grande mosquée de kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
68	Photo	Le minaret à l'angle des façades Nord-Ouest de la grande mosquée de Kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
69	Photo	les façades Ouest et Sud de la grande mosquée de Kong	2019	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
70	Photo	Les façades Est et Nord de la grande mosquée de Kong	2019	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
71	Photo	Deux merlons et un minaret de la grande	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27	Oui

		mosquée de Kong				Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com-www.oipc.ci">info@oipc-ci.com-www.oipc.ci</a>	
72	Photo	Toit-terrasse montrant les skydomes	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com-www.oipc.ci">info@oipc-ci.com-www.oipc.ci</a>	Oui
73	Photo	Le Khalwa : Lieu de retraite spirituelle de l'Imam	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com-www.oipc.ci">info@oipc-ci.com-www.oipc.ci</a>	Oui
74	Photo	vue aérienne de toit-terrasse de la grande mosquée de Kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com-www.oipc.ci">info@oipc-ci.com-www.oipc.ci</a>	Oui
75	Photo	Vue aérienne de l'environnement de la grande mosquée de Kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115	Oui

						<a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	
76	Photo	Image montrant le mirhab et le minbar de la grande mosquée de Kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
77	Photo	Les piliers à l'intérieur de la grande mosquée de Kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
78	Photo	Les deux escaliers à l'intérieur de la grande mosquée de Kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
79	Photo	Vue du plafond de bois  De la grande mosquée de Kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui

80	Photo	les boules disposées sur les merlons de la grande mosquée de Kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
<b>LA PETITE MOSQUEE DE KONG</b>							
81	Photo	Vue aérienne de la petite mosquée et de son environnement	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
82	Photo	la façade NORD de la petite mosquée de Kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
83	Photo	la façade OUEST de la petite mosquée de Kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui

84	Photo	la façade Est de la petite mosquée de Kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
85	Photo	la façade Sud de la petite mosquée de Kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
86	Photo	Vue des minarets de la petite mosquée de Kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
87	Photo	Vue aérienne du toit-terrasse de la petite mosquée de Kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
88	photo	Interieur de la petite mosquée de Kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27	Oui

						Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	
89	photo	Espace de prière	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
90	Photo	Escalier à l'intérieur de la petite mosquée de kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
91	Photo	Ouverture d'accès au toit-terrasse de la petite mosquée de Kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
92	Photo	Vue du plafond de bois du toit-terrasse de la petite mosquée de kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115	Oui

						<a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	
93	Photo	Le mihrab de la petite mosquée de kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
94	Photo	Salle de prière des femmes	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
95	Photo	Salle de prière des hommes	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
96	Photo	Poterie et boules blanches sur les merlons de la petite mosquée de Kong	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui

**LA MOSQUÉE DE KAOUARA**

LA MOSQUÉE DE KAOUARA							
97	Photo	vue aérienne de la mosquée de Kaouara dans son environnement	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
98	Photo	la façade Nord de la mosquée de Kaouara	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
99	Photo	la façade Ouest de la mosquée de Kaouara	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
100	Photo	Façade Est de la mosquée de Kaouara	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui

101	Photo	Façade Sud de la mosquée de Kaouara	2018	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
<b>LES COMITÉS DE GESTION DES MOSQUÉES</b>							
102	Photo	Photo de famille avec comité local de Kong,  les autorités religieuses, coutumières, politiques, administratives	2019	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
103	Photo	Photo de famille avec les membres de Comité local Kaouara et les autorités religieuses, coutumières et administratives	2019	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
104	Photo	Photo de famille avec le Comité local de base de gestion de	2019	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116	Oui

		la mosquée de Kouto				Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	
105	Photo	Photo de famille avec le comité local de gestion de la mosquée de Nambira	2019	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
106	Photo	Remise de la feuille de route au Comité local de base de gestion de la mosquée de Samatiguila par le Secrétaire général de la Préfecture	2019	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
107	Photo	Photo de famille avec le comité local de gestion de la mosquée de Sorobango	2019	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	Oui
1	Schéma	Les villages de la Sous-préfecture de	2017	OIPC	OIPC	Abidjan-Cocody les II Plateaux- Rond-Point de la cité Zinsou	Oui

		Sorobango				OIPC, 27 BP 643 Abj 27 Tel.(+225)22429115/22429116 Fax.(+225)22429115 <a href="mailto:info@oipc-ci.com">info@oipc-ci.com</a> - <a href="http://www.oipc.ci">www.oipc.ci</a>	

## **7.b Textes relatifs au classement à des fins de protection, exemplaires du systèmes de gestion documentés**

### **Les conventions internationales**

La Côte d'Ivoire a ratifié plusieurs Conventions Internationales en matière de protection du patrimoine culturel. Il s'agit notamment de :

- la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, avec règlement d'exécution, La Haye, le 14 mai 1954 (ratifiée par le décret n°79-413 du 25 mai 1979) ;
- la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel adoptée par la Conférence Générale de l'UNESCO, le 16 novembre 1972 à Paris ; ratifiée par décret n° 80-1214 du 25 novembre 1980.
- la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée à Paris, le 17 octobre 2003 ; ratifiée le 10 février 2005 ; adhésion le 13 juillet 2006. ajouter les commentaires

La ratification de ces conventions donne lieu à des avantages à l'Etat partie. En effet, l'Etat peut proposer des biens ou éléments à inscription sur les Listes du patrimoine mondial et représentative de l'Humanité. Il peut également bénéficier des assistances financière et technique pour la protection et la sauvegarde de son patrimoine culturel.

En 2006 la Côte d'Ivoire a proposé une Liste indicative de quatre biens dont les mosquées en série de style soudanais du nord ivoirien.

### **Les textes législatifs**

- Loi n° 87-806 du 28 juillet 1987 portant protection du patrimoine culturel national : Cette loi dispose de trois mesures administratives de protection des biens culturels que sont l'inventaire, le classement et la déclaration de sauvegarde ;
- La loi n° 2014- 425 du 14 juillet 2014 portant politique culturelle nationale : Cette loi participe à la protection, à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine culturel national. Elle vise l'implication de la culture dans les stratégies de développement durable ;
- Loi n° 96-766 du 03 octobre 1996 portant Code de l'environnement : Cette loi accorde une place de choix à la protection des biens immobiliers et les conséquences de leur gestion sur l'environnement.

- Loi N°2014-139 du 24 Mars 2014 portant code du Tourisme : Elle définit et vise la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de tourisme. A cet titre , elle assure la promotion des bien d'intérêt touristique et le développement des secteurs et des activités qui y sont liés.
- La loi n° 62- 253 du 31 juillet 1962 relative aux plans d'urbanisme : Elle en fixe les éléments essentiels et constitue une prévision à long terme sur les formes et les étapes du développement et de la modernisation de ce territoire. Conformément à la loi de 1962 sur le plan d'urbanisme on peut dire que chaque mosquée de style soudanais est inscrite dans le plan d'urbanisme de la localité concernée.
- La Loi n°2003-208 du 07 juillet 2003 portant transfert et répartition de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales : les collectivités territoriales concourent avec l'Etat au développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et scientifique des populations et, de manière générale, à l'amélioration constante de leur cadre de vie.

### **Les textes règlementaires**

- Le Décret n°88-413 du 20 avril 1988 portant classement des sites et monuments de la ville historique de Kong : Ce décret protège la petite et la grande mosquée de Kong et ainsi que l'ancien marché ;  
  
Le Décret n°2012-552 du 13 juin 2012 portant création, attributions, organisation et fonctionnement d'un établissement public à caractère administratif dénommé « Office Ivoirien du Patrimoine Culturel (OIPC) : L'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel (OIPC) est organe opérationnel chargé de la conservation, de la préservation, de la valorisation et de la promotion du patrimoine culturel ;
- L'arrêté n°434 /MCF/CAB du 15 octobre 2012 portant inscription de biens culturels à l'inventaire national : Cet arrêté inscrit à l'inventaire national, en raison de leur intérêt historique, ethnologique, architectural et culturel, huit (8) éléments culturels et vingt (20) biens culturels dont les mosquées en série de style soudanais du nord ivoirien ;
- L'arrêté n°04 / CAB / MCF du 19 janvier 2012 portant inscription de biens culturels à l'inventaire national : Cet arrêté inscrit à l'inventaire national, en raison de leur intérêt historique, ethnologique, architectural et culturel, quinze (15) biens culturels immobiliers dont la mosquée de style soudanais de Sorobango et seize (16) éléments du patrimoine culturel immatériel ;
- L'arrêté n°57 /MCF/CAB/ du 8 juin 2012 fixant le cadre général aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement des directions régionales de la Culture et de la Francophonie. L'une des missions assignées aux directions régionales est la préservation et la valorisation du patrimoine culturel régional.

- L'Arrêté n°005/MCF/CAB du 20 janvier 2020 portant création, organisation et fonctionnement des Comités locaux de base de gestion des mosquées de style soudanais du Nord ivoirien ;

**7.c Forme et date des dossiers ou des inventaires les plus récents concernant le bien**

Néant

**7.d Adresse où sont conservés l'inventaire, les dossiers et archives**

L'Office Ivoirien du patrimoine culturel dispose d'un service de la documentation et des archives où sont conservées les copies de tous les documents relatifs au dossier mosquée. Le service de la conservation, de la restauration et de l'aménagement dispose des originaux de toute la documentation afférente au dossier mosquée.

Cette documentation est constituée comme suit :

- Rapports de missions de terrains
- Rapports d'atelier de rédaction
- Différentes versions du dossier
- Rapports de recherche
- Etudes architecturales
- Etudes historique et anthropologique
- Etudes archéologiques
- Etude pour la promotion et la valorisation des mosquées
- Base de données photographiques
- Cartographie
- Vidéos

## 7.e Bibliographie

### OUVRAGES TECHNIQUES ET DE METHODOLOGIE

**AMEGOUL, Lahcen, BENJOURD, Abderrahim et al.** , *Plan de gestion 2007-2012 : Ksar Aït Ben Haddou , patrimoine mondial*, Rabat , Ministère de la Culture (Royaume Du Maroc), 2007 ,70 p.

**ARCHITECTES URBANISTES ET PARTNERS**, *Etude et recherche pour la sauvegarde et la valorisation des mosquées de styles soudanais du nord et nord-est de la Côte d'Ivoire : Etudes diagnostiques et proposition de grandes axes de restauration*, 2019, 115 p.

**BUREAU D'ETUDE EN DEVELOPPEMENT ET ARCHEOLOGIQUE PREVENTIVE (BEDAP)**, *Rapport d'activité : Prospections archéologiques*, 2018, 59 p.

**CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL**, *Orientation devant guider la mise en œuvre de la Convention 1972 du Patrimoine Mondial*[en ligne], Paris, Unesco, 2007, 72 p. Disponible sur <https://www.librairiedialogues.fr>

**MINISTERE DE LA CULTURE DU MAROC (DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL)**, *Rabat, Capitale moderne et ville historique : un patrimoine en partage (Plan de gestion)* [en ligne], 2011, 60 p. , Disponible sur <https://www.unesco.org>

**MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE (DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL)**, *Rapport de mission effectué à Kong*, 1989, 30 p.

**MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE**, *Ville historique de Grand Bassam : Plan de conservation et de gestion 2012-2017*, Paris, Unesco, 2012, 70 p.

**OFFICE IVOIRIEN DU PATRIMOINE CULTUREL**, *Rapport d'activité : Etude historique et anthropologique*, 2018, 75 p.

**OFFICE IVOIRIEN DU PATRIMOINE CULTUREL**, *Rapport de la mission d'assistance technique du royaume du Maroc à l'élaboration du dossier d'inscription des mosquées*, 2017, 10 p.

**OFFICE IVOIRIEN DU PATRIMOINE CULTUREL**, *Rapport de mission mosquée I*, 2015, 13 p.

**OFFICE IVOIRIEN DU PATRIMOINE CULTUREL**, *Rapport de mission mosquée II*, 2015, 14 p.

**OFFICE IVOIRIEN DU PATRIMOINE CULTUREL**, *Rapport général atelier : rédaction de la version 1 du dossier d'inscription des mosquées*, 2015, 35 p.

**OULD SIDI, Ali, JOFFROY, Thierry**, *Mystérieuse Tombouctou* [en ligne], France, CRAterre-ENSAG Ed., 2010, 40 p. , Disponible sur <https://www.craterre.hypotheses.org/>

## **OUVRAGES SUR L'HISTOIRE ET LA PENETRATION DE L'ISLAM EN COTE D'IVOIRE**

**BINGER, Louis Gustave**, *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi (1887-1889)*, Paris, Librairie Hachette, 1892, 2 volumes, 920 p.

**BRUNSCHWIG, Henri, PERSON, Yves**, « *Les ancêtres de Samori* », In: *Annales. Economies, sociétés, civilisations*[en ligne], Paris, Ed. Cahiers d'Études africaines, 1968, p125-153, Disponible sur <https://www.persee.fr/>

**EL HADJ OUATTARA, Dabila**, *L'histoire de l'islam en Côte d'Ivoire : Pénétration et évolution*[en ligne], Abidjan, Edilis, 2013, Disponible sur <https://www.halshs.archives-ouvertes.fr>

**FOFANA, Lemassou**, *Côte d'Ivoire : Islam et Société*, Abidjan, CERAP, 2007, 154 p.

**KODJO, Georges Niamkey**, *Le royaume de Kong : Des origines à la fin du XIXème siècle*[en ligne], France, Ed. l'harmattan, 2006, 20 p. , Disponible sur <https://www.editions-harmattan.fr>

**MARTY, Paul**, *Études sur l'Islam en Côte d'Ivoire collection de la revue du monde Musulman*, Paris, Ed. Ernest Leroux, 1922. 558 p.

**MIEGE, Jean-Louis**, *Le commerce transsaharien au XIXe siècle. In : Revue de l'Occident musulman et de la méditerranée*, n°32, 1981, pp. 93-119.

**MIRAN, Marie**, « *L'islam, histoire et modernité en Côte d'Ivoire* »[en ligne], Paris, Ed. Karthala, 2006, 546 p. , Disponible sur <https://www.cairn.info>

**OUATTARA, Diakaridja**, Kong, *Une ville du nord de la côte d'ivoire : les conditions de son urbanisation aux XVIIIe et XIXe siècles* [en ligne], Vol.1, n°4, 2015, pp.95-105, Disponible sur <http://publication.lecames.org/>

**SCHMITZ, Jean**, *L'islam en Afrique de l'ouest : les méridiens et les parallèles*, In : *Afrique noire et monde arabe : continuités et ruptures autrepant (16)* [en ligne], Grégoire Emmanuel (ed.), Schmitz Jean (ed.), 2000, pp. 117-137, Disponible sur <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010023778>

**TRIAUD, Jean-Louis**, *Un cas de passage collectif à l'islam en Basse Côte d'Ivoire : le village D'Ahua au début du siècle*, In: *cahiers d'études africaines*[en ligne], Lyon, Ed. Persée, Vol. 14 N°54, 1974, pp. 317-337, Disponible sur DOI : <https://doi.org/10.3406/cea.1974.2647>,

**TRIAUD, Jean-Louis**, *La question musulmane en côte d'ivoire (1893-1939)*, In : *Revue française d'histoire d'outre-mer*[en ligne], Lyon, Ed. Persée, tome 61, n°225,1974, pp.542-571, Disponible sur <https://www.persee.fr>

**TRIAUD, Jean-Louis**, *Lignes de force de la pénétration islamique en Côte d'Ivoire*, In : *La revue des études islamiques*[en ligne], Paris, Ed. Librairie orientaliste Paul GEUTHNER S.A, XLII/ 1, 1974, pp. 123-160, Disponible sur DOI : <https://doi.org/10.3406/outre.1974.1799>

## **OUVRAGES SUR L'ARCHITECTURE DE TERRE**

**CISSE, Lassana**, *Constructions en terre au mali : Dynamiques sociales et culturelles d'une tradition ancestrale*, [en ligne] In : *The Getty conservation Institute, Terra 2008: The 10th International Conference on the Study and Conservation of earthen Architectural Heritage* , Bamako, RAINER , Leslie(Ed.), 2008, pp. 7-12, Disponible sur <https://www.getty.edu/>

**DOMIAN, Sergio**, *Architecture soudanaise, Vitalité d'une tradition urbaine et monumentale. Mali, Côte-d'Ivoire, Burkina Faso, Ghana*, [en ligne] In: *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, tome 78, n°291, 2e trimestre 1991. pp. 293-294, Disponible sur <https://www.persee.fr/doc/>

**GLOBAL ARCHICONSULT**, *La terre crue en Architecture : Mieux connaître le matériau pour mieux l'adapter et l'utiliser*, [en ligne], 2013, 13p., Disponible sur <https://www.globalarchiconsult.com>

**KERE, Basile**, *Architecture et cultures constructives du Burkina Faso* [en ligne], Paris, Unesco, 1995, 88 p., Disponible sur <https://craterre.hypotheses.org/>

**SIDIBÉ, Oumou**, *Etude historique de l'architecture du quartier Somono de Ségou*, [en ligne], In : *Etude historique de l'architecture du quartier Somono de Ségou par rapport au fleuve Niger*, pp 1-11., disponible sur <https://studylibfr.com/>

**TIMPOKO, Hélène Kiénon-Kabore**, *L'architecture de terre en Côte d'Ivoire : un exemple de savoir-faire traditionnel au service du développement durable en Afrique*, [en ligne], éd. Cahiers du cerleshs, Tome XXVI n°40, 2011, pp 95-124, Disponible sur : <https://www.academia.edu/>

**TIZIE BI, Koffi**, *La planification de la conservation du patrimoine bâti en terre : le cas des mosquées en terre de côte d'ivoire*, [en ligne] In : *The Getty conservation Institute, Terra 2008: The 10th International Conference on the Study and Conservation of earthen Architectural Heritage*, Bamako, RAINER ,Leslie(Ed.),2008, pp. 99-102, Disponible sur <https://www.getty.edu/>

**TIZIE BI, Koffi**, *Problématique de l'architecture de terre en côte d'ivoire*, Mémoire de 3<sup>ème</sup> Cycle /Muséologie, EFAC/INSAAC, Abidjan, 2007, 96p.



## 8. Coordonnées des autorités responsables



### 8.a Responsable de la préparation de la proposition d'inscription

Dr AKA Konin, Directeur Général

Office Ivoirien du Patrimoine Culturel

ABIDJAN – Cocody les II Plateaux – Rond-point de la cité ZINSOU

27 BP 643 Abidjan 27 – Tél: (225) 22 42 91 15 / 22 42 91 16 – Fax : (225) 22 42 91 15

Email : [info@oipc-ci.com](mailto:info@oipc-ci.com)

[www.oipc.ci](http://www.oipc.ci)

### 8.b Institution/ agence officielle locale

Les mosquées constitutives de la série sont implantées chacune dans une direction régionale de la culture et de la francophonie. La série de mosquées se localise dans cinq directions régionales de la culture et de la francophonie confert tableau ci-après :

**Tableau n°8 : Les Directions régionales de la culture et de la francophonie des zones d'implantation des mosquées de la série**

N°	Dénomination de la direction régionale	Chef-lieu de région	Noms et Coordonnées des responsables
01	Direction régionale de la Culture et de la Francophonie du Kabadougou	Odienné	KASSOUM Gaoussou Conseiller d'action culturelle +225 07 72 25 60/40 34 01 48 <a href="mailto:yaokro@yao.fr">yaokro@yao.fr</a>
02	Direction régionale de la Culture et de la Francophonie du Poro	Korhogo	TRAORE Beh Professeur de lycée +225 02 38 36 79/04 60 36 90 <a href="mailto:francokgodircult@yahoo.fr">francokgodircult@yahoo.fr</a>
03	Direction régionale de la Culture et de la Francophonie du Tchologo	Ferkessédougou	SORO Kidiomabin +225 07 25 04 55/43 19 73 50 <a href="mailto:kidiomabin@gmail.com">kidiomabin@gmail.com</a>
04	Direction régionale de la Culture et de la Francophonie de la Bagoué	Boundiali	COULIBALY Mamadou Conservateur de Musée +225 07 25 47 33/01 51 33 69 <a href="mailto:coulmager@yahoo.fr">coulmager@yahoo.fr</a>
05	Direction régionale de la Culture et de la Francophonie du Gontougo	Bondoukou	BIO Kouakou Alphonse Professeur de lycée +225 09 90 84 90/03 06 82 07 <a href="mailto:kouakoubioalphonse@yahoo.fr">kouakoubioalphonse@yahoo.fr</a>

Source : Ministère de la culture et de la francophonie

### 8.c Autres institutions locales

Les autres institutions locales avec lesquelles l'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel travaille à la conservation et à la gestion des mosquées sont les Maries, les Directions Régionales de la construction, les directions régionales du tourisme.

**Tableau n°9 : Les Directions régionales et départementales du tourisme des zones d'implantation des mosquées de la série**

N°	Dénomination	Chef lieu	Noms et coordonnées des responsables
1	Direction régionale du tourisme du Kabadougou	Odienné	(DR) Niango Jean Philippe 08 20 32 41 / 07 09 61 55
2	Direction régionale du tourisme du Poro	Korhogo	(DR) KAMENAN Désiré 08 52 19 93 / 07 57 43 06
3	Direction départementale du tourisme de Ferkessedougou	Ferkessedougou	(DD) KABA Alpha 09 35 89 35
4	Direction départementale du tourisme de Boundiali	Boundiali	(DD) EBAH Clovis
5	Direction régionale du tourisme du Gontougo	Bondoukou	(DR) TAH Gèneviève 48-48-05-83/01 60 26 23

Source : Ministère du Tourisme

**Tableau n°10 : Les services des collectivités des zones d'implantation des mosquées de la série**

N°	Dénomination	Chef-lieu de région	Noms et Coordonnées des responsables
01	Mairie de Samatiguila	Odienné	<b>Maire de la Commune de Samatiguila</b> -Nom: <b>DIABY LANCINE</b> -adresse: BP 33 Samatiguila - mobile : 08547393 / Email : <a href="mailto:diaby_lancine@yahoo.fr">diaby_lancine@yahoo.fr</a> <a href="mailto:info@samatiguila.ci">info@samatiguila.ci</a>
02	Sous-préfecture de M'bengué (Nambira )	Korhogo	Sous-préfet de M'Bengué Commandant Dacoury 07 02 46 72
03	Mairie de Kong	Ferkessedougou	<b>Maire de la Commune de Kong</b> BERTE ABDRAMANE TIEMOKO BP 02 Kong
04	Mairie de Kouto	Boundiali	Maire de la Commune de Kouto KONE DOMIA 02176972 <a href="mailto:domiakone@yahoo.fr">domiakone@yahoo.fr</a>
	Mairie de Tengréla		Maire de la Commune de Tengréla COULIBALY Moussa 05 92 68 90 <a href="mailto:coulimojoie@gmail.com">coulimojoie@gmail.com</a>
05	Sous-préfecture de Sorobango	Bondoukou	Sous-préfet KOUADIO Nestor 08 17 93 17

#### 8.d Adresse internet officielle

Le site web de l'Office ivoirien du patrimoine culturel est : [www.oipc.ci](http://www.oipc.ci)

SIGNATURE AU NOM DE L'ÉTAT PARTIE

Ministre de la Culture et de la Francophonie

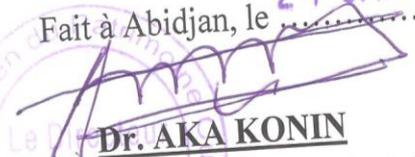


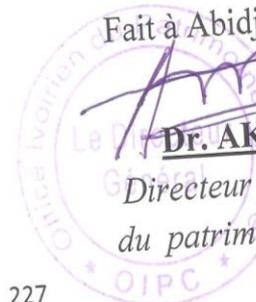
M. Maurice Kouakou BANDAMAN

## AUTORISATION

1. Je soussigné Dr. AKA KONIN, Directeur Général de l'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel (OIPC), accorde à titre gratuit à l'UNESCO pour la durée légale de la propriété, le Droit non exclusif de reproduire et d'utiliser dans le monde entier conformément aux dispositions du paragraphe 2 de la présente autorisation les photographies, cartes, plans et schémas décrits au paragraphe 4.
2. Je prends note du fait que les photographies, cartes, plans et schémas décrits au paragraphe 4 de la présente autorisation seront utilisés par l'UNESCO pour diffuser des informations relatives aux mosquées de style soudanais du nord ivoirien au titre de la convention du patrimoine mondial selon les modalités suivantes :
  - a. publication de l'UNESCO ;
  - b. coédition avec des maisons d'éditions privées pour des publications sur le patrimoine mondial : un pourcentage des bénéfices sera versé au fonds du patrimoine mondial ;
  - c. carte postale vendue dans les sites protégés au titre de la Convention du patrimoine mondial par l'intermédiaire des services publics nationaux chargés de la sauvegarde, conservation et protection du patrimoine culturel ou des antiquités (tout bénéfice éventuel sera partagé entre les services en question et le fonds du patrimoine mondial).
  - d. Les photographies ou toute représentation des mosquées de style soudanais du nord ivoirien, vendues aux écoles, bibliothèques, centres culturels, centre de formation professionnelle aux arts et à la culture, institutions culturelles ou autres institutions et éventuellement dans les sites de localisation des mosquées (tout bénéfice éventuel sera partagé entre les services en question du patrimoine mondial);
  - e. exposition, etc.
3. Je prends également note du fait que je conserverai la liberté d'accorder les mêmes avantages à tout autre utilisateur éventuel, mais aucun préjudice des droits accordés à l'UNESCO ;
4. La liste des photographies, cartes, plans et schémas pour lesquelles l'autorisation est donnée est jointe ;
5. Toute photographie, carte, plan et schéma portera les mentions de crédit photos, carte, plan et schéma requises. Le droit moral du photographe ou des auteurs sera dûment respecté ;
6. Je déclare et certifie être dûment habilité(e) à accorder les droits visés au paragraphe 1 de la présente autorisation ;
7. Je m'engage à indemniser l'UNESCO et à la dégager de toute responsabilité pour tout préjudice résultant d'une violation quelconque de la garantie au paragraphe 6 de la présente autorisation ;
8. Toute contestation ou tout litige qui pourrait naître de l'exercice des droits accordés à l'UNESCO sera réglé à l'amiable. Le recours aux tribunaux ou à l'arbitrage est exclu.

Fait à Abidjan, le 24 JAN. 2020

  
**Dr. AKA KONIN**  
Directeur de l'Office Ivoirien  
du patrimoine culturel



## **Remerciements**

L'équipe d'élaboration de cette proposition d'inscription exprime sa profonde gratitude à toutes les institutions et personnalités qui se sont investies pour l'aboutissement de cette proposition de candidature et dont l'action concourt à la protection, la conservation et la valorisation de ces édifices religieux en terre ainsi qu'à la sauvegarde des savoir-faire liés à l'architecture de style soudanais dans le nord ivoirien. Il s'agit en particulier :

- le Ministère du Plan et du Développement de la République de Côte d'Ivoire ;
- le Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'urbanisme de la République de Côte d'Ivoire ;
- le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de la République de Côte d'Ivoire ;
- le Ministère du Tourisme et des Loisirs de la République de Côte d'Ivoire ;
- le Ministère de l'Economie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire ;
- le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République de Côte d'Ivoire ;
- le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation de la République de Côte d'Ivoire ;
- le Ministère de la Culture du Mali ;
- la Direction du Patrimoine Culturel du Royaume du Maroc ;
- le Bureau UNESCO Abidjan ;
- le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO ;
- l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) ;
- le Fonds du Patrimoine Mondial Africain (AWHF) ;
- le Centre de Restauration et de Réhabilitation des zones atlasiques et Sub-atlasiques (CERKAS) ;
- l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) ;
- le Centre de Recherche en Ecologie (CRE) ;
- le Conseil Supérieur des Imams, des Mosquées et des Affaires Islamiques en Côte d'Ivoire (COSIM) ;
- la Mission culturelle de Tombouctou ;
- les maçons traditionnels de Tombouctou et de Djenné ;
- Monsieur Sébastien Morisset, CRaterre.

REDACTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION DES MOSQUEES DE STYLE  
SOUDANAIS DU NORD IVOIRIEN

**CÔTE D'IVOIRE**

**Au titre du Ministère de la Culture et de la Francophonie**

- Monsieur SEKONGO Y. Fernand, Historien-Muséologue, Conseiller Technique du, chargé du patrimoine culturel ;
- Dr AKA Konin, Directeur Général, Office Ivoirien du Patrimoine Culturel (OIPC) ;
- Madame N'GUESSAN Philomène Aurélie, Directrice de la Planification et du Suivi-Evaluation des projets, (OIPC) ;
- Madame MOUSSO née ASSALE Véronique, Directrice de la Réglementation et du Contentieux, (OIPC) ;
- Dr ALIMAN Fabrice, Chef de Service en charge de la Conservation, la Restauration, l'Aménagement, (OIPC) ;
- Dr SORO Batjeni Kassoum, Chef de Service de l'animation, de l'Education et du Tourisme, (OIPC) ;
- Monsieur ZAMBLE Bi Y. Herman, Chef de Service de l'Equipement et du Matériel, (OIPC) ;
- Madame BRAWA née KOUASSI Chon Silvie, Chef de Service de la Réglementation et du Contentieux, (OIPC) ;
- Madame GUENI Erna Tatiana, Chef de Service de Code de Bonne Conduite et de la Surveillance des Sites, (OIPC) ;
- Monsieur IRIE Bi Tizié Vincent, Chef de Service des Archives et de la Documentation, (OIPC) ;
- Monsieur DOUMBIA Karmga, Chef de Service d'Informatique, (OIPC) ;
- Monsieur OUATTARA Hadjaratou, Chef de Service de de Coopération et de la Promotion, (OIPC) ;
- Monsieur DOSSO Moussa, Chef de Service des ressources humaines (OIPC) ;
- Tout le personnel technique de l'OIPC ;
- Monsieur KONAN Kouakou Thierry, Sous-Directeur de la Réglementation et du Contentieux, Ministère de la Culture et de la Francophonie ;
- Monsieur OUATTARA Souleymane, Service de la Planification et du Suivi-Evaluation des Projets au Ministère de la Culture et de la Francophonie ;
- Madame N'GUESSAN Opkobi Blanche, Directrice du Patrimoine Culturel ;
- Monsieur YEO Arouna, Sous-Directeur de l'Archéologie à la Direction du Patrimoine Culturel ;
- Dr TIZIE BI Koffi, Directeur du Musée National du Costume de Grand-Bassam ;
- Monsieur SORO Kidiomanbin, Directeur régional de la Culture et de la Francophonie du Tchologo ;
- Monsieur COULIBALY Mamadou, Directeur régional de la Culture et de la Francophonie de la Bagoué ;
- Monsieur TRAORE Beh, Directeur régional de la Culture et de la Francophonie du Poro ;

- Monsieur YAO Kassoum Gaoussou, Directeur régional de la Culture et de la Francophonie du Kabadougou ;
- Monsieur BIO Kouakou Alphonse, Directeur régional de la Culture et de la Francophonie du Gontougo ;
- Monsieur TRAORE Lassiman, Sous-Directeur de la Conservation et la mise en valeur au Secrétariat Exécutif du Programme de Gestion de la Ville Historique de Grand-Bassam ;
- Monsieur TIEGBE Kouadio Sylvain, Gestionnaire du Patrimoine Culturel, OIPC;
- Monsieur AYEPA Camille, dessinateur.

**Au titre du Conseil Supérieur des Imams, des Mosquées et des Affaires Islamiques de Côte d'Ivoire**

- Imam SY Savané Amadou ;
- Imam KONE Baman .

**Au titre des Comités Locaux de Base de Gestion des mosquées (CLBG)**

- Monsieur OUATTARA Bakadari, (CLBG) de Kaouara ;
- Monsieur TRAORE Lazen, (CLBG) de Nambira ;
- Monsieur DIABY Abdoulatif, (CLBG) de Samatiguila ;
- Monsieur CISSE Lancina, (CLBG) de Tengréla ;
- Monsieur BARO Bamori, (CLBG) de Kong ;
- Monsieur FOFANA Yaya, (CLBG) de Kouto ;
- Monsieur OUATTARA Mohamed, (CLBG) de Sorobango.

**Au titre du Ministère des Eaux et Forêts**

- Madame MALAN Blandine, Sous-Directrice de la Planification, Office Ivoirien des Parcs et Réserves.

**Au titre du Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme**

- Direction Générale de l'Urbanisme et du Foncier.

**Au titre du Ministère du Tourisme et des Loisirs**

- Madame SOUMAHORO Mahoua Félicité, Directrice Régionale du Tourisme Abidjan et Grands Ponts.

**Au titre du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable**

- Madame FLAN Germaine, Sous-directrice de la Documentation et des Archives.

**Au titre du Ministère du Plan et du Développement**

- Madame OUATTARA Fatoumata, Expert Planification Stratégique,

**Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances**

- Direction du Cadastre

### **Au titre du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

- Pr KOUASSI Kouakou Simon, Archéologue
- Pr DJAH Malan François, Université Nanguy Abrogoua ;
- Dr Jean DEROU, Historien, Université Felix Houphouët Boigny (FHB);
- Dr SAWADOGO Mathias, Département d'histoire, Université Félix Houphouët Boigny (FHB) ;
- Dr CISSE Chikouna, Département d'histoire, Université Félix Houphouët Boigny (FHB);
- Monsieur DJESSOU Serge, Centre de Recherche en Ecologie (CRE) ;

### **Au titre des Cabinets d'Etude et de Recherche**

- AUP (Architectes-Urbanistes-Partner) ;
- BEDAP (Bureau d'Etude en Développement et en Archéologie préventive) ;
- USHA-DEVIS ;
- Robyl Entreprise ;
- LIMANE Etablissement.

### **Personnes Ressources**

- Mademoiselle Affoh GUENNEGUEZ, consultante ;
- Monsieur SANOGO Kléssigué, Consultant.

### **MALI**

- Monsieur El Boukhari Ben HASSAYOUTI, Chef de la Mission culturelle de Tombouctou ;
- KOUROUMANSE Boubacar, Maçon traditionnel de Tombouctou ;
- TOUMAGNON Lamine, Maçon traditionnel de Tombouctou ;
- BADOU Bania, Maçon traditionnel de Djenné ;
- HASSEYE Alassane, Maçon traditionnel de Djenné.

### **MAROC**

- Monsieur KAFAS Samir, Chef de Division de l'Inventaire et de la Documentation à la Direction du Patrimoine Culturel ;
- Monsieur BOUSSALH Mohamed, Directeur du Centre de Restauration et de Réhabilitation des zones atlasiques et Sub-atlasiques.



Photo: mosquée de Samatiguila

Proposition d'inscription de 8 mosquées en série sur la Liste  
du patrimoine mondial soumise par la Côte d'Ivoire

République de Côte d'Ivoire  
2020